NEUCHATEL — No 93 (28 PAGES) UN NUMÉRO 30 CENTIMES SAMEDI 24 AVRIL 1965

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

RUE SAINT-MAURICE 4 ● PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE ● TÉLÉPHONE (038) 5 65 01

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

LES IDÉES ET LES FAITS

Dernières réflexions sur le scrutin cantonal

ON nous permettra d'ajouter encore quelques réflexions à celles que nous émettions hier à propos des élections cantonales qui se déroulent aujourd'hui et demain. Elire le Conseil d'Etat le plus homogène possible afin qu'une ligne de politique et de doctrine générales soit tracée en pays de Neuchâtel par delà les problèmes de caractère proprement technique qu'il convient de résoudre, c'est bien et c'est essentiel, nous l'avons dit. Encore faut-il que le gouvernement dispose au parlement d'une majorité confortable, face à l'opposition, pour mener à bien l'exécution de ses projets.

xxx

Nous avons connu plus d'une législature où la marge entre la majorité et la minorité était assez ténue. Il en résultat un flottement lors de votes qui furent parfois importants. Donc, une entrave à l'accomplissement des tâches que se proposait le gouvernement.

Les exemples les plus frappants peuvent être cités lors des débats financiers. En vain, M. Edmond Guinand (et c'est un hommage que nous voulons exprimer à son adresse, au moment où il s'en va, en plus de celui qui lui a déjà été rendu dans ces colonnes), s'efforçait de contenir cette frénésie dépensière. Que pouvait-il faire quelquefois devant la démagogie de certains députés qui en entraînèrent d'autres, de la majorité même, à suivre ces fâcheux modèles ?

Et cela, notons-le bien, contrairement à la volonté du peuple lui-même qui, lors d'un scrutin récent, a repoussé une fois de plus les propositions de ceux qui entendaient lui faire renoncer au fonctionnement du frein financier.

Il convient en conséquence que la majorité parlementaire soit assez forte et assez unie pour épauler le Conseil d'Etat dans la tâche qui consiste à doser les dépenses publiques eu égard, d'une part, aux besoins sociaux et, d'autre part, à l'intérêt général du canton. Tâche qui consiste aussi, selon un plan établi et un programme inspiré par une juste vue des choses et une doctrine efficace, à prévoir l'échelonnement des dépenses d'après les ordres d'urgence.

Non pas que, dans tout cela, nous méconnaissions l'utilité de l'opposition. Celle-ci est indispensable. Elle a son rôle à jouer. Non, certes, un rôle de moteur comme elle s'en flatte. Le moteur, dans un Etat bien organisé, c'est l'apanage de l'exécutif ; et notre Conseil d'Etat actuel en a pris une conscience exacte, ces dernières années : raison de plus de lui renouveler notre confiance, dans la composition qui fut et doit être la sienne.

Mais bien, en ce qui concerne l'opposition, un rôle de contrôle. Ce rôle de surveillance des affaires de l'Etat et, plus particulièrement des deniers publics, est la raison d'être d'ailleurs de tout parlement. Il est défini par notre Constitution cantonale elle-même, on l'oublie trop souvent, comme le premier des devoirs du Grand Conseil.

René BRAICHET.

(Lire la suite en dépêches)

LES PROPOSITIONS DE BOURGUIBA PROVOQUENT UN TOLLÉ GÉNÉRAL AUSSI BIEN EN RAU QU'AU LIBAN

LE CAIRE MENACE DE BOYCOTTER LE «SOMMET» DE RABAT

LE CAIRE (AFP-UPI). — Les propositions du président Bourguiba pour une solution négociée du problème palestinien ont été accueillies avec indignation par la presse égyptienne et libanaise, après avoir essuyé un refus catégorique de la part d'Israël.

Pour M. Ahmed el Shoukairy, président de l'organisation de la libération de la Palestine, « l'arabisme de la Palestine est indivisible et ne fera jamais l'objet d'une internationalisation ». M. Shoukairy estime que « les déclarations du président Bourguiba constituent une déviation de la ligne tracée par les deux conférences arabes au sommet et une entorse à leurs résolutions ».

Le Caire menace

Le journal égyptien « Al Ahram » accuse le président tunisien d'agir « en fonction d'un plan préparé par les forces de l'impérialisme occidental contre la cause arabe ».

« Le Caire, ajoute le journal, trouve nécessaire que cette situation soit étudiée par les plus hautes autorités responsables, par conséquent la RAU a décidé de demander la discussion des déclarations du président tunisien à la prochaine conférence des premiers ministres arabes qui aura lieu au Caire le mois prochain. Si la situation ne s'éclaircit pas au cours de cette conférence, le Caire revisera son attitude quant à sa participation prochaine à la conférence au sommet arabe, prévue au Maroc en septembre prochain. »

« Haute trahison »

De leur côté, les journaux libanais pro-nassériens « Wal-Moharrer » et « Tal-Anouar » vont encore plus loin et demandent que Bourguiba soit mis au ban de la nation arabe.

Le premier qualifie ses propositions de « haute trahison ». Le second écrit que « ce qui a été pris par la force (la Palestine) ne peut être repris que par la force ».

Seul l'indépendant « Al-Jarida » reprend à son compte les arguments du chef de l'Etat tunisien. Le journal fait remarquer que ce que cherche Bourguiba c'est de sortir de l'immobilisme et d'amener l'ONU à s'occuper de nouveau de la question palestinienne. Ses propositions équivalent à un « rejet de l'Etat d'Israël dans sa forme présente et créent donc pour Tel-Aviv une situation très embarrassante ». La preuve en est, fait remarquer le journal, qu'elles ont été immédiatement repoussées par Israël.

Tel père, telle fille

Deana, une délicieuse brunette âgée de seize printemps, a de quoi être ravie. Elle vient en effet d'être engagée par une importante société de disques américaine. Cela est d'autant plus logique que le père de la jeune fille n'est autre que Dean Martin, le chanteur-acteur bien connu. La relève est assurée...

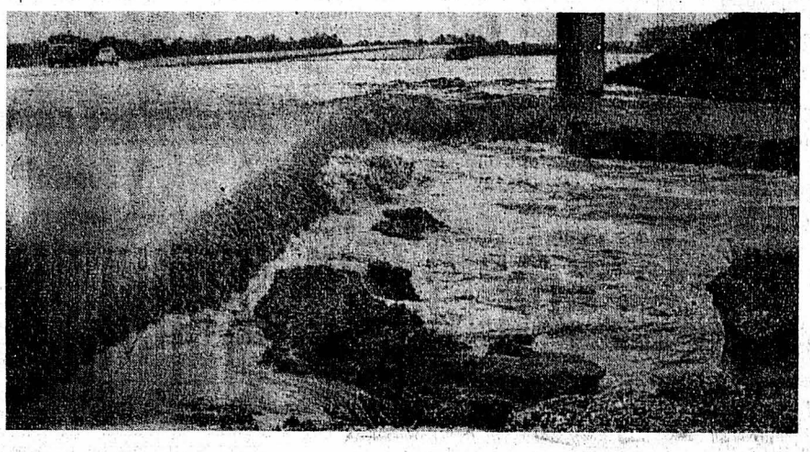

C'est l'autoroute de Vienne

Cette rivière étale, mais dont le courant n'est pas absent, c'est l'autoroute de Vienne, après les pluies diluviennes.

(Belino AP)

LE PLOMBIER DE COMPIÈGNE AVAIT LE «DON»

Dominique est morte à 18 mois parce que ses parents croyaient au charlatan déjà cause d'un décès

COMPIÈGNE, (UPI). — La superstition, l'obscurantisme et l'autoritarisme d'une « Genitrix » nouveau genre ont fait une pitoyable victime, une petite fille de 18 mois, Dominique Rakoczy, morte après avoir reçu les « soins » d'un « guérisseur ».

Henaux, un plombier de Compiègne, une fois déjà, avait fait la preuve mortelle de ses « dons » : il avait soigné pour une affection oculaire bénigne un enfant de nomades, et là déjà le petit malade avait succombé...

Le 22 mars, Dominique se renversait sur la main une bassine d'eau bouillante. Sa grand-mère paternelle, Mme Rakoczy, se saisit aussitôt de l'enfant, qui hurlait, et la conduisit chez René Henaux, plombier mais aussi fondateur et officiant d'une religion nouvelle.

Psalmodies pour brûlures

Le « mage » prodigua à la petite brûlée ses secours habituels, incantations, psalmodies, imposition des mains. Moins d'un mois plus tard, le dimanche de Pâques, Dominique mourait, dans d'horribles souffrances...

L'autopsie de la petite martyre permettra d'établir si elle est morte des suites des « remèdes » donnés par le guérisseur ou si, au contraire, c'est à l'absence de tout soin qu'elle a succombé.

S'il est prouvé qu'en dehors des habituelles « cérémonies rituelles » le guérisseur n'a délivré aucun médicament, il semble difficile de l'inculper : lors du décès de sa première victime, il n'avait pas été inquiété par la justice.

Les grands-parents maternels de Dominique s'indignent : « On nous interdisait de voir Dominique », déclarent-ils, en dénonçant l'emprise exercée par Mme Rakoczy, la belle-mère de leur fille, sur son fils et sa bru.

Une mère envoûtée

La petite maman (elle a 19 ans et s'est mariée à 17...) a conduit jeudi le bébé en terre, sans trop réaliser la tragédie. Elle est de longue date soumise aux décisions de sa belle-mère et de son mari, homme fruste, à l'esprit simple.

Printemps pourri

UN BARRAGE SE ROMPT EN AUTRICHE

VIENNE (UPI). — Deux cents personnes ont dû être évacuées hier dans la province du Schwechat, à la suite de la rupture d'un barrage. D'autre part, de nombreux villages continuent à être isolés par les inondations dans la province de Burgenland, mais les pluies torrentielles qui étaient à l'origine des inondations, ont cessé hier matin. Et la météo prédit désormais un temps meilleur sur la région.

ÉMOI EN LA CATHÉDRALE DE Mgr SPELLMAN

Un terroriste noir fait exploser un « cocktail Molotov » à Saint-Patrick

NEW-YORK (UPI). — Un Noir a lancé hier, peu après une heure du matin (heure de Paris), un « cocktail Molotov » devant l'autel de la cathédrale catholique de Saint-Patrick à New-York.

Mme Emma Reyes, 47 ans, qui priait à quelques mètres de l'endroit de l'explosion, a été assez grièvement blessée.

Elle a été transportée à l'hôpital, souffrant de brûlures aux deuxième et troisième degrés aux jambes et aux mains. Néanmoins son état n'inspire pas d'inquiétude.

Quant à l'auteur de l'attentat, David Malone, il a été poursuivi par un sacristain, mais a réussi à sortir de la cathédrale et à se perdre dans la foule. Néanmoins, il a été arrêté un peu plus tard grâce à la description donnée par un témoin, et à la découverte d'une vareuse portant le nom de son propriétaire, non loin de l'édifice. La police a opéré au domicile même de Malone.

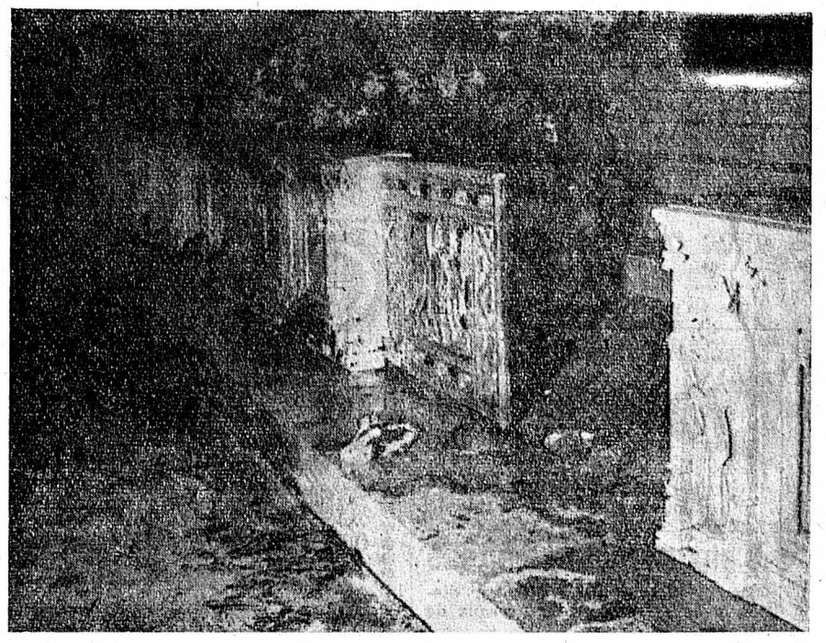

Elle priait là. Quelques instants plus tard c'était l'attentat. On voit ci-dessus quelques pièces de vêtements de la victime, dont les jours ne sont pas en danger. (Belino AP)

Satellite-relais pour la TV russe

LES PÊCHEURS DE VLADIVOSTOK ONT LEVÉ LEURS FILETS DEVANT LES TÉLÉSPECTATEURS DE MOSCOU

LIRE EN DÉPÊCHES

« Very strange gentleman »

NOTRE IRRÉDUCTIBLE ENNEMI POURSUIT SES « ARRANERIES »

LONDRES (ATS). — Du correspondant de l'agence télégraphique suisse : Depuis qu'Arthur Strange, huitième comte d'Arran, quatrième baron Sudley, et ennemi irréductible de la Suisse et de ses habitants, avait lancé une nouvelle série d'attaques contre la Suisse, vers la fin de l'année dernière, en sa qualité de collaborateur au journal londonien « Evening News », quelques mois se sont écoulés. Les reproches qu'il faisait alors aux Suisses lui avaient valu à l'époque d'innombrables protestations, tant du côté britannique que suisse.

« ÉPARGNEZ-NOUS DE TELLES SOTTISES »

Le flot de protestations, que ces grossièretés déclenchèrent, n'a pas empêché lord Arran, bien connu pour ses bizarreries et ses excentricités, de poursuivre ses élucubrations.

Dans la colonne qui lui est réservée, une fois par semaine, dans les « Evening News », on retrouve sans cesse de nouvelles pointes contre la Suisse. Ainsi, tout récemment : « Qu'en est-il actuellement du réseau des canalisations de Zermatt ? » Le fait aussi que, dans des lettres adressées aux « Evening News », il soit qualifié de divers « noms », tandis que les lecteurs prient leur journal de leur épargner à l'avenir « de telles sottises de la part de ce vieux gâteux », n'a pas incité ce membre éminent de la Chambre des lords à cesser sa campagne de haine contre la Suisse.

MENUS PROPOS

Du printemps

Il paraît que le printemps existe. On en trouve en Polynésie, au cinéma et dans le dernier chapitre des romans roses.

Et pourtant, nous avons vu de l'épine noire en fleur. Et même des pêchers d'un rose convaincant. Et même des vergers entiers et des sapins tout blancs.

Mais, pour les sapins, ce n'était pas des fleurs. C'était de la neige, comme sur les prés. Comme sur les routes. Sur celles-ci, des autos ralenties, effarées, ridicules, patinaient dans une infâme gadoue.

Il tombait, sur Pâques fleuries, des flocons pressés d'arriver. Comme à Noël, mais plus pressés encore. Car ils s'avouaient tout de même qu'ils avaient un léger retard sur l'horaire.

Nous avons vu de nos yeux l'hirondelle qui ne fait pas le printemps, et qui paraissait effarée de la tournure prise par les événements. Dans un pré du plus beau vert (et plus bas que la zone des sapins) des agneaux sautillaient. Il y avait même des pâquerettes sous le ciel menaçant. Une rivière grise, grosse et graveleuse, trimbalait du froid liquide. Le vent aigre chassait, vers une hostellerie faussement ancienne, des familles frileuses et piaillardes, sorties d'autos neigeuses.

Nous avons vu ensuite des villes accablées sous une pluie plus compacte et plus glacée que les hallebardes à Marignan. Et nous avons contemplé des monuments autour desquels béaient de rares touristes, la tête levée, les yeux et la bouche pleins d'eau, et qui risquaient de recevoir, sur leur crâne usé par érosion, une gargouille fatiguée de dégoiser à bouche-que-ne-veux-tu-pas.

Nous avons vu des enfants, serrés à trois sous un parapluie, essayer vainement de sauver des eaux leurs beaux atours des dimanches et, sur les routes noyées dans le crépitement de la grêle, d'héroïques Jeanne d'Arc (ce n'était pas bien loin de chez elles) chevauchant, jambes levées, des cyclomoteurs poussifs.

Nous avons vu fumer, autour de fourneaux à mazout odoriférants, des dîneurs paresseux et défrisés. Nous avons vu des horizons se perdre dans des nuages sans fin, des aérodromes et des garages, des sapins, des stères de bois, des cathédrales, des rochers et des places publiques, des palais et des masures, des gens et des animaux de pierre ou de chair, mais tous pétrifiés, des arbres en arbre et des fleurs en plastique.

Mais ce que nous aimerions bien voir, maintenant, c'est un tout petit peu de printemps.

Quand vous lirez ceci, peut-être qu'il sera là ? On ne sait jamais.

OLIVE

Nos agents à la Havane

LA HAVANE (Reuter). — La presse annonce vendredi que huit Cubains ont été arrêtés pour avoir livré des informations au service d'espionnage américain. Ils auraient reçu de l'argent pour avoir livré des renseignements sur des mouvements de troupes, les chemins de fer, les transports de marchandises et autres informations économiques.

Il y a quinze jours, pour les mêmes actes, des fonctionnaires de la douane de la Havane, condamnés à mort, avaient été exécutés, et des membres du clergé de l'Eglise baptiste, parmi lesquels deux Américains, emprisonnés.

NEUCHÂTEL — LACS - VALLÉES - MONTAGNES — RÉGION

Ville

Fumée et flammèches

Les premiers secours sont intervenus hier, à 21 h 20, au 82 de la rue des Parcs : un panier et un sac vide se consumaient en dégageant une épaisse fumée dans le laboratoire d'une boucherie. Deux seaux d'eau eurent vite fait d'apaiser l'inquiétude des locataires qui avaient alerté le poste de police.

Vignoble

CORCELLES-CORMONDRÈCHE

Prochain Conseil général

Vente du réseau d'électricité

(c) Convoqué le 15 avril pour une séance fixée au 7 mai, le Conseil général aura à trancher une question importante qui a déjà connu un premier débat l'an dernier et pour l'expertise de laquelle un crédit de 8000 fr. avait été voté. Il s'agit de la vente à l'Electricité neuchâteloise S.A. (ENSA) du réseau secondaire de la commune, avec toutes les installations qu'il comporte, compteurs et autres instruments, à l'exception de l'éclairage public.

Comme le montant de cette vente dépasse le million et entraîne des modifications comptables dans le budget communal, nul doute que les partis mettront à profit les vingt jours de réflexion qui leur sont accordés pour étudier à fond ce projet.

Les élections du Conseil d'Etat et du Grand conseil

La « Feuille d'avis de Neuchâtel » mettra en vente, lundi matin dès 7 heures, dans les kiosques de Neuchâtel, une seconde édition. Cette édition sera livrée dès 8 heures dans les kiosques de la Chaux-de-Fonds.

Val-de-Ruz

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CÔTIÈRE

Le bois « brûle » les comptes de la commune...

De notre correspondant :

Le Conseil général s'est réuni en assemblée ordinaire le 21 avril, sous la présidence de M. Ferdinand Haussener. Treize conseillers généraux étaient présents.

Comptes 1964

Les comptes de l'année écoulée sont déficitaires : en effet, l'exercice se clôt par un déficit de 16,251 fr. 41. Les recettes, sensiblement inférieures à 1963 atteignant 92,791 fr. 30 alors que les dépenses remontent à 109,042 fr. 71. Le Conseil communal, par la voix de son président, M. Paul Desaules, les commente chapitre par chapitre. Le déficit est dû en grande partie au rendement des forêts communales, nettement inférieur aux autres années. On a moins abattu et par conséquent moins vendu. La vente du bois s'est élevée à environ 90,000 fr., alors qu'on escomptait vendre pour 110,000 francs.

Le service des eaux qui devrait être un revenu communal est devenu une charge de 3500 francs. Ceci s'explique par la grande quantité d'eau achetée à la commune de Neuchâtel ainsi que par des frais extraordinaires d'entretien et de prolongement du réseau. Le service de l'électricité n'est pas déficitaire, mais il n'a pas rapporté autant que les années passées, là aussi par suite de l'entretien et de l'agrandissement du réseau. Il faudra, pour l'avenir, trouver de nouvelles ressources communales ou alors que chacun paie l'impôt direct sur son revenu et sa fortune effectifs, ce qui résoudrait facilement le problème ! Les comptes sont adoptés pratiquement sans discussion ainsi que les différents rapports à ce sujet.

Taxe pour la lutte contre la pollution des eaux

Le Conseil communal propose une taxe annuelle de 12 fr. par ménage, taxe qui serait perçue au propriétaire comme la taxe du service des eaux ; ce dernier ayant la possibilité de la facturer à ses locataires. Après discussion, la proposition d'une taxe double pour les établissements publics est rejetée, mais la taxe fixe de 12 fr. par robinet est acceptée.

Modification du règlement des pompes

L'article modifié dudit règlement est adopté. « Tous les exercices sont amendables et les dates de ces derniers seront fixées au début de l'année ».

Bureau du Conseil général

Pour 1965, le bureau est constitué comme suit : président : M. Ferdinand Haussener, vice-président : M. Claude Jeanperrin, secrétaire : M. Ernest Luginbuhl. MM F. Munger et J.-F. Maffli ont été nommés questeurs. Les membres du bureau feront partie de la commission des comptes et du budget ainsi que MM. Adrien Desaules et J.-F. Maffli.

Divers

L'exécutif signale qu'un apprenti bûcheron sera engagé pour aider le garde-forestier. Le président donne connaissance d'une lettre de M. J.-F. Mathez, instituteur, par laquelle ce dernier demande que la commune revoie la question du transport des élèves et, en particulier, qu'elle paie dès cette année l'abonnement aux élèves en âge de scolarité obligatoire qui fréquentent les écoles de Neuchâtel. Cette requête suscite peu d'intérêt et le Conseil général ne statuera pas à ce sujet, remettant cette question à plus tard. Pendant la phase transitoire de l'application de la réforme scolaire, les élèves se déplaceront donc à leurs frais.

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

Nouvelles infirmières

(c) Deux jeunes filles de Chézard viennent d'obtenir leur brevet d'infirmière, après des examens passés à l'hôpital cantonal de Lausanne. Ce sont Mlles Josette Cusin et Huguette Hoffmann.

En marge d'une réforme du recrutement de l'armée française

L'art et la manière de tirer le bon numéro chez nos voisins comtois

D'un de nos correspondants :

Le gouvernement français vient de mettre au point un plan de réforme du recrutement. Les conditions d'incorporation des recrues aboutiront à une sélection plus stricte. Dans les années à venir, la proportion des exemptés (en fonction d'une inaptitude physique ou des charges de famille) augmentera régulièrement.

En fait, depuis très longtemps, les responsables de la défense nationale ont eu à choisir entre deux solutions : ou bien incorporer à peu près tous les hommes pour un service de courte durée ; ou bien sélectionner les recrues en vue d'un service de longue durée, gage d'une armée immédiatement utilisable et bien entraînée.

Napoléon III aurait choisi la seconde solution : les non-exemptés, les non-remplacés (il suffisait de s'offrir un remplaçant, moyennant 1000 francs or, pour se dispenser de servir) demeuraient alors sept ans sous les drapeaux. M. Messmer, ministre de la défense nationale de la Ve République, a choisi la seconde solution : le service militaire en France sera sélectif et reste fixé à 18 mois. Il n'est pas question de le ramener à un an comme au lendemain de la Seconde Guerre.

Mais les principes à la base de la sélection seront tout différents. Sous le Second Empire et pendant une partie de la IIIe République, jusqu'en 1889, nos pères ont connu le « tirage au sort ».

EN JEU : QUATRE ANS DE LA VIE D'UN HOMME

La loi de 1772 était très curieuse. On ne pouvait pas se permettre de maintenir sous les drapeaux plus de 400,000 hommes. Chaque classe appelée était divisée en deux portions : l'une qui faisait cinq ans et l'autre qui, après un an, était renvoyée dans ses foyers. Le conscrit décidait de son appartenance à l'une ou l'autre des deux portions, le jour du conseil de révision, en tirant d'une urne un numéro. Quatre ans de l'existence se jouaient sur un coup de hasard.

Devant l'importance de l'enjeu, les conjurateurs de sorts — antidote des sorciers — qu'on appelait aussi « barreurs » en Franche-Comté, mirent une nouvelle corde à leur arc. Ne se contentant plus de faire passer les coliques des hommes et des chevaux, de « lever » la douleur des brûlures et de guérir les lumbagos à la graisse de vipères, ils imaginèrent des recettes capables de provoquer la bonne fortune et de mettre le bon numéro entre les mains du conscrit.

PIÉTÉ ET MAGIE

Le conservateur du Musée départemental folklorique de Champlitte (Haute-Saône qui a réussi à recueillir les confidences et parfois même les feuillets de formules des descendants des « barreurs », nous a rapporté la formule la plus populaire au chapitre du tirage au sort. Piété et magie s'y enchevêtrent de façon inextricable.

— Il faut entrer dans la salle du tirage le pied gauche en avant, en disant : « Billet noir, billet du sort, je te conjure de sortir de mes mains au nom de Cabot, qui vit des saints. Réciter ensuite cinq Pater et cinq Ave pour les trois personnes de la Sainte-Trinité.

Il faut faire attention quand on vous appelle pour tirer votre billet dans l'urne ; partir du pied gauche et tirer avec la main gauche. Tout le monde réussit si rien ne manque.

Mais, comme deux précautions valent mieux qu'une, le « barreur » apprenait à son client une courte prière capable, dans une guerre, de le protéger des blessures et de la mort :

« que le feu, le feu et l'acier ne me fassent pas plus de mal que le lait de Sainte-Marie à notre Seigneur Jésus-Christ. »

LE DERNIER CARRÉ DES CONJURATEURS

Le conservateur du Musée de Champlitte a rencontré en 1965 plusieurs « barreurs » et « barreuses » pratiquement réduits au chômage par le progrès de la « raison raisonnante » et l'institution de la Sécurité sociale agricole, qui met le médecin officiel à la portée de tous. Mais ils restaient fermement convaincus de leurs pouvoirs et l'une d'elles — nous raconte M. Demard — n'a accepté de communiquer ses formules qu'à la condition que son interlocuteur devienne son continuateur. Il a évidemment refusé.

Chose curieuse : même après la disparition du tirage au sort, les barreurs ont toujours transmis à leurs descendants les formules capables d'attirer le bon numéro. Mais c'était uniquement par respect pour l'intégrité de la tradition. Dans le dernier carré des conjurateurs de sort en Franche-Comté, il ne s'est même pas trouvé un roublard pour appliquer sa science du bon numéro au tiercé du PMU ou à la Loterie nationale.

J.-C. V.

M. Pierre Glasson nommé au conseil d'administration des CFF

Le Conseil fédéral a nommé membre du conseil d'administration des Chemins de fer fédéraux, jusqu'à la fin de la période administrative courante, M. Pierre Glasson, conseiller national, président de l'Association suisse des fabricants de cigarettes, en remplacement de M. P.-A. Leuba, décédé.

Madame Marguerite Duerrenmatt fait part aux familles de feu Adolphe-Edouard Jacot-Guillarmod et Jeanjaquet du décès de

Monsieur

Charles Jacot - Guillarmod

né le 16 juin 1885, décédé après quelques jours de maladie.

L'enterrement aura lieu à 11 heures, à Spiez (O.B.).

Par Lui, avec Lui et en Lui, que tout honneur et toute gloire soient rendus à vous, Dieu le Père, tout-puissant en l'unité du Saint-Esprit, dans les siècles des siècles.

La dépouille de Monsieur Jacot-Guillarmod repose à la morgue, près du cimetière, à Spiez.

Monsieur Henri Guillod-Chervet, à Sugiez ;

Monsieur et Madame Henri Guillod-Javet et leurs enfants Michel, Pierrette et Francine, à Praz ;

Monsieur et Madame Marcel Guillod-Münger et leurs enfants Roland et André, à Corsier ;

Monsieur Fernand Guillod, à Sugiez, et sa fiancée, Mademoiselle Heidi Schmied, à Wabern,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin d'annoncer le décès subit de

Madame Ida GUILLOD

née CHERVET

leur chère épouse, maman, grand-maman, belle-sœur, tante et cousine, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 75me année.

Sugiez, le 23 avril 1965.

Veillez donc, car vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur doit venir. Mat. 24 : 42.

L'ensevelissement aura lieu le lundi 26 avril, à 14 heures.

Culte pour la famille à 13 h 30.

SÉCURITAS S. A.

agence de Lausanne

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Pierre DELISLE

garde Sécuritas à Neuchâtel

survenu le 22 avril 1965.

Nous garderons un excellent souvenir de ce collaborateur dévoué.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Veillez donc, car vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur doit venir. Mat. 24 : 42.

Madame Pierre Delisle, à Neuchâtel ;

Madame et Monsieur Jacques Delisle-Malbot et leur fils, à Montevideo ;

Monsieur Daniel Delisle, à Neuchâtel ;

Madame et Monsieur Paul Delisle, à Corcelettes ;

Madame et Monsieur Samuel Delisle et leurs enfants, à Yverdon ;

Madame Alice Isely, à Neuchâtel ;

Madame et Monsieur Jean-Pierre Isely et leurs enfants, à Neuchâtel,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le grand chagrin d'annoncer le décès de

Monsieur Pierre DELISLE

leur cher époux, père, grand-père, fils, frère, beau-frère, beau-fils, oncle et neveu, que Dieu a repris à Lui, le 22 avril 1965, à l'âge de 49 ans, après une courte et douloureuse maladie supportée avec courage.

Domicile mortuaire : hôpital d'Yverdon.

N'envoyez pas de fleurs, mais pensez à « Terre des Hommes ». Merci.

L'ensevelissement aura lieu samedi 24 avril, à Yverdon, dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Val-de-Travers

FLEURIER

La sœur visitante ne chôme pas

(c) Fondée par Mme Jules Guillaume-Gentil et d'autres personnes de la localité, l'œuvre de la sœur visitante a tenu son assemblée annuelle à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Philippe Jéquier. Du rapport présenté à cette occasion, il ressort que sœur Henriette est intervenue dans 2508 cas pendant les dix mois de la dernière année effective, soit 2191 visites pour soins médicaux — piqûres, ventouses, pansements et soins divers — et qu'elle a fait 317 visites à but social.

Les villages des environs, Buttes, Saint-Sulpice, Môtiers et Boveresse ont eu fréquemment recours à sœur Henriette qui reçoit à domicile et se rend chez les malades sur leur demande.

Nouvelles régleuses

(c) A la suite d'examens qui se sont terminés jeudi, Mlles Madelon Bruand (Couvet), Manuèla Carminati (Môtiers), Nicole Jeanrichard (Boveresse) et Marianne Ryter (Travers) ont obtenu leur diplôme de régleuses sur spiraux plats et Breguet, après un apprentissage de deux ans à l'école d'horlogerie.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 23 avril. Température : moyenne : 7,5 ; min. : 3,0 ; max. : 12,9. Baromètre : moyenne : 713,7. Vent dominant : direction : variable ; force : modéré à assez fort. Etat du ciel : couvert à légèrement nuageux.

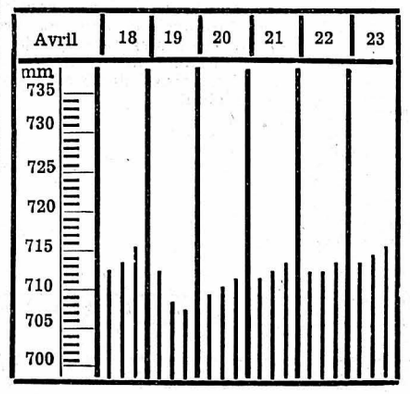

Température de l'eau 7°, 23 avril

Niveau du lac du 23 avril, 6 h 30: 429.55

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, Grisons : le ciel restera nuageux ou très nuageux. Des pluies intermittentes se produiront encore. Elles épargneront cependant le Valais et l'Engadine, où le ciel restera nuageux ou peu nuageux. Quelques éclaircies temporaires se manifesteront en fin de matinée dans l'ouest du pays, mais ne s'étendront pas dans l'est.

La température en plaine sera voisine de 10 à 12 degrés dans l'après-midi.

SOLEIL : lever 5 h 23, coucher 19 h 27
LUNE : lever 2 h 43, coucher 11 h 30

COMMUNIQUÉS

Tous à Zermatt mercredi prochain...

Il y aura cent ans, le 14 juillet, que la cordée de Wymper atteignait le sommet du Cervin. Depuis lors, cette cime est gravie, en été, par des milliers de personnes. En outre, le chemin de fer, les télécabines et les télésièges rendent accessibles à tous, des points de vue entourés de vingt glaciers et de trente sommets dépassant les 4000 mètres.

Cette région conserve pourtant une beauté naturelle incomparable. Tristan Davernis la fera admirer à chacun mercredi 28 avril, puisqu'il convie les alpinistes et les touristes à la conférence, illustrée de dias-couleurs, qu'il donnera sur Zermatt, à l'Aula de l'université.

Montagnes

LA CHAUX-DE-FONDS

Comptes communaux : trois millions de boni

(c) Les comptes de la commune de la Chaux-de-Fonds sont comptabilisés dans deux caisses, l'une, en compte ordinaire couvre les dépenses permanentes et l'autre en compte extraordinaire couvre les dépenses des grands travaux. Le compte ordinaire accuse un surcroît de recettes de 2,994,902 fr. 78. Après déduction de 2,731,500 fr. 40 d'amortissements le compte des variations de fortune boucle par un boni de 190,739 fr. 73 qui sera réparti comme suit : hôpital 150,000 fr. ; beaux-arts 20,000 fr. ; exposition d'horlogerie 7,044 fr. 30 ; et 13,695 fr. 43, portés en augmentation de fortune.

La provision « nouvel hôpital » s'élève à 6,718,047 fr. 70. Cet hôpital, le troisième en importance de Suisse romande s'ouvrira probablement au mois de mai de l'année prochaine.

CARNET DU JOUR

VAL-DE-TRAVERS

(Samedi)

CINÉMAS. — **Casino** (Fleurier) : 20 h30, Climats.
Colisée (Couvet) : 20 h 30, Un e Ravissante Idiote.
Mignon (Travers) : 20 h 30, Le suis un aventurier.
Stella Les Verrières) : 20 h 30, L'Ange de violence.
Pharmacies de service. — Delavy (Fleurier) et Bourquin (Couvet).
Permanence médicale et dentaire. — Votre médecin habituel ou tél. aux Nos 11 ou 17.

(Dimanche)

CINÉMA. — **Casino** (Fleurier) : 14 h 30 et 20 h 30, Climats.
Colisée (Couvet) : 14 h 30 et 20 h 30, Une ravissante idiote.
Stella (Les Verrières) : 20 h 30, L'Ange de violence.

PESEUX

(Samedi)

CINÉMA. — **Cinéma de la Côte** : 17 h 15, Elena de Troia ; 20 h 15, Mélodie en sous-sol.

(Dimanche)

CINÉMA. — **Cinéma de la Côte** : 14 h çà, Mélodie en sous-sol ; 17 h 15, Elena de Troia ; 20 h 15, Des Filles pour un Vampire.

SAINT-BLAISE

(Samedi)

CINÉMA. — **Royal** : 20 h 30, Les exploits d'Ali-Blaba.

(Dimanche)

Séance supplémentaire à 15 heures.

COLOMBIER

6Samedi)

CINÉMA. — **Lux** : 20 h 15, Les trois Sergents.

(Dimanche)

CINÉMA. — **Lux** : 14 h 30, Les trois Sergents ; 20 h 15, Le Doulos.

Naissances

Monsieur et Madame Claude-Alain WYSS-PERRET et Patricia ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur petite

Laurence

23 avril 1965

Maternité Saars 4, Neuchâtel

«La vie est d'abord douleur» explique un vénérable bonze aux Chaux-de-Fonniers

(c) Invité par M. Carlo Spitznagel, professeur à l'Université de Neuchâtel, le vénérable Kosgoda Sobhita Maha Thero, moine de stricte obédience bouddhique à Ceylan, est venu à la Chaux-de-Fonds faire une conférence sur le bouddhisme et les quatre vérités essentielles qu'il postule et pratique. Il expliqua, devant un public nombreux réuni au Buffet de la Gare, les principes du bouddhisme et du monachisme bouddhique. Le premier est basé sur la raison et est essentiellement un mode de vie, une morale. Le bouddhiste est persuadé que c'est à travers des centaines de vie qu'il aboutira au nirvana, c'est-à-dire à la perfection dernière, mais cela par le moyen de la perfection morale. Pour le moine bouddhiste il n'y a nulle vie mystique, seulement la réflexion et le renoncement. La vie est d'abord douleur, elle ne cesse de l'être que quand on a surmonté les passions qui la causent.

L'important de cette conférence, c'est que le vénérable Thero fait partie de l'orthodoxie bouddique, et qu'il parle en français, attendu qu'il étudie à Paris un texte important pour la « religion » (qui n'en est pas une) dont il est un des plus authentiques représentants.

Lacs

GRANDSON

Début des travaux pour l'épuration des eaux

(c) Entre Grandson et les Tuileries, a débuté cette semaine la première étape des travaux pour l'épuration des eaux usées. Il s'agit de la pose d'une grosse canalisation sous la voie CFF, canalisation destinée à conduire les eaux usées à la station d'épuration sise près du terrain de football. Ensuite, la RN 5 sera ouverte en direction de Grandson pour placer le collecteur principal. Puis on construira la station d'épuration et enfin, l'hiver prochain, la rue Basse (route cantonale) sera éventrée sur toute sa longueur pour y placer les tuyaux servant à l'épuration et remettre à neuf toutes les canalisations (eau potable, gaz, électricité, téléphone). La circulation devra être détournée durant ces travaux.

A la direction des Mûriers

(c) Pour remplacer M. Auberson, démissionnaire, le comité des Mûriers a nommé, pour prendre la tête de la maison d'éducation pour jeunes filles, M. Georges Ehinger, maître de classe supérieure à Lausanne.

AVIS TARDIFS

CHAPELLE DE LA ROCHETTE
18, avenue de la Gare
Dimanche 25 avril, à 20 heures
La sanctification par la foi
par Roger Cherix
Chacun est cordialement invité

Au Grand conseil :
un groupe actif, lucide et efficace :
le groupe libéral
votez vert
votez la liste libérale
F. Wyss

Aujourd'hui dès 8 heures,
place du Funiculaire, la Coudre
MARCHÉ AUX PUCES
du « Bon Larron »

TERRAIN DU F.-C. HAUTERIVE
Dimanche 25 avril 1965
à 14 heures,
match juniors B
A 15 h 30
Hauterive I - Xamax II
Championnat

ARMES DE GUERRE
Cet après-midi de 14 à 18 heures
TIR OBLIGATOIRE

Ce soir, à 20 h 15,
CASINO DE LA ROTONDE
Grande soirée annuelle et de variétés du
CLUB D'ACCORDÉON « LE MUGUET »
Dès 23 heures, GRAND BAL

SOCIÉTÉ NAUTIQUE, Neuchâtel
cours d'aviron pour débutants
Lundi 26 avril, dès 18 heures
Garage nautique Quai Godet

Avis aux personnes âgées
Un service de voitures est à leur disposition pour se rendre aux bureaux de vote. S'annoncer au
No 8 34 50
samedi, dès 13 heures.
PARTI SOCIALISTE

On donnerait
leçons de français
Demander l'adresse du No 1334 au bureau du journal.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.
rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Direction politique du journal : René Braichet
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

Salle communale, Gorgier
BAL
dès 23 heures, organisé par « LES DOMINOS »

SOFS ET SDTS
TIRS OBLIGATOIRES
dimanche matin dès 0800

HOCKEY-CLUB, SAVAGNIER
HALLE DE GYMNASTIQUE, à 20 heures
SOIRÉE DE VARIÉTÉS
suivie d'un BAL avec l'orchestre Schwab.
Prolongation d'ouverture autorisée

URGENT
Demoiselle de réception
est demandée par médecin-dentiste
Adresser offres écrites à LD 1333 au bureau du journal.

COURS DE DANSE
SERGE-VALENTINO GRISEL
Reprise aujourd'hui à 14 heures
Salons de Beau-Rivage

TAXI CAB 5 22 02
JOUR ET NUIT
10 ans de Taxis-CAB

Aujourd'hui à 16 heures
CANTONAL - YOUNG BOYS
JUNIORS INTERRÉGIONAUX
Demain à 10 heures :
CANTONAL II - CORTAILLOD I
3me Mgue

CERCLE LIBÉRAL
Ouvert dimanche dès 16 heures
Résultats des élections

MAISON DES SYNDICATS
Dès 20 h 30
DANSE
Orchestre SUNSHINE

SOCIÉTÉ DE TIR DU GRUTLI
Cet après-midi, de 14 h à 18 heures
TIR OBLIGATOIRE
300 m et 50 m

Lyceum-Club - Ecluse 40
Dimanche 25 avril, à 17 heures
CONCERT
Jean JAQUEROD, violoniste
Jörs EICHENBERGER, pianiste

POMPES FUNÈBRES
INHUMATIONS INCINÉRATIONS
TRANSPORTS FUNÈBRES
SEYON 24a
NEUCHATEL TEL 5 11.08
L. MASSERFALLEN S.A.
B. JEANRICHARD Dir.

au Jour le jour

Du côté du Gymnase...

Les coiffeurs ont eu beaucoup à faire mardi et mercredi passés. Leurs salons ne désemplissaient pas de pauvres garçons à la chevelure curieusement irrégulière. L'un avait tout le front dégarni, un autre présentait un crâne constellé de plages blanches. Explication donnée : « Ils m'ont eu », « J'ai dû y passer », « Oui, c'est la rentrée au Gymnase ».

La vieille tradition du « charriage » des nouveaux gymnasiens reste vivace. Jadis Nemo, comme ses camarades néophytes, avait « passé aux gogs ». Aujourd'hui, c'est le coup de la tondeuse et des ciseaux, châtiment exercé dans la rue, devant des passants ahuris. Les victimes semblent n'avoir pas trop mal supporté l'épreuve. Il y eut cependant quelques rires jaunes quand les tondus se virent demander deux photographies par le secrétariat du Gymnase. Ceux qui n'en possédaent pas, durent aller fixer sur la pellicule leur tête ravagée.

Heureusement, les cheveux repoussent vite et il n'est pas mauvais que des justiciers éclaircissent quelques coiffures Beattles du plus mauvais effet. Nos gymnasiens se sont mis dès lors au travail et ils se font des cheveux (au figuré) pour leur bachot.

N'allons pas croire que les gymnasiens manquent de sérieux. Par exemple, il sont organisé le 6 novembre dernier une « garden-party » à l'occasion de l'inauguration du nouveau bâtiment du faubourg de l'Hôpital. Ils ont travaillé d'arrache-pied à confectionner la décoration et à organiser les réjouissances. Leur but : alimenter le fonds des courses, qui permet aux gymnasiens de condition modeste de participer sans frais à la classique course en Bourgogne, en 3me année, et au voyage de bachot à Rome ou Florence. Cette entraide se fait discrètement et renforce de façon sympathique la solidarité devant exister entre membres d'une volée. Le bénéfice de la manifestation du 6 novembre s'est élevé à 10,200 fr. L'allocation annuelle pour les voyages étant d'environ 4500 fr., le fonds suffira pour deux ans.

Nos gymnasiens, comme on le constate, savent manier d'autres outils que la tondeuse.

NEMO.

ESCARGOTS : l'affaire est sérieuse !

L'interdiction du ramassage ne vise qu'à la reconstitution d'un «cheptel» menacé d'extinction

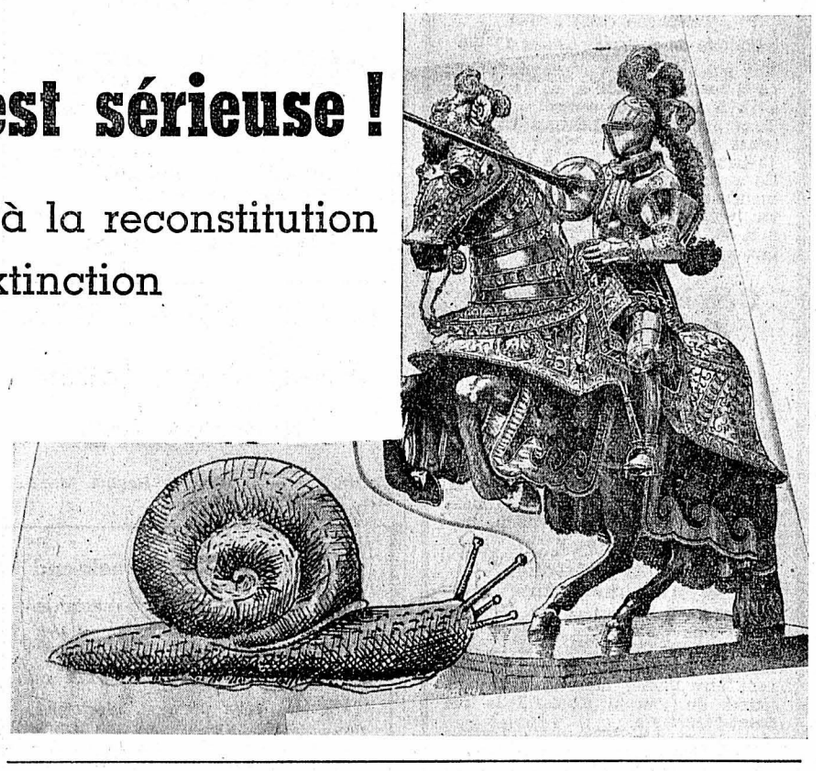

L'arrêté historique du Conseil d'Etat neuchâtelois, du 2 avril 1965, concernant la protection des escargots, a fait parler de lui loin à la ronde. Même le sérieux « Monde » de Paris y a fait allusion, sans parler de nos confrères francs-comtois et bourguignons prêts à voir dans ce texte légal une déclaration de guerre.

S'il y a guerre, elle n'est déclenchée que pour satisfaire les gastronomes, qu'ils soient neuchâtelois ou français. Car on mange beaucoup l'escargot. Sa consommation a pris depuis une quinzaine d'années des proportions vertigineuses. La Suisse n'a-t-elle pas exporté 476 tonnes d'escargots vivants en 1956 ? Les chiffres sont tombés à 265 tonnes en 1963, parce que l'escargot helvétique se faisait rare. Aux exportations, il faut ajouter la consommation indigène et l'apprêtage pour la conserve. Ce qui fait qu'actuellement, la Suisse doit importer des escargots d'Allemagne et des pays balkaniques.

Il serait absurde de faire disparaître un animal comestible pour ne plus compter que sur l'importation. Comme on l'a fait pour nombre d'espèces sauvages (chevreuils, chamois, lièvres, faisans), l'escargot devient une bête protégée, contrôlée, ceci afin qu'il puisse continuer à se reproduire normalement.

C'est précisément la reproduction qui a motivé la mesure prise par le Conseil d'Etat. L'escargot consommable doit avoir 4 à 5 ans d'âge. Le ramassage est fait chez nous principalement par des classes d'écoles, qui, en vendant leur récolte aux conserveurs, alimentent leur fonds des courses. La demande augmentant, on se mit à ramasser des escargots de plus en plus jeunes, par conséquent plus petits. Nos conserveurs du pays donnèrent des directives aux ramasseurs. Mais les ramasseurs français venant opérer dans notre canton continuèrent à récolter n'importe quel escargot, jeune ou adulte. De ce fait, le moment arriva où l'espèce fut menacée de disparaître.

C'est pourquoi le ramassage est interdit jusqu'au 31 décembre 1966 dans notre canton. Non seulement les Français, mais aussi les Neuchâtelois doivent s'abstenir. Cette trêve permettra à nos mollusques de reprendre leur souffle, de procréer et surtout de grandir.

Les conserveurs des deux côtés de la frontière s'inquiétaient depuis longtemps de cette situation. Les Français sont intervenus auprès du ministère de l'agriculture, mais à Paris on a d'autres préoccupations plus pressantes. En revanche, dans notre canton, sur l'initiative de l'inspecteur de la chasse, le gouvernement a agi. Il est probable que Berne, Argovie, Soleure suivront, car la pénurie d'escargots s'étend dans tout le Jura.

Comme on le voit, il n'y a pas de quoi faire éclater une petite guerre entre Neuchâtelois et Français. Les uns et les autres seront réduits à manger durant ces deux ans des escargots allemands, bulgares, voire turcs, si les autres cantons confédérés prononcent une interdiction de ramassage.

D. Bo.

Est-ce une menace pour la région ?

Un seul nouvel apprenti horloger au Val-de-Travers

D'un de nos correspondants :

Nous l'avons annoncé : un seul apprenti horloger est entré, cette année, à l'école de Fleurier. Même s'il n'est pas particulier à la région, le fait n'a rien de réjouissant, surtout pour un district où l'industrie de la montre et des branches annexes fait vivre de nombreuses familles.

A quoi cette carence est-elle due et constitue-t-elle une menace future dont le Val-de-Travers ferait les frais ? M. Lucien Boéchat, directeur de l'école d'horlogerie, nous a exprimé son avis à ce sujet.

« Les parents qui travaillent dans l'horlogerie, pense-t-il, paraissent effrayés en voyant l'évolution technique en cours et les nouvelles méthodes de fabrication à la chaîne. Ce système encourage certes les « petites mains », mais un horloger complet devra finalement en assurer le bon fonctionnement et lui seul pourra faire partie des cadres. »

Il y a un autre problème, lié peut-être à celui de la réforme scolaire : les jeunes veulent de moins en moins être des manuels. Ils préfèrent le col blanc au col bleu. Le phénomène s'est déjà produit en Allemagne. Par saturation, les cols blancs y perdent plus qu'ils y gagnent et cela produit un revirement.

Autrefois, quand le travail manquait, on allait en chercher ailleurs. Aujourd'hui, les industriels savent les difficultés à importer de la main-d'œuvre et certains préfèrent se transplanter dans des endroits où ils auront plus de chance d'obtenir ce qui leur fait défaut sur place.

« A ce propos, dit M. Boéchat, l'exemple du Valais est significatif. Des fabricants d'horlogerie, ne trouvant plus sur place les ouvriers nécessaires, sont allés s'installer au pays des « bisses », car ils ont plus facilement des gens qui travaillent dans l'horlogerie en un canton non horloger... »

Il ne convient cependant pas de peindre le diable sur la muraille Malgré tout, en dépit de certains préjugés défavorables, M. Boéchat reste optimiste et, pensant à Porrentruy ou à Tramelan, il est persuadé qu'au Val-de-Travers on reviendra aussi, un jour, à l'horlogerie qui doit vivre surtout grâce à des travailleurs de mieux en mieux qualifiés du point de vue pratique et technique.

G. D.

Le problème du raccordement de la ville de Neuchâtel à la route nationale N° 5

Un crédit demandé pour l'ouverture d'un concours d'idées

Le Conseil communal de Neuchâtel demande au Conseil général un crédit de 150,000 fr., dont à déduire les subventions fédérale et cantonale, pour permettre l'ouverture d'un concours d'idées en vue du raccordement de la ville à la route nationale No 5.

Dans son rapport, l'exécutif fait un historique des travaux d'étude entrepris jusqu'ici. Le 17 février 1962, le Conseil communal présentait au Conseil général un premier rapport traitant des grandes lignes du problème posé. Une commission consultative, nommée par le Conseil communal, déposait en date du 27 mai 1963 un rapport de majorité, suivi, d'un rapport de minorité déposé le 4 juillet. Le 9 juillet, le Conseil communal présentait un rapport d'information.

Sur ces entrefaites, le Conseil général a nommé une commission. Ses travaux provoquèrent, en date du 7 septembre 1964, le dépôt d'une motion de M. B. Grisoni, demandant l'ouverture d'un concours d'idées pour l'ensemble du problème. La motion fut acceptée par le Conseil général.

Aujourd'hui, le Conseil communal prie le législatif de lui accorder les moyens financiers nécessaires à l'organisation de ce concours. Il a fait appel à un jury constitué de personnalités recrutées notamment parmi les spécialistes de l'aménagement du territoire et de la technique routière proprement dite. Les personnes qui ont accepté de faire partie de ce jury sont :

MM. Georges Béguin, avocat, à Genève ; Alberto Camenzind, architecte, à Lausanne ; Jean-Daniel Dupuis, ingénieur cantonal, Neuchâtel ; François Guisan, ingénieur, à Lausanne ; Marcel Jenni, ingénieur, spécialiste de la circulation, Zurich ; Olivier Keller, ingénieur, spécialiste de la circulation, Lausanne ; Arthur Lozeron, architecte, à Genève ; Hans Marti, architecte, à Zurich ; Robert Ruckli, directeur du service fédéral des routes et des digues, Berne.

MM. P.-E. Martenet et Fernand Martin, conseillers communaux, représentent la Ville au sein du jury.

Le Conseil communal met tout en œuvre pour intéresser à ce concours le plus grand nombre de concurrents parmi les ingénieurs et architectes suisses. Quant au programme lui-même du concours, il est conçu de la manière la plus large possible. Il porte autant sur l'étude routière que sur l'aménagement des rives sous son aspect urbanistique. L'exécutif espère ainsi recueillir le maximum de propositions pour le raccordement de la ville à la route nationale No 5 et pour l'emploi rationnel des terrains gagnés sur le lac.

Après le drame de Colombier

COLLECTE TERMINÉE :

Avec plus de 5000 fr. vous leur avez redonné toit, espoir et confiance

« Dans deux ou trois semaines, Mme Schwab pourra quitter les Cadolles... » A cette bonne nouvelle, s'en ajoute une autre : hier, les mandats arrivés à la poste pour alimenter le compte de chèque spécial ont fait monter le capital à plus de 5100 francs. Comme chaque jour, des messages de sympathie y étaient joints. Le plus touchant de tous venait de Peseux : « ...Mon mari est amputé des deux jambes ; nous sommes des retraités mais notre obole ajoutera sans doute au bonheur retrouvé de la famille Schwab ». Ces quelques mots n'ont pas de prix !

Maintenant, nous pensons être en mesure de pouvoir pallier aux nombreux besoins de la famille et nous arrêtons cette collecte. Donc, ne nous envoyez plus rien. Encore une fois, par l'intermédiaire de notre journal, la famille Schwab remercie vivement tous ceux qui ont compati à son grand malheur. Ils n'avaient plus rien : vous leur avez permis de retrouver toit, espoir et confiance.

MM. Anonyme, Chambrelien, 2 fr ; anonyme, Serrières ; Mme Bandelier, Neuchâtel, chacun 3 fr. ; E. Apothéloz, Peseux ; E. Bieri, Chez-de-Bart ; R. Lentwyler, Concise ; W. Ulrich, Peseux ; A. Troyon, Neuchâtel ; P. Raudin, les Ponts-de-Martel ; G. et C. Grosclaude, Bienne ; Issler, Peseux ; H. Barfuss, les Grattes ; E. M., Coffrane ; W. Bolliger, Delémont ; anonyme, Gorgier ; M. Steiner, Bevaix ; H. D., Bevaix ; A. Jean-Richard, Neuchâtel ; Dennich, Neuchâtel ; R. Farine, Hauterive, chacun 5 fr. ; A. Reuge, Cortaillod ; anonyme, Saint-Aubin ; anonyme, Bôle ; C. Vuilleumier, Boudry ; F. Schlaeppi, Gorgier ; anonyme, Chaumont ; une maman de Coffrane ; anonyme, Cernier ; J. Bulliard, Corcelles ; C. C., Cressier ; anonyme, Cortaillod ; anonyme, Cormondrèche ; Madeleine et Walter, Peseux ; anonyme, Engollon ; anonyme, le Landeron ; C. Bloch, le Landeron ; M. L., Chézard ; les petits Didier et Marylène Bourquin, à Fontaines ; Cl. Rufener, Neuchâtel ; anonyme, Neuchâtel ; R. Blaser, Neuchâtel ; J. Gogler, Saint-Imier ; anonyme, Neuchâtel, chacun 10 fr.

W. von Allmen, Essen-Katernberg (Allemagne fédérale) ; M. Dubois, la Chaux-de-Fonds ; anonyme, Auvernier ; anonyme, Cernier ; Agence Fiat, Garage des Jordils, Boudry ; anonyme, Neuchâtel ; Société de financement Progressa S. A., Neuchâtel ; Otto Schweizer, Peseux, chacun 20 fr. ; Paroisse catholique chrétienne de la Chaux-de-Fonds, 25 fr. ; Gypserie Leiser et famille, Neuchâtel, 50 fr. ; anonyme, Neuchâtel, 100 francs.

Cela porte le montant du compte de chèques spécial et des dons récoltés à nos bureaux à 5168 francs.

Des places de sport simplement aménagées prévues au Chanet, à Maujobia et au Puits-Godet

Le Conseil communal demande au Conseil général un crédit de 60,000 fr. pour l'aménagement simple de places de sport, ceci pour donner suite à une motion de MM. Challandes, Verdon et Wavre déposée le 7 janvier 1963. Les motionnaires estimaient alors qu'une depense modeste de 100,000 fr. au total devrait être suffisante pour mettre à disposition de notre jeunesse, de nos écoles et de la population, des terrains aménagés simplement.

Après avoir étudié ce problème et écarté d'autres solutions trop onéreuses, le Conseil communal présente les propositions suivantes :

Au Chanet

Ce terrain se présente de façon très favorable pour aménager des pistes de saut, de course, d'obstacles et des places de jeu (football, basket, volley, hand-ball). L'exécutif pense même que cette réalisation pourrait servir de test pour d'autres aménagements éventuels. L'emplacement choisi, dans la petite forêt et sur le terrain plat situé au sud-ouest du bâtiment du Chanet, est spécialement indiqué pour l'entraînement et la préparation à tous les sports d'équipe ou individuels. Il serait judicieux de concentrer pour commencer les efforts sur une place. Cet aménagement coûterait 48,000 fr., représentés par la préparation du terrain, l'aménagement des pistes, l'aménagement de places simples de jeux sur terrain naturel, y compris les jeux d'enfants, par la construction d'une fontaine, de W.-C., la pose de bancs, de corbeilles, etc.

A Maujobia

Une place de jeux, semblable à celle existant au nord du chemin de l'Orée, peut être aménagée au chemin de Maujobia, au nord de l'ancienne maison des éclaireurs. Les travaux d'égalisation du terrain, de pose de canalisation pour l'écoulement des eaux, de cylindrage sont devisés à 8000 fr., la fourniture et la pose de bancs et de corbeilles à 2000 fr. ; au total 10,000 francs.

Au Puits-Godet

Le Conseil communal propose d'aménager simplement les abords des terrains du Puits-Godet en installant quelques bancs et deux cadres de but ; dépense : 2000 francs.

Une demande de subvention a été faite au département cantonal de l'instruction publique, à l'Association nationale d'éducation physique (ANEP) et au Sport-Toto.

Prochaine séance du Conseil général

Le Conseil général se réunira lundi 3 mai, à 20 h 15, à l'hôtel de ville, avec l'ordre du jour suivant :

Nomination d'un membre de la commission de l'Ecole supérieure de commerce en remplacement de M. Gaston Dubied, décédé.

Rapports du Conseil communal concernant la gestion et les comptes de 1964 ; un crédit pour l'ouverture d'un concours d'idées en vue du raccordement de la ville de Neuchâtel à la route nationale 5 ; l'aménagement simple de places de sport.

Rien que des adultes, hier à la bibliothèque Pestalozzi

ILS L'INAUGURAIENT

La bibliothèque Pestalozzi, ouverte aux enfants depuis plusieurs jours déjà, a été inaugurée officiellement hier après-midi par des adultes. La présidente, Mme Blaise Junier, salua ses nombreux invités avant de retracer brièvement l'histoire de cette salle de lecture enfantine.

En 1941 naissait le Mouvement Pestalozzi qui permit la création et l'ouverture, en 1946, de la bibliothèque. Six ans plus tard était créée l'Association des amis de la bibliothèque Pestalozzi, grâce aux cotisations desquelles les livres peuvent être constamment renouvelés.

Les enfants sont toujours plus nombreux à apprécier cette salle de lecture et le nombre des ouvrages prêtés augmente d'année en année. Actuellement, 6500 livres, très variés, sont à la disposition des jeunes lecteurs. M. Philippe Mayor fit l'éloge de cette bibliothèque idéale et nécessaire pour la jeunesse. Quant à M. Gaston Clottu, il remercia et le comité et la ville des efforts entrepris pour développer cette salle de lecture. Il déclara être persuadé que le nombre des lecteurs augmentera encore dans les locaux nouvellement aménagés.

M. Bron fit entendre des enregistrements ; on put suivre une séquence d'une conférence de M. René Guyot, écrivain spécialisé dans les lectures enfantines, et des réflexions d'enfants après la lecture d'un livre Un vin d'honneur offert par l'Etat et par la ville mit fin à cette inauguration.

Aujourd'hui, la bibliothèque Pestalozzi sera ouverte aux adultes encore, pour permettre aux jeunes habitués de faire découvrir leur domaine à leurs parents. Avipress - J.-P. Baillod)

Un habitant de Cortaillod blessé près de Tramelan

(c) Hier, à 14 h 30, entre Tramelan et Saignelégier, une voiture vaudoise a renversé un cyclomotoriste qui débouchait d'un chemin de campagne, puis est allé terminer sa course contre un arbre. Le cycliste motorisé, M. L. Aubry, agriculteur aux Cerlatez, souffre de blessures à l'épaule et au genou. Le conducteur de la voiture, M. E. Junod, employé au Réarmement moral à Caux, a subi des coupures au visage. Son passager, M. E. de Montmollin, de Cortaillod, a la cheville gauche foulée. Tous deux ont été soignés à l'hôpital de Saignelégier, après quoi ils ont pu regagner leur domicile. Les dégâts matériels s'élèvent à 4000 francs.

TOUR DE VILLE

Collision

● ARRIVANT, hier vers 14 h 30, au carrefour Parcs-Sablons-haut de la Boine, une voiture neuchâteloise n'a pas accordé la priorité à une voiture bernoise qui montait de la ville, Dégâts matériels constatés par la gendarmerie.

Alerte

● LES PREMIERS secours ont été appelés, hier vers 20 h 25, pour un début d'incendie dans une menuiserie, 76 rue de l'Evole. Les pompiers durent enfoncer un carreau pour pénétrer dans l'établissement où une caisse contenant des outils et du bois était en flammes. En quelques minutes, le feu fut circonscrit.

Les cafetiers neuchâtelois se sont réunis au Locle

Jeudi après-midi, la Société cantonale neuchâteloise des cafetiers, restaurateurs et hôteliers a tenu son assemblée générale au château des Frètes près du Locle.

M. Rudi Schweizer, président, a salué quatre-vingt membres. L'ordre du jour, assez chargé pourtant, a été rapidement liquidé. Le président et le secrétaire-caissier, M. Claude Cattin, ont présenté les rapports traditionnels, tous approuvés.

D'un tour d'horizon, il ressort que toujours plus grandes sont les difficultés en ce qui concerne l'engagement de personnel étranger. Ce fait est inquiétant, surtout en cette période de début de saison. Des membres ont reçu le diplôme d'honneur pour vingt ans d'activité, et des délégués à différentes commissions ont été nommés.

Les délégués de la Société cynologique suisse siègent demain à Neuchâtel

Dimanche, la Société synologique suisse tiendra à Neuchâtel son assemblée annuelle des délégués. Cent cinquante délégués, représentant 25,000 membres, se réuniront le matin dans la Salle des conférences et discuteront de tous les problèmes qui intéressent le chien, le meilleur compagnon de l'homme. Puis un déjeuner leur sera servi à Beau-Rivage. Nous leur adressons une cordiale bienvenue.

L'organisation de cette assemblée incombe à un comité que préside M. Gaston Gehrig, professeur et vétérinaire, qui est membre du comité central suisse. Neuchâtel n'était pas en peine d'accueillir ce congrès, puisque pas moins de quatre groupements de notre ville font partie de la Société cynologique suisse. Ce sont la Société cynologique de Neuchâtel, la Société de dressage du chien de travail, le groupe local du berger allemand et le Boxer-club.

On mesurera l'importance de l'activité de la Société cynologique suisse en sachant que le nombre des chiens en Suisse a doublé pendant les neuf dernières années.

LES GRÈVES A SOCHAUX

Peugeot aurait perdu près de 3000 voitures mais gagné l'appui du gouvernement

(c) Les débrayages, qui avaient repris depuis mercredi aux usines Peugeot à Sochaux, n'ont cessé de gagner en ampleur puisque désormai sun peu plus de 50 % des effectifs appliquent les consignes de débrayage temporaire diffusées par les trois syndicats. Les dirigeants ouvriers estimaient qu'à la date de mercredi, la grève quotidienne d'une heure pour les trois postes avait déjà coûté à la société anonyme Peugeot 2700 voitures, ceci au moment même de la veillée d'armes publicitaire préludant au lancement de la « 204 ».

Les syndicats ont accueilli avec indignation les nouvelles diffusées mercredi à l'issue du Conseil des ministres selon lesquelles le gouvernement soutenait la position de Peugeot et se prononçait contre toute augmentation et contre toute réduction de la durée du travail. Les efforts tentés par les délégués syndicaux pour obtenir une nouvelle entrevue ont été vains et on pense que rien de nouveau ne se produira d'ici lundi.

FAN

Réception centrale :

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01
Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 h 10, sauf le samedi.
Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délais de réception de la publicité :

Annonces
Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures ; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs et des réclames dont la hauteur totale est fixée à 30 millimètres.

Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)
La veille avant 10 heures.
Pour le lundi : le vendredi avant 10 heures.
Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

Tarif des abonnements

SUISSE :			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
44.—	22.50	11.50	4.50
ÉTRANGER :			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
75.—	38.—	20.—	7.—

Tarif de la publicité
ANNONCES : 31 c. le mm, min. 25 mm - Petites annonces locales 21 c., min. Fr. 2.—. Avis tardifs Fr. 1.—. Réclames Fr. 1.—. Naissances, mortuaires 50 c.
Pour les annonces de provenance extra-cantonale :
Annonces Suisses S. A., « ASSA » agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

L'EXPRESS

AVIS OFFICIELS

Ecole professionnelle de jeunes filles

RENTRÉE DES CLASSES :
Jeudi 22 avril 1965, à 8 h 05

Classes d'apprentissage
(couture pour dames et lingerie)

Cours trimestriels
(matin et après-midi)

Cours du soir

Renseignements et inscriptions :
Collège des Sablons, tél. 5 11 15.

Commune de Saint-Blaise

DÉCHARGE PUBLIQUE

La Direction de police rend attentifs les particuliers, garagistes et industriels qu'il leur est formellement interdit de déposer à la décharge publique de Saint-Blaise, au lieu dit « Les Biolles » des carrosseries, carcasses de tout genre, vieux pneus, etc., d'y déverser des huiles et de mettre le feu à tous ces déchets.
Un contrôle sévère sera exercé.

Direction de police.

MISE A BAN

L'ABBAYE DE FONTAINE-ANDRÉ S. A., à Neuchâtel, met à ban ses propriétés formant les articles 7976 du cadastre de Neuchâtel et 1013 du cadastre de la Coudre — sauf la partie sud en nature de forêt de la subdivision No 3 de ce dernier article, dénommée Bois du Sordet.
Les terrains mis à ban sont signalés.
En conséquence, défense formelle et juridique est faite à quiconque de pénétrer sur ces biens-fonds sans autorisation écrite, d'y faire des feux, d'y déposer des déchets ou d'y laisser vaguer des chiens et autres animaux.
Les parents sont responsables de leurs enfants et les tuteurs de leurs pupilles.
Les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

Neuchâtel, le 9 juillet 1964.

Pour l'Abbaye
de Fontaine-André S. A.
(signé) Albert Brauen, notaire.

Mise à ban autorisée.
Neuchâtel, le 9 juillet 1964.

Le président du tribunal civil II
(signé) P.-F. Guye (L.S.)

IMMEUBLES

On achèterait, à Neuchâtel ou aux environs immédiats,

UN IMMEUBLE

bien situé et de bon rapport. Eventuellement immeuble au centre avec magasin.
Faire offres sous chiffres G V 626 au bureau du journal.

ITALIE - ISOLA D'ELBA

Villas avec jardin à vendre

Ecrire à Miorin - Corso Regina Margherita 188, **Torino** (Italie).

Week-end Villa Week-end

A vendre dans le Jura vaudois, en dessus de Villars-Burquin,

TERRAIN À BÂTIR

avec eau sous pression, électricité, écoulements. **Vue magnifique** sur le lac de Neuchâtel et les Alpes. Accès facile avec voiture. Arrêt de l'auto postale à 3 minutes du lotissement. Parcelles de 900 à 1000 m² **Fr. 14.—** le m².

S'adresser à la **Banque PIQUET & Cie**, service immobilier, 1401 **Yverdon**. Tél. (024) 2 51 71.

agence 13 ★ 13

Créée par
Fiduciaire F. LANDRY
Collaborateur
Louis Pérona

NEUCHÂTEL
Epancheurs 4 Tél. 5 13 13

offre à vendre

LE LANDERON
Terrain avec grève
de 7500 m², situation exceptionnelle, vue imprenable sur le lac et l'île de Saint-Pierre, terrain bien arborisé.

MONTET-VULLY
2 parcelles
de 2300 et 3300 m², pour week-end, situation tranquille, accès agréable, très belle vue sur le Jura et le lac de Neuchâtel.

ROCHEFORT
Terrain
entouré de forêt, de 12,000 m², en nature de prés, accès direct depuis la route cantonale, se prêterait à l'aménagement d'un terrain de sport.

CHAUMONT
Terrain
d'environ 10,000 m², en nature de prés et bois, électricité et téléphone à proximité, au sud de la route Chaumont-la Dame, parcelles à déterminer.

ENGES
Terrain
d'environ 9000 m², en nature de prés, vue sur les Alpes, parcelles à déterminer.

ALICANTE
(Espagne)
A vendre, sur la côte
terrains appartements
S'adresser par écrit à FIDIMMOBIL S. A., 2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.
Feuille d'avis de Neuchâtel

ENCHÈRES

Enchères publiques

Le greffe du tribunal du district de Neuchâtel vendra, par voie d'enchères publiques,

le jeudi 29 avril 1965, dès 14 heures

à la halle des ventes, rue de l'Ancien-Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel, les objets suivants :

Meubles anciens : bureau plat Louis XV bernois, galbé sur toutes les faces ; 1 paire de fauteuils Louis-Philippe ; fauteuils Napoléon III (recouverts damas rouge) ; table Empire, pieds à griffes ; plusieurs suites de chaises anciennes de divers styles ; table à écrire Louis XV ; 1 paire de fauteuils Louis XVI recouverts de plaques en ivoire travaillé (dans le dossier : devises et armoiries des rois de France) ; armoire à 1 porte ; vitrine.

Tableaux anciens XIXe et modernes, de Pury, Theynet, etc. ; tapis d'Orient anciens et modernes, de diverses origines et dimensions, entre autres : Kasghay, Bachtiar, Serabend, Cordistan, Beloutch, Kirman, etc.

Nombreuses pièces de forme en cuivre, glace ancienne Louis XVI, 1 paire d'appliques Louis XVI, fauteuil Voltaire, ainsi que **mobilier courant**, soit : lits complets, commode, tables de nuit, armoires 2 portes, tables, chaises, petit bureau de dame, bibliothèque vitrée, lavabos, pharmacie, batterie de cuisine, régulateur, lustre, etc.

Conditions : paiement comptant, échutes réservées.

Exposition : le jeudi 29 avril 1965, de 13 h 30 à 14 heures.

Le greffier du tribunal :
Zimmermann.

A LOUER

A louer à Colombier
dès le 24 juillet 1965, dans quartier ensoleillé et tranquille,

APPARTEMENT DE 4 PIÈCES

avec confort et service de concierge, chauffage général.

LOCAUX

à l'usage de bureaux ou d'atelier propre et silencieux.

Surface totale : 70 m2 en 3 locaux + WC et toilettes, chauffage général.

S'adresser à la Caisse de retraite de Favag S. A., Monruz 34, 2000 Neuchâtel.

A louer au 1er étage

bureaux - locaux commerciaux

135 et 145 mètres carrés au gré du preneur.

Immeuble en construction **rue du Seyon - rue du Trésor.**

Entrée septembre 1965.

Renseignements :
BALOISE-VIE - SERVICE IMMOBILIER
Place Pépinet 2 - Lausanne
Tél. (021) 22 29 16.

A louer à Ayer (VS), magnifique
chalet
6 lits, jusqu'au 26 juin et dès le 31 juillet.
Tél. (038) 5 83 91.

A louer dès le 24 mai 1965, à la Coudre,
appartement 3 ½ pièces
tout confort, vue sur le lac. Loyer mensuel : 350 fr., tout compris. Eventuellement avec garage. Adresser offres sous chiffres ET 1289 au bureau du journal.

A louer pour le 1er juin, dans villa, région Saint-Aubin,
appartement
2 pièces, tout confort, 195 fr. par mois, charges comprises. Adresser offres écrites à CR 1285 au bureau du journal.

En Provence
(France)
Maison 5 pièces, cuisine, douche, terrasse, cour intérieure. Location mai-juin - août - septembre ou octobre. Tél. 4 03 41.

A louer près de Saint-Aubin,
LOGEMENT de 3 ½ pièces
dans immeuble tranquille et bien ensoleillé. Libre dès le 15 mai ou pour date à convenir ; garage et jardin. Adresser offres sous chiffres KC 1328 au bureau du journal.

Le Cercle de la Voile de Neuchâtel met en location, dans son nouveau hangar :

atelier pour mécanicien sur moteurs marins
de 67 mètres carrés ;

atelier de menuiserie pour constructeur naval
de 113 mètres carrés, éventuellement de 225 mètres carrés. Locaux modernes.

Faire offres au président A. Grosjean, Saint-Honoré 9, 2000 Neuchâtel, tél. (038) 5 64 21.

A louer à
CERNIER
pour le 1er novembre 1965, appartement de 3 - 4 chambres avec dépendances. Adresser offres écrites sous chiffres DT 1293 au bureau du journal.

Démoret sur Yverdon
Près d'Yvonand, à louer à l'année ou pour vacances, appartement rénové, bien ensoleillé, tranquille, comprenant 2 ou 4 chambres, 1 living-room, cuisine, salle de bains, garage (jardin et prés si désiré). S'adresser à Jean Baatard, 1463 Démoret.

A louer, pour le 24 mai 1965 ou date à convenir, à la Coudre,
bel appartement
ensoleillé de 3 pièces, tout confort, vue. Loyer mensuel 342 fr., charges comprises.
S'adresser sous chiffres P 2601 N à Publicitas, 2001 Neuchâtel.

A louer, à *Colombier*, dans immeuble neuf, tout confort :

appartement de 2 pièces
240 fr. par mois, tout compris, *libre immédiatement ;*

appartement de 5 pièces
440 fr. par mois, charges comprises, dès le 24 juin 1965 ou à convenir.
Adresser demandes sous chiffres M. Z. 1272 au bureau du journal.

A louer à **COLOMBIER**
LOGEMENTS GRATUITS
1 mois (valeur jusqu'à 345 fr.).
Demandez renseignements sous chiffres P C 1275 au bureau du journal, en donnant toutes indications quant à votre personne, votre nom, votre profession, etc.

RUE DES FAHYS (près de la gare) à louer pour le 1er mai 1965
appartement moderne de 3 1/2 pièces
tout confort, avec cuisinière électrique, frigo, antenne TV. Loyer 325 francs, charges comprises.
S'adresser au Service immobilier de La Neuchâteloise-Assurances, Bassin 16, Neuchâtel, tél. 5 74 44.

A louer au centre
STUDIO
meublé à neuf, grand confort, cuisine, salle de bains, balcon, dévaloir, services généraux de concierge, de chauffage et de fourntiure d'eau chaude. Loyer mensuel : 300 fr., tout compris. Adresser offres sous chiffres DS 1288 au bureau du journal.

CHAMBRES

Chambre à louer à jeune homme suisse. Tél. 5 23 20.

Colombier
A louer belle chambre indépendante, avec toilettes et douche. Tél. 6 37 59.

A Auvernier, dès le 1er juin, à louer
chambre indépendante
non meublée, avec W.-C., douche et téléphone particuliers. Situation tranquille, vue. S'adresser à M. Perdrizat, Pacotte 39, tél. 8 41 70.

A louer à monsieur suisse chambre indépendante avec part à la salle de bains.
Tél. 5 79 58.

A LOUER
à monsieur sérieux, belle chambre au sud, dans villa tranquille, avec cabinet de toilette ; entrée séparée. Adresser offres sous chiffres AS 1318 au bureau du journal.

DEMANDES À LOUER

Appartement
3 pièces, confort moderne, à Neuchâtel ou aux environs, est demandé par couple
retraité
Faire offres à Ch. Augsburger, Fontainemelon.

URGENT
Ouvrier CFF cherche studio ou appartement de 2 pièces, en ville.
Adresser offres écrites à 224 - 411 au bureau du journal.

On cherche à louer pour date à convenir
appartement
de 4 ou 4 ½ pièces, avec ou sans garage, à Neuchâtel ou aux environs. Tél. (032) 7 48 08.

Nous cherchons, pour un de nos dessinateurs,
CHAMBRE
située à l'ouest de la ville ou à Peseux. Faire offres à Draizes S. A., tél. 8 24 15.

Jeune dame cherche
CHAMBRE
indépendante non meublée.
Tél. 8 23 30.

URGENT
On cherche studio, meublé de préférence, au centre, salle de bains et cuisinette.
Tél. 5 45 69.

La Neuchâteloise-générales
cherche à louer, pour une de ses employées
une chambre meublée
libre début mai 1965. Tél. 5 74 44 (interne 208).

Couple avec deux enfants cherche
appartement
de 2-3 pièces. S'adresser à M. Sanchez Arias, rue de la Côte 48 a.

Couple cherche
appartement
de 2 pièces. Adresser offres écrites à GS 1253 au bureau du journal.

Etudiant cherche
STUDIO
à l'extérieur nord de Neuchâtel, à partir du 15 mai. Prix maximum 250 fr. Adresser offres écrites à FX 1323 au bureau du journal.

Couple suédois cherche, pour la période du 20 juin au 20 août, un petit
CHALET
ou appartement
agréable pour passer des vacances. Ecrire directement à Mme Gun Edwall, Kommendantsgatan 8 c, Boden (Suède).

Deux dames tranquilles, solvables, cherchent
appartement
de deux pièces, avec confort, pour le 24 mai ou le 24 juin prochains. — Ecrire sous chiffres GX 1308 au bureau du journal.

Dame cherche
appartement
1 chambre, cuisine, salle de bains, à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites à 244-413 au bureau du journal.

On cherche pour le 15 mai
APPARTEMENT
meublé, de 2 pièces, avec confort.
Tél. (038) 5 20 13.

Fonctionnaire cherche
appartement
2 ½ ou 3 pièces à Neuchâtel ou environs pour le 1er juillet. Adresser offres écrites à GY 1324 au bureau du journal.

Monsieur cherche
APPARTEMENT
meublé de 2 pièces, si possible au centre. S'adresser à M. Marcelino Ferro c/o Migros, rue du Seyon.

On cherche à louer chalet ou appartement, 6 ou 7 lits, au bord des lacs de Neuchâtel ou Léman, du 1er au 31 juillet 1965.
Tél. (039) 2 03 37, heures des repas.

OFFRES D'EMPLOIS

FAN
Employé marié, un enfant, situation stable,
cherche pour le 24 mai
à Neuchâtel ou aux environs immédiats, un
appartement de 4 pièces
avec balcon. Loyer jusqu'à 350 francs.
Adresser offres à : Feuille d'avis de Neuchâtel, département IBM, 2001 Neuchâtel.

LES CFF
engageraient
UNE CUISINIÈRE
pour le vagon-réfectoire de l'équipe 4 (tronçon Boudry - Neuchâtel).
Pour renseignements et inscriptions, s'adresser au chef de district 12, gare de Neuchâtel. Tél. (038) 5 87 36.

ego
La Treille restaurant
engagerait une
fille de buffet
Excellentes prestations sociales. Congé le dimanche.
Formuler offres ou se présenter à M. Strautmann, restaurateur, Treille 4, Neuchâtel, téléphone (038) 4 00 44.

Nous cherchons pour date à convenir
1er peintre-automobile
ou
chef peintre-automobile
de nationalité suisse
Nous offrons salaire élevé adapté aux capacités, semaine de cinq jours, trois semaines de vacances par année. Les candidats désirant une place stable sont priés de soumettre leurs offres de service à :
Carrosserie LAUBER & FILS S. A., Nyon

Entreprise industrielle de la région cherche
CONTREMAÎTRE
pour l'un de ses départements de fabrication.
NOUS DEMANDONS :
Formation de mécanicien ou profession analogue, du tact et l'aptitude à diriger du personnel.
NOUS OFFRONS :
Travail indépendant, champ d'activité intéressant, conditions de travail agréables, caisse de retraite et semaine de cinq jours.
Les candidats sont priés d'adresser leurs offres, accompagnées des documents usuels, sous chiffres H Z 1325 au bureau du journal.

paillard
cherche :
OUTILLEURS
pour outils à découper et à plier.
MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN
d'entretien pour les laboratoires.
Les intéressés sont priés de se présenter ou d'adresser leurs offres de service au chef du personnel de Paillard S. A., Yverdon.

Organisation européenne cherche
SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
de langue maternelle française, très bonnes connaissances d'allemand, bonnes notions d'anglais. Horaire anglais, bonne rémunération. Date d'entrée 1er juin 1965.
Faire offres détaillées, avec curriculum vitae et photographie, sous chiffres P O 35533 à Publicitas, 1000 Lausanne.

IMPRIMERIE HENRI STUDER S.A.
TYPO-OFFSET
GENÈVE, tél. (022) 25 22 30,
cherche pour entrée immédiate ou à convenir :
CLAVISTES-MONOTYPE
CONDUCTEUR pour MIEHLE-41
CONDUCTEUR pour OHZ
PHOTOLITHOGRAPHES
MONTEURS-COPISTES
CONDUCTEURS OFFSET
Travail varié, équipement moderne.
Faire offres, avec prétentions de salaire, à L'Imprimerie Henri STUDER S. A., 21, Coulouvrenière, Genève.

Le luxe est à vos pieds!

avec timbres Coop ou 5 % escompte

Soquettes pour messieurs, crêpe mousse 1er choix fabrication suisse.

Les 2 paires 3.90

coop

La Cité

TONDEUSES à gazon

JACOBSEN et MARIBA

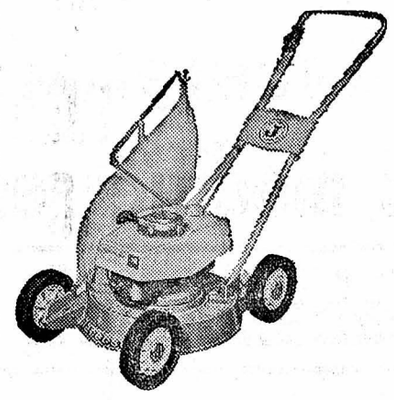

DEMANDEZ UNE DÉMONSTRATION
Téléphone (038) 7 11 60

ROCHAT CERNIER

P FACILE P

Toujours nos deux

CAFÉS A PRIMES

avec vaisselle « Langenthal », fleurs vertes ou roses et le café de bonne qualité.

LA MAISON DU CAFÉ TROTTET S.A.

En vente dans beaucoup d'épiceries

PULLS-CARDIGANS JUPES

La tenue idéale de la femme moderne

* * *

Grand choix de twin-set - pulls - cardigans jaquettes en laine - coton - crylor - chavacète - Banlon - lambswool - cashemere.

* * *

chez le spécialiste de la qualité

Savoie-Petitpierre s.a.

Rue du Seyon NEUCHATEL

A vendre d'occasion une essoreuse hydraulique en cuivre, 50 fr. ; une couleuse avec chaudière à bois, 30 fr. Tél. 5 18 93.

Pour demain un bon

POULET...

frais du pays

LE MAGASIN SPÉCIALISÉ

LEHNHERR FRÈRES

vous donnera satisfaction

Neuchâtel — Place des Halles — Tél. 5 30 92

Vauxhall Cresta

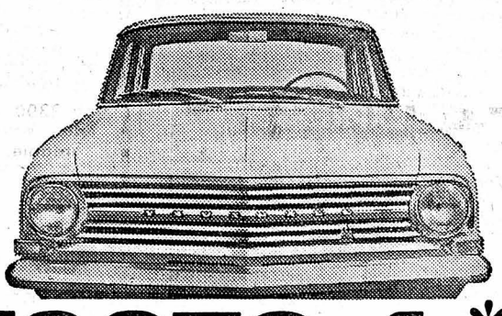

12 350.- fr.*

CRN 52/65 S B+C

Une voiture aussi puissante, aussi confortable que la nouvelle Cresta, à ce prix-là, on n'avait encore jamais vu ça.

6 cylindres, 130 CV, rapport poids/puissance 9,5 kg/CV, 0–100 km/h en 12,4 sec.; freins à disque AV; 6 places, sièges cuir naturel. Livrable également avec moteur 2651 cm³, 115 CV (13,5 CV-impôt). Examinez-la, comparez-la, essayez-la. L'adresse de votre distributeur Vauxhall se trouve dans l'annuaire du téléphone, avant la liste des abonnés.

GM GENERAL MOTORS

Une marque de confiance General Motors.
Montage Suisse.

Prix indicatif. Vauxhall Velox 10950.– fr.

---

electrino

notre machine à coudre électrique système «zigzag»

338.–

(y compris accessoires et valise)

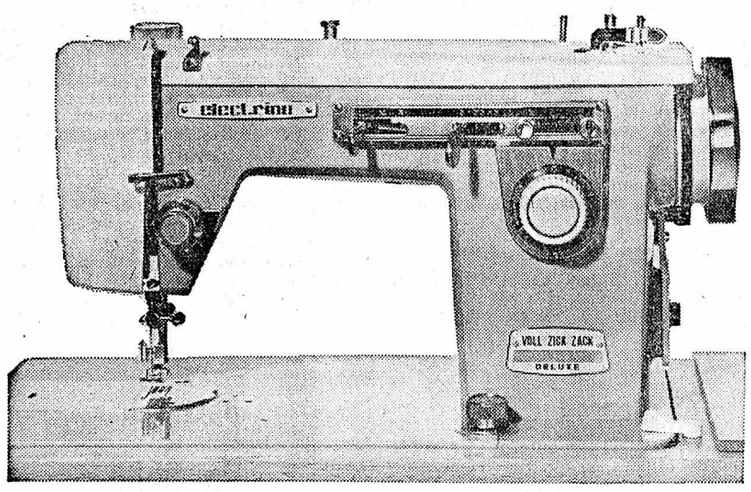

En démonstration au 1er étage

armourins neuchâtel

HERMES Media 3

La machine populaire fabriquée en Suisse

Machine à écrire **HERMES-MEDIA**, modèle de l'armée suisse, d'un grand secours dans les moments de presse et pour le voyage.
Douceur du toucher, puissance de la frappe, écriture parfaite, maniement aisé et solidité remarquable.
Complète avec un coffret métallique, garantie une année, plus un service impeccable

Fr. 395.—

Magasin Hermes, fbg du Lac 11 Neuchâtel

chez Reymond

Saint-Honoré 5 - NEUCHÂTEL
L.-Robert 110 - LA CHAUX-DE-FONDS

LE PAVÉ DU CHÂTEAU

Confiserie Croix-du-Marché Walder NEUCHATEL

COLOVINYL

Revêtements de sols très résistants, chauds et insonores

Nous désirons vous aider et vous conseiller dans les choix des matières et teintes pour vos

SOLS ET ESCALIERS

Masserey

Revêtements de sols et escaliers modernes
Bureaux et entrepôts : Portes-Rouges 131
NEUCHATEL — Téléphone (038) 5 59 12

Chambre à coucher

bois bouleau, 2 lits, 2 tables de nuit, armoire 3 portes, 1 coiffeuse avec miroir, matelas crin animal et protège-matelas, à vendre. S'adresser à Mme M. Leuzinger, 2me étage à gauche, Belle-Roche 2, Fleurier (NE).

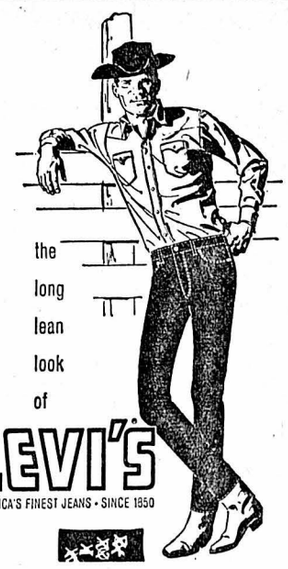

Cet équipement complet : chapeau, blouson, pantalon, ceinture, bottes, s'achète au

STOCK U.S.A.

Neuchâtel, Saars 50, tél. 5 57 50

Venez voir

Elexa S.A.

le spécialiste de l'appareil ménager
Seyon 10 - Tél. 5 45 23
Neuchâtel

comment vous obtenez un lavage en douceur encore jamais atteint
avec la machine à laver
BOSCH
100 % automatique
WVA 5

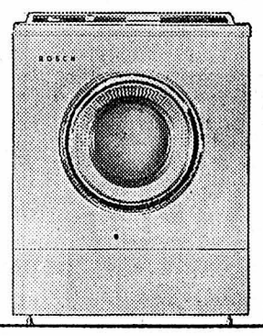

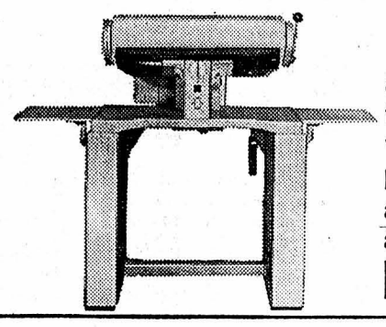

avec quelle facilité inouïe vous pouvez repasser
avec la machine à repasser
BOSCH

Merci de votre visite

Du 20 au 24 avril 1965

PLACE D'ARMES AUX FRANCHES-MONTAGNES

Le Conseil fédéral n'a pas modifié ses intentions : « Il n'est pas question d'abandonner ce projet »

De notre correspondant de Berne :

Dans les Franches-Montagnes, l'opposition au projet d'aménager un centre du cheval et une place d'armes pour l'instruction des troupes du train et de la cavalerie, n'a pas désarmé.

A la fin de l'année dernière, certaines rumeurs circulaient selon lesquelles le département militaire fédéral se rendrait aux raisons des opposants et qu'il renoncerait à ses intentions premières. En date du 3 décembre 1964, on pouvait même lire, dans le «Franc-Montagnard», journal paraissant à Saignelégier, l'information suivante :

« On peut tenir aujourd'hui pour acquis que le projet d'une place d'armes aux Franches-Montagnes est abandonné. La Confédération est propriétaire de cinq domaines, d'une superficie de 290 hectares, auxquels il convient à présent de trouver d'autres affectations que celles envisagées initialement par le département militaire fédéral ».

Deux questions

Ces propos ont ému deux conseillers nationaux bernois. Ainsi, le 11 décembre M. von Greyerz, radical, déposait une petite question pour inviter le Conseil fédéral à dire *« s'il existe de sérieuses raisons de faire de telles déclarations ou si au contraire, on se propose encore d'exécuter l'arrêté voté par les conseils législatifs ».*

Trois jours plus tard, M. Bienz, agrarien, usait lui aussi de la même procédure, pour rappeler le vote des Chambres du 19 décembre 1962, pour constater que, jusqu'à présent, *« on a entrepris peu de chose pour mettre l'arrêté à exécution »*, pour demander enfin au Conseil fédéral des informations sur l'état d'avancement des travaux et sur le calendrier établi en vue d'affecter la place d'armes des Franches-Montagnes à la destination voulue par le parlement.

Encore des crédits

Le Conseil fédéral a approuvé, hier matin, la réponse à ces deux questions. En voici le texte :

« Les raisons sur lesquelles le comité d'action contre une place d'armes dans les Franches-Montagnes s'est fondé pour déclarer que ce projet était abandonné par la Confédération, ne sont pas connues. A l'encontre de ces allégations, il importe de préciser que le Conseil fédéral a pris et poursuit les mesures d'exécution du mandat qui lui a été confié lors de la session de décembre 1962, soit la création d'un centre du cheval et d'une place d'armes dans les Franches-Montagnes. L'acquisition des terrains a été conclue le 29 décembre 1962. Mis au point entre janvier 1963 et août 1963, le programme des constructions a été approuvé le 20 août 1963 par le département militaire fédéral. C'est sur cette base que l'ordre de préparer les projets a été donné le 12 septembre 1963. Ces études seront achevées vraisemblablement vers le milieu de l'année 1966. Le programme définitif d'exécution pourra dès lors être mis au point. La demande des crédits pour les constructions constituera une étape importante de la réalisation du projet.

Il est prévu de déplacer par étapes le centre d'acclimatation du « stand » dans les Franches-Montagnes. Un premier pas consistera à faire estiver des remontes dans les Franches-Montagnes. Il sera exécuté en 1966 déjà, si les crédits pour les constructions nécessaires (écuries et paddocks) sont accordés dans les délais. »

Un précédent : l'affaire des « P-16 »

On le voit, ni le département militaire, ni le Conseil fédéral n'ont modifié leurs intentions. Ils peuvent se fonder sur la décision prise par les Chambres il y a plus de deux ans. Cette décision, le gouvernement doit l'exécuter, il ne saurait se dérober à cette obligation juridique. Telle est la thèse officielle. On peut toutefois citer des exemples où certains arrêtés fédéraux ont été remis en question puis rapportés. Ce fut le cas de la décision prise le 19 mars 1958, concernant l'acquisition d'avions de combat du type « P-16 », abrogée pratiquement trois mois plus tard et formellement en 1961, lorsque fut voté l'arrêté ouvrant les premiers crédits pour les « Mirage ».

Le Conseil fédéral avait, il est vrai, avancé des faits pour demander aux Chambres de revenir sur leur décision. Dans le cas particulier, il n'estime pas que l'opposition des communes directement intéressées constitue un fait nouveau.

Atmosphère

Il faudrait donc que l'initiative parte des Chambres elles-mêmes, sous la forme d'une motion. Mais, pour l'heure, il est douteux qu'une telle tentative ait quelque chance de succès. Pour la majorité de nos Confédérés, l'opposition à la place d'armes est une des formes de l'agitation séparatiste, cela suffit donc, à leurs yeux, pour la condamner, tout au moins pour ne point s'engager dans une entreprise dont les séparatistes tireraient matière à propagande.

L'affaire n'est point terminée pour autant. En décembre 1962, les Chambres ont voté un crédit de 3,5 millions pour l'achat des terrains. C'est chose faite. Il faudra maintenant construire et le Conseil fédéral devra présenter, à la fin de cette année ou au début de l'an prochain, une nouvelle demande de crédit pour les bâtiments et les aménagements. Ce sera l'occasion de reprendre la température des conseils législatifs. Leur attitude dépendra certainement, pour une part, des moyens que les opposants pourront mettre en œuvre pour convaincre l'opinion que leur campagne est une chose et les visées autonomistes une tout autre chose.

En attendant, il est bien évident que la réponse du Conseil fédéral ne contribuera pas, bien au contraire, à rasséréner l'atmosphère dans le nord du Jura.

G. P.

La réponse des opposants francs-montagnards

La commission de presse du comité d'action contre l'établissement d'une place d'armes aux Franches-Montagnes a publié, hier soir, un communiqué relatif à la réponse du Conseil fédéral.

Après avoir déclaré que la réponse donnée « n'aura surpris personne », le comité d'action contre l'établissement d'une place d'armes aux Franches-Montagnes indique qu'« il n'ignore pas que le Conseil fédéral a reçu mandat des Chambres de réaliser un centre du cheval aux Franches-Montagnes ». Le communiqué se poursuit dans les termes suivants : « Nous nous permettons de rappeler que les Francs-Montagnards ne sont pas opposés à un centre destiné à l'encouragement de l'élevage chevalin, mais qu'ils n'accepteront jamais chez eux d'installations à caractère militaire. Il est très possible de trouver une solution qui, d'une part, satisfasse les autorités fédérales et, d'autre part, corresponde à la volonté populaire franc-montagnarde.

» Signé : Commission de presse du comité d'action contre l'établissement d'une place d'armes aux Franches-Montagnes. »

BIENNE : FORUM SUR LA QUESTION JURASSIENNE

Aucun représentant des séparatistes n'a pris la parole à cette réunion

Le Service de presse protestant relate que les responsables de la maison Farel à Bienne, ainsi que le groupe local de la Nouvelle société helvétique ont organisé, le 21 avril, une soirée d'information et de dialogue consacrée à la question jurassienne. Les orateurs étaient le Dr C. Schild, de Bienne, MM. A. Gobat, maître secondaire à Tavannes, Th. Krummenacher, pasteur à Moutier, Me A. Cattin, président de la députation jurassienne, Saignelégier, et G. Schuerch, directeur des finances de la ville de Berne. Les débats étaient animés par M. Th. Chopard, de Berne, président de la Nouvelle société helvétique. Aucun porte-parole du mouvement séparatiste n'a pris part à ce forum.

Après que M. Schild eut présenté un historique de la question jurassienne, M. Gobat apporta quelques précisions sur le point de vue de l'antiséparatisme. Puis, le pasteur Krummenacher, parlant en son nom personnel, exprima la pensée de « ceux qui n'ont pas pris position ». Sans organisation, ni programme défini, ceux-ci, estime M. Krummenacher, représentent de larges milieux de la population. Partisans d'une solution moyenne, ils se sentent assez proches des thèses de la députation jurassienne. Pour eux, la séparation aurait des conséquences aussi funestes que celles qui sont nées du rattachement. Des deux côtés, les positions se sont cristallisées en fonction de mythes ; il paraît nécessaire de développer une bonne information pour enrayer le virus de la haine. La question jurassienne n'est que l'expression accusée d'un malaise helvétique latent. Le pays tout entier est menacé si l'on ne parvient pas à le résoudre. Il faut donc se mettre bien vite à l'œuvre avec des moyens et peut-être des personnes nouvelles.

Me Cattin a présenté ensuite les propositions bien connues de la députation jurassienne, tandis que M. G. Schuerch, député au Grand conseil bernois, s'exprimant en tant que simple citoyen de l'ancien canton, s'est fait le défenseur d'une solution de fédéralisme à l'échelon cantonal, telle qu'on la trouve déjà à l'état embryonnaire sur le plan administratif.

FRIBOURG

Dans la Glâne, les policiers jouent aux conférenciers

Trop de blessés meurent sur les routes : il faut que le public sache intervenir

D'un de nos correspondants :

Deux agents de police de Fribourg, le sergent Werner Schoepfer et le caporal Charles Python, sont fort occupés ces temps-ci. En effet, ils vont de village en village, dans le district de la Glâne, afin d'expliquer aux habitants ce qu'il convient de faire et surtout de ne pas faire en cas d'accidents de la route. Ils sont accompagnés d'un médecin, le Dr Lang, de Romont, qui présente, lui, l'aspect médical du problème.

Le fait est que, bien souvent, on ne sait pas exactement comment se comporter lors d'un accident de la route. J'ai demandé au caporal Python d'où était venue l'idée de telles conférences :

— *« Il y avait eu, il y a une année et demie, une conférence sur ce thème à l'Université de Fribourg, conférence qui rencontra un vif succès et dont parlèrent les journaux. C'est alors que quelques citoyens de la Glâne nous demandèrent de venir présenter une conférence semblable dans leur district.*

— Succès ?

— *Oui, lors de la première conférence, à Villaz-Saint-Pierre, plus de 550 personnes se pressaient dans la salle, surtout des jeunes, ce qui est particulièrement réjouissant.*

— Et que dites-vous aux gens ?

— *Il y a tout d'abord les mesures de police à prendre : comment marquer l'endroit de l'accident, comment régler la circulation — chacun peut et doit le faire dans ces circonstances — quand faut-il appeler la police, quand ne le faut-il pas, etc.*

— Et les blessés ?

— *Justement, c'est le Dr Lang qui donne alors le point de vue médical. Trop souvent, on commet des erreurs, on ne donne pas les soins nécessaires, ou bien on donne de faux soins...*

— Par exemple ?

— *Par exemple, les blessés que l'on trimbale de-ci de-là, ceux aussi à qui l'on donne du « schnaps »...*

— Fribourg détient d'ailleurs un triste record, je crois ?

— *Oui... enfin, selon les statistiques d'un médecin de Fribourg, c'est dans notre canton que décéderaient le plus grand nombre de blessés de la route, par faute de soins ou en raison de mauvais soins...*

— Pensez-vous étendre ces conférences à tout le canton ?

— *Ce serait souhaitable, certes. Ce que nous voulons aussi c'est redonner un peu de vie au mouvement des Samaritains, qui font bien défaut dans nos villages... »*

On le voit, une louable initiative, qui méritait d'être signalée et dont on ne saurait que féliciter les promoteurs.

Serge HERTZOG

Après l'accident d'avion de Courchapoix

L'Office fédéral de l'air poursuit son enquête

(c) Les enquêteurs de l'Office fédéral de l'air continuent activement leurs travaux pour essayer de déterminer les causes de l'accident d'aviation de Courchapoix, qui, vendredi dernier, a coûté la vie à quatre jeunes gens de la région de Berne. Prochainement, les restes de l'avion qui sont actuellement entreposés dans le hangar de l'ancien aérodrome de Delémont seront transportés à Dubendorf pour être soumis à divers examens dans un laboratoire spécial.

Jusqu'à présent les enquêteurs n'ont pas pu se prononcer sur les causes exactes de l'accident et on peut toujours supposer que l'appareil a été pris dans une bourrasque qui aurait arraché l'aile.

Tribunal de Delémont

Après un accident mortel

(c) Le 7 novembre 1964, une voiture de sport conduite par M. W. E. de Courrendlin se jetait à grande vitesse contre un char d'herbe qui débouchait d'un champ sur la route. Le passager de la voiture, M. Roland Rais, de Vermes, était tué. Le conducteur a été condamné hier par le tribunal de district de Delémont que présidait Me Ceppi, à un mois de prison sans sursis, à 1000 fr. d'amende et au paiement des trois quarts des frais. L'agriculteur, M. G. C., de Vicques, a été condamné à 100 fr. d'amende et au quart des frais.

LES GENEVEZ

Issue fatale

(c) La semaine dernière, M. Joseph Strambini, des Genevez, âgé de 84 ans, avait fait une chute dans sa cuisine et s'était fracturé le col du fémur. Le vieillard vient de décéder des suites de cet accident. Les époux Strambini avaient fêté leurs noces d'or l'année dernière.

Succès d'une collecte en faveur du temple de Sornetan

Un montant global de 45,000 fr. a déjà été rassemblé au cours de la collecte faite dans le canton de Berne en faveur de la restauration intérieure du temple de Sornetan. Cette paroisse est la plus petite communauté protestante du Jura. Elle ne pouvait pas, à elle seule, supporter tous les frais de restauration de l'édifice. L'église est classée monument historique. Avant la Réformation, elle dépendait du Chapitre de Moutier-Grandval.

COURTEMAICHE

Subvention

Le Conseil fédéral a alloué une subvention au canton de Berne pour le remaniement parcellaire de forêts dans la commune de Courtemaîche.

Centrale thermique dans le Seeland ?

Prise de position contre le projet

Une assemblée, placée sous le patronage de l'Association des organisations agricoles du district fribourgeois du Lac, a approuvé ces derniers jours une résolution qui prend position contre le projet de construction d'une centrale thermique dans le Seeland. Cette résolution est adressée au Conseil d'Etat du canton de Fribourg.

La résolution traite des retombées que pourrait occasionner une usine thermique, fonctionnant à l'huile, et sur leurs effets négatifs sur les plantes, les animaux et même les êtres humains. Ces effets, affirme encore cette résolution, seraient particulièrement ressentis par une région comme le Seeland qui se consacre plus particulièrement à la production de légumes et offre un cadre naturel au délassement. La même résolution évoque ensuite l'éventualité d'un passage direct à l'usine à combustible atomique sans passer par l'étape de la centrale thermique. La construction d'une telle usine thermique, poursuit entre autres la résolution, comporterait pour le Seeland un grave danger, celui d'assister à une pollution des eaux et de l'air avec ses conséquences pour les êtres humains, les animaux et les plantes. Ce danger, affirme la résolution, ne se limiterait pas à une zone, étroitement limitée sur un plan cantonal, mais toucherait les cantons de Berne, Neuchâtel, Vaud et Fribourg.

En conséquence, les auteurs de la résolution demandent au Conseil d'Etat fribourgeois d'étudier toutes les questions relatives à la construction d'une usine thermique avec les gouvernements voisins. Cette résolution est signée par M. H. Baechler, président, et M. H. Johner, secrétaire de l'Association des organisations agricoles du district du Lac.

Chronique des tribunaux

Au tribunal correctionnel du Lac

(c) Le tribunal correctionnel du Lac s'est réuni vendredi à Morat. Deux automobilistes, au mois d'août 1964, étaient entrés en collision en se croisant dans un chemin trop étroit, à Cordast. Tous deux avaient dû se présenter devant le juge de police de l'arrondissement qui les avaient condamnés à une amende. L'un d'eux l'a payée mais le second avait recouru contre cette décision. Le tribunal correctionnel l'a acquitté hier et a mis les frais à la charge du fisc.

Audience pénale à Bulle

Le tribunal criminel de la Gruyère a siégé hier à huis clos. Il a acquitté M. B. dans une affaire de mœurs et a condamné J. O., qui comparaissait également pour une affaire de mœurs, à sept mois de prison avec sursis.

Un accident de la circulation s'est produit au mois de novembre 1964 à Vuadens. Comme le rapport de police n'était pas suffisamment clair, l'affaire a été renvoyée au juge d'instruction pour complément d'enquête. Auparavant le tribunal a fait droit à la défense, qui demandait que la vision locale se fasse de nuit, comme dans les circonstances de l'accident.

Une autre affaire a été évoquée l'après-midi. Il s'agissait d'un début d'incendie intentionnel, mais qui n'avait pas eu de suite. Celui qui a mis le feu, R. B., a été condamné par le juge à deux mois d'emprisonnement ferme et à un mois d'interdiction des auberges.

Sur la route Thoune-Berne

Un cycliste motorisé projeté à terre

Il meurt aussitôt

Hier matin, un grave accident de la circulation, qui a causé la mort d'un cycliste, s'est produit sur la route principale Thoune - Berne. Un habitant de Signau, circulant à vélomoteur, s'apprêtait, venant de la gauche dans le « Huehnliwald », près de Muri, à entrer dans la circulation.

Pour accomplir cette manœuvre, il profita d'un espace entre deux voitures de la colonne qui roulait de Thoune en direction de Berne. Il fut happé par une voiture et jeté violemment par terre. Il est décédé aussitôt.

Il s'agit de Werner Linder, âgé de 29 ans.

CARNET DU JOUR

BIENNE

(Samedi)

CINÉMAS. — **Apollo** : 15 h et 20 h 15, Goldfinger.
Capitole : 20 h 15, Les Visages ombres roses.
Métro : 20 h, Scaramouche — La Nuit de la vengeance.
Palace : 15 h et 20 h 15, Die Goldsucher von Arkansas.
Rex : 15 h et 20 h 15, Goldfinger.
Scala : 15 h et 20 h 15, Le plus grand cirque du monde.
Roxy : 20 h, L'Empreinte du dragon rouge — La dernière heure.
Studio : 15 h et 20 h 15, Le Cocu magnifique.
Pharmacie de service. — Pharmacie de l'Etoile, rue des Maréchaux 9, tél. 2.40.05.
Permanence médical et dentaire. - votre médecin habituel ou tél. aux Nos 11 ou 17.

(Dimanche)

Même programme que samedi.

L'EXPRESS

Président du conseil d'administration : Marc WOLFRATH
Directeur : Georges FAVRE
Rédacteur en chef : Jean HOSTETTLER

VALAIS

En gare de Sion

Un cheminot affreusement broyé entre deux vagons

(c) Un accident dont la vision souleva d'horreur les personnes qui en furent les témoins, s'est produit hier en début d'après-midi, à hauteur des bâtiments « Socal », à l'est de la gare de Sion. Un jeune homme de Saint-Léonard, M. Rémy Delalay, 26 ans, a été atrocement mutilé entre deux vagons-citernes lancés à une vitesse relativement forte. Le jeune employé de gare se trouvait sur la petite plate-forme de freinage située entre le dernier et l'avant-dernier vagon, lorsque la rame, lourde de plus de 200 tonnes, fut lancée sur les rails desservant les dépôts. Le choc fut tel contre les tampons que les deux vagons entre lesquels M. Delalay se trouvait se chevauchèrent. Le malheureux eut les deux jambes coupées et le haut du corps complètement broyé. Ses camarades de travail, le chef de gare, les agents de police et les secouristes, restèrent plus de deux heures devant ce spectacle, impuissants qu'ils étaient à séparer les deux vagons. On dut finalement mobiliser une dépanneuse à traction commandée à Brigue, et soulever le lourd convoi. Ce n'est que vers 17 heures que les restes de la victime purent être dégagés et déposés dans le cercueil.

Après la disparition d'un comptable

(c) Le comptable valaisan Joseph-Marie Furrer, 35 ans, d'Eisten, disparu depuis plusieurs jours à la suite d'un important détournement, reste introuvable. Sa disparition a été signalée au moniteur suisse de police, mais en vain.

On commence à craindre sérieusement qu'il ait réussi à gagner l'étranger. Son employeur, M. Ulrich Imboden, entrepreneur à Viège, a, en mains, deux messages, de sa part. Dans ces lettres Furrer s'accuse lui-même de détournement. Il avoue avoir emporté environ 7500 fr. et ajoute qu'à l'heure où l'on s'en apercevra il sera déjà au service de la Légion étrangère.

En vérifiant les comptes, on s'aperçoit que le détournement est bien supérieur, plus du double.

La police doute que Furrer ait gagné la légion. Elle le croit à l'étranger.

A toute heure buvez
PERNOD
fraîcheur anisée

Au Conseil d'Etat

(c) Le Conseil d'Etat autorise les communes de Middes et du Pâquier à procéder à une opération immobilière, celle de Botterens à se constituer caution. Il a édicté en outre des prescriptions concernant les places publiques de camping. Enfin il a approuvé le règlement de la commune de Font pour l'assurance maladie obligatoire et le règlement communal de police de la commune de Meinières.

FRONTIÈRE

Les Suisses de Pontarlier sont déçus : leur ambassadeur les a oubliés

(c) La visite de M. Soldati, ambassadeur de Suisse en France, dans la capitale de la Franche-Comté et à Fesches-le-Chatel où une grande rencontre des colonies suisses de la région était prévue a provoqué quelques déceptions chez les Suisses de Pontarlier. Etant donné l'importance de leur colonie, (250 personnes), ils avaient espéré que l'ambassadeur mettrait Pontarlier sur son itinéraire à cause de l'existence d'une gare internationale avec ses bureaux des douanes et des CFF. Mais il n'en a rien été. Soulignons que M. Soldati était hier l'hôte de la ville de Dôle, ancienne capitale de la Franche-Comté qui n'avait pas reçu d'ambassadeur de Suisse depuis 1663...

BULLE

Un bébé se fracture le crâne

(c) On a transporté à l'hôpital de la Gruyère le jeune Maurice Traversi, âgé de trois ans, et domicilié à Bulle. Alors qu'il se trouvait dans la cuisine, chez ses parents, il est tombé malencontreusement. Il souffre vraisemblablement d'une fracture du crâne.

COMMUNIQUÉS

Grande fête de la jeunesse jurassienne à Porrentruy

Le 15 mai prochain, tous les jeunes du Jura seront à Porrentruy. Garçons et filles, tous ceux qui se sentent jeunes, qui aiment le Jura et sont prêts à lutter pour le défendre seront présents. Ce jour-là aura lieu en effet, la Grande fête de la jeunesse jurassienne.

Loin des oppositions politiques, des différences confessionnelles et des querelles locales, des milliers de jeunes gens et de jeunes filles afflueront dans l'ancienne capitale des princes-évêques pour affirmer qu'ils sont soucieux de la grave crise par laquelle passe le Jura. Ils proclameront en commun leur volonté de voir le Jura retrouver son autonomie perdue. Ils promettront de lutter fermement et sans relâche jusqu'à la réalisation de leur vœu.

Il n'existe qu'une seule TEFAL® celle qui porte la marque TEFAL®

TEFAL TEFAL TEFAL TEFAL TEFAL TEFAL

gravé dans le métal, et où vraiment rien n'attache

TEFAL TEFAL TEFAL TEFAL TEFAL TEFAL

En vente chez les spécialistes en articles de ménage.
Liste sur simple demande à:
H. Schärer
Haushaltapparate AG
Albisriederplatz 10, 8040 Zurich
Tél. 051 / 52 30 90 + 52 93 00

Maintenant des bulbes gratuites avec chaque flacon de KEK

KEK, l'écume sèche, le produit idéal pour nettoyer sans fatigue les tapis et les meubles rembourrés vous apporte à présent un cadeau très apprécié sous la forme d'un envoi de fleurs provenant des Pays Bas. Maintenant, vous recevrez gratuitement, avec chaque flacon d'écume sèche KEK, 5 bulbes d'anémone (à planter dans les cassettes à fleurs ou directement en plein air). Cependant, KEK vous donne encore davantage, car tout aussi beaux et brillants que les coloris des anémones seront aussi vos tapis et meubles rembourrés après un traitement avec KEK, l'écume sèche. KEK élimine la saleté et la poussière, sans fatigue, en moins de rien et régénère les couleurs. Par conséquent, achetez-vous un flacon de KEK, l'écume sèche à Fr. 3.50 avec l'éponge spéciale, accompagné de bulbes d'anémone gratuites.

KEK maintenant avec des bulbes gratuites

Le nettoyage des tapis, cela va tout seul, grâce à

4

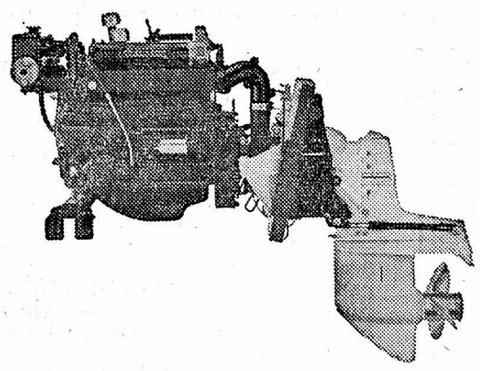

Une Land-Rover...

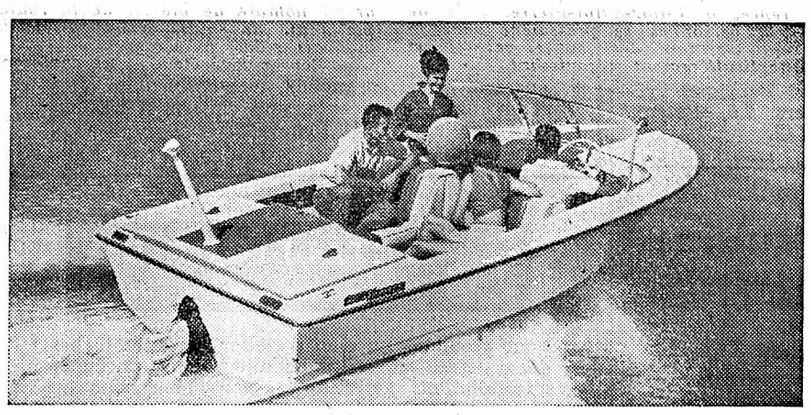

sur l'eau!

Le moteur Diesel 60 CV, qui contribua à la renommée de la Land-Rover et le MerCruiser I ont fusionné. Le MerCruiser I est un des moteurs en poupe les plus éprouvés du monde. Il y a plusieurs raisons pour que vous équipiez votre bateau d'un MerCruiser-Rover:

Les moteurs Diesel sont très avantageux à l'usage, économiques à l'entretien. Le carburateur ne doit pas être réglé, les bougies ou les rupteurs ne doivent pas être changés. La puissance est très grande par un nombre de tours restreint. Aucun danger d'explosion. A l'encontre des autres moteurs fixes, les MerCruiser n'ont pas d'arbre rigide avec hélice etc. qui peuvent être endommagés si le bateau heurte le fond. Lors d'un heurt, un dispositif de sécurité empêche l'emballement du moteur. Le dispositif d'échappement exclusif "Jet-Prop" éjecte les gaz à travers le moyeu de l'hélice dans la dépression créé par celle-ci, ce qui réduit la pression et envoie bruits et gaz loin derrière le bateau— et ce n'est pas tout!

Rien ne saurait vous convaincre mieux qu'une démonstration sans engagement du MerCruiser, mondialement connu.

MERCURY MERCRUISER

moteur Diesel 60 CV, moteurs à essence 110, 120, 150, 190, et 225 CV.

© INTERNATIONAL MERCURY OUTBOARDS LIMITED Subsidiary of Kiekhaefer Corporation, Fond du Lac, Wisconsin, U.S.A.

Importation et représentation générale pour la Suisse:
Frog SA 3626 Hünibach/Lac de Thoune Tél. 033-2 13 51

Moi, je suis gourmande... vous aussi?

C'est la tête de nègre PERRIER que je préfère... délicieuse! et seulement **20 ct**

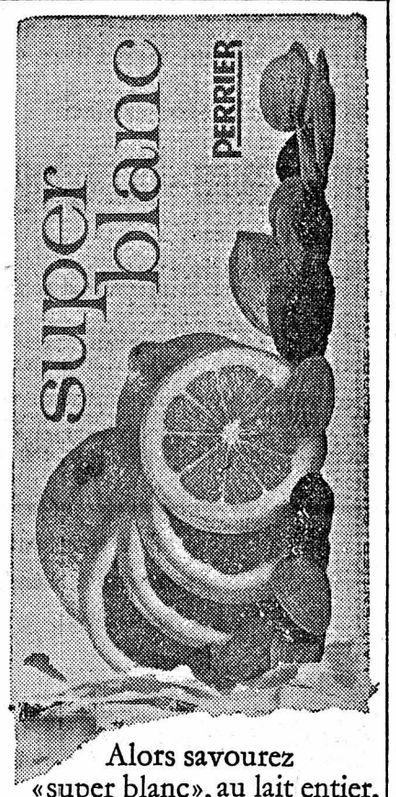

Alors savourez «super blanc», au lait entier, sucre, raisins, amandes et fruits confits, une friandise PERRIER **à Fr. 1.–**

chocolat **PERRIER** follement aimé

Rentrée des classes

Toutes fournitures pour écoliers et étudiants:

Plumes réservoir convenant à chaque écriture:

Pelikano **9.50** cartouche de rechange **—.80**

Géha solide et durable . . . **3.—** et **12.50**

Wat à remplissage capillaire, pointe fine ou moyenne . . . . . **15.—**

Plumier garni à partir de . . . **9.50**

Carnets à anneaux: bristol couleur **2.10**

plastique . . **2.95**

Cahiers, carnets, blocs et **cahiers sténo** grand choix dans tous formats et reliures

Matériel technique: compas, tés, équerres, règles, Graphos, etc.

Votre matériel et vos livres d'école

chez

delachaux niestlé

Papeterie - Librairie

Hôpital 4

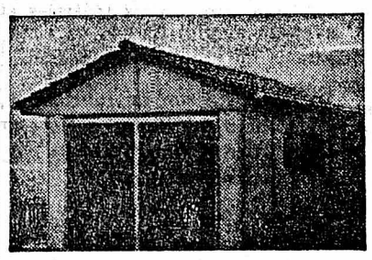

Dans plus de 700 localités de toute la Suisse les garages démontables

pour autos et tracteurs sont déjà montés par

E.-A. Brüderlin

succ. E.-O. Kauer
construction de garages
Niederwil (AG)

Téléphone (057) 6 23 70

PRETS

rapides et discrets

Documentation contre l'envoi de ce bon

Nom: _____

Adresse: _____

Localité: _____

COFINANCE

9, rue de Berne Genève Tél. 31 62 00

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Nous reprenons votre ancienne cuisinière

de 75 à 300 francs!

aux **ARTS MÉNAGERS S.A.**

26, rue du Seyon

Feuilleton de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

Tout nous sépare et je l'aime

par 23

MARIE-ANTOINETTE DE MIOLLIS

— Accompagnez-nous jusqu'à Banassac qui n'est qu'à un kilomètre d'ici, insista Robert. Je vous ai parlé de ce village lors de la visite que vous avez faite à ce que vous appelez «mon musée». Il est encore plus ancien que la Canourgue.

— Volontiers! J'aimerais voir l'endroit où ont été fabriquées les poteries que j'ai admirées chez vous.

— Malheureusement, la position géographique de Banassac ne lui a pas permis de se fortifier à l'époque féodale, ainsi que l'a fait la Canourgue, et il ne reste plus rien de son état ancien; mais son église est de pur style roman alors que celle que nous venons de voir s'allie au style ogival.

Ils furent bientôt arrivés. A part son église, Banassac était un village comme les autres. Plus rien ne restait de son histoire. Ils pénétrèrent cependant à l'intérieur du santuaire et se dirigèrent du côté de l'autel. Comme Patricia était restée au fond de l'édifice, François, à l'écart lui aussi, se retourna et surprit son regard. Il était fixé ardemment sur lui; le doute n'était pas possible et il en fut bouleversé.

Yveline qui, sans le laisser voir, avait surveillé l'attitude de Mme Keller, remarqua l'émotion du jeune homme.

«Il est sérieusement touché, se dit-elle. Cette Canadienne l'a ensorcelé! Il faudra se montrer joliment habile pour le détourner de cette sirène et l'obliger à me serrer un jour dans ses bras. Que le ciel me vienne en aide!»

Le retour fut rapide. Après de brefs adieux, Patricia gagna directement la route qui conduisait à Montfort, sans passer par Saint-Marsac.

Quand François prit congé de ses amis Desroches, Yveline ne retrouva plus dans ses yeux le regard admiratif qu'elle y avait lu au cours de la journée. Néanmoins, tous deux se séparèrent comme de nouveaux camarades, en s'appelant par leurs prénoms.

En arrivant à Bon-Repos, le jeune medecin s'enferma dans sa chambre. Longtemps, il resta les coudes sur la table et le front caché dans ses mains. Les yeux de Patricia avaient une fois de plus laissé une brûlure dans son âme et il se demandait s'il en guérirait jamais.

Le lendemain, Yveline recevait deux lettres. L'une était de sa cousine Caroline. La mère de Sylviane s'appelait en effet, elle aussi, Mme Maldon, car la jeune femme était mariée à un cousin éloigné qui portait le même nom et qui se trouvait actuellement au Chili. Elle habitait bien 37 bis, boulevard Malesherbes.

L'autre venait de son ami d'enfance, l'étudiant en médecine. D'après le gynécologue Bernard Charrier, François n'était pas marié.

Yveline eut un sourire de satisfaction et replia les lettres. Elle avait deviné juste. François et Sylviane étaient frère et sœur et le père de l'enfant attendu se trouvait au Chili.

Au fait, le vieux docteur Savignac n'avait pas été trompé, Sylviane était bien Mme Maldon, mais Yveline se garderait de l'éclairer. Elle voulait être l'unique gagnante de cette aventure qui faisait du nouveau médecin de Saint-Marsac le plus séduisant garçon à marier de toute la région.

Son cœur battit avec violence. Elle jura de conquérir l'amour du beau François Maldon.

IX

Il y avait deux semaines que Sylviane avait quitté Saint-Marsac et François ne pouvait sortir à pied dans le bourg sans que les passants et les boutiquiers vinssent lui demander de ses nouvelles. La jeune femme avait fait la conquête de tous, par le dévouement avec lequel elle s'était consacrée au dispensaire et la gentillesse dont elle avait entouré les enfants.

— Quand reviendra-t-elle? questionnaient les mamans.

— Elle manque à tout le monde! assuraient les autres.

Les plus nombreux plaignaient entre eux le jeune médecin de sa longue solitude et faisaient l'éloge de sa réserve et de sa dignité. Ne l'entendait-on pas, le soir, en passant devant les volets clos de la villa Bon-Repos, jouer jusqu'à une heure avancée sur son piano à queue? C'était donc qu'il passait ses soirées chez lui, sans songer à courir les cafés ou les cinémas de Mende ou à se rendre à des rendez-vous nocturnes.

— Un brave médecin! décrétaient les commères de Saint-Marsac. Un honnête homme et convenable comme il y en a peu!

Il n'en était pas de même pour Mme Sevestre que ses tendances à la critique incitaient à moins d'indulgence.

— Le croiriez-vous, avoua-t-elle un jour à Mlle de Rauve, à laquelle elle était venue rendre visite, depuis le départ de Mme Maldon, la poste ne reçoit plus aucune lettre du Chili! Tout porte à croire que je ne m'étais pas trompée. Cette jeune femme avait là-bas quelque ami de cœur qui lui envoie maintenant sa correpondance à Paris. Notre docteur serait un mari complaisant que cela ne m'étonnerait pas. J'ai entendu dire que la capitale avait des mœurs si relâchées!

Mlle de Rauve pinça pudiquement les lèvres.

— Vous croyez vraiment? Cela serait abominable!

Mme Sevestre fit un geste vague.

— Je n'affirme rien. Je constate simplement les faits. Il est vrai que, même à Saint-Marsac, les meilleures familles donnent le mauvais exemple. Ne voit-on pas ce dandy de Robert Desroches poursuivre de ses avances la belle Mme Keller, bien qu'elle soit divorcée, et sa sœur Yveline faire les yeux doux au docteur Maldon depuis que sa femme est partie?

Mlle de Rauve sursauta.

— Yveline! Vous voulez rire? Cette petite, jusque-là si convenable, et dont la mère fréquente les meilleurs salons de Mende!

— Je dis ce qui est. Depuis que ce jeune médecin est seul, elle lui court ostensiblement après.

— Quel scandale!

Mlle de Rauve fit manœuvrer son éventail comme si des effluves pestilentiels étaient venus lui couper le souffle. Elle bénit secrètement le ciel d'avoir toujours vécu à l'écart de telles turpitudes.

— Ces Desroches que tout le monde jugeait estimables! conclut Mme Sevestre. Quel relâchement dans nos familles! Je n'aurais pas toléré cela de mes propres enfants!

Le vieux docteur Savignac qui descendait plus fréquemment au bourg depuis l'annonce du printemps restait résolument à l'écart de ces allusions malveillantes. Il lui suffisait de savoir que son successeur plaisait aux malades et que le dispensaire prospérait.

— Ne tenez aucun compte de ce qui peut vous revenir aux oreilles, dit-il, paternel, un jour que François l'avait invité à déjeuner. Dites-vous, une fois pour toutes, que vous ne pourrez empêcher les mauvaises langues de marcher. On s'étonne de l'absence prolongée de Mme Maldon? Laissez dire, mon ami. On se scandalise d'apprendre qu'elle se fait soigner par un autre docteur que son mari? Envoyez les grincheux au diable et ne faites qu'à votre tête.

A l'instar de son ancien maître, Lucile, la nièce de la postière, se montra très satisfaite de la tournure que prenaient les événements. Elle s'en ouvrit à Gracieuse, un jour qu'elle avait quelque peu forcé sa porte.

— Il faudra bien à votre patronne une bonne d'enfant! Vous ne pourrez suffire à tout et je m'entends à soigner les gosses.

La nourrice fit mine de faire valser son balai et le rouge de la colère monta à ses joues.

(à suivre)

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

La Neuchâteloise ASSURANCES

cherche, pour son siège central de Neuchâtel :
TRANSPORT SINISTRES

secrétaire - dactylographe

de langue française, ayant notions d'anglais ;

SERVICE DE CORRESPONDANCE

secrétaire - dactylographe

de langue française.

Ces deux postes demandent :
- intérêt pour la dactylographie et la correspondance
- orthographe sûre
- si possible la connaissance du dictaphone.

Entrée : selon entente ou tout de suite.

Faire offres comprenant curriculum vitae, copies de certificats et photo, au service du personnel de LA NEUCHATELOISE - GÉNÉRALES, 16, rue du Bassin, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 5 74 44.

Nous cherchons pour nos succursales à Bienne et région environnante :

vendeuse

pour les denrées alimentaires.
Situation intéressante, salaire élevé, prestations sociales.

Se présenter :

Chaque mardi, entre 18 h et 19 h 30,
chaque mercredi entre 13 h et 16 heures,
rue de la Gare 13, Bienne,

ou faire offre au :

Bureau du personnel,
Coopérative Migros Berne,
Wankdorffelstrasse 90, Berne.

MIGROS

Importante entreprise horlogère cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

une collaboratrice

pour son chef de vente, bonne sténodactylo, capable de correspondre en français, en anglais et si possible en allemand ou en espagnol.

Il s'agit d'un poste à responsabilités qui ne pourrait être confié qu'à une personne capable de travailler d'une façon indépendante.

Les candidates sont priées de faire leurs offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae dactylographié, d'une photographie et des prétentions de salaire, sous chiffres Z 22030 U à Publicitas S.A., 17, rue Dufour, 2501 Bienne.

SHELL

Pour nos installations et entrepôts à Petit-Huningue et Birsfelden (Bâle), nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, jeune

AIDE-MAGASINIER

Notre futur collaborateur devrait avoir des connaissances en langue allemande et être à même de travailler indépendamment.

Nous offrons : — salaire approprié ;
— bonnes prestations sociales ;
— possibilité éventuelle de transfert à notre raffinerie de Cressier.

Prière d'adresser le talon ci-dessous à SHELL (Switzerland), département personnel, Bederstrasse 66, boîte postale, 8021 Zurich.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Age : _____ *Etat civil :* _____

Pour le chef de notre département « Comptabilité industrielle », nous cherchons un

ASSISTANT

capable et expérimenté.

NOUS DEMANDONS :

Apprentissage commercial ou formation équivalente. Possibilité de décharger son chef dans les travaux de comptabilité, contrôles intermédiaires et décomptes d'exploitation. Quelques années de pratique comptable industrielle et solides connaissances théoriques. Langue maternelle française et bonnes connaissances d'allemand ou vice versa.
Age idéal : 25 - 30 ans.

NOUS OFFRONS :

Travail très intéressant et indépendant après mise au courant de quelques mois. Possibilité de se préparer au diplôme fédéral de comptable. Place d'avenir, stable.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo, copies de certificats et prétentions de salaire, à notre service du personnel.

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL 3

COMMENT DEVENIR UN BON REPRÉSENTANT

avec un emploi fixe et un revenu intéressant ? Nous sommes prêts à vous en montrer les possibilités.

Ancienne maison de fabrication cherche collaborateur, travailleur, jouissant d'une bonne culture, aimable et à l'aise avec la clientèle. Nous offrons fixe, frais de voyages et auto, provision, assurance accidents et pension.

Les candidats sérieux sont priés d'adresser leurs offres de service, avec photo et curriculum vitae, sous chiffres ASc 64558 N Annonces Suisses S. A., 2001 Neuchâtel.

Nous engageons

OUVRIÈRES

Suissesses, habituées aux travaux fins et délicats. Semaine de 5 jours.

Faire offres ou se présenter à la fabrique Maret, Bôle, tél. 6 20 21.

Le Bureau d'Adresses et de Publicité directe engage, pour son service administratif,

un employé de commerce

expérimenté, en possession du diplôme de fin d'apprentissage ou d'une école de commerce. Date d'entrée à convenir.

Bonnes connaissances de la langue allemande exigées. Le candidat devra être capable d'organiser le bureau et de diriger le personnel. En cas de convenance, le titulaire du poste aura la possibilité d'accéder aux fonctions de directeur dans un avenir assez rapproché.

Faire offres, avec curriculum vitae, certificats et références, au président du comité du Bureau d'Adresses, place de la Gare, 2002 Neuchâtel.

Importante entreprise de la place de Neuchâtel cherche une

secrétaire

pour l'un de ses sous-directeurs.

Ce poste requiert : langue maternelle française et très bonnes connaissances d'allemand ; quelques notions d'italien. Discrétion absolue. Sens des responsabilités. Expérience pratique. Très bonne culture générale. Initiative et intérêt pour les questions ayant trait à un service du personnel.

Nous demandons : nationalité suisse. Expérience d'un poste semblable. Bonnes connaissances de sténo et de dactylographie.

Age : ce poste conviendrait à une personne d'âge mûr ou éventuellement à une candidate plus jeune, mais expérimentée. Age minimum 25 ans.

Nous offrons : place stable et activité variée dans une ambiance de travail agréable. Nombreux avantages d'une entreprise moderne.

Prenez contact avec nous en adressant vos offres manuscrites, ainsi que les documents usuels avec la mention « secrétaire sous-directeur », sous chiffres DU 1305 au bureau du journal.

Je cherche une
sommelière
pour entrée au plus tôt, et une remplaçante 2 jours par semaine.
Tél. 5 08 98.

On cherche
homme
pour livraisons le matin seulement.
Tél. 5 31 07 pendant la journée et 5 28 03 le soir.

Industrie vaudoise de la branche alimentaire, engagerait un

mécanicien électricien diplômé comme chef d'entretien

Le candidat (25-35 ans) devra avoir une bonne formation technique et être capable de diriger du personnel. Les offres manuscrites avec curriculum vitae et prétentions de salaire, devront être adressées sous chiffres *PN 60655 à Publicitas, 1000 Lausanne.*

MIKRON HAESLER

Nous cherchons pour date à convenir ou entrée immédiate

TECHNICIEN-ÉLECTRICIEN

ayant expérience dans la construction de schéma pour commandes électriques complexes, de machines automatiques à postes multiples, telles que machines transfert.

MIKRON HAESLER S. A.
Fabrique de machines transfert.
2017 Boudry (NE).
Téléphone (038) 6 46 52.

Etablissement industriel moyen engage

employé consciencieux

pour son bureau du personnel. Semaine de cinq jours, caisse de pension, candidat parlant l'italien aura la préférence.

Adresser offres écrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, références, date d'entrée et prétentions de salaire, sous chiffres A N 1277 au bureau du journal.

Nous engageons, pour entrée immédiate ou pour date à convenir, un

mécanicien

et deux

manœuvres

Semaine de cinq jours.
Faire offres à : Fabrique Précibloc, Meuniers 7 a, Peseux, tél. (038) 8 15 12.

On cherche

garçon de cuisine

Restaurant neuchâtelois D.S.R., faubourg du Lac 17, Neuchâtel, tél. 5 15 74.

Fermé le samedi.

Fabrique d'horlogerie cherche

poseuses de cadrans

Seraient éventuellement mises au courant.

Se présenter à NOBELLUX Watch Co S.A., 4, rue du Seyon, Neuchâtel.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE OUVRIÈRE DE NEUCHÂTEL

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

EMPLOYÉE D'ADMINISTRATION

pour la comptabilité, la caisse et divers travaux de bureau.

Poste à responsabilité, et contact direct avec les membres.

Faire offres sous chiffres A S 64557 N à Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2001 Neuchâtel, avec photo, curriculum vitae et prétentions de salaire.

BOREL S.A.

fabrique de fours électriques industriels, 2034 Peseux, cherche

REPRÉSENTANT

pour la visite de sa clientèle en Suisse romande dans le domaine de la métallurgie, de l'horlogerie et de la chimie.

Formation désirée : technique ou technico-commercial, si possible avec connaissance des traitements thermiques des métaux.

Connaissance de l'allemand désirée.

Age 25 à 40 ans.

Entrée immédiate ou à convenir.
Adresser offres détaillées manuscrites à la direction de Borel S.A., 2034 Peseux.

LES PRODUITS LUSSOLIN
au service de l'agriculture, du commerce et de l'industrie

20,000 clients

emploient journellement un ou plusieurs de nos produits de première qualité, faisant leurs preuves depuis des années.

Conseiller nos clients et les visiter régulièrement ; voilà la principale préoccupation de notre organisation. Nos clients sont les amis de tous les collaborateurs de la maison Lussolin S.A.

Notre clientèle très estimée nous récompense journellement en nous honorant de ses commandes par lettres ou par téléphone.

Pour décharger nos diligents et fidèles collaborateurs, **nous cherchons** un

REPRÉSENTANT

de caractère irréprochable.

Les activités antérieures ne sont pas décisives puisque nous formons et instruisons soigneusement nos nouveaux collaborateurs.

Nous attendons vos offres, qui sont assurées de la discrétion la plus absolue.

Lussolin SA
8500 FRAUENFELD (TG)
Tél. (054) 7 48 21

Importante entreprise de la branche pétrolière cherche, pour entrée immédiate ou à convenir :

secrétaire de direction

et

secrétaire

Seules les offres reçues de candidates de nationalité suisse seront prises en considération. Nous exigeons en outre des connaissances parfaites de la sténodactylographie anglaise.

Nous offrons à candidates capables :
- place stable,
- salaire intéressant,
- avantages sociaux,
- semaine de cinq jours.

Adresser offres en anglais, avec curriculum vitae et photographie récente, sous chiffres A 250321 - 18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

MÉTALLIQUE S.A.
FABRIQUE DE CADRANS BIENNE

Pour seconder un chef d'atelier dans ses tâches de contrôle et en particulier pour s'occuper d'installations galvaniques, nous cherchons un

SOUS-CHEF GALVANISEUR DIPLÔMÉ

expérimenté, ayant l'habitude de diriger et de former du personnel et possédant le sens de l'organisation.

Les candidats sont priés de faire leurs offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire, au chef du personnel de Métallique S.A., 20, rue de l'Hôpital, Bienne.

VOUMARD

cherche pour sa nouvelle usine de Hauterive/Neuchâtel :

HORLOGERS COMPLETS

pour décottages et visitages de petites et grandes pièces ancre

OUVRIÈRES

pour petite partie d'horlogerie (de nationalité suisse)

EMBALLEUSE

Mise au courant par nos soins. Possibilités d'avancement. Ambiance de travail agréable.

Faire offres détaillées ou se présenter à l'usine VOUMARD, 2068 Hauterive/Neuchâtel, les lundi, mercredi ou vendredi après-midi dès 15 heures.

(Belino A.P.)

HOCKEY SUR GLACE — Finale de la coupe Stanley

Montréal et Chicago : duel serré

« Canadians Montreal » et « Black Hawks Chicago », qui sont opposés en finale de la coupe Stanley, arrivent tranquillement au milieu de leurs peines. Ils ont, en effet, joué 3 des 7 rencontres prévues par le règlement. Au terme de ces trois premières parties, « Canadians Montreal » mène par 2 victoires contre une, celle-ci ayant été remportée hier par « Black Hawks Chicago », qui a gagné 2-1. Notre photo, qui a été prise au cours de cette rencontre, montre Nesterenko (Chicago), à gauche, et Ted Harris dans un duel apparemment serré et passionné.

CYCLISME — Paris - Bruxelles se courra demain en l'absence d'Anquetil

Rik van Looy est le favori logique mais les ambitieux se révèlent fort nombreux

Avril est bien le mois des classiques et, enchaînant avec Paris-Roubaix et le Tour des Flandres, la 53me édition de Paris-Bruxelles va se dérouler demain, provoquant une nouvelle confrontation des meilleurs routiers du moment, Anquetil, Poulidor et les Italiens exceptés.

Si l'on peut regretter l'absence de ces derniers, on se réjouit en revanche de revoir aux prises les lauréats des trois classiques courues à ce jour : den Hartog (Milan-San Remo), van Looy (Paris-Roubaix) et de Roo (Tour des Flandres), qui auront comme principaux adversaires les Belges van Coningsloo, vainqueur de la course des deux capitales l'an passé, Sels, second à Roubaix et à Gentbrugge, et Vannitsen, toujours placé lui aussi, l'Allemand Rudi Altig, moins brillant que prévu dans les grandes épreuves d'un jour mais qui devrait se reprendre, le champion du monde Janssen, dont ce sera la rentrée après l'accident qui l'écarta du Tour des Flandres, le Français Stablinski, premier Tricolore à San Remo, à Roubaix et à Gentbrugge et qui triompha à Bruxelles en 1963, et l'Anglais Simpson, qui court lui aussi après un grand succès.

L'HOMME A BATTRE

Les noms ainsi jetés sur le papier sont ceux des favoris logiques. Mais, parmi les 133 autres coureurs engagés, nombreux sont ceux capables de confondre le pronostiqueur. Ce seront les trouble-fête à la tête desquels on placera les Français Everaert, qui a renoué avec la victoire dans Paris-Camembert, Annaert, Darrigade, Graczyk et J. Groussard, les Belges Foré, Bockandt, Bracke, Reybrocck, Melckenbeek, van Schil, Behyet, de Cabooter et Daems, les Hollandais Lute, de Haan, Haast, Maliepaard et Schuuring, l'Irlandais Elliott, l'Anglais Ramsbottom, le Luxembourgeois Gaul et l'Allemand Junkermann.

Pourtant, une fois de plus, van Looy sera l'homme à battre. Au soir de Paris-Roubaix, il avait déclaré que le Tour des Flandres serait avant tout le « terrain de chasse » de son ami Sels et Looy mettra tout en œuvre pour ne pas connaître la même mésaventure. La course des deux capitales l'inspire particulièrement. C'est dans celle-ci qu'en 1956 il remporta sa première grande victoire. Mais, depuis, il n'a pu gagner qu'en 1958, devant se contenter de places d'honneur en 1959 (5me), 1960 (7me), 1961 (7me) et 1964 (2me). Il désire, comme il l'a fait dans Paris-Roubaix, réaliser le triplé et égaler ainsi Octave Lapize (1911, 1912 et 1913) et Félix Sellier, qui vient de mourir (1922, 1923 et 1924).

LÉGENDE DÉTRUITE

Sur un parcours sélectif une fois passé la frontière (mais néanmoins rapide puisque Cerami, en 1961, a fixé le record à 43 km 111), van Looy peut fort bien parvenir à ses fins, surtout s'il participe à la bataille. En effet, en 1963, Stablinski, avec Simpson notamment, a détruit une vieille légende: celle qui voulait qu'une échappée lancée avant la frontière ne puisse être menée à bon terme. Or, en 1963, c'est dès le 41me kilomètre qui sept coureurs s'étaient échappés. Les autres ne les revirent plus qu'à l'arrivée. Mais van Looy n'a que rarement été un attentiste.

Il sera donc le favori numéro un. Pour le vaincre éventuellement, Stablinski et de Roo semblent posséder les meilleures chances. Mais, une victoire de Rudi Altig, de Simpson ou de Janssen ne surprendrait guère.

Tour du Maroc

La dixième étape du Tour du Maroc (Fez - Meknès, 128 km, par le col du Zegota) a été remportée par l'Italien Tendola, en 3 h 23'32", devant les Marocains Farak et El Gourch. Farak est en tête du classement général.

FOOTBALL — « Bombe » dans le championnat d'Angleterre

Huit joueurs de Chelsea suspendus pour indiscipline

Tommy Docherty, l'entraîneur de Chelsea, a pris la décision de suspendre huit des joueurs de sa première équipe. Ces joueurs sont coupables d'être restés plus longtemps que permis dans un bar et d'être rentrés à leur hôtel après « l'extinction des feux » au cours de l'actuel séjour de l'équipe à Blackpool. Ils ont été immédiatement renvoyés à Londres. Docherty a déclaré qu'ils étaient suspendus pour le reste de la saison. Il s'agit du capitaine Terry Venables, de l'international Barry Bridges, de Marvin Hinton, Eddie McCreadie, John Hollins, Bert Murray, George Graham et Joe Fascione. Pour pallier ces absences, Docherty alignera des réservistes ainsi que deux juniors de 18 ans, qui viennent de participer au tournoi international de Cannes. Chelsea, qui peut encore prétendre enlever le titre national, joue aujourd'hui à Burnley et lundi à Blackpool.

A noter que les deux joueurs suspendus, Hollins et Murray, viennent d'être retenus dans la sélection anglaise des espoirs qui va faire une tournée sur le continent. Bridges fait, quant à lui, partie de la présélection anglaise en vue d'Angleterre - Hongrie.

MOTOCYCLISME

Demain, première manche du championnat de Suisse

Demain, plus de cent concurrents participeront à la première manche du championnat de Suisse 1965 qui se déroulera sur le parcours Oulens-Villars-le Comte (2 km 200). Parmi les engagés, on relève les noms de Wampfler, Fegbli, Burri, Stadelmann, Dumoulin et Hoffmann, qui furent tous sacrés champions de Suisse l'an dernier.

Cette saison, le championnat de Suisse se déroulera en dix manches qui seront les suivantes :

25 avril : Oulens-Villars-le Comte. *30 mai :* Orsières-Champex. *6 juin :* Monte-Generoso. *27 juin :* Monthey-Les Giettes. *4 juillet :* Yverdon. *11 juillet :* Corcelles-le Jorat-En Gillette. *8 août :* Chamoson-Ovronnaz. *15 août :* Châtel-Saint-Denis-Les Paccots. *29 août :* Ollon-Villars. *19 septembre :* circuit de Monthoux (vitesse).

TENNIS

Succès et défaites suisses à Ljubljana

Aux championnats du monde de Ljubljana, les Suissesses Monique Jaquet et Michèle Stirn, qui avaient franchi les deux premiers tours, ont été éliminées au troisième tour du double dames. Elles se sont inclinées par 0-3 devant les Japonaises Fukazu-Isomura. En double mixte, Monique Jaquet, associée cette fois à Antal, s'est qualifiée pour le second tour aux dépens des Indonésiens Lok Lie Kim-Kamaruddin (3-2). Voici d'autre part les premiers résultats :

SPORTS première

Lors de la Targa-Florio, qui aura lieu le 9 mai en Sicile, les Suisses H. Muller et T. Spychiger prendront le départ au volant d'un prototype engagé par l'usine « Porsche ». En effet, l'usine allemande a demandé à l'écurie Filipinetti de lui prêter ces deux pilotes pour cette épreuve. Primitivement, Muller et Spychiger devaient s'aligner avec une voiture de l'écurie genevoise.

A lire immédiatement

GYMNASTIQUE — En vue des prochains championnats du monde, en 1966

Plus de vingt Suisses sont décidés à se préparer avec assiduité

Les Jeux de Tokio ont fait la preuve de la nouvelle orientation donnée à la gymnastique et des progrès réalisés dans nombre de pays grâce à des moyens et à des méthodes d'entraînement des gymnastes de compétition, encore inadaptables chez nous. Pour participer, aujourd'hui, avec succès aux compétitions telles que les championnats du monde ou les Jeux olympiques, il faut disposer d'un cadre supérieur de gymnastes ayant des aptitudes nettement déterminées pour la gymnastique aux engins, capables de suivre un entraînement régulier et très dur. Cela demande plus que la préparation de gymnastes — mêmes doués — faite en marge de cinq jours d'occupations professionnelles au bureau, à l'usine ou sur le chantier, comme c'est le cas pour les amateurs de l'équipe nationale suisse.

LE MANCHE APRÈS LA COGNÉE ?

Depuis les J. O. de Rome, les rencontres internationales ont montré que les artistiques suisses se maintenaient à un certain niveau, tandis que nombre de pays, nouveaux venus dans la Fédération internationale de gymnastique, progressaient à pas de géant, tels le Japon, l'URSS, la Pologne, la Tchécoslovaquie, les Etats-Unis. Seules l'Allemagne et l'Italie, parmi les pays européens qui fondèrent la Fédération internationale, réussirent à garder une place honorable aux Jeux de Tokio en adoptant les nouvelles formules d'entraînement en vigueur dans les pays de l'Est et au Japon.

Malgré les difficultés, les dirigeants de l'Association fédérale des gymnastes à l'artistique (AFGA) ont tenu à garder le contact avec le mouvement général en évolution, en inscrivant des équipes aux compétitions internationales. Loin de jeter le manche après la cognée, ils veulent continuer à travailler en profondeur pour faire progresser ce sport, découvrir de jeunes talents, et chercher les moyens indispensables à leur formation basée sur des principes plus modernes.

Des cours de cadres pour entraîneurs régionaux, des cours centraux pour juges internationaux ont été donnés par les techniciens de l'AFGA durant ces derniers mois. Un certain nombre de gymnastes doivent dès maintenant être préparés en vue des championnats du monde de 1966. Vingt-deux se sont déjà annoncés pour suivre ce long et dur entraînement.

LA RELÈVE EST COMMENCÉE

Un certain nombre de chevronnés ont abandonné la compétition sur le plan international après les J. O. de l'an dernier. La relève a déjà commencé lors du dernier championnat de Suisse; à la finale du 4 avril dernier à Frauenfeld, huit des finalistes de 1964 avaient disparu, et des jeunes avaient pris leur place. Les Feutz, Benker, Hefti, Faessler, Brullmann, Berchtold et Egger, durant plusieurs années en tête du palmarès des compétitions suisses, ont terminé leur carrière. Pour la première fois, trois Romands et deux Tessinois étaient finalistes du championnat national. Le nouveau champion, W. Muller, cinquième de la finale de 1964, peut encore progresser, comme les frères Jossevel d'Yverdon. De plus, il y a des jeunes qui promettent. Mais la tâche sera ardue, pour les gymnastes comme pour les dirigeants.

B. G.

YACHTING — Championnat international de France des 5 m 50

Le Neuchâtelois Coeudevez gagne devant une cohorte de bateaux suisses

A Cannes, le championnat international de France des 5 m 50, s'est terminé par un succès d'ensemble des Suisses. En effet, six bateaux battant pavillon helvétique se sont classés parmi les septs premiers. La victoire est revenue au Chaux-de-Fonnier Albert Coeudevez, membre du Cercle de la voile de Neuchâtel, qui barrait Nirvana.

Voici le classement final de ce championnat :

1. « Nirvana » (A. Coeudevez/S) ; 2. « Ballerina VI » (Couponez/S) ; 3. « Snowten V » (L. Chauvot/Fr) ; 4. « Nisse » (E. Egli/S) ; 5. Alphée V (C. Bigar/S) ; 6. « Opale II » (Mme de Baezner/S) ; 7. « Borée » (Casalecchi/S).

FIDEL. — Le Chaux-de-Fonnier gagnera-t-il le billet pour Sofia?

HALTÉROPHILIE

Rencontre importante à la Chaux-de-Fonds

Dans le cadre de son 60me anniversaire, le Club hygiénique de Châtelaine (Genève) organisera le dimanche 13 mai les championnats de Suisse. A l'exception du Genevois Enzler (mi-lourd), qui a renoncé à la compétition, tous les champions nationaux 1964 seront présents.

D'autre part, la date limite pour l'obtention des minima imposés pour les championnats d'Europe (7-13 juin à Sofia), a été fixée au 2 mai. Actuellement, aucun haltérophile suisse ne s'est encore qualifié. Ils auront notamment l'occasion de le faire aujourd'hui à la Chaux-de-Fonds lors du match interclubs La Chaux-de-Fonds-Soleure. Au cours de cette confrontation aura également lieu une éliminatoire en vue de la formation de l'équipe helvétique qui affrontera la France, le 8 mai, à Oyonnax.

OLYMPISME — Voilà la France avertie

Les Jeux d'hiver de 1968 pourraient se dérouler ailleurs qu'à Grenoble

« Les Jeux olympiques d'hiver, qui doivent se dérouler à Grenoble en 1968, seront annulés et nous devrons prendre de nouvelles dispositions si la France, en temps que pays membre de l'OTAN, décidait de refuser leurs visas aux sportifs de l'Allemagne de l'Est », a déclaré catégoriquement M. Brundage, président du Comité international olympique, au cours d'une conférence de presse tenue à Madrid.

M. Brundage demeurera dans la capitale espagnole quelques jours pour préparer la prochaine réunion du comité exécutif du C.I.O., qui aura lieu à Madrid au mois d'octobre prochain.

« Plus que le problème de l'amateurisme et du professionnalisme, vieux de plusieurs lustres, celui de l'ingérence de la politique dans le sport me préoccupe », a déclaré le président du C.I.O. qui a ajouté : « La position de la France sur l'admission ou non des sportifs est-allemands à Grenoble pourrait bien être le sujet principal de la réunion de Madrid en octobre ».

TIR — Surprenant premier tour du championnat national de groupe au PC

Les Neuchâtelois ont montré l'exemple

Le premier tour principal du championnat national de groupes au petit calibre, premier de la saison, s'est terminé en beauté, alors même que l'on croyait aux vertus sélectives de la nouvelle cible, de diamètre réduit, récemment introduite dans le cadre de la Fédération suisse des tireurs au P.C. Les résultats de cette première empoignade sérieuse sont encore plus élevés que précédemment et l'on s'émerveille devant le résultat de l'équipe de Zoug I, par exemple, qui a réussi un total formidable de 485 points sur un maximum de 500, soit une moyenne individuelle de 97 points. Derrière, Munsingen I termine avec encore 480 points, contre 478 à Lyss I et à Schoetz, puis 477 à Waengi, le groupe d'Hollenstein — pour l'occasion le plus faible des cinq engagés ! L'an dernier, les vainqueurs — sur l'ancien visuel — établissaient un nouveau record au premier tour avec un résultat final de 473 points. Aujourd'hui, un tel total ne vaut à ses auteurs que la 9me place du palmarès, au mieux !

Les Neuchâtelois en tête

Les trois équipes neuchâteloises de La Chaux-de-Fonds I, de Peseux et de La Chaux-de-Fonds II, viennent cette fois-ci brillamment en tête des équipes romandes, en ayant obtenu des résultats parfaitement honorables de 473, 472 et 471 points, qui leur permettent d'occuper les 11me, 12me et 18me rangs du classement. On ne saurait assez les féliciter de cet exploit inattendu.

Les autres représentants de la Romandie ne sont pas si bien lotis. Les Genevois de Chêne, qui suivent immédiatement les Neuchâtelois mentionnés ci-dessus, sont déjà en 67me position avec un résultat de 464 points. Mais nombre d'entre eux ont tout de même réussi à se qualifier en cette circonstance, malgré le gros déchet de ce premier tour. En effet, des 614 concurrents en lice, seuls 250 ont été admis au second tour. Pour se qualifier, il fallait un total de 450 points contre 455 l'an dernier.

Romands qualifiés

Voici la liste des formations romandes encore qualifiées : Morat III (461), Bévilard (460), Courrendlin et Crissier-Renens (459), Genève-Arquebuse I et Viège (458), Neuchâtel II (458), Pully (457), Lausanne-La Sallaz (455), Sion I (455), Genève-Arquebuse II, Marin, La Roche, Yverdon II, Chiètres et Bursinel (454), Crissier-Renens III, Bienne-sous-officiers romands II et Sion II (453), Courcelon II, Bienne-sous-officiers romands I et Vevey (452), Sion II, Glis, Ollon II et Arbon (451), Neuchâtel I et Montsemier (450).

Au palmarès individuel, trois résultats de 100 points, dont celui de l'international Vogt, puis neuf de 99 points, dont celui du Lausannois Forney !

L. N

télégrammes-sports

PARIS. — En match amical de hockey sur glace, ACBB Paris a battu Villars 10-3.

TOKIO. — A l'issue de la 1re journée de la rencontre Japon-Philippines comptant pour la coupe Davis, le Japon mène 1-0.

DIABLERETS
L'APÉRITIF PARFAIT
« Au goût du jour... DIABLERETS toujours »

dernière — SPORTS — dernière

MOTOCYCLISME

Au cours de la première séance d'essais en vue du Grand prix d'Allemagne, première manche européenne du championnat du monde qui aura lieu demain sur le circuit du Nurburgring, les Suisses Schnedegger-Robinson ont réalisé le meilleur temps de la catégorie side-cars. Ils ont tourné en une seconde et cinq dixièmes de moins que les Allemands Deubel-Horner, champions du monde de la spécialité.

TENNIS DE TABLE

Voici les résultats obtenus par les Suisses, hier, à Ljubljana, dans le cadre des championnats du monde :
Double messieurs, 3me tour: Bernhardt-Johansson (Su) battent Antal-Grimm (S) 3-1. Double mixte 1er tour : Juliens-Cornelis (Be) battent Pewny-Stirn (S) 3-0. 2me tour : Vecko-Pirc (You) battent Antal-Jaquet (S) 3-0. 3me tour : Grimm-André (S) battent Djaya-Tuturoong (Indonésie) 3-2.

CYCLISME

Tour de l'Anjou, deuxième journée : 2me étape, Trélaze - Saumur (120 km) : 1. Suria (Esp) 2 h 49' 39" ; 2. Perurena (Esp) 2 h 49' 56" ; 3. Girault (Fr) 2 h 49' 56".
3me étape, Saumur-Angers (101 km) 1. Himpe (Be) 2 h 34' 02" ; 2. Gabard (Fr) ; 3. Morin (Fr).
Classement général : 1. Suria (Esp) 10 h 35' 06" ; 2. Girault (Fr) 10 h 35' 53" ; 3. Vanderijsse (Be) même temps.

FOOTBALL

Tournoi de l'UEFA, demi-finales : à Emmerich, Allemagne de l'Est - Tchécoslovaquie 2-1 (2-0) ; à Marl-Huls, Angleterre - Italie 3-1 (3-0). La finale aura lieu demain à Essen.
Poule de consolation, demi-finales : Allemagne de l'Ouest - Hollande 2-1 (0-1) ; Hongrie - Irlande 3-0 (1-0).

JUDO

A Madrid, le premier titre des championnats d'Europe, celui par équipes, est revenu à l'URSS, qui a battu en finale la Hollande par quatre victoires à une. L'URSS a ainsi remporté son troisième titre consécutif.
● Championnat d'Angleterre, première division : West Ham United - Blackpool 2-1.

des poids mouches Burruni champion du monde

Hier soir, à Rome, au Palais des sports de Rome archi-comble (18,000 spectateurs), le poids mouche italien Salvatore Burruni, champion d'Europe, a ravi le titre mondial de la catégorie au Thaïlandais Pone Kingpetch, en le battant aux points, en quinze rounds.

Le Transalpin a commencé le combat sur un rythme extrêmement rapide et s'est adjugé les cinq premières reprises. Puis les échanges diminuèrent d'intensité jusqu'au dixième round, où Burruni, faisant preuve d'une supériorité très nette, reprit l'attaque avec vitesse et précision. Dans les ultimes reprises, Kingpetch accusait la fatigue et terminait, d'ailleurs, le combat éprouvé.

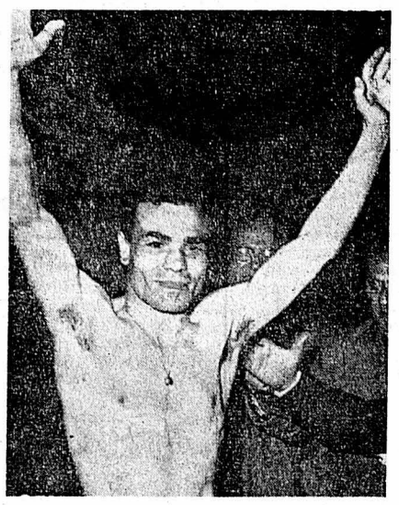

BURRUNI. — C'était avant...
(Belino AP)

Si vous digérez mal,
si vous êtes constipé, prenez une dragée Franklin. Laxative, elle favorise la sécrétion de la bile et vous soulage rapidement.
Toutes pharm. & drog. à Fr. 2.40 la bte.
DRAGÉE FRANKLIN

TENEZ LE COUP !
L'organisme humain est une machine merveilleuse, à la condition de la maintenir en bon état. Une cure à Lavey-les-Bains — dont l'eau sulfureuse est la plus radioactive des eaux thermales suisses — vous défendra complètement et vous libérera de vos rhumatismes. Cuisine soignée. Grand parc. Tennis. Minigolf. Pêche. Permanence médicale Téléph. (025) 3 60 55.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

COLLABORATEUR

pour le service extérieur dans région de la Suisse occidentale

La vente des automates ELAN-Constructa pour le lavage du linge, des armoires frigorifiques et machines à laver la vaisselle ELAN et GENERAL-ELECTRIC, s'est tellement développée, que nous nous voyons dans l'obligation de chercher, pour le service extérieur, un jeune collaborateur expérimenté, plein d'initiative. Nos clients sont : les commerces de la branche électrique, installateurs-sanitaires, architectes et entreprises industrielles.

Nous demandons pour cette activité très intéressante et pleine d'avenir : bonne formation générale, personne travailleuse, endurante, sachant mettre du cœur à l'ouvrage, désireuse de tout mettre en œuvre pour arriver au succès. Nous désirons avant tout personne intègre, présentant bien, ayant de l'entregent, pouvant fournir la preuve de ses succès de vente antérieurs. Bonnes connaissances de la langue allemande.

Nous offrons : programme de vente très intéressant, aide efficace par réclame, une organisation de service de tout premier ordre, une mise au courant très approfondie dans notre entreprise. Les possibilités de gain dépassent la moyenne (fixe, commission, frais d'auto, dédommagements personnels).

Prière de nous faire parvenir des offres de service détaillées, en joignant une photo, un curriculum vitae, des copies de certificats et références.

Novelectric

Novelectric SA Zurich — Représentation générale de la Claridenstrasse 25 Zurich 22 — GENERAL ELECTRIC

Bureau d'horlogerie cherche

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO

de langue maternelle française, pour correspondance française, anglaise, éventuellement allemande, formalités d'expédition et divers travaux de bureau.

Faire offres à MARCEL BENOIT S. A.,
5, rue de la Gare
2501 Bienne.

G. BLANDENIER
Plâtrerie-Peinture - Neuchâtel

engagerait tout de suite

ouvriers-peintres

qualifiés, de nationalité suisse, capables de prendre la responsabilité d'un chantier et connaissant la pose de la tapisserie.

Nous offrons bons salaires et places stables.
Bureau : Petit-Pontarlier 11. — Tél. 5 51 36.

SIPOREX

Siporex (Suisse) S. A., éléments de construction en béton cellulaire autoclavé, cherche pour son usine à Estavayer-le-Lac,

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN diplômé

en qualité de chef de production

Notre nouveau collaborateur doit posséder l'expérience de l'industrie, avoir l'habitude de la conduite du personnel et s'intéresser à tous les problèmes inhérents à une usine moderne où il pourra faire preuve de son esprit d'initiative et appliquer ses qualités de chef.

Une personne capable trouvera chez nous une activité indépendante, stable et rémunérée en rapport avec les exigences du poste. Nous pouvons mettre à sa disposition un logement (villa) et offrons d'autres avantages sociaux. Entrée en service immédiate ou pour une date à convenir.

Votre offre manuscrite, avec curriculum vitae copies de certificats, photo, prétentions de salaire et indication de la date d'entrée possible sera examinée rapidement et avec la plus grande discrétion par la

DIRECTION DE SIPOREX (SUISSE) S. A.,
1470 ESTAVAYER-LE-LAC

Entreprise bien connue de l'industrie laitière suisse cherche jeune commerçant ou droguiste diplômé pour un travail très particulier. Nous aimerions former comme

DÉLÉGUÉ MÉDICAL

une personne qui s'intéresse aux questions de physiologie alimentaire et branches scientifiques annexes et avant tout à l'alimentation moderne des nourrissons. Il nous faut un homme de confiance, sympathique, avec une bonne culture générale et surtout un excellent psychologue. Il doit aimer les voyages et montrer beaucoup d'initiative. Au cours d'entretiens aimables et sérieux, il devra informer le corps médical et trouver tout de suite le ton juste lors de visites de médecins, sages-femmes, hôpitaux, cliniques, maternités, etc., savoir convaincre et répondre avec pertinence aux questions posées.

Nous désirons un collaborateur intelligent, de langue française, avec bonnes notions d'allemand.

Son domaine d'activité comprendra toute la Suisse romande, le Jura bernois et le Valais.

Si vous croyez pouvoir répondre à ces exigences, faites une offre manuscrite, accompagnée de photo, curriculum vitae, copies de certificats, sous chiffres Z 11050 à Publicitas S. A., 3001 Berne.

Devenez employé d'une entreprise de

transports publics...

(tramways, trolleybus, autobus)
en posant votre candidature
comme receveur-conducteur

à la

Compagnie Genevoise des Tramways Electriques

Age minimum d'admission : 18 ans
Conditions d'engagement
et formules d'inscription
disponibles sur demande
téléphonique au No (022) 25 02 60

Direction de la C.G.T.E.,
1211 Genève 8

FAVAG

cherche

MONTEURS-ÉLECTRICIENS

pour installations intérieures, courants fort et faible (téléphone A et B).

Possibilités d'avancement.

Prière d'adresser offres écrites à :

FAVAG SA NEUCHATEL

Monruz 34 2000 Neuchâtel Tél. (038) 5 66 01

Ω OMEGA

Nous engageons, pour notre laboratoire d'essais,

laborant

orienté vers la métallographie, pour essais physiques de matériaux et exécution d'analyses chimiques simples.

Les candidats possédant la formation de base de laborant en section D (métallurgie), ainsi que quelques notions de chimie inorganique, auront la préférence.

Les intéressés sont invités à soumettre leurs offres, accompagnées d'un curriculum vitae et de copies de certificats, à OMEGA, service du personnel, 2500 Bienne. Tél. (032) 4 35 11.

GOUVERNANTE

est demandée pour personne seule habitant villa (Riviera vaudoise). Entrée à convenir.
Adresser offres écrites à LC 1313 au bureau du journal.

LESCHOT & Cº
Fabrique de cadrans,
avenue du Mail 59,
NEUCHÂTEL

cherche pour le 1er juillet jeune couple pouvant occuper la place de

concierge

Appartement de 5 pièces, tout confort, à disposition.

Faire offres, avec prétentions de salaire, ou se présenter sur rendez-vous.

Le No 5 84 44 vous donnera les renseignements que vous pourriez désirer.

Aide de bureau

ayant quelques connaissances de dactylographie serait engagée. Date d'entrée : 1er juin 1965.

Jeune fille sortant de l'école secondaire pourrait éventuellement convenir.

Faire offres par écrit, avec références, à la fabrique Maret, Bôle.

Bar Maloja, Maladière 16, cherche

SOMMELIÈRE

Tél. 5 66 15.

La Société de Banque Suisse cherche

1872

pour son département des Etudes économiques, à Bâle,

jeune économiste

de langue maternelle française, disposant de solides connaissances d'allemand et de bonnes notions d'anglais, appelé à collaborer à la rédaction de ses diverses publications. Ce poste nécessite une bonne culture générale, un intérêt marqué pour les questions économiques et des aptitudes pour la rédaction. La préférence sera donnée aux candidats pouvant justifier d'une certaine pratique dans ce domaine.

Entrée immédiate ou à convenir.

Adresser les offres au bureau du personnel de la Société de Banque Suisse, Æschenvorstadt 1, 4002 Bâle.

LE CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUÉE
MAURICE JEANNET
NEUCHATEL

cherche pour importante entreprise industrielle envisageant la formation d'une holding à Neuchâtel un

CHEF DU SERVICE DE COMPTABILITÉ

Il s'agit d'un poste important, exigeant du titulaire une formation et une expérience lui permettant de maîtriser les problèmes que comportent l'organisation et la gestion financière de plusieurs sociétés.

Il conviendrait à un comptable diplômé ou en voie de l'être, âgé au minimum de 35 à 40 ans, intéressé par les problèmes relatifs à l'automatisation du traitement de l'information, et capable de diriger du personnel tout en s'intégrant harmonieusement à une équipe stable et homogène de cadres dirigeants.

Les conditions offertes sont celles d'une grande entreprise, ancienne et solidement établie.

Nous assurons une entière discrétion et n'entrons en pourparlers avec notre mandataire qu'avec votre accord formel.

Les candidats intéressés sont invités à faire parvenir leurs offres de service, accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, de copies de certificats et d'une photographie au

Centre de psychologie appliquée, Maurice Jeannet, licencié en psychologie et sociologie, escaliers du Château 4, 2000 Neuchâtel.

Hôtel-restaurant Beaux-Arts, Neuchâtel,
tél. 4 01 51, engage une

femme de chambre

et

un portier

pour entrée immédiate ou date à convenir.

Faire offres ou se présenter à la direction.

Nous cherchons

chauffeur-livreur

consciencieux, sérieux et robuste. Entrée immédiate ou à convenir. Prendre rendez-vous par téléphone auprès des Etablissements H. Tempelhof, fabrique de vêtements de protection, 6, chemin Jean-de-la-Grange, Neuchâtel - Serrières, tél. 8 33 88.

La Fondation suisse d'assistance au développement technique cherche

un INGÉNIEUR ou un TECHNICIEN

pour son centre d'apprentissage (mécanicien de précision) à

LIMA (Pérou)

Responsabilité : Installation et direction des ateliers d'apprentissage (3 classes de 20 apprentis chacune) en collaboration avec l'organisation péruvienne, qui est notre partenaire, et le personnel enseignant suisse.

Qualifications : Apprentissage pratique complet, diplôme d'ingénieur ou de technicien, expérience approfondie et variée en usine, dans le domaine de la mécanique de précision et plus spécialement des instruments de précision et de la construction d'appareils. Goût de l'enseignement et d'une tâche pédagogique. Talent d'organisation, sens de la direction. Capacité d'adaptation. La connaissance de l'espagnol serait utile, mais pas obligatoire. Bonne santé.

Prière d'adresser offres (curriculum vitae, spécimen d'écriture, photographie, copies de certificats, références, indication du travail actuel) à la **Fondation suisse d'assistance au développement technique, Bellerivestrasse 44, 8008 Zurich.**

FOOTBALL

En Suisse romande, attrayante 20me journée du championnat de Ligue B

Il faut se méfier des apparences !

Pour Cantonal, il y a des exemples qui doivent servir de leçons

Il y aura foule demain au stade des Jeannerets. Beaucoup de Loclois, comme il se doit, et probablement aussi des Neuchâtelois du Bas qui n'auront pas hésité à franchir la Vue-des-Alpes, même si celle-ci devait leur rappeler que l'hiver a de la peine à s'en aller. La confrontation des hommes de Kernen et d'Humpal vaudra son pesant de... billets d'entrée.

FRATRICIDE

Nul doute que les Loclois vont faire l'impossible pour réussir l'exploit qu'ils n'ont pu réaliser aux dépens des Genevois d'Urania. Un exploit qui leur aurait apporté deux points précieux et en même temps rendu service à leurs compatriotes du Bas. Mais les choses étant ce qu'elles sont... les deux points de dimanche sont tout aussi précieux pour Le Locle que ceux de la semaine précédente et tant pis s'il faut les arracher à des « frères » de race. D'ailleurs chacun sait que les luttes fratricides sont les plus sanglantes.

Aux Jeannerets, il n'y aura pas de sang, mais une bataille, farouche dans les limites de la sportivité la plus ardente.

C'est du moins l'avis d'Humpal. Que le meilleur gagne ; et, pour cela, chacun des deux adversaires mettra en jeu ses meilleurs atouts, triera ses meilleures cartes. Et c'est là un problème qui n'est pas facile à résoudre. Du moins pour l'entraîneur des Cantonaliens :

— En effet, **nous a dit Humpal,** je ne formerai mon équipe que dimanche matin. Il me faudra faire un choix parmi quinze joueurs dont trois sont actuellement au service militaire : Gautschi, Sandoz et Ramseier. Pour les deux derniers nommés, le métier de soldat n'est pas une sinécure et les séquelles d'une semaine durement chargée peuvent influencer le comportement de ces joueurs. Seront-ils à même, pour autant qu'ils obtiennent le congé nécessaire, de remplir efficacement leur rôle ? Personne ne peut le dire.

— Estimez-vous que la victoire est à votre portée ?

— Certainement, mais ce sera très difficile. Les deux équipes ont besoin de points, pour des raisons différentes certes. D'autre part, un derby reste un derby... heureusement d'ailleurs. Je crois, mis à part l'hypothèque qui plane sur mes militaires, que les autres joueurs sont en forme. Le repos dont ils viennent de profiter doit leur avoir été bénéfique, et les aura remis en souffle. La condition physique, sur un terrain, jeudi encore enneigé et qui sera donc très lourd, aura son importance. Plus encore, et probablement déterminant, sera l'esprit de discipline dont devront faire preuve mes joueurs. Pas d'aventures... Du beau jeu si possible, mais la victoire avant tout... Il y a des exemples qui doivent servir de leçon. Pensez à Sion ; contre un pair, nous nous devons, même avec une équipe de jeunes, même avec une équipe qui est l'équipe à battre, obtenir une victoire qui nous maintiendra en course pour les honneurs.

— Et cette formation, alors ?

— Je vous l'ai dit, je dois attendre à dimanche matin. Quinze joueurs à disposition : Gautschi, Streit, Cuendet, Ramseier, Luscher, Leuenberger, Cometti, Sandoz, Schwab, Gœlz, Burri, Pigueron, Savary, Keller et Renevey. Je me méfie du Locle, mais je suis confiant. A mes hommes de faire leurs preuves et de nous donner cette satisfaction d'autant plus grande que la lutte aura été plus dure.

Alain MARCHE

RAPIDITÉ. — C'est une des qualités de l'ailier loclois Hotz (à droite) qui, blessé samedi passé, n'a pu faire valoir toute sa valeur contre Urania. Mais il jouera contre Cantonal...

(Avipress - Schneider)

Porrentruy veut sa revanche

Winterthour est la seule équipe qui soit venue à bout de Porrentruy en terre jurassienne, cette saison. Mais, la façon dont les Zuricois s'étaient octroyé ce succès, l'automne passé, ne doit pas rompre l'élan des Bruntrutains, ni les complexer. Au contraire. Ne minimisons pourtant pas la réelle valeur de Winterthour qui a longtemps fait figure de favori dans ce championnat. Nous pensons surtout aux qualités des attaquants Rauh et Dimmeler qui donneront certainement du fil à retordre aux défenseurs jurassiens.

L. ALTHAUS EST RENTRÉ

C'est parce que la mise au repos de la plupart des équipes de Ligue nationale semblait un peu longue que Porrentruy a joué amicalement contre Bâle. La rencontre fut plaisante, des essais prometteurs. Pourtant, ce dernier facteur n'aura pas influencé dirigeants et entraîneur qui veulent envoyer, à Zurich, la meilleure équipe possible. Ainsi, Lucien Althaus, rentré du tournoi international des juniors, reprendra sa place au sein de l'équipe ajoulote qui jouera dans la formation suivante : Wœrhle ; Mazimann, Laroche ; Hoppler, Leonardi, Lesniak ; Roth, Silvant, Lièvre, Althaus II et Jaeck.

Cl. STAD.

RENEVEY. — L'ex-Fribourgeois (à droite) a bien joué contre Xamax. Son introduction à l'aile droite permettrait de remettre Pigueron à sa vraie place : avant-centre.

Les Loclois Thimm et Richard sont blessés mais l'entraîneur Kernen fera sa rentrée

Samedi passé, après le match contre Urania, la bonne humeur ne régnait pas dans le camp loclois. Veya et ses camarades gardaient la tête basse. L'entraîneur Kernen, sans être découragé, ne cachait pas son amertume. Ce n'était pas la défaite qui l'affligeait, mais la piètre prestation de son équipe. Huit jours ont passé, mais les blessures d'amour-propre sont parfois longues à cicatriser. N'est-ce pas, Kernen ?

— Les fêtes de Pâques n'ont été joyeuses ni pour moi, ni pour les joueurs. Maintenant, cela va mieux. Les entraînements ont repris malgré le froid et la neige.

— Y a-t-il une leçon à tirer du match de samedi ?

— Certainement. La preuve est faite que, pour gagner, il faut se battre et même ruer dans les brancards par moments. Le Locle est une équipe jeune, elle a encore beaucoup à apprendre,

Comme nous

— Demain a lieu, au stade des Jeannerets, le match de la saison, le derby Le Locle-Cantonal. Kernen a vu jouer les Neuchâtelois contre Porrentruy. Que pense-t-il d'eux ?

— En valeur intrinsèque, Cantonal nous est supérieur. Mais ses résultats démontrent que l'équipe est irrégulière. Comme nous, elle alterne le bon et le moins bon.

— Avez-vous préparé ce derby comme une autre rencontre ?

— Pour la condition physique nous n'avons pas modifié nos habitudes. Psychologiquement, la préparation a quelque peu changé.

— Même aux Jeannerets, Cantonal part favori. Votre équipe est-elle capable de renverser ce pronostic ?

— Notre chance de vaincre existe. A nous de la saisir. Tous les joueurs veulent réagir et prouver que le mauvais match contre Urania n'a été qu'un accident.

— A qui ferez-vous confiance ?

— Thimm, Richard et Hotz sont blessés. Les deux premiers ne joueront pas, mais j'espère récupérer Hotz. je ferai ma rentrée ainsi que Pontello. Ce joueur très discipliné est actuellement en bonne forme.

Ainsi, Le Locle jouera probablement dans la formation suivante: de Blaireville ou Coinçon ; Dubois, Veya, Dietlin, Pontello ; Hugenin, Kernen ? Maring, Hotz, Jaeger et Bosset.

Daniel CASTIONI

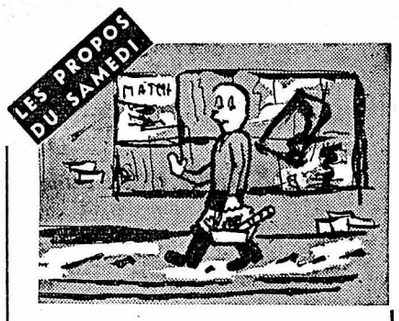

Lorsque la coupe déborde...

Je n'y étais pas, mais si j'aurai su, j'aurai venu. A une ou deux exceptions près, les équipes suisses de football n'ont plus de public digne de ce nom. L'œil froid, les dents serrées, les chevaliers des gradins sont comme des statues de sel. Le voisin qui manifeste est aussitôt assimilé à un excité ou un sauvage de la pire espèce. Le public de nos stades est un corps mort. Même les gosses ne brandissent plus de bannières ! on les voit de moins en moins se précipiter sur le terrain pour sauter au cou des joueurs. Les chiens ont pris leur place...

Je remercie le Ciel d'avoir semé quelques poignées de Tessinois et de Valaisans dans les terres les plus fertiles de notre austère Helvétie. La victoire de Sion sur Servette, c'est avant tout celle de l'enthousiasme et de la joie de vivre. Des calicots, des banderoles, des crécelles, un ramoneur porte-bonheur, les œufs de « Pompom » Muller, quatre Valaisans qui rentrent à pied, un beau-fils qui se réconcilie avec sa belle-mère...

On croit entendre l'inventaire de Prévert par les frères Jacques !

Et tout cela, c'est la petite histoire de la coupe de Suisse, édition 1965, appellation valaisanne contrôlée, un millésime qui fera date ! Un match de football sans un vrai public, celui qui s'émoustille, se passionne et prend des risques, est comme un jour sans soleil, une soupe sans sel, un paysage sans couleur.

THEWS

Urania veut innover

De rencontres en rencontres, l'optimisme monte chez les Genevois d'Urania. Comment d'ailleurs en serait-il autrement, puisque les points s'accumulent, la situation évolue favorablement et le but se rapproche toujours plus. Autre sujet de satisfaction de l'entraîneur Châtelain — qui, immédiatement, touche du bois en le déclarant — il n'y a pas de blessés ! Et cela depuis longtemps. C'est pourquoi la ligne d'attaque est si réalisatrice (la deuxième de Ligue B derrière Aarau) et la défense si peu perméable (la quatrième).

OPTIMISME

— A force de jouer ensemble, mes hommes commencent à se bien connaître. C'était là un de mes espoirs, qui aurait été atteint plus rapidement si nous n'avions pas connu les ennuis (blessures) du premier tour. Maintenant que tout va bien, je pense qu'Urania trouvera place dans la première catégorie de jeu en juin prochain.

L'entraîneur Albert Châtelain, on le voit, cache moins que jamais ses intentions. C'est dire qu'il espère fermement battre Moutier et conserver la première place du classement, avant de recevoir, dans deux semaines, les Zuricois de Young Fellows et de frapper le grand coup.

ÉQUIPE INCHANGÉE

Etant donné ce qui précède, le public de Moutier verra à l'œuvre la même formation qui battit, samedi dernier, les Loclois à la Chaux-de-Fonds. C'est-à-dire : Thiébaud ; Griess, Fuhrer ; Collu, Martin, Châtelain ; Roth, Anker, Robbiani, Duret et Merlin.

Les Genevois savent pourtant qu'ils ne doivent en aucun cas faire un excès de confiance devant les Jurassiens en pleine reprise et encore à la recherche de points bienfaiteurs. D'autre part, ils n'ignorent pas que toutes les équipes qui les ont précédés à la tête du classement n'y sont pas restées longtemps. Mais les Genevois tiennent à innover...

S. D.

Moutier n'entend pas se laisser impressionner par la routine et la position d'Urania !

Moutier a tenu Thoune en respect et, en général, s'est fort bien comporté lors des derniers matches. Mais, dimanche, les Prévôtois devront déployer toutes leurs qualités pour opposer au club visiteur une résistance efficace. Urania compte en effet dans ses rangs des joueurs routiniers et qui savent bien jouer à football. La jeunesse, la vitalité des Prévôtois et... Fankhauser pourront-ils faire pencher la balance ?

Sous l'impulsion de leur entraîneur, les Jurassiens se sont adjugé, lors du second tour du championnat, plus de points qu'au premier tour, et on pense que ce n'est pas fini ! A tort ou à raison ? Les prochaines rencontres confirmeront ou non l'impression de force nouvelle que laisse le F.C. Moutier.

Fankhauser nous a confié :

— Je sais fort bien que, dimanche, nous aurons à livrer une dure bataille. Mais, sans trop influencer mes gars, je les ai persuadés de jouer dans le seul but de vaincre. La victoire est problématique, je m'en rends compte, mais je peux compter avec des joueurs décidés, qui ne se laissent pas impressionner par la position qu'occupe Urania au classement.

La confiance semble donc régner au sein du F.C. Moutier. Cette confiance bien légitime pourra-t-elle faire pencher la balance ?

P. CREMONA

Notre chronique hebdomadaire de jeu d'échecs

DOUCHE ÉCOSSAISE

Malaga 1965

A. O'Kelly (Belgique) J. Flesch (Hongrie)

Défense est indienne

1. d2-d4, Cg8-f6 ; 2. c2-c4, d7-d6.

Ce coup fut essayé avec succès par Lasker (1868-1941) contre Marshall, à Saint-Petersbourg 1914. Ce sont surtout les G. M. soviétiques qui, en ayant fait une étude spéciale, le mirent à la mode après la dernière guerre mondiale. Du point de vue actuel, il permet aux Noirs d'éviter l'attaque Saemisch par une rapide avance du pion Roi ; il laisse toutefois aux Blancs le choix de rentrer dans la variante principale de l'Indienne du Roi qui est considérée actuellement comme leur étant plutôt favorable.

3. Cb1-c3, e7-e5 ; 4. Cg1-f3.

Les Blancs ne craignent pas 4. ... e4 ; 5. C-g5, F-f5 ; à cause de 6. g4 ! à leur avantage.

4. ... Cb-d7 ; 5. g2-g3, c7-c6 ; 6. Ff1-g2, g7-g6 ; 7. 0-0, Ff8-g7 ; 8. e2-e4.

Nous voici dans la variante principale, dont les exemples se font rares, l'un des derniers étant la partie Botvinnik-Pachman de l'Olympiade de Varna en 1962. En résumé, cette position est très complexe et se prête à une lutte sans merci.

8. ... 0-0 ; 9. Ta1-b1.

Le coup habituel est 9. h3 pour éviter des surprises tactiques après 9. ... exd4 ; 10. Cxd4, C-g4 etc. Dans le courant de la partie, ceci ne parut pas inquiéter les Blancs. Le coup de Tour a l'avantage de décourager les Noirs de jouer éventuellement ... D-b6 ou D-a5 si telle était leur intention, et de les forcer à poursuivre comme dans la partie.

9. ... Tf8-e8 ; 10. h2-h3.

A envisager était 10. d5, essayant de profiter de la position de la Te8, sa place étant en f8 pour appuyer un éventuel ... f5, lorsque le centre est bloqué.

10. ... e5xd4 ; 11. Cf3xd4, Cd7-c5 ; 12. Tf1-e1, h7-h6.

Un coup inagénieux qui contient l'idée suivante : si 13. b4, C-e6 ; si maintenant le Cd4 se retire en b3, c2 ou e2, les Noirs obtiennent de sérieuses menaces par ... C-g5, tandis que l'échange Cxe6 amène en jeu le Fc8 qui attaque la faiblesse c4.

13. Fc1-f4, Cf6-h5.

Si 13. ... g5 ; 14. F-c1 et les Noirs auraient inutilement affaibli leur aile Roi.

14. Ff4-e3.

La pression contre e4 ayant diminué, le Fou occupe sa case naturelle.

14. ... a7-a5 ; 15. Dd1-d2, Rg8-h7 ; 16. Te1-d1.

Menace Cxc6 suivi de Fxc5. Le coup de Tour semble peu naturel, mais sur 16. Tb-d1, les Noirs peuvent répondre ... D-b6, ce qui est empêché à cause de C-c2 dans la position présente.

16. ... Dd8-e7 ; 17. Cd4-e2, Ch5-f6 ; 18. f2-f3, Fg7-f8.

Ce coup est un aveu, les manœuvres tactiques noires ayant échoué, ils restent avec leur faiblesse en d6.

19. b2-b3, Cf6-d7 ; 20. Fe3-f2, Cd7-e5 ; 21. Dd2-c2, Cc5-a6 ; 22. Td1-d2 ?

Mieux valait 22. f4, C-b4 ; 23. D-d2 et si ... C-d3 ; 24. F-e3 menaçant a3. Maintenant les Noirs auraient dû profiter de l'occasion pour jouer 22. ... Fxh3 suivi de ... Cxf3 † et ... Cxd2 avec une position difficile à évaluer.

22. ... Ca6-b4 ; **23. Dc2-d1, h6-h5 ?**

Mieux 23. ... Fxh3 ; maintenant les Noirs sont refoulés.

24. f3-f4, Ce5-d7 ; 25. a2-a3, Cb4-a6 ; 26. Dd1-c2, Ca6-c5 ; 27. b3-b4, a5xb4 ; 28. a3xb4, Cc5-e6 ; 29. Tb1-d1, De7-f6.

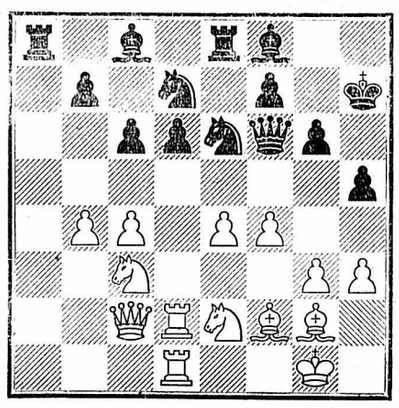

30. Td2xd6 !

Fait disparaître le Fou noir, après quoi le roque noir ressemble à une coquille privée de son escargot.

30. ... Ff8xd6 ; 31. Td1xd6, Df6-e7 ; 32. Dc2-d2, Ce6-g7.

Flesch pense que ... f6 eût fourni une meilleure défense, mais il était en zeitnot, et il est peu probable que pareille position soit défendable.

33. c4-c5, Te8-f8 ; 34. e4-e5, f7-f5.

Essai de blocus ; si 34. ... f6 ; 35. C-e4, fxe5 ; 36. C-g5 † avec une attaque gagnante.

35. Ce2-d4 !

En route pour g5 via f3, occupant les cases noires.

35. ... Tf8-e8 ; 36. b4-b5.

A l'assaut de la case d5, pour faire participer le Cc3 à l'attaque.

36. ... c6xb5 ; 37. Cc3-d5, De7-f7 ; 38. Cd4-f3, Rh7-h6 ; 39. Cf3-g5, Df7-g8 ; 40. g3-g4 !

L'assaut final, menace Txd7, comme dans la partie

40. ... Ta8-a1 † ; 41. Rg1-h2, h5xg4 ; 42. h3xg4, Ta1-a4.

Le coup mis sous enveloppe, après cinquante minutes de réflexion, mais il ne sauve pas la partie.

43. Td6xd7 !, Fc8xd7 ; 44. Cd5-f6, Fd7-e6 ; 45. Cg5-f7 † ! et mat au coup suivant par 46. g5.

Une partie âprement disputée. (A. O'Kelly).

TOURNOI INTERNATIONAL A SARAJEVO

Résultat final : 1. Suetin (URSS), 10 ½ points sur 15 ; 2.-3. Matulovic (Yougoslavie) et Polugajewski (URSS), 10 ; 4. Uhlmann (Allemagne orientale), 9 ½ ; 5.-6. Tringov (Bulgarie) et Forintos (Hongrie), 9 ; 7. Hort (Tchécoslovaquie), 8 ; 8.-9.-10. Trifunovic (Yougoslavie), Lengyel (Hongrie) et Malich (Allemagne orientale), 7 ½ points, etc.

A. PORRET

Une place au soleil pour les « sans grade »

Déplacement périlleux pour Audax

Les récentes chutes de neige vont-elles provoquer de nouvelles perturbations dans les divers championnats des séries inférieures de notre région ? Ce n'est pas à souhaiter, car si tel devait être le cas on en viendrait à se demander quand prendra fin la compétition. Espérons donc que les soixante-cinq rencontres prévues pour cette fin de semaine pourront avoir lieu.

JAMAIS DEUX...

En deuxième Ligue, Hauterive et Xamax II, qui connaissent tous les deux une période faste, seront opposés aux Vieilles Carrières. Lequel cédera ? A l'aller, Hauterive ne s'était imposé qu'à l'ultime minute. Xamax peut donc songer à prendre sa revanche. Mais il y a quelquefois loin du rêve à la réalité. Ceci d'autant plus que les visiteurs, à la suite de la blessure de Jaccottet, risquent d'être privés de leur gardien. C'est la raison pour laquelle nous miserons sur une victoire d'Hauterive.

Couvet aura la visite de Colombier. Les joueurs du Bied ont obtenu deux succès consécutifs, et nous ne pensons pas que la lanterne rouge puisse faire mentir le dicton : « Jamais deux, sans trois ! » S'ils désirent revenir victorieux de la Chaux-de-Fonds (match contre Etoile), les joueurs d'Audax devront se montrer plus entreprenants que contre Couvet. A défaut, ils rentreront bredouilles. Etrillée à Hauterive, la seconde garniture des « Meuqueux » tentera de se réhabiliter. Mais il lui sera particulièrement difficile d'y parvenir car Boudry, jouant devant son public, constitue un adversaire particulièrement difficile à battre. Reste Saint-Imier - Fleurier. Les Jurassiens ont dix points, Fleurier neuf (la lanterne rouge, Couvet : cinq). Voilà qui situe bien l'importance de cette rencontre. Inutile de dire que chacun mettra tout en œuvre pour l'emporter.

SANS PROBLÈMES

En troisième Ligue, Corcelles, Auvernier et Serrières, qui accueillent respectivement Xamax III, Fleurier II et Blue Stars ne devraient pas connaître beaucoup de problèmes. Ceci d'autant plus qu'ils bénéficieront de l'avantage, jamais négligeable, de jouer sur leur terrain. Buttes est quasi invincible sur ses terres ; c'est dire que Comète réaliserait un exploit s'il parvenait à sauver, même un point, lors de son déplacement dans le Val-de-Travers. Va-t-on enregistrer la seconde défaite du chef de file qui sera opposé à Cantonal II à la Maldière ? Nous ne le pensons pas mais, pourtant, Cortaillod a tout lieu de craindre son déplacement à Neuchâtel. En effet, dimanche, Cantonal se rendra au Locle. Or, les Loclois n'ont pas d'équipe de réserve si bien que nous ne serions guère surpris que Cantonal II soit truffé de réservistes lorsqu'il affrontera le chef de file...

POUR LE PLAISIR

Dans le groupe II, le match du jour opposera Le Parc et Floria. Battu, Le Parc devra rentrer dans le rang, mais Floria se doit également de gagner s'il ne veut pas être distancé par Ticino qui devrait s'imposer aux Geneveys-sur-Coffrane. A moins d'un réveil inattendu, Saint-Imier II (qui d'ailleurs sera au repos) paraît condamné à la relégation. Dans ces conditions, les confrontations Fontainemelon II - Superga et La Sagne - Sonvilier n'offrent plus guère d'intérêt. On pourra donc jouer pour le plaisir sans trop se préoccuper du résultat. Le football devrait y trouver son compte.

Ga.

Pieds douloureux cors lancinants

Mettez fin à ces misères !

Vous éprouverez un soulagement immédiat en trempant vos pieds dans un bain tonifiant aux Saltrates Rodell *(sels savamment dosés et très efficaces)*. Cette eau bienfaisante chasse vos misères, relaxe vos pieds, les rend frais et légers. Cors et callosités sont amollis et s'enlèvent plus facilement. Ce soir même un bain de pieds aux Saltrates Rodell - Demain la marche redeviendra un plaisir.

Effet doublé, si après un bain curatif aux Saltrates Rodell vous massez vos pieds avec la Crème Saltrates antiseptique et désodorisante. Toutes pharmacies et drog. Genève 9

Nouveau le choco-snack de Nestlé

un délicieux caramel léger
enrobé de rice Krispies et de chocolat au lait

pour tromper la faim
pour tenir le coup!

Demain...

Agence publicitaire Reiwald Bâle

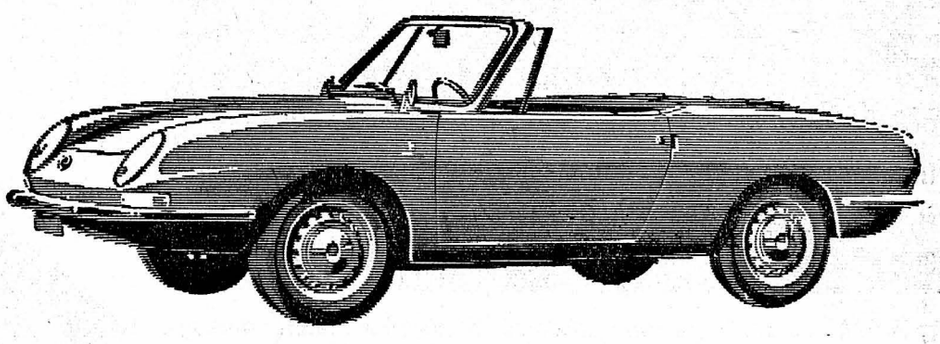

Une limousine rapide, un fougueux coupé ou un spider audacieux?
***La** 850, elle, existe dans ces trois exécutions * L'une plus rapide que l'autre * Et les trois d'une élégance raffinée **

*Fiat * Pratique, riche, complète * Une voiture de Turin * Une voiture de DEMAIN ****
Fiat 850 limousine, 42 CV, env. 125 km/h, 4–5 places, **Fr. 5975.–**
***Fiat** 850 coupé, 52 CV, plus de 135 km/h, 2+2 places,* **Fr. 7690.–** *Fiat 850 spider, 54 CV, env. 145 km/h, 2 places,* **Fr. 8950.–**

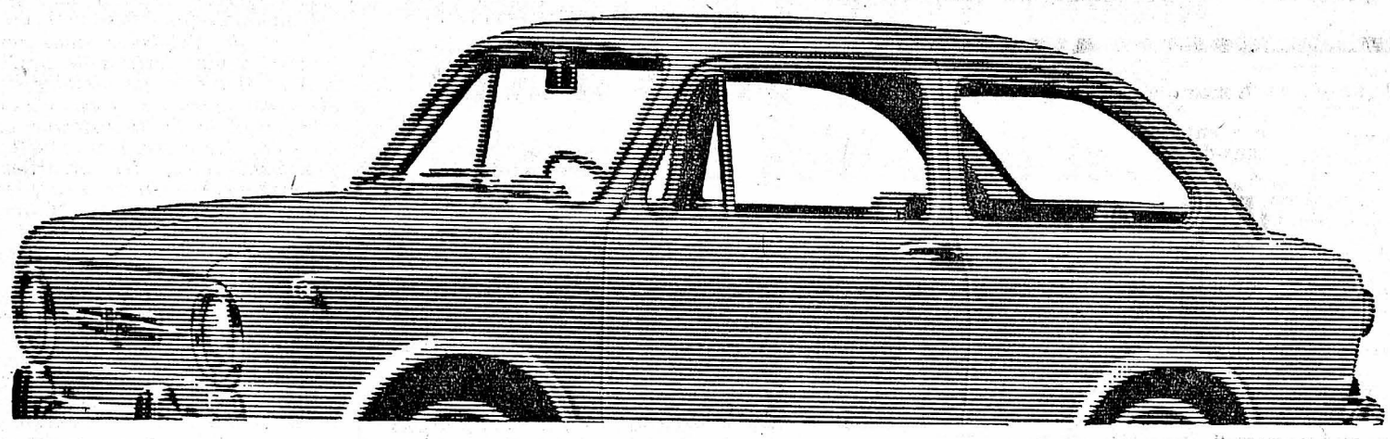

Fiat un nom sûr

Plus de 270 agents à travers la Suisse. Consultez l'annuaire (sous Fiat) et fixez un rendez-vous pour l'essai. La documentation complète vous sera volontiers adressée par Fiat Suisse à Genève.

FIAT 850

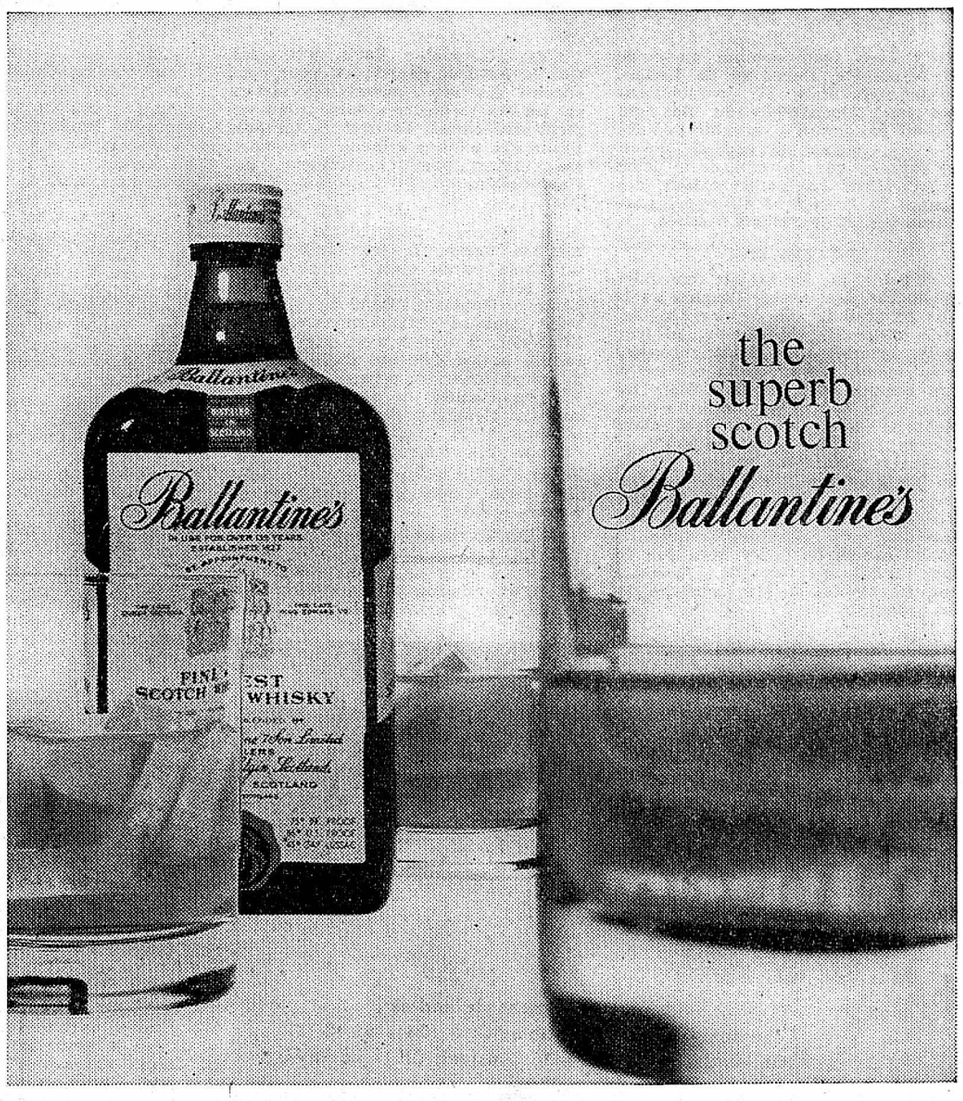

PUCH VELUX 30 automate

Plus d'embrayage! Plus de changement de vitesses! Le nouveau Puch VèluX 30 fait tout lui-même, il est entièrement automatique! C'est le super-confort!
Faites un essai avec le nouveau Puch VeluX 30 – vous ne pourrez plus vous en séparer. Prix: Fr. 765.–
Autres modèles à partir de Fr. 690.–

★ **BON** pour des prospectus gratuits Puch VeluX 30 (à envoyer à la représentation générale Otto Frey, case postale Zurich 9/48

Noms et adresse:

34

LA FEMME DE LESSIVE MODERNE S'APPELLE LAVELLA

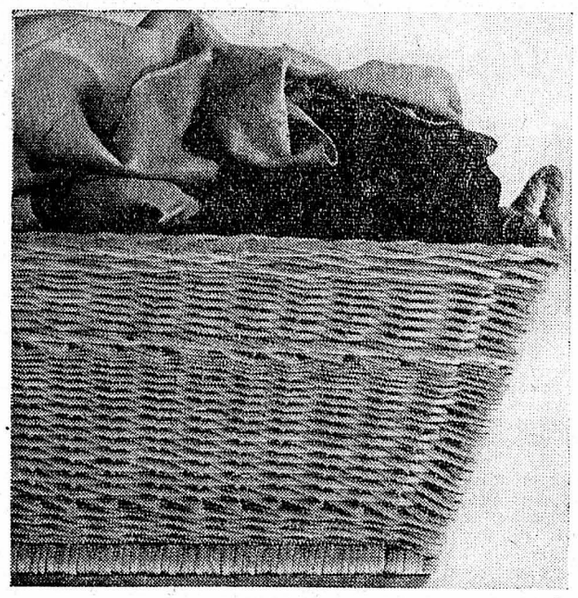

Lavella lave à toute heure proprement, rapidement et avec toute sécurité! – Quel confort!
La Lavella est un produit suisse de toute première qualité, bien conçue dans tous ses plus petits détails et constamment améliorée. Maniement extrêmement facile par touches ou disques de commande. La carrosserie et le couvercle sont émaillés à basse température – ne s'écaillent donc pas. Le tambour rotatif, la cuve et le boiler sont construits dans le meilleur acier au chrome-nickel. Réglage de la température par thermostat. Pompe à lessive incorporée. Système d'essorage exceptionnel. Remplissage frontal. – Le montage se fait avec un minimum de frais d'installation car la machine ne doit pas être fixée au sol.
***5** modèles d'une capacité de 3,5 kg à 6 kg*

Un produit de qualité: F. Gehrig & Cie SA, Ballwil, Lucerne. Service après-vente dans toute la Suisse.

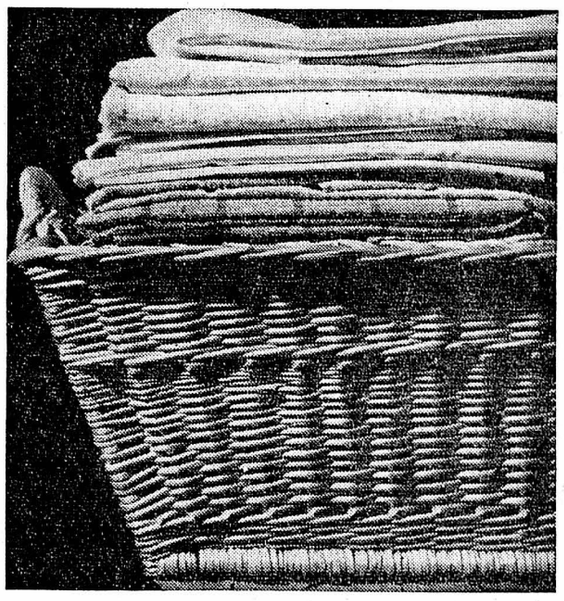

Locaux d'exposition et de démonstrations:
Genève 25, rue du Grand-Pré Tél. 022 33 27 39
Lausanne 25, rue de Bourg Tél. 021 22 68 07
Gétaz, Romang, Ecoffey SA
et Ballwil (fabrique), Berne, St-Gall, Zurich
ou chez votre installateur

LAVELLA

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

RESTAURANT FAUCON

Avenue de la Gare 48, Bienne

cherche, pour le 10 mai 1965, pour sa réouverture :

2 filles de salle
5 sommelières

sachant le français et l'allemand.

Le nouveau tenancier : R. HOFER

Doué d'un entregent naturel, persévérant et tenace, ayant une force de persuasion spontanée, mais de caractère agréable, vous êtes plutôt le type conseiller que celui d'un « as de la vente » capable de créer, de développer, d'entretenir des relations durables avec la clientèle de langues française et allemande. En qualité de

conseiller de vente au service externe

vous êtes secondé par une entreprise importante, à l'esprit de pionnier. Vous pouvez vous aussi, devenir un pionnier, en représentant dans la région de Bienne et du Jura, des machines de bureau, dont le rang et la renommée internationales contribueront à vos succès professionnels, à votre propre satisfaction et naturellement à vous assurer une belle existence.

Téléphonez au mandataire immédiatement, sinon à votre convenance, un jour quelconque entre 10 et 20 h. Vous recevrez sans engagement tous renseignements utiles. Vos offres concises (avec curriculum vitae, photo et quelques lignes manuscrites) sous No de réf. 7332/15 seront traitées avec la même discrétion absolue.

Une prémière rencontre confidentielle avec notre client peut avoir lieu à Berne le prochain samedi.

Franco G. Mauerhofer — Conseils d'entreprise

Dépt. recrutement de cadres
Berne/Suisse, 8, Thunstrasse. Tél. (031) 43 13 13
Succursale de Zurich : Dr Canziani, (051) 56 86 30

Notre institut a créé la recherche de personnel par téléphone et travaille pour le compte d'entreprises modernes de Suisse et de l'étranger. Une discrétion totale est notre règle d'or.

Bureau d'assurances, aux environs immédiats de Zurich, sur la rive droite du lac, cherche pour date à convenir

employée de bureau

de langue française. Possibilités d'apprendre l'allemand.
Nous offrons un emploi stable et intéressant, bien rétribué.
Samedi libre, 41 heures par semaine.
Adresser offres, avec curriculum vital, photo et prétentions de salaire, sous chiffres 46985 - 42 à Publicitas, 8021 Zurich.

Nous cherchons une

SECRÉTAIRE

intelligente et habile pour la correspondance française (langue maternelle française, si possible bonnes connaissances de l'anglais ou de l'allemand).

Les candidates en possession d'un diplôme de fin d'apprentissage ou d'école de commerce, désirant exercer une activité variée dans une grande société fiduciaire, sont priées d'adresser leurs offres, avec curriculum vitae et copies de certificats, **sous chiffres A 120540 à Publicitas S.A., 3001 Berne.**

Hôtel-restaurant de la ville cherche

SOMMELIÈRE

même débutante, entrée immédiate, nourrie, logée.
Se présenter ou faire offres avec certificats et photo à l'hôtel du Cerf, Neuchâtel.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir,

TAPISSIER-DÉCORATEUR

qualifié et consciencieux, auquel nous offrons un travail de premier ordre, intéressant et varié, un très bon salaire, avec augmentation progressive selon capacités.

Faire offres écrites à

DENIS SCHNEIDER
RUE DE L'HÔPITAL 8 - NEUCHÂTEL
MAÎTRE DÉCORATEUR DIPLÔME

DÉCORATEUR

entreprendrait encore quelques vitrines. Projets à disposition. Ecrire à case postale 153, Neuchâtel 2.

On cherche

SOMMELIÈRE

Gains élevés.
Café Lacustre, Colombier, tél. 6 34 41.

Sommelière

est demandée pour le 1er mai ou date à convenir ; nourrie, logée, un jour et demi de congé par semaine, un dimanche par mois.
Restaurant de la Métropole, C. Houriet, Peseux, tél. 8 13 50.

On cherche un

boulanger-pâtissier

pour début mai. Bon salaire.
Boulangerie Fuchs, Colombier, tél. 6 33 69.

Je cherche, pour ma fille, personne ayant l'expérience de l'enseignement pour

leçons

d'histoire, géographie, sciences naturelles, dessin, ouvrages.
Adresser offres écrites à G W 1296 au bureau du journal.

MIKRON HAESLER

Nous engageons

CHEF D'ÉQUIPE

du département fraisage avec expérience de commandement et instruction du personnel, préparation des outillages, et capable de distribuer les travaux.
Poste indépendant et travaux de petite série.

MIKRON HAESLER S. A.
fabrique de machines transfert
2017 BOUDRY (NE)
Téléphone (038) 6 46 52

Hôtel du Lac, Auvernier, cherche :

fille d'office

nourrie et logée ;

fille de salle

pour un remplacement de quatre à six semaines.
Tél. (038) 8 21 94.

Je cherche

femme de ménage

pour trois demi-journées par semaine. Mme P. Chappuis, 3, Orangerie, Neuchâtel.

Bar Derby

cherche

garçon d'office

et

sommelière

Tél. (038) 4 09 12.

Sommelière

serait engagée tout de suite ou pour date à convenir ; congés réguliers ; bons gages. Restaurant de la Rotonde, Saint-Imier, tél. (039) 4 11 62.

On cherche pour entrée immédiate, jeune

cuisinier

logé, vie de famille ; gages selon entente. Restaurant de la Rotonde, Saint-Imier. Tél. (039) 4 11 62.

On cherche comme remplaçante

dame

pour petit ménage, à Colombier ; logée ou non. Très bons gages. Faire offres à Mlle Berthoud, Planeyse 6, Colombier. Tél. 6 35 27.

On cherche garçon en qualité de

COMMISSIONNAIRE

entre les heures d'école. Vélomoteur à disposition.
Tél. 5 18 31.

Famille anglaise engagerait

jeune fille

au pair. Pour tous renseignements, s'adresser au pensionnat Iréna, Suchiez 31, Neuchâtel.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou date à convenir,

jeune employé

ayant le permis cat. A, pour livraisons et travaux à l'entrepôt.
Faire offres à la maison Jordan S. A., primeurs en gros, case 687, Neuchâtel 1.

Apiéceur

pour grandes pièces, ainsi que

giletière-culottière

sont demandés par l'atelier de mesure PKZ. Burger Kehl & Cie S. A., Seyon 2, Neuchâtel.

Jeune ménage avec enfants, habitant Bâle, cherche

jeune fille

Maison moderne, tous les appareils ménagers disponibles.
Femme de ménage et repasseuse attitrées. Chambre particulière avec radio et douche. Bonne occasion d'apprendre l'allemand, cours payés.
S'adresser à Yvette Karger, Bundesstrasse 23, 4000 Bâle. Tél. (061) 23 40 85.

On demande une

fille ou garçon de buffet

et

un garçon de cuisine

Restaurant du Jura, tél. 5 14 10.

Hôtel Bellevue, Auvernier, cherche

aide de cuisine

et

aide-femme de chambre

Entrée immédiate ou à convenir. Tél. 8 21 92.

MÉTALLIQUE S. A.
FABRIQUE DE CADRANS BIENNE

cherche

1 régleur de machines

destiné, après une période de formation, à reprendre la responsabilité d'un groupe de machines de notre atelier d'ébauche.
Les candidats ayant des notions de mécanique ainsi que le sens de l'organisation sont priés de faire leur offre au chef du personnel de Métallique S. A., 20, rue de l'Hôpital, Bienne, tél. (032) 3 03 03.

Quel jeune homme ambitieux et capable

serait disposé à entrer dans fabrique de montres, à la Chaux-de-Fonds, **pour devenir**

FONDÉ DE POUVOIR

après avoir fait ses preuves **comme chef du département de fabrication ?**
Si vous avez une solide formation commerciale, du goût, de l'ordre, un esprit clair et que vous n'avez pas peur des responsabilités, faites vos offres manuscrites, avec curriculum vitae dactylographié, à
Montres Consul S. A., 2301 la Chaux-de-Fonds.

Fabrique d'horlogerie cherche

employée d'expédition

Travail facile et varié (emballage, déballage, contrôles, etc.). Place stable. Tél. 5 68 68.

Important garage de la Chaux-de-Fonds
cherche

EMPLOYÉ DE BUREAU QUALIFIÉ

si possible avec diplôme de fin d'apprentissage ou quelques années de pratique.

Situation d'avenir, bon salaire, travail agréable, assurances sociales.

Faire offres, avec curriculum vitae et copies de certificats, sous chiffres P 55024 N à Publicitas, 2300 la Chaux-de-Fonds.

Petite et jeune entreprise de transitaire cherche

directeur commercial

possédant dynamisme et volonté de travail exceptionnels.
Nous offrons : des possibilitées exceptionnelles.
Nous exigeons : des connaissances et de l'expérience commerciales, facilité de traiter avec les clients et le personnel.

Si vous êtes de nationalité suisse, veuillez nous soumettre une offre manuscrite, avec curriculum vitae, références, prétentions et photo, sous chiffres AS 7851 G., Annonces Suisses, Lausanne.

Bar Maloja, Maladière 16, cherche

aide de cuisine

Entrée immédiate. Tél. 5 66 15.

Des menuisiers et des charpentiers

sérieux sont demandés. Hauts salaires, semaine de 5 jours, chambre et pension sur place.
W. Burki, le Vaud - Nyon.

Etablissement hospitalier cherche un

garçon de maison - commissionnaire

Place stable ; logé, nourri, blanchi. Entrée immédiate ou date à convenir.
Faire offres, avec prétentions de salaire sous chiffres I A 1326 au bureau du journal.

Atelier de réglage cherche

jeune dame

ou

jeune fille

sortant des écoles, pour travail facile sur

machines Greiner

S'adresser à Mme Mad. Grize, Mail 18, Neuchâtel, tél. 4 18 77.

LA GAINE VISO, SAINT-BLAISE, demande, pour entrée à convenir,

une couturière

de nationalité suisse. Cette place est particulièrement intéressante pour une personne souhaitant trouver un gain appréciable et des avantages sociaux.

Adresser les offres à la direction de la Gaine VISO, Saint-Blaise (NE), tél. (038) 7 52 83.

On engage tout de suite

SOMMELIERS

Faire offres ou se présenter au café-bar « Au 21 », tél. 5 83 88.

On engage tout de suite

SOMMELIERS

Faire offres ou se présenter au Big-Ben Bar, tél. 5 74 98.

Nous cherchons, pour notre imprimerie moderne,

un jeune compositeur

ayant de l'initiative. Poste bien rémunéré. Semaine de cinq jours.

Prière de faire offres à l'imprimerie A. Niederhäuser S. A., 2540 Granges (SO), tél. (065) 8 50 43/44.

Pour le 1er mai, on demande une

fille de buffet

Libre le soir et tous les dimanches. Adresser les offres, avec photo et copies de certificats, à la confiserie-tea-room Wodey-Suchard, Neuchâtel.

Fabrique de verres de montres Huguenin et Folletête
cherche

jeune manœuvre

S'adresser : Portes-Rouges 163, tél. (038) 5 41 09.

La Brioche Parisienne cherche

vendeuse

S'adresser au magasin, tél. 5 34 18.

Pour travaux de comptabilité et de

SECRÉTARIAT

étude de notaire cherche secrétaire à la demi-journée ou à plein temps.

Adresser offres écrites à F T 1282 au bureau du journal.

On cherche

vendeuse

pour entrée immédiate.
Boulangerie Fuchs, Colombier, tél. 6 33 69.

PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.

Nous engageons immédiatement ou pour date à convenir

OUVRIERS

de **nationalité suisse,** entre 18 et 40 ans, pour travail d'équipe ou de jour.
Conditions intéressantes, avantages sociaux.
Se présenter ou faire offres écrites à la Direction de Papeteries de Serrières S. A., 2003 Neuchâtel.

Librairie Payot cherche

commissionnaire

après les heures d'école.
Se présenter au magasin

On cherche

employée de maison

sérieuse, pour début juin. Bons gages. Possibilité de loger le mari.
Adresser offres écrites à B T 1319 au bureau du journal ou tél. (022) 8 76 71.

Tea-room - confiserie cherche

JEUNE FILLE

pour le service.
Faire offres à la Confiserie Schmid, rue du Concert, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 5 14 44 ou le soir au 5 85 05.

Hôtel de Ville, la Brévine, cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

UNE SOMMELIÈRE

(débutante acceptée). Très forts gages assurés, congés réguliers. Faire offres à **Huguenin, hôtel de Ville, la Brévine.** Tél. (038) 6 51 05.

APPRENTISSAGES

La Générale de Berne, agence générale de Neuchâtel, cherche

une apprentie de bureau

Faire offres à l'adresse suivante : Promenade-Noire 6, Neuchâtel.

Je cherche, pour mon fils âgé de 16 ans, ayant terminé la première année de l'école secondaire, une place

d'APPRENTI DESSINATEUR-ARCHITECTE

Prière de téléphoner au 5 91 12.

Robert-A. Meystre, architecte, 12, rue Saint-Maurice, Neuchâtel, engagerait immédiatement ou pour date à convenir

apprentie de commerce

sortant de l'école secondaire. Semaine de cinq jours.
Les candidates sont priées de joindre leur dernier bulletin scolaire à leur offre manuscrite.

On cherche un

APPRENTI

de bureau, pour entrée immédiate. — Garage de la Côte, Peseux.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.

Feuille d'avis de Neuchâtel

COMMERCES

A vendre bon petit

bar à café

avec chocolats et cigarettes à la frontière franco-suisse. Logement moderne à disposition. Adresser offres écrites à TA 1214 au bureau du journal.

A remettre

tout de suite, pour raison de santé, petite fabrique de confection (sur la Riviera vaudoise). Adresser offres écrites à JB 1327 au bureau du journal.

A remettre jolie

DROGUERIE - PARFUMERIE

aux environs de Lausanne. Situation en plein développement. Bon chiffre d'affaires. Agences et intermédiaires s'abstenir.

Faire offres sous chiffres PK 80704 à Publicitas, 1000 Lausanne.

HOROSCOPE

SAMEDI 24 AVRIL 1965

La journée n'est pas mauvaise bien qu'elle puisse comporter des déceptions sur le plan sentimental surtout au cours de la matinée.

Naissances : Les personnes nées en cette journée seront très intelligentes et d'une nature originale, indépendante et très dynamique.

BÉLIER

Santé : Pas de surmenage intellectuel. **Amour :** Sachez mieux apprécier les qualités morales de votre partenaire. **Affaires :** Modérez vos exigences.

TAUREAU

Santé : Attention à vos nerfs. **Amour :** Essayez de persuader par affection et non par discussion. **Affaires :** Consolidez le mieux possible votre position.

GÉMEAUX

Santé : Des soins sont nécessaires pour vos cheveux. **Amour :** Ne montrez pas une faiblesse qui pourrait vous perdre. **Affaires :** Vous pouvez déployer votre activité en poursuivant d'autres affaires.

CANCER

Santé : Un peu de lourdeur dans les jambes. **Amour :** Ne posez pas d'ultimatum à l'être qui vous intéresse. **Affaires :** Montrez-vous très réfléchi.

LION

Santé : Ne prenez pas de somnifère. **Amour :** Un choix s'impose dans vos relations amicales. **Affaires :** Bonnes idées concernant l'organisation d'un travail.

VIERGE

Santé : Meilleur équilibre. **Amour :** Restez simple et naturel. **Affaires :** Une personne plus âgée est disposée à vous donner toute l'aide dont vous avez besoin.

BALANCE

Santé : Buvez beaucoup de jus de fruits. **Amour :** Entretenez une atmosphère de confidences. **Affaires :** Votre habileté commerciale aura raison de bien des concurrences.

SCORPION

Santé : Ne vous négligez pas. **Amour :** Des projets anciens seront détruits ou contrariés. **Affaires :** Vous avez tendance à négliger vos obligations professionnelles.

SAGITTAIRE

Santé : Evitez une nourriture trop riche. **Amour :** Le charme d'un ou d'une collègue pourrait vous troubler. **Affaires :** Stimulez l'esprit d'équipe ou de camaraderie.

CAPRICORNE

Santé : Un peu de nervosité dans la soirée. **Amour :** Intrigue sentimentale en meilleure voie. **Affaires :** Ne vous faites pas d'illusions.

VERSEAU

Santé : Risque de foulure à la cheville. **Amour :** Il ne faut pas vous laisser impressionner par cet amour naissant. **Affaires :** Réussite et succès possibles.

POISSONS

Santé : Faites contrôler votre vue. **Amour :** Restez silencieux et même lointain. **Affaires :** Une influence insinuante pourrait vous attirer dans un piège.

LES ENQUÊTES DE SHERLOCK HOLMES

LA BOÎTE EN CARTON

Adaptées de l'œuvre de sir Arthur Conan Doyle

« Copyright by Cosmospress », Genève

» A cette époque, écrivait Jim Brow-» ner, je ne buvais que de l'eau ; nous » mettions régulièrement un peu d'argent » de côté et l'avenir nous semblait plein » de promesses... Mon Dieu ! qui aurait » imaginé que cela se terminerait ainsi ! » Je passais mes week-ends à la maison...

» ... Parfois si le bateau était retardé » par un chargement, je restais toute une » semaine. J'eus de cette façon l'occasion » de voir de plus près ma belle-sœur » Sarah. Elle était très belle, grande, » mais quand ma Mary était là, je ne » songeais guère à elle. Pourtant, je re-» marquais qu'elle aimait être seule avec » moi. Un soir, mes yeux s'ouvrirent...

» ... J'étais rentré du bateau et ma » femme était sortie ; Sarah se trouvait » seule à la maison. « Où est Mary ? » » demandais-je. Voyant mon impatience, » Sarah me dit : « Vous ne pouvez donc » pas être heureux cinq minutes sans Ma-» ry, Jim, ce n'est pas gentil pour moi. » — Ça va, Sarah », lui répondis-je en » lui prenant gentiment la main. Aussitôt, » elle s'empara de ma main et la prit » entre les siennes. Alors je la regardai » et dans ses yeux, je lus tout... »

NIMBUS

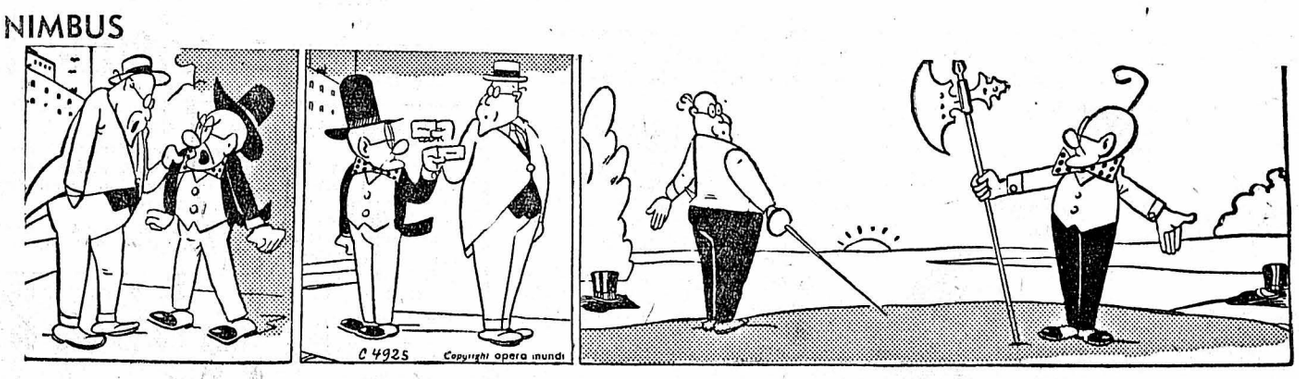

Copyright by P.O. Box. Copenhague

FERDINAND

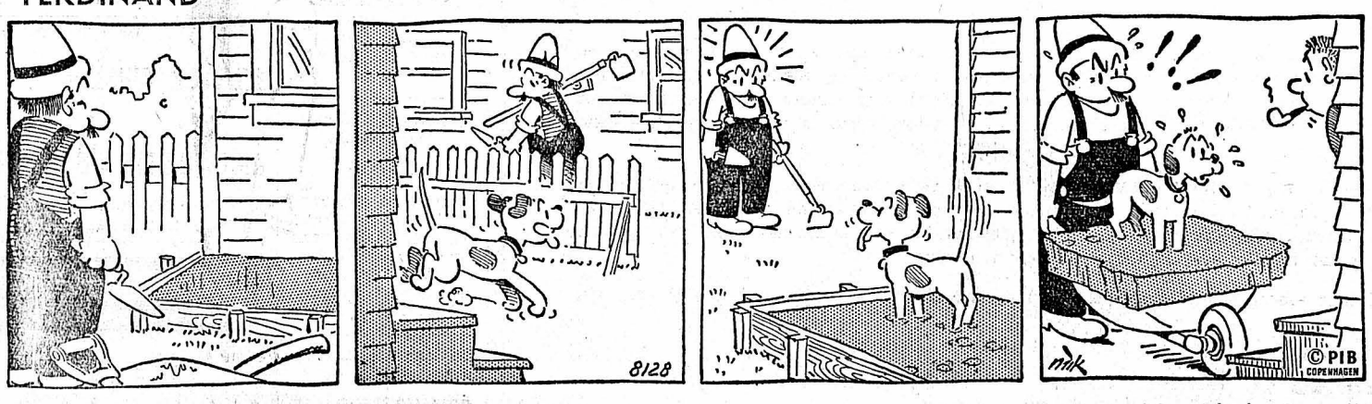

Copyright by Opera Mundi

TV RADIO TV

Samedi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h, bonjour à tous et en avant marche. 7.15, informations. 7.45, bonjour à quelques-uns. 7.50, F.B.H.R. vol spécial (Nice). 8.25, miroir-première. 8.30, route libre. 10 h, F.B.H.R. vol spécial (Bastia). 12 h, le rendez-vous de midi avec miroir-flash. 12.05, F.B.H.R. vol spécial (Casablanca). 12.20, ces goals sont pour demain. 12.35, bon anniversaire. 12.45, informations. 12.55, Les Misérables. 13.05, demain dimanche. 13.40, Romandie en musique. 13.55, miroir-flash. 14.10, connaissez-vous la musique. 14.50, itinéraire. 15.30, plaisirs de longue durée. 15.50, F.B.H.R. vol spécial (Londres).

16 h, miroir-flash. 16.05, moments musicaux. 16.25, perfectionnez votre anglais. 16.40, per i lavoratori italiani in Swizzera. 17.10, swing-sérénade. 17.30, miroir-flash. 17.35, mélodies du septième art. 17.45, bonjour les enfants. 18.15, mon chez-nous. 18.30, le micro dans la vie. 18.55, F.B.H.R. vol spécial (Paris). 19.05, la Suisse au micro. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.45, le quart d'heure vaudois. 20.05, F.B.H.R. vol spécial (Berlin). 20.30, discanalyse. 21.15, bloc-notes. 21.30, les rendez-vous de l'histoire. 22.30, informations. 22.35, entrez dans la danse. 23.30, F.B.H.R. vol spécial (Madrid). 24 h, hymne national.

Second programme

19 h, la demi-heure des Espagnols résidant en Suisse. 19.30, l'actualité du disque. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15, Les Misérables. 20.25, 20 et 20 = quarante. 20.45, échos et rencontres. 21.15, Othello, opéra de G. Verdi, texte de Boïto et d'après Shakespeare. 21.50, le quatuor de Lisbonne. 22.30, sleepy time jazz. 23 h, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, orchestre F. Chaksfield. 7 h, informations. 7.05, chansons italiennes. 7.20, petite chronique de jardinage. 7.30, émission pour les automobilistes. 8.30, quelques suggestions pour vos repas du dimanche. 8.40, intermède musical. 9 h, université internationale. 9.15, divertissement, Mozart. 9.55, aujourd'hui à New-York. 10 h, entretien. 10.15, musique symphonique. 11 h, orchestre récréatif de Beromunster. 12 h, piano. 12.20, nos compliments. 12.30, informations. 12.40, fanfare militaire. 13 h, la griffe du critique. 13.15, succès en vogue. 13.40, chronique de politique intérieure. 14 h, le bulletin du jazz. 14.30, caprice genevois. 15 h, visite de châteaux dans la région bernoise. 15.20, douze études de Chopin. 15.50, le chant du merle et celui de la grive.

16 h, informations. 16.05, pas de droits de douane pour le savoir. 16.50, disques nouveaux. 17.25, pour les travailleurs italiens en Suisse. 18 h, l'homme et le travail. 18.20, concert populaire. 18.45, piste et stade. 19 h, actualités. 19.20, communiqués. 19.30, informations, échos du temps. 20 h, bonne humeur en fin de semaine. 21.25, pièce policière en dialecte bernois. 22.15, informations. 22.20, dansons.

TÉLÉVISION ROMANDE

14 h, un'ora per voi, émission pour les travailleurs italiens en Suisse. 17 h, samedi-jeunesse : remous ; le trou de l'enfer. 18 h, un'ora per voi. 19 h, bulletin de nouvelles. 19.05, le magazine avec les aventures de Saturnin. 19.20, téléspot. 19.25, Vol 272. 19.55, téléspot. 20 h, téléjournal. 20.15, téléspot. 20.20, carrefour 20.35, en votre âme et conscience : l'affaire Landru. 22.15, avant-première sportive. 22.30, téléjournal. 22.45, c'est demain dimanche.

ÉMETTEUR DE ZURICH

14 h, un'ora per voi. 17 h, le magazine féminin. 18 h, un'ora per voi. 19 h, informations. 19.05, attention, on tourne. 19.25, La Fusée. 20 h, téléjournal. 20.20, propos pour le dimanche. 20.30, musique de Broadway. 21.20, piste 4. 22 h, voiture-patrouille 2150. 22.25, téléjournal.

TÉLÉVISION FRANÇAISE

9.30, télévision scolaire. 12.30, sept et deux. 13 h, actualités télévisées. 13.20, je voudrais savoir. 14 h, télévision scolaire. 15 h, football. 16.45, dessin animé. 16.50, magazine féminin. 17.05, les amours jaunes. 17.35, les secrets de l'orchestre. 18.15, à la vitrine du libraire. 18.35, les Indiens. 18.50, le petit conservatoire de la chanson. 19.20, le manège enchanté. 19.25, actualités télévisées. 19.40, sur un air d'accordéon. 19.55, annonces et météo. 20 h, actualités télévisées. 20.30, le bonheur conjugal. 21 h, la vie des animaux. 21.15, ballade. 22.05, cinépanorama. 22.55, ballets coréens. 23.35, actualités télévisées.

Dimanche

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7.10, bonjour matinal. 7.15, informations. 7.20, premiers propos, concert matinal. 7.55, les belles cantates de Bach. 8.10, grandes œuvres, grands interprètes. 8.35, ballade, Chopin. 8.45, grand-messe. 10 h, culte protestant. 11.05, l'art choral. 11.30, le disque préféré de l'auditeur. 12.10, miroir-flash. 12.15, terre romande. 12.35, bon anniversaire. 12.45, informations. 12.55, le disque préféré de l'auditeur. 14 h, dimanche en liberté.

15.30, reportages sportifs. 16.45, l'heure musicale. 18.15, foi et vie chrétiennes. 18.40, la Suisse au micro. 19 h, résultats sportifs. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.35, escales. 20 h, la gaieté lyrique ou les Amoureux de Peynet feuillettent Michel Strogoff, musique de Jack Ledru. 20.30, masques et musiques. 21 h, Séquences 33/45. 21.45, Ordeonico n'est pas encore né, pièce de Gérald Ansermet. 22.30, informations. 22.35, passage du poète. 23.15, hymne national.

Second programme

14 h, orchestre radiophonique de Beromunster. 15.15, chasseurs de sons. 15.45, connaissez-vous la musique. 16.25, un trésor national, nos patois. 16.45, bonhomme jadis. 17 h, toute la musique. 18.25, chronique de Jean Silvain. 17.40, swing-sérénade. 18 h, sports-flash. 18.05, musique pour un dimanche. 19 h, hautetension. 19.30, au grand orgue du studio de Lausanne. 20 h, la tribune du sport. 20.15, la radio en blue-jeans. 21.30, à l'écoute du temps présent. 22.30, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

7.45, propos et musique. 7.50, informations. 8 h, musique symphonique. 8.45, prédication protestante. 9.15, musique sacrée. 9.45, prédication catholique romaine. 10.15, orchestre de Beromunster. 11.20, causerie. 11.40, airs suisses. 12 h, la Landsgemeinde obwaldienne. 12.30, informations. 12.40, Landsgemeinde obwaldienne, suite. 14.15, émission pour la campagne. 15 h, concert populaire.

15.30, sport et musique. 17.30, La Juive, opéra, extrait, Halévy. 18.30, peuple sans patrie, entretien. 18.45, pages de Khatchaturian. 19 h, les sports du dimanche. 19.20, nos compliments, communiqués. 19.30, informations. 19.40, perspectives de politique mondiale. 19.55, musique pour dimanche. 20.20, documentaire. 20.40, études, Chopin. 21.10, L'Interview, pièce de O. Pfenninger. 21.50, musique symphonique. 22.15, informations. 22.20, le monde en poésie. 22.30, musique d'Amérique latine.

TÉLÉVISION ROMANDE

11.50, en relais direct de Stans : Landsgemeinde. 14.30, sport, aventure et fantaisie : en suivant Michel Vaucher et Jean Juge, alpinistes ; Format 16-20 ; course cycliste Paris - Bruxelles. 17.15, finale du Grand prix d'Europe de Karting. 17.45, Tarte à la crème et Cie. 19 h, bulletin de nouvelles. 19.05, sport-première. 19.20, Mes trois fils. 19.45, présence catholique. 20 h, téléjournal. 20.15, les actualités sportives. 20.25, spectacle d'un soir : Version Browning, de Terence Rattigan, adaptation S. Lombard et J. Marot. 21.45, le ballet du XXe siècle présente : Le Boléro de Ravel. 22 h, actualité artistique. 22.15, bulletin de nouvelles. 22.20, téléjournal. 22.35, méditation.

ÉMETTEUR DE ZURICH

11.50, Stans : Landsgemeinde. 15.30, il balcun tort. 16 h, voies d'eau en miniatures. 16.15, Les Bandes de chats. 17 h, marionnettes polonaises. 17.10, le livre de bord de Hardy. 17.40, Emmy Kruger raconte. 17.58, résultats du Sport-Toto. 18 h, course cycliste internationale Paris-Bruxelles. 19 h, informations. 19.05, reportages sportifs. 19.20, en première main. 20 h, téléjournal. 20.15, les sports du week-end. 20.35, Pour l'amour de ma femme. 22.05, chronique suisse. 22.15, informations, téléjournal.

TÉLÉVISION FRANÇAISE

9 h, télévision scolaire. 9.30, culte des chrétiens orientaux. 10 h, présence protestante. 10.45, messe. 12.20, court métrage. 12.30, discorama. 13 h, actualités télévisées. 13.15, les expositions. 13.30, au-delà de l'écran. 14 h, la bourse aux idées. 14.30, télédimanche. 16.25, cyclisme : Paris - Bruxelles. 17.15, le manège enchanté. 17.20, Les Lettres de mon moulin. 18.30, le temps des loisirs. 19.05, actualité théâtrale. 19.25, bonne nuit les petits. 19.30, Monsieur Ed. 19.55, annonces et météo. 20 h, actualités télévisées. 20.20, sports-dimanche. 20.45, Far-West 89. 22.15, soixante millions de Français. 22.45, actualités télévisées.

MOTS CROISÉS

Problème No 556

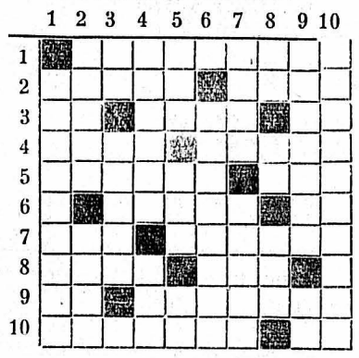

HORIZONTALEMENT

1. Forment un collège.
2. Certains l'ont dans le nez. — Petite localité.
3. On le cherche dans la batée. — Elle a bien tourné. — Symbole.
4. Fut distrait. — Instrument d'un ancien jongleur.
5. Entre deux étapes. — Peut être perdue dans l'océan.
6. Songe. — Vieux mot.
7. On l'agite en s'en servant. — Broches métalliques.
8. Se noya dans la mer. — Suit son cours.
9. Expression enfantine. — Mèche d'une mine.
10. Est pratique pour la toilette. — En Chaldée.

VERTICALEMENT

1. Tuyau d'orgues.
2. Voguer. — Erra longtemps dans le désert.
3. Mesure étrangère. — Chimérique.
4. S'en va avec sa reine. — A plusieurs cantons.
5. Démonstratif. — Permet de toucher la mouche. — Matière d'épines.
6. Lignes saillantes.
7. Fini, c'est l'homme. — N'a pas attendu la libération.
8. Patrie d'Abraham. — Préfixe. — Roulée.
9. Nom commercial de la fourrure de l'hermine. — Article.
10. Celui de Louis VII fut Auguste.

Solution du No 555

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	I	M	B	A	T	T	A	B	L	E
2	L	E	T	T	R	I	N	E	■	X
3	D	R	■	R	I	S	■	A	M	I
4	E	■	F	E	■	A	U	T	E	L
5	F	O	I	S	O	N	N	E	R	■
6	O	D	E	■	R	E	A	■	C	I
7	N	E	F	L	E	■	U	S	E	S
8	S	U	■	O	S	T	■	E	R	S
9	E	R	M	I	T	E	S	■	I	O
10	■	S	E	N	E	S	T	R	E	S

Roulin - Radio
TÉLÉVISION
Seyon 18 — Tél. 5 43 88

CARNET DU JOUR

NEUCHATEL

Samedi

CINÉMAS. — **Studio :** 14 h 45 et 20 h 30, Le Temple de l'éléphant blanc; 17 h 30, Train de nuit.

Bio : 14 h 45 et 20 h 30, Les Affameurs; 17 h 30, **La Bella di Lodi.**

Apollo : 14 h 45 et 20 h 30, Tintin et les oranges bleues ; 17 h 30, Quai des Orfèvres.

Palace : 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, Le Mystère de la jonque rouge.

Arcades : 14 h 45 et 20 h 15, Irma la douce ; 17 h 30, Le Monde sans soleil.

Rex : 14 h 45 et 20 h 30, La Vache et le prisonnier ; 17 h 30, Capitan Fracassa.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : Bl. Cart, rue de l'Hôpital. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition. En cas d'absence de votre médecin, veuillez téléphoner au poste de police No 17 dès 19 h au dimanche à minuit.

Dimanche

CINÉMAS. — **Studio :** 14 h 45 et 20 h 30, Le Temple de l'éléphant blanc; 17 h 30, Train de nuit.

Bio : 14 h 45, Les Affameurs ; 17 h 30, La Bella di Lodi ; 20 h 30, Ailleurs l'herbe est plus verte.

Apollo : 14 h 45 et 20 h 30, Tintin et les oranges bleues ; 17 h 30, Quai des Orfèvres.

Palace : 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, Le Mystère de la jonque rouge.

Arcades : 14 h 45 et 20 h 15, Irma la douce ; 17 h 30, Le Monde sans soleil.

Rex : 14 h 45 et 20 h 30, La Vache et le prisonnier ; 17 h 30, Capitan Fracassa.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : Bl. Cart, rue de l'Hôpital. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition. En cas d'absence de votre médecin, veuillez téléphoner au poste de police No 17. Pour médecin-dentiste au No 11.

Service de dépannage accéléré eau et gaz. Permanence (038) 5 00 00.

Un rendez-vous agréable avec

231

Weisflog

CULTES DU 25 AVRIL 1965

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Terreaux : 8 h, culte matinal.
Collégiale : 9 h 45, M. J. Loup.
Temple du bas : 10 h 15, M. J.-S. Javet.
Ermitage : 10 h 15, M. J.-Ph. Ramseyer.
Maladière : 9 h 45, M. G. Deluz.
Valangines : 10 h, sainte cène, M. J.-L. de Montmollin.
Cadolles : 10 h, M. A. Perret.
Chaumont : 9 h 45, M. M. Held.
Temple du bas : 20 h 15, culte du soir.
La Coudre : 10 h, M. O. Perregaux ; 20 h, culte du soir.
Chaumont : 9 h 45, pasteur M. Held.
Serrières : 10 h, culte, M. J.-R. Laederach.
Culte de jeunesse : Collégiale et Maladière, 8 h 45 ; Ermitage et Valangines, 9 h ; Terreaux, 9 h 15 ; Serrières, 8 h 45.
Ecole du dimanche : Ermitage et Valangines, 9 h ; Salle des conférences et Maison de paroisse, 9 h 15 ; Collégiale et Maladière, 11 h ; Serrières, 10 h ; Vauseyon, 8 h 45.

DEUTSCHSPRACHIGE KIRCHGEMEINDE

Temple du bas : 9 h, Gottesdienst (Hr cand. theol. Wettach) ; 10 h 30, Kinderlehre und Sonntagsschule in den Gemeindesälen.

VIGNOBLE ET VAL-DE-TRAVERS

Peseux : 9 h, Osterpredigt : Pfr Jacobi.
Saint-Aubin : 20 h 15, Predigt : Pfr Waldvogel.
Boudry : 20 h 15, Gottendienst mit Abendmahl : Pfr Jacobi.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Eglise paroissiale : messes à 7 h, 8 h, 9 h 30, 11 h, 18 h 15 ; complies à 20 h ; 16 h, messe pour les émigrés de langue espagnole.
Chapelle de la Providence : messe à 6 h.
Cadolles : messe à 8 h 30.
Chapelle du Vauseyon : messes à 8 h, 9 h 30 et 11 h ; prière du soir à 20 h.
Chapelle de la Coudre : messes à 9 h et 11 h.
Collège de Serrières : messes à 9 h 45 et à 11 h.
Chapelle de l'Institut catholique : messe à 10 h 45 pour les émigrés de langue italienne.

ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE

Temple des Valangines : 19 h, office liturgique et sermon, curé V. Viguier.

Eglise évangélique libre, Neuchâtel. — 9 h 30, culte et cène, M. Roger Cherix ; 20 h, édification, M. Roger Cherix.
— **Colombier :** 9 h 45, culte, M. Georges-Ali Maire.
Evangelische Stadtmission, Neuchâtel, avenue J.-J.-Rousseau 6. — 20 h 15, Gottesdienst. — **Saint-Blaise,** Vigner 11, 9 h 45, Gottesdienst.
Methodistenkirche, Beaux-Arts 11. — 9 h 15, Gottesdienst ; 20 h 15, Seminarabend am Samstag, 24. April.
Première Eglise du Christ, Scientiste. — 9 h 30, culte en français et école du dimanche ; culte en anglais à 10 h 45, le deuxième dimanche du mois.
Eglise néo-apostolique, rue Gabriel-Lory 1. — 9 h, service divin.
Assemblée de Dieu, Chapelle de l'Espoir, Evole 59. — 9 h 30, culte ; 20 h, évangélisation.
Armée du Salut. — 9 h 45, Culte. 11 h, Jeune Armée ; 20 h, réunion de Salut.
Eglise adventiste du septième jour. — Samedi, 9 h 30, étude de la Bible ; 10 h 30, culte.
Eglise de Philadelphie, chapelle des Terreaux. — 10 h, culte et sainte cène ; 20 h, évangélisation.
Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers jours (Mormons), fbg de l'Hôpital 19. — 10 h et 14 h, conférence du district suisse à Lausanne.
Eglise évangélique de Pentecôte, Peseux, rue du Lac 10. — 9 h 45, culte.

FOI MONDIALE BAHA'IE

Conférence publique et gratuite
« RÉFLÉCHIR »
de Mme Anne Lynch, de Vevey
Mardi 27 avril, à 20 h 15, à Beau-Rivage
Renseignements : case 613, Neuchâtel 1

Alliance de la technique et du style

la nouvelle **404**

9/76 CV - 1618 cm³ - Plus de 145 km/h - 10 l aux 100 km

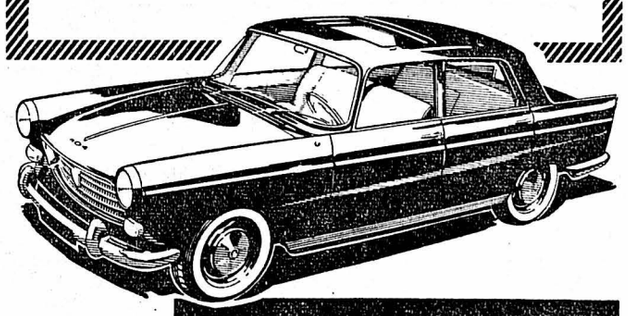

PEUGEOT

Avec nouveaux freins thermostables assistés
Berline 4 portes, 5 places, grand tourisme . . . 10,700 fr.
Avec toit ouvrant coulissant en acier . . . . 10,900 fr.
VENEZ LA VOIR ET L'ESSAYER SANS ENGAGEMENT

GARAGE DU LITTORAL
Pierre-à-Mazel 51 — Tél. 5 99 91

J.-L. Segessemann & Fils, agents depuis 34 ans pour les districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Ruz et Val-de-Travers.
(A Fleurier : Garage Lebet)

SAMEDI MAGAZINE

Notre supplément de fin de semaine

- L'humour à la pointe du crayon
- Téléspectateurs, à vos postes !
- Le cinéma

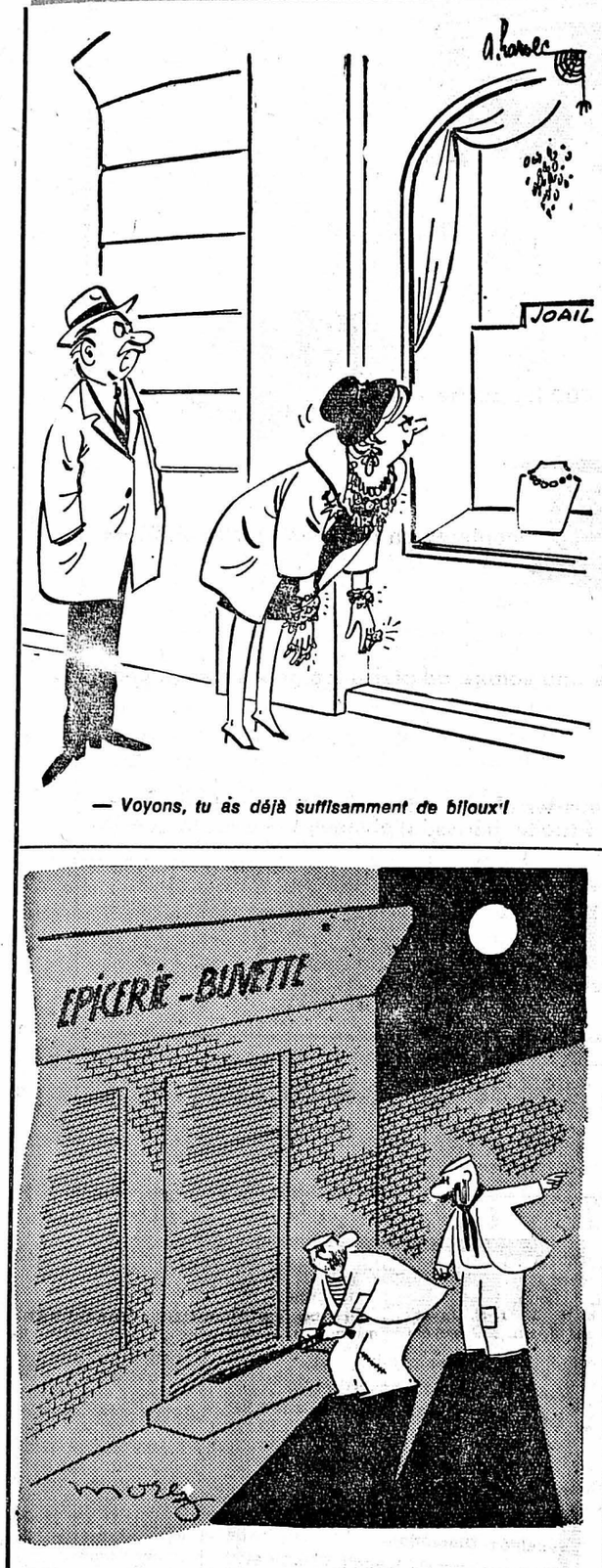

— Voyons, tu as déjà suffisamment de bijoux !

— Dis-donc Paulo, la Banque de France est à deux pas ? !...

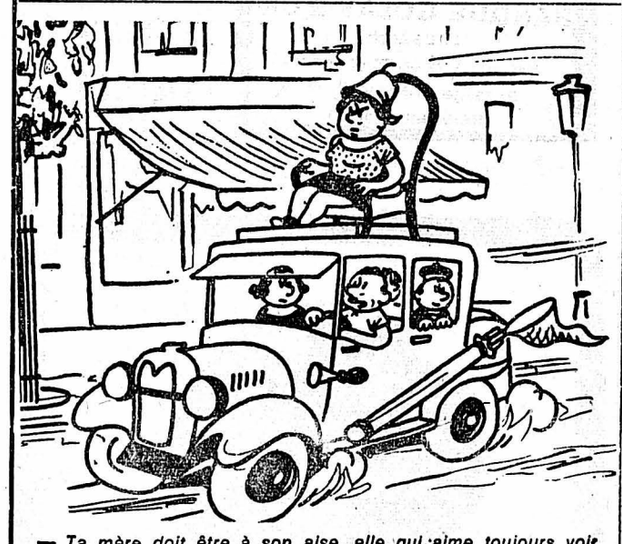

— Ta mère doit être à son aise, elle qui aime toujours voir les choses de haut.

LA FOLIE DES GRANDEURS

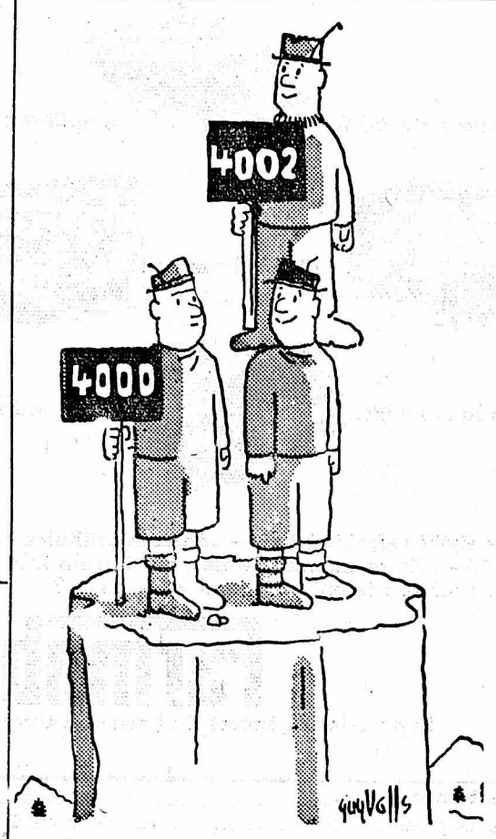

COMMENT GRANDIR

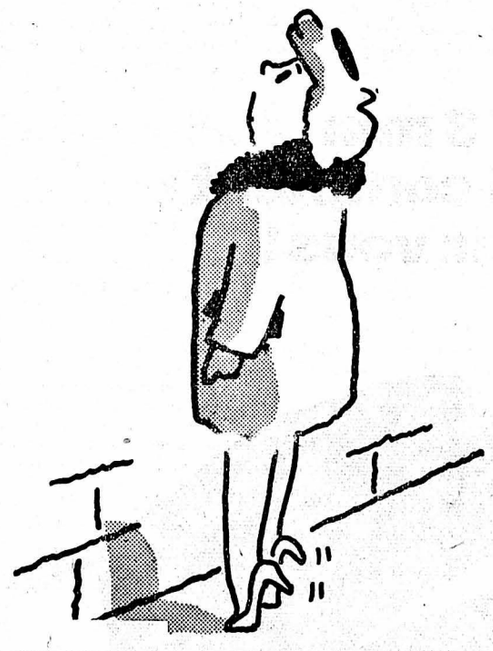

— Et là, la maison de notre centenaire.
— Pphouii ! En Amérique nous avons des millionnaires.

— Ne me racontez pas que c'est l'ouvreuse qui vous a placé...

Le saviez-vous ?

LA MORT DU GIBIER PAR L'ASSAISONNEMENT

Une grande fabrique de munitions irlandaises vient de lancer la cartouche épicée. Elle contient, outre la bourre, la poudre et les plombs, du sel, du poivre, de la moutarde et trois autres condiments. Il paraît que le gibier assaisonné à chaud prend une saveur incomparable.

LES VIKINGS N'ÉTAIENT PAS DES SURHOMMES

Il n'y a vraiment que la science pour démystifier les plus belles légendes. Voilà que nous découvrons maintenant par les rayons ultraviolets que les Vikings n'étaient pas les surhommes que nous pensions, mais de pauvres malheureux comme nous, qui pouvaient aussi souffrir d'arthrite...

UN TEMPLE EN CADEAU

Le gouvernement égyptien vient d'offrir un temple pharaonique aux Etats-Unis en remerciements de leur contribution au sauvetage des monuments de Nubie. Ce temple, qui a été démonté pierre par pierre, sera reconstitué par des spécialistes en Amérique.

— Il était déjà haut, il paraît qu'il va encore monter !...

— Mais évidemment Monsieur ne pouvait pas se contenter comme tout le monde d'un poisson rouge...

— Dites donc, vous... pour qui vous prenez-vous ?

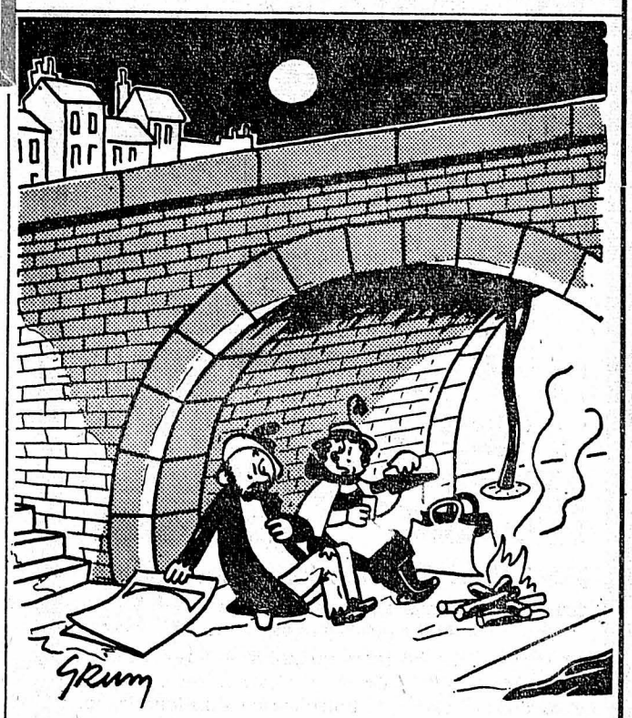

— On m'y reprendra à épouser un Du Pont !

— Allez donc voir mon mari... Il est dans le donjon...

— Aujourd'hui tu ne le trouves pas trop grand... hein !

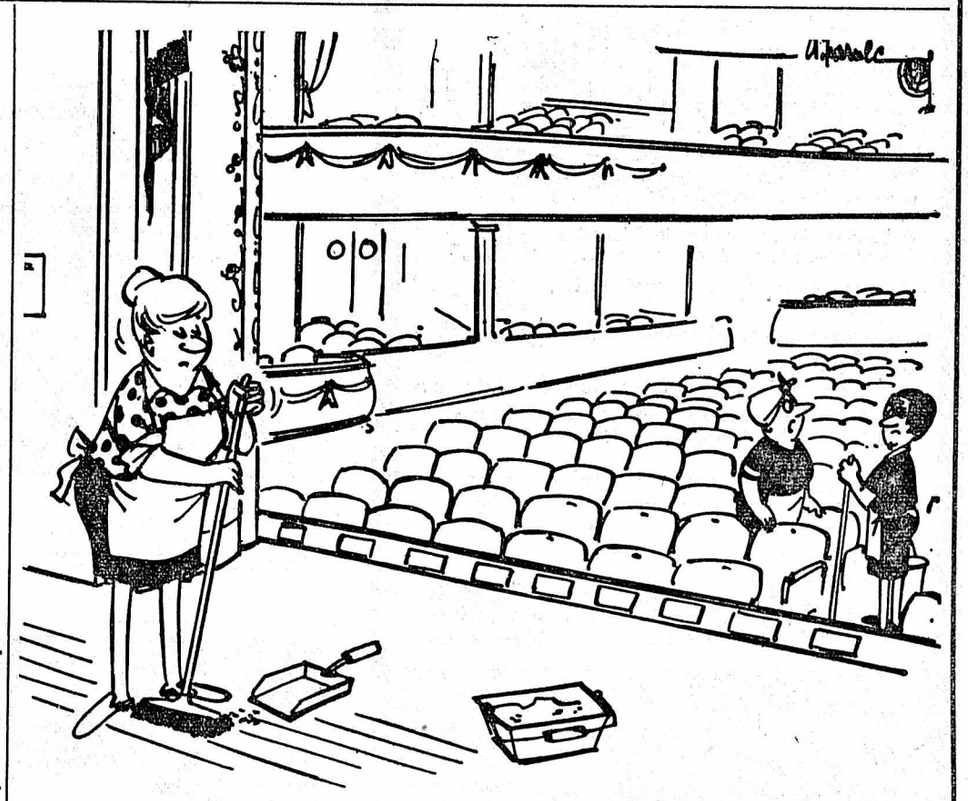

— Sur sa carte de visite elle a fait ajouter : « des grands théâtres parisiens »

HsA - 15K

Les douceurs – enfin sans remords!

Assugrine extra-douce

...puisqu'il est aujourd'hui possible de sucrer le café, le thé et les gâteaux tout comme les mets les plus divins avec l'Assugrine aussi bien qu'avec le sucre. Avec une différence, mais de taille: *Sans apport de calories* et sans glucides! Et c'est pourquoi vous pouvez actuellement savourer tout ce qui est doux sans souci pour votre ligne, la conscience tranquille.
La ménagère moderne sait qu'un excès de calories est mauvais pour la santé et que les glucides peuvent favoriser la carie. Pour cette bonne raison, elle choisit *l'Assugrine surfine* qui a fait ses preuves, de saveur délicieuse et discrète, ou la nouvelle *Assugrine extra-douce*, édulcorant de choix, puissant, pour tous ceux qui savent apprécier ce qui est sucré.
Toujours en forme grâce à l'Assugrine!
Cubes, poudre, gouttes – en vente dans les épiceries, pharmacies, drogueries et maisons de produits diététiques.
Hermes Edulcorants SA – première depuis plus de 60 ans!

Assugrine

nouveau

le Farmobil CHRYSLER, véritable bonne à tout faire!

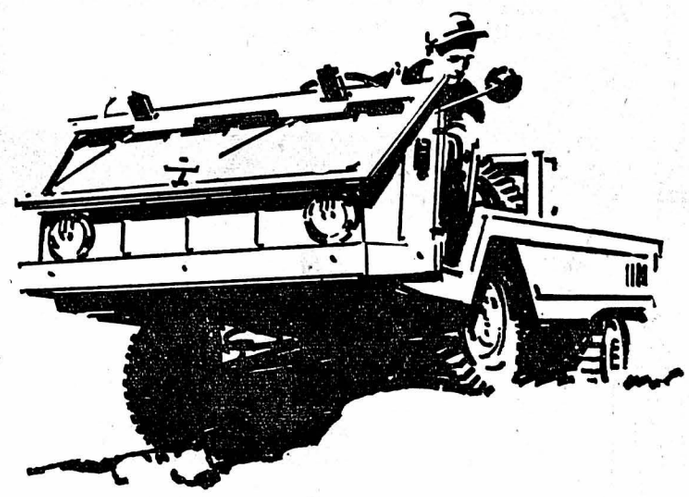

Vous prendrez des pentes de 50%, empilerez 600 kg sur le pont, traverserez le lit d'un ruisseau, monterez un magasin ambulant. Et ce qui servit aux corvées la semaine deviendra une voiture de plaisance pour le week-end!

Farmobil avec moteur BMW refroidi à l'air – véhicule utilitaire, tous-terrains, tracteur, 5-places de tourisme – tout en un! Dès fr. 7950.–. Notre course d'essai: sur terrain très difficile, hérissé d'obstacles – c'est là que le Farmobil peut montrer tout son talent! A quand votre essai?

Farmobil

Importateur général du Farmobil Chrysler: MOTAG Zurich

Essai sans engagement chez: La Chaux-de-Fonds : Etablissement du Grand-Pont S.A., avenue L.-Robert 165 — Cugy : F. Brunner Delémont : Merçay & Co, rue de la Maltière 20 — Fribourg : G. Sauteur, route de Bertigny 2 — Genève : Autos-Import S. A., 32, rue de la Servette — Lausanne : R. Jenny, Garage Villamont, 11, rue de l'Ecole-Supérieure — Lausanne : F. Schmocker, Garage occidental, 7, avenue de Morges — Neuchâtel : M. Peillex, Garage des Draizes — Yverdon : G. Gruet.

100,000 lecteurs

Mais oui ! Ce sont ceux de la Feuille d'avis de Neuchâtel, le plus fort tirage du canton. C'est dire que votre publicité portera à coup sûr !

Pfister

ameublements s.a.

Le plus grand choix — les plus petits prix
la qualité PFISTER éprouvée!

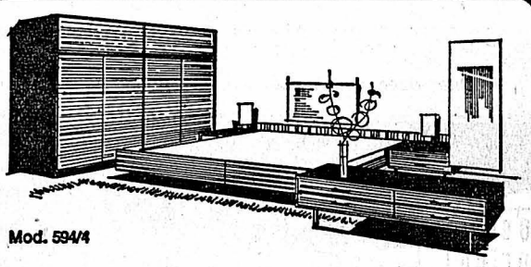

Mod. 594/4

200 magnifiques chambres à coucher y compris matelas à ressorts, 1ère qualité, à partir de **785.-**

150 salons, par ex. vaisselier, canapé, 2 fauteuils, guéridon; l'ensemble, seul. **570.-**

Tous ces modèles, vendus isolément, aussi à des prix très avantageux!

Mod. 13.001

Pour fiancés: très intéressant:

300 mobiliers complets, par ex. mobilier 3 pièces, **franco domicile,** dès **1480.-**

Sur DEMANDE: 36 mois de crédit — Pas de risque
Discrétion absolue! Egalement tapis, rideaux, lustrerie etc. facilités de paiement, tout chez le **même** fournisseur.

Lors de votre prochain jour de congé visitez sans engagement une de nos expositions

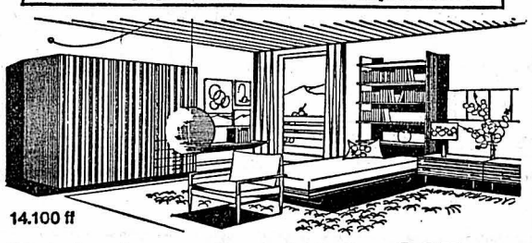

14.100 ff

150 studios de conception individuelle, 6 pièces, prêts à être habités, dès **395.-**

300 garnitures rembourrées confortables, 3 pièces, depuis **195.-**

BON à adresser à la succursale ci dessous

☐ Prospectus en couleurs, les plus récentes suggestions
☐ Financement de mobiliers facilité

S'intéresse à l'achat de:
Nom/Prénom:
Rue/No:
Localité/Ct: 30
(Numéros postaux)

Pfister ameublements s.a.

NEUCHATEL, Terreaux 7, Tél. (038) 5 79 14
Régulièrement voyages gratuits à la merveilleuse fabrique-exposition à SUHR près d'Aarau
BIENNE, place du Marché-Neuf Tél. (032) 3 68 62
Essence gratuite/remboursement du billet CFF pour tout achat dès fr. 500

La différence?

les 3 mm qui comptent pour vous!

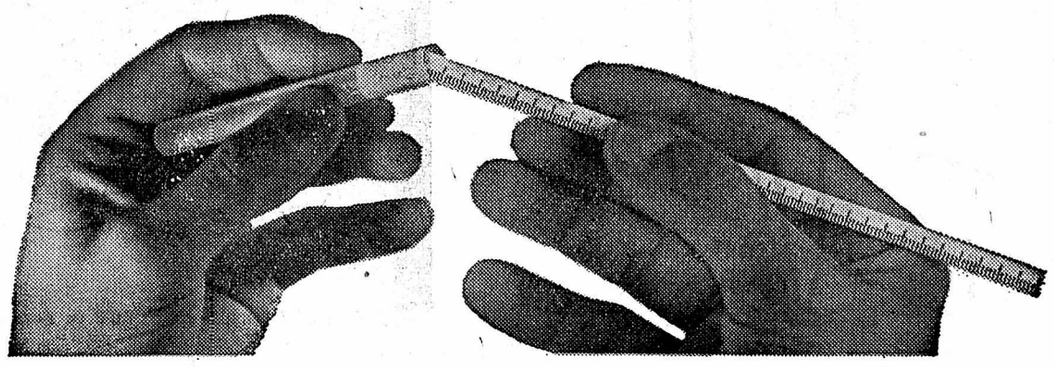

Le filtre «Recessed» —

haute efficacité – de la cigarette ARLETTE est placé

3 mm en retrait

pour l'éloigner de vos lèvres

Une cigarette bien différente: son filtre «Recessed» — haute efficacité — restitue intégralement le riche arôme du Maryland. 20 cigarettes Fr. 1.–

PRÊTS

sans caution

jusqu'à 10 000 fr. accordés facilement depuis 1930 à fonctionnaire, employé, ouvrier, commerçant, agriculteur et à toute personne solvable. Rapidité. Petits remboursements échelonnés jusqu'en 48 mensualités. Discrétion.

Bureaux ouverts jusqu'à 18 h. 30 et le samedi matin.

BANQUE GOLAY & Cie
LAUSANNE
Tél. (021) 22 66 33 (3 lignes)
Passage St-François 12
(Bâtiment Migros)

Ding-Dong

Au lieu d'une sonnerie électrique stridente, faites installer l'harmonieux gong à deux sons, qui ménagera vos nerfs et surprendra agréablement vos visiteurs. Installation très simple. Fr. 18.80 + port. Envois contre remboursement ou avec bulletin de versement par M. K. Egli, case 13, Thalwil. Garantie de remboursement en cas de non-convenance.

TENTE JAMET

4 places, et bicyclette pour enfant, à vendre.
Tél. 8 17 81.

Nous reprenons votre ancienne cuisinière

de 75 à 300 francs!

aux **ARTS MÉNAGERS S.A.**
26, rue du Seyon

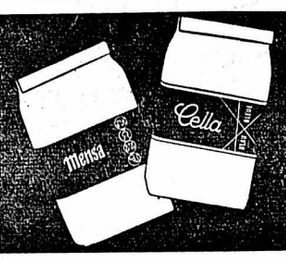

Mensa/Cella
hygiène mensuelle

avec Multipack 10% plus avantageux

Dans chaque Multipack 6 précieux bons en marchandise

FLAWA

La limitation des naissances est sans aucun doute l'un des grands problèmes qui se posent à la civilisation moderne. Tandis que l'on dépense des sommes inimaginables pour pénétrer dans l'infini, sur terre des millions et des millions d'individus meurent de faim. Nous sommes trop, en ce bas monde, par rapport aux produits alimentaires et aux revenus disponibles. Faut-il, dans ces conditions, limiter les naissances ? Mais n'est-ce pas prêcher contre la Vie et les lois de l'Eglise ? La question se pose autant à nos consciences de bien nourris qu'à celles des affamés.

Nous espérons que l'étude de notre collaboratrice Catherine Charbon, dont la publication débute aujourd'hui, ne laissera personne indifférent.

J. H.

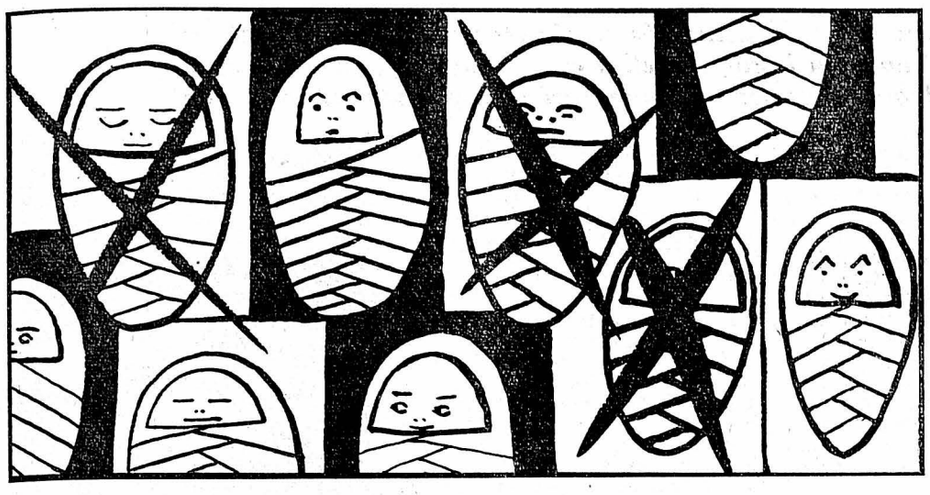

DOCTEUR

je ne peux pas garder cet enfant

Texte et enquête
Catherine CHARBON

DOCTEUR, JE SUIS ENCEINTE.

Mme B. a 25 ans. Son mari en a 28 ; il travaille, la nuit, dans une entreprise de presse. Ils ont deux enfants. Ils habitent dans un petit logement de trois pièces. Depuis deux ans, trois fausses couches.

— Docteur, je ne peux pas garder cet enfant. Je suis obligée de travailler pour aider mon mari. Les vêtements, ça coûte cher et lui, avec son travail de nuit, il a besoin d'une bonne nourriture. Les petits, ça ne mange pas lourd, mais ça gaspille. Comment voulez-vous qu'on ait un autre enfant ? Et je ne peux tout de même pas envoyer « promener » mon mari! Oui, docteur, je me débrouille toute seule quand je suis enceinte. J'ai à chaque fois beaucoup de fièvre, mais ça ne dure pas, heureusement. Mais la dernière fois, j'ai eu bien peur. Une hémorragie. Mon mari était à son travail, les petits dormaient et moi je me sentais mourir tout doucement. Je suis tombée trois fois en essayant d'atteindre le téléphone. Une amie s'est arrangée pour me faire transporter en ambulance.

— Vous ne voulez pas d'autres enfants ?

— Oh ! si, docteur, quand ceux-ci seront un peu élevés et que nous aurons tout payé ; alors on en aura un autre. Nous aimons les enfants et nous voulons qu'ils aient tout ce qu'il leur faut et qu'ils soient heureux. Mais faire un malheureux et priver les aînés, ça non ! Mon mari et moi sommes bien d'accord. Un troisième, oui, mais plus tard.

Oui, plus tard. Mais en attendant, pour éviter le troisième, le quatrième et le cinquième qui auraient pu être déjà là, une mère de famille risque sa vie, la nuit, en serrant les dents pour étouffer ses plaintes. Les petits doivent dormir tranquilles.

QU'EST-CE QUE LE CONTRÔLE DES NAISSANCES ?

Une méthode qui permet à deux conjoints de maintenir l'équilibre de leur vie sexuelle tout en évitant la conception.

Le voici évoqué dans le cabinet d'un gynécologue. Pour ce dernier le cas est banal et représente plus de 50 % de sa clientèle. Le problème, dans le monde entier fait l'objet de débats passionnés. Politiciens, philosophes, médecins et démographes, parlant tous au nom d'intérêts supérieurs, ont défini leur position. Le concile a failli s'échouer sur les dangereux récifs de la limitation des naissances. Il ne se passe pas de jour sans qu'une nouvelle déclaration d'opinion favorable ou non, n'ajoute encore à la confusion et à la gravité du problème.

Mais quand disparaissent les interdits ou les conseils ecclésiastiques, les négligences ou les planifications gouvernementales, quand s'effacent l'image du médecin, du démographe, du curé ou du pasteur, quand n'entrent plus en jeu les pudeurs ou les impudeurs sexuelles, il reste un couple pour qui le choix entre la fusion charnelle et la précaution contraceptive est un terrible objet de trouble.

L'humanité, à l'égard de ce problème, qui est pourtant la base même de sa structure vitale, éprouve une gêne. Depuis toujours elle unissait dans une béate parenthèse les mots « amour » et « fécondité ».

Mais deux évidences — à la manière des éléphants dans l'échoppe du marchand de porcelaine — bouleversent ces traditionnelles et souriantes notions.

a) L'humanité explose démographiquement comme elle ne l'avait jamais fait : 65 millions d'habitants supplémentaires sur notre planète chaque année. Dix millions d'hommes, dit-on, à l'époque néolithique, 100 millions au temps de Jésus-Christ, un milliard en 1850, deux milliards en 1920, trois milliards actuellement et, dès 1980, sans doute quatre milliards 300 millions (statistiques communiquées par l'UNESCO).

b) L'instinct sexuel déborde largement l'instinct de reproduction. Il y a donc une énorme dissociation entre la sexualité et la procréation.

Un acte responsable

« S'en remettre à la Providence, ainsi que les générations passées appelaient en ce domaine la nature, serait assujettir l'homme à une inhumaine fatalité », déclare le docteur André Dumas qui poursuit : « loin de porter dommage à la générosité, à la spontanéité à l'intégrité voire à la pureté de l'amour, le « planning familial » met en valeur des caractères éminemment humains, c'est-à-dire la liberté et la responsabilité des conjoints non pas livrés à l'amour mais en assumant son prolongement dans la fécondité. Une certaine conscience, loin de nuire au côté nocturne de la vie sexuelle, l'influence, l'humanise en ce sens, la sanctifie ».

On rejoint ici le vœu de Freud, émis en 1898 : « Théoriquement ce serait un des plus grands triomphes de l'humanité, une des libérations les plus tangibles de l'asservissement à la nature à laquelle nous sommes soumis que d'arriver à **élever l'acte responsable de procréation au niveau d'un acte volontaire**, commis avec intention, et de le libérer de sa complexité avec la satisfaction indispensable d'un désir naturel ».

Quelle méthode ?

Mais, avant d'être un sujet de débats passionnés où la morale, la religion, les courbes démographiques et le libre arbitre s'affrontent pêle-mêle, le contrôle des naissances est le motif des problèmes très intimes qui se règlent — ou ne se règlent pas — au niveau de la vie du couple. Voici les trois principales questions qu'il suggère.

1. Une méthode anticonceptionnelle véritablement efficace ne risque-t-elle pas de favoriser la sexualité extra-conjugale ? De la légitimité au regard de la responsabilité vis-à-vis des enfants ?

D'abord, une partie de la réponse repose dans le fait que les usagers des centres de « planning » sont dans leur immense majorité des couples mariés ; secondement, l'irresponsabilité sexuelle n'a pas attendu le contrôle des naissances pour exister et ne se sert pas de lui pour durer.

2. La maîtrise sexuelle intervenant au moyen de la volonté, certains diront même de la cérébralité, dans une recherche de la spiritualisation de la chair, ne devrait-elle pas être le but final de l'amour, dans une continence plus ou moins absolue qui s'oppose au matérialisme simpliste des moyens anticonceptionnels ? N'y aurait-il pas plus de noblesse à se servir de sa volonté pour s'abstenir que pour dissocier ?

C'est le docteur catholique Jacques Sorano, dans un remarquable numéro de la revue « Esprit » paru en novembre 1960 et consacré à la sexualité qui répond à cette question : « Je ne parviens pas à discerner une frontière entre le calcul plus ou moins laborieux des jours féconds et les autres moyens anticonceptionnels.

... et maintenant que je suis là ?... (Photo J.-P. Baillod.)

La seule différence est grossièrement matérielle et c'est être matérialiste que d'en faire un critère pour distinguer actes sexuels complets et incomplets. Le préservatif mental vaut bien le mécanique ou le chimique : plus grave même, car la restriction est mentale, et se tient quitte de ce qu'elle n'a rien utilisé de visible, bonne conscience pharisienne. Ce n'est pas le geste matériel mais son esprit qui dénature un acte. Il peut y avoir esprit d'obéissance dans un acte sexuel illégalement stérile, comme il peut y avoir une lubricité profanatrice dans l'acte le plus réglementaire ou la continence forcée ».

3. La zone de silence plus ou moins horrifié qui envoloppe encore chez nous la plupart des problèmes sexuels, ne risque-t-elle pas, une fois franchie, une fois aboli le grand tabou des mystères de la conception, d'inciter une jeunesse (qui n'a que trop tendance déjà à défier les lois morales de la société) à la perversion et au libertinage, enfants de la débauche et de la liberté des mœurs ?

Enseigner, renseigner, avertir

D'abord, si on apprend aux enfants les lois subtiles de la poésie byzantine, des mathématiques supérieures, les mystères de la règle du jeu de ping-pong et les déclinaisons du datif en langue allemande, on ferait bien de leur enseigner aussi (on n'ose dire d'abord et c'est dommage) ce qui est l'essence même de leur nature, l'objet de leurs secrètes préoccupations, le ressort de leurs impulsions, la structure de leur existence : la sexualité.

Enseigné, renseigné, averti, l'adolescent serait armé pour lutter contre les multiples conflits qui l'assaillent. Ensuite, si « la jeunesse actuelle », pour reprendre une expression qui date de la préhistoire, est débauchée c'est que le mal est déjà fait, et l'objet de cette étude n'étant pas de faire un procès aux parents, qu'on donne alors aux jeunes la possibilité de minimiser leurs « bêtises », puisque de toute manière, ils les commettront.

Suite et fin de notre enquête dans un prochain numéro

L'avis d'un juriste

MAITRE, quelles sont les dispositions que la loi a prises vis-à-vis du contrôle des naissances ?

— La loi, tant civile que pénale, ne s'occupe pas de ce problème. En effet, les dispositions du Code civil sur la famille, sur la parenté, sur les droits de la personnalité ont été édictées, ont été pensées à une époque où ce problème n'était pas à l'ordre du jour. Ainsi dans le Code civil, il n'y a pas de règle qui vise la contraception soit pour l'interdire, soit pour en régler les effets. Il s'agit donc d'un domaine que la loi civile ne touche pas.

Quant à la loi pénale, même remarque, il n'y a pas à ma connaissance dans les dispositions du droit pénal, qui est édicté sur le plan fédéral, des règles qui feraient de la contraception l'objet d'une interdiction quelconque ; il n'y a pas de mesure répressive dans ce domaine qui, une fois encore, n'est pas touché par la loi pénale.

— Quel est, maître, le problème de la légalité de l'avortement en Suisse ?

— En ce qui concerne l'interruption de la grossesse, la loi civile ne s'en occupe pas, en ce sens qu'elle n'intervient pas pour l'interdire ni pour donner aux intéressés et aux justiciables des règles de conduite dans ce domaine. Seul le droit pénal fait de l'interruption de grossesse — sous réserve des cas où elle l'autorise — un délit, une infraction qui d'ailleurs, lorsque la règle fut éditée, a donné lieu à des discussions assez vives aux Chambres, car il s'agit en définitive d'un problème qui touche au plus profond de l'être humain et qui, bien entendu, dépend de l'éthique du moment et surtout de l'éducation, de la religion, de divers facteurs qui ont fortement animé les discussions dans les commissions et aux Chambres lorsqu'il s'est agi de faire de l'interruption de grossesse un délit spécial.

Mais bien entendu ce sont les cantons qui régissent l'application des dispositions de droit fédéral en matière d'avortement. A cet égard, les cantons ont édicté des lois de procédure servant à contrôler les cas d'avortement légaux autorisés. On a en quelque sorte créé un filtre qui est plus ou moins serré suivant les cantons. D'une manière générale, on a prévu une procédure différente suivant que la femme qui se présente aux experts est une étrangère ou au contraire une Suissesse. Pour cette dernière, l'examen est simplifié en ce sens qu'elle se présente devant un expert qui statue seul. Pour les étrangères, au contraire, il y a une procédure préalable devant une commission composée de plusieurs médecins qui statuent sur l'opportunité de l'intervention. Après quoi, si la décision de cette commission est favorable, l'intéressée peut alors se présenter, comme le ferait une Suissesse, devant un expert.

D'une manière générale, on peut dire que la tendance actuelle est relativement libérale et que l'application de la loi n'est plus aussi stricte qu'elle l'était il y a quelques années.

L'avis d'un gynécologue

IL Y A 25 ANS, mon patron, le professeur König, nous parlait déjà du besoin d'un contrôle des naissances parce qu'il considérait qu'un enfant doit venir si possible au moment opportun, au moment choisi et en pleine conscience. Ce qui devrait nous différencier des animaux.

Il nous enseignait, déjà à ce moment-là, la contraception, qui n'est qu'un des aspects du contrôle des naissances. Actuellement, la plus grande partie des adversaires du « birth control » confond avant tout la régulation des naissances, le « planning familial », avec une distribution massive de produits anticonceptionnels. C'est là l'erreur. Ce problème, indépendamment de ses aspects moraux et religieux, est à la fois social et médical. Mais avant tout, il faut éduquer le public car l'ignorance des problèmes de la vie sexuelle est catastrophique actuellement.

Il n'y a pas de jour où je n'aie affaire à des femmes qui viennent se plaindre d'être enceintes. Et je ne vous parle ici que des femmes mariées. Pour les autres, c'est encore un autre problème.

L'enfant hasardeux tombe tout à coup du ciel et prend souvent l'aspect d'une catastrophe. Encore maintenant, on rencontre trop de femmes qui sont enceintes chaque année et malgré elles.

Avec elles j'aborde franchement la question de la contraception. Je tiens compte évidemment de leurs convictions religieuses, jamais je ne leur ai imposé un moyen anticonceptionnel qui puisse les heurter. J'essaie d'aborder cette question en présence du mari, car cette question intéresse avant tout la vie du couple. Mais très souvent c'est à la femme de prendre seule la responsabilité de la contraception parce que l'homme est plus négligent. C'est triste à dire mais c'est comme ça.

Depuis six ans, aucune de mes patientes ne quitte mon cabinet sans que j'envisage avec elle l'avenir et que je lui parle de contraception. Mais seul un tout petit nombre d'entre elles ose aborder la question franchement, en face de son médecin. Savez-vous ce qu'elles me répondent : « Je ne sais pas ce que je vais faire, j'attendais que vous m'en parliez. » « Et si je ne vous avais rien demandé, madame ? »

C'est vous dire les ténèbres d'ignorance dans lesquelles nous nous débattons !

Il faut aussi parler du grand nombre de cas de frigidité dus à de trop fréquentes grossesses. Ces femmes, une fois informées des méthodes de contraception, ne craignent plus la grossesse et s'épanouissent à nouveau et retrouvent une activité sexuelle normale.

Moi-même, je ne suis pas du tout un adversaire de l'éducation contraceptive des jeunes, je vais jusque-là, contrairement à certains qui y voient une porte ouverte à la débauche. De toute manière je ne pense pas que nous ayons à revendiquer quoi que ce soit aux pays scandinaves, par exemple, où les questions sexuelles sont abordées avec beaucoup plus de liberté encore.

Q. — AVEZ-VOUS CONSTATÉ UNE DIMINUTION DU TAUX DES NAISSANCES DEPUIS LA GÉNÉRALISATION DE L'EMPLOI DES CONTRACEPTIFS ?

R. — Non, c'est faux. On a constaté aux Etats-Unis, où le « planning familial » est installé officiellement depuis de nombreuses années, que le taux de la natalité n'a jamais été aussi élevé que maintenant. Les enfants qui viennent au monde sont des enfants désirés, normalement espacés, et la question n'est plus livrée seulement au hasard.

Il y a plusieurs mois déjà, que les actualités cinématographiques me donnent une très nette impression de « déjà-vu ». Je suis donc comme tout téléspectateur qui voit au cinéma ce que la télévision — plus apte à suivre immédiatement l'actualité — lui a proposé plusieurs jours auparavant. Or, les téléspectateurs deviennent de plus en plus nombreux (déjà plus de cent mille en Suisse romande). Sous peine de devenir lassante pour la majorité, les actualités cinématographiques doivent modifier leur formule.

Certaines tentatives de modifications sont en cours.

Ainsi, tel journal d'actualités cinématographiques, utilise l'écran large ainsi que la couleur et traite autant de sujets qu'auparavant. La réaction est bien connue dans le cinéma de fiction : par les prestiges formels (scope-couleurs), offrir ce que la télévision ne peut offrir.

Une autre formule d'amélioration me semble préférable : c'est celle choisie par Pathé. Plutôt que de donner un grand nombre de « flashes », Pathé traite un ou deux sujets. Et, ceci, en utilisant fort bien le dosage qui fait l'efficacité des meilleurs reportages télévisés: images descriptives et entretiens avec son direct.

La meilleure formule serait évidemment celle-ci :

- *écran large et couleurs ;*
- *très nombreux et rapides « flashes » (comme les plus courts « télé-spots », par exemple) pour rappeler les principaux événements de la semaine ;*
- *reportages sur un ou deux sujets seulement, traités si possible avec sérieux.*

Il y a quelque temps, le « Ciné-Journal-Suisse » pouvait être considéré comme un des meilleurs journaux d'actualités, en raison de son sérieux dans l'information, de son objectivité — presque constante — et d'un certain humour. Regrettons que le C.J.S. n'ait pas encore songé à modifier sa formule.

Freddy LANDRY

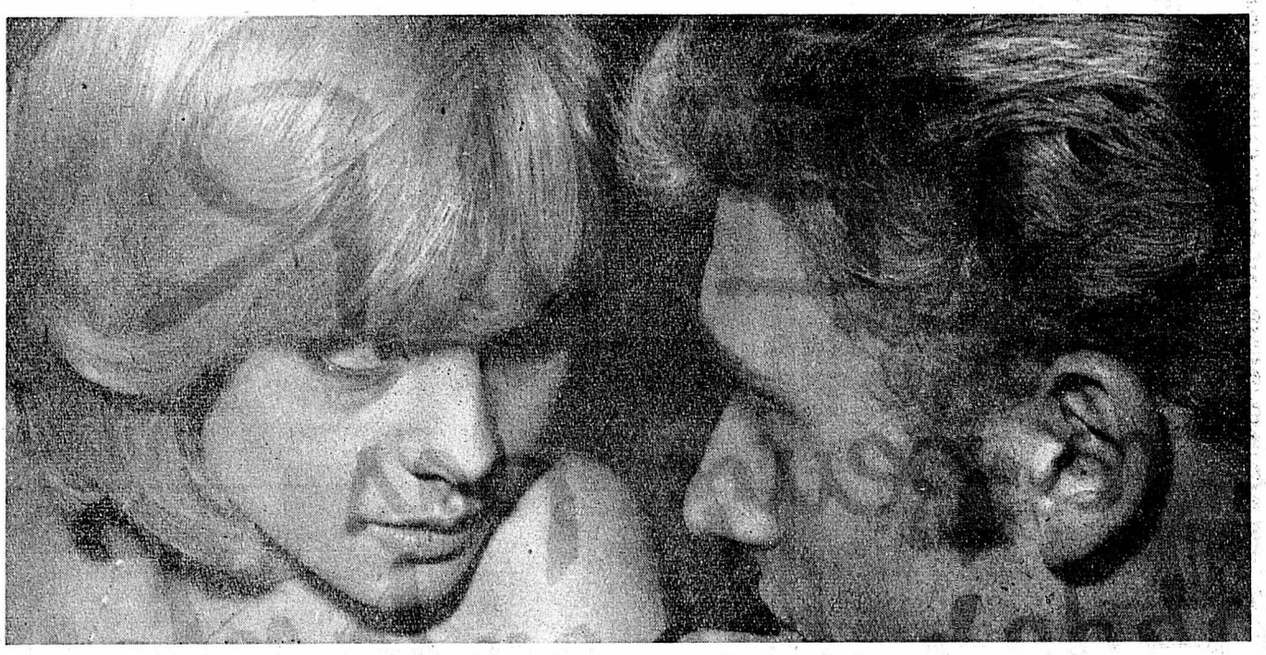

Alors c'est bien décidé Johnny, tu diras « oui » ? (Agip)

Sylvie rit et «Yéyette» pleure

L'idole des jeunes a dit «oui»

Quant aux actualités cinématographiques, objectives, émues ou ironiques, elles ont — en long, en large et en scope — présenté, immortalisé et commenté cet événement

De quelle manière certains journaux cinématographiques ont-ils rendu compte du « mariage du siècle » — un de plus ! — c'est-à-dire celui de Sylvie et de Johnny ?

L'un, en scope, présente la foule massée à la porte de la mairie de je ne sais plus quel petit village. Et le commentateur d'ironiser : « Que de monde, que de monde ! Et dire qu'ils ont demandé la non-publication des bans... » Les rédacteurs savent bien que le fait de montrer des images du mariage de Sylvie et de Johnny contribue à la publicité de deux jeunes « idoles ». Alors, par le biais du commentaire ironique, on montre que l'on n'est pas dupe. Mais, pour les intéressés et leur entourage, le but est atteint : il suffit qu'on parle d'eux... et ainsi, la bonne vente des disques est, une fois de plus, assurée !

Mais, me dira-t-on, vous êtes en train d'adopter la même attitude. En partie, oui. Pourtant, Sylvie Vartan, avec une bonne « sono », chante bien. Et, au cinéma, elle attend toujours le metteur en scène capable de se servir de sa « présence ». Johnny Halliday, lui, chante mieux encore et supporte fort bien l'épreuve du temps. Au cinéma, il s'en tira fort bien dans D'OU VIENS-TU JOHNNY ?. Contrairement à sa future épouse. Alors, pourquoi ne pas parler d'eux ?

L'autre journal, Pathé, consacre une partie d'un numéro entier au SERGENT SMET. Ici, pas d'ironie, mais un reportage souriant. Ledit sergent donne des ordres à ses hommes ; la distribution du courrier ; l'entraînement en tenue de parachutiste ; le char qui franchit une rivière ; le repos ; Johnny et sa guitare ; la troupe qui rentre à la caserne avec le sergent Smet chantant « Auprès de ma blonde ». Ce refrain amène alors et tout naturellement les images du mariage.

Ce reportage est très curieux. Il paraît servir deux causes au moins :

- l'armée française s'y présente comme une école de camaraderie et de vie ;
- le public est invité à ne pas oublier le chanteur pendant toute la période de son service militaire.

Il semble donc servir de « relations publiques » pour l'armée,

et de publicité pour le jeune chanteur.

Il valait la peine de signaler ce double sens pris par un reportage apparemment objectif, sans pour autant prononcer là-dessus, un jugement de valeur.

F. L.

FLASHES BACK

Sous ce titre, nous allons de temps en temps jeter de brefs regards en arrière pour parler de films qui le méritent, juste après leur passage à Neuchâtel. Le ZOOM permet d'attirer l'attention sur eux. Les délais de composition de cette page ne nous permettent pas de présenter le samedi des films que nous ne voyons que le jeudi ou le vendredi.

LE MONDE SANS SOLEIL, film français de Jacques-Yves et Simone Cousteau. Images : Pierre Goupil. Musique : Serge Badali.

LE MONDE DU SILENCE est encore dans toutes les mémoires. Et s'il ne l'était pas, l'habile titre choisi par Cousteau pour son dernier film l'y remettrait. Voici le public attiré... par le titre !

La musique de Badali accompagne les images, créant de temps en temps une intéressante ambiance. Mais parfois elle « dramatise », par exemple avant l'arrivée des requins que l'image montre relativement pacifiques. Nous mettons là l'accent sur le défaut du film : une « dramatisation » étrangère aux documents filmés et finalement inutile. Regrettons aussi l'absence de son direct, pendant certaines conversations !

Les qualités sont grandes pourtant. Les images nous font perdre très rapidement le sens de la verticale. Et cela est voulu : sous l'eau, les lois « terrestres » sont différentes. Le plongeur sous-marin semble vaincre la pesanteur, même si les problèmes de pression restent les plus importants.

Nous participons à une belle aventure humaine et scientifique. Et nous découvrons un monde nouveau, qui permettra, peut-être, à l'homme de demain, de trouver d'immenses ressources nouvelles, minérales et nutritives. LE MONDE SANS SOLEIL est donc une « ouverture » vers le monde de demain. Cousteau parvient à nous passionner par un travail scientifique. Il crée un fort beau spectacle, par des images insolites, étranges, « surréelles » (car il décrit une réalité que nous ignorons), qui sont toujours belles.

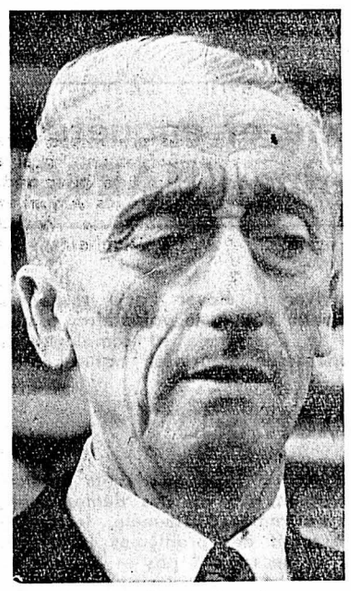

Jacques-Yves Cousteau (Archives)

LA CHARGE DE LA 8me BRIGADE de Raoul Walsh. Images de Clothier. Musique : Mac Steiner.

Un petit poste : le Fort-Delivere, où les hommes somnolent, vivent dans l'indolence, permettent à une patrouille amie de venir camper sans être vue. Et ceci malgré les efforts d'un sous-lieutenant tout frais sorti de West-Point. Ce lieutenant « trahit sa parole donnée aux Indiens, injurie un supérieur et perd sa fiancée ». Cette brève remarque, qui résume bien la situation à un moment donné, montre le côté dérisoire du film. Le combat contre les Indiens devient un sinistre massacre. Pas d'héroïsme collectif !

Mais des hommes : un général, un major, un capitaine, des soldats. Et surtout, le jeune lieutenant, droit, solide, fier comme un roc, et qui se bat, mais sait aussi chercher la paix. Il donne sa parole et se révolte contre un supérieur pour pouvoir la tenir. Bref, un portrait d'homme qui pratique son métier, avec honneur. Et qui rend au mot honneur son sens le plus pur.

Il y a aussi des femmes ; deux surtout, qui aiment le lieutenant. Et se déchirent avec le sourire, donc à belles dents.

Vieux routier du cinéma américain, vieil homme tranquille et parfois polisson, Walsh signe là un de ses meilleurs films. Et nous offre un beau et simple western.

F. L.

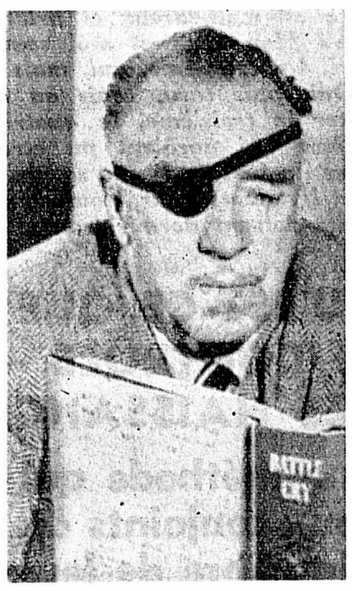

Raoul Walsh

Les spectateurs neuchâtelois sont invités à un voyage ferroviaire, nocturne et actif

Chef de train : Jerzy Kawalerovicz

Film polonais de Jerzy Kawalerovicz (1959).
Images : Jan Laskovsky. Musique : Andrezj Trzaskowski, d'après les motifs de « Moon Rays » d'Artie Shaw. Son : Jozef Bartczak.
Interprétation : Lucyna Winnicka (Marthe), Léon Niemczyk (Georges), Sbigniew Cybulski (Stachek), Teresa Szmigielowna (la blonde), etc.

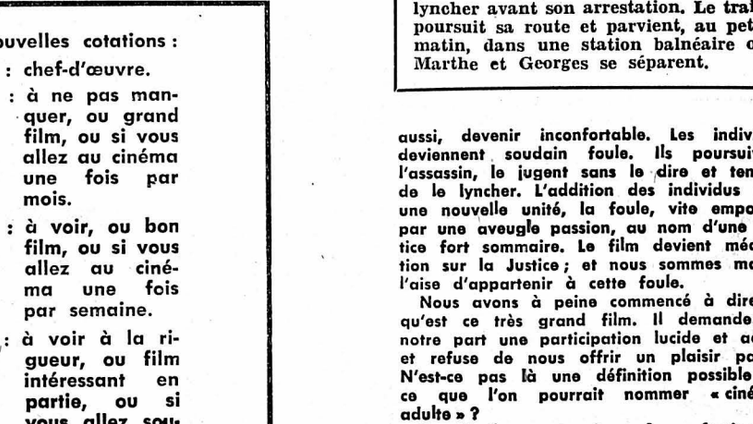

Qui se souvient de MERE JEANNE DES ANGES de Jerzy Kawalerovicz se rappelle la magnifique interprétation de l'actrice Winnicka — d'ailleurs femme du metteur en scène polonais. (Archives)

Pourquoi, dans le générique, citer une liste de noms qui sont presque tous inconnus du public ? Car seuls, Kawalerovicz, l'auteur du célèbre MÈRE JEANNE DES ANGES, l'actrice Winnicka, son épouse et Cybulski, le meilleur jeune acteur polonais, sont connus. La raison en est simple : les citer permet d'attirer l'attention sur certaines qualités du film.

- **l'homogénéité de l'interprétation, presque parfaite même dans les rôles secondaires (à part quelques silhouettes trop caricaturales : un prêtre, la receveuse) ;**
- **la beauté froide, sèche et dure des images ;**
- **l'étonnante qualité de l'ambiance sonore ferroviaire, réalisée par un ingénieur du son auquel on doit déjà celui d'UN HOMME SUR LA VOIE de Munk ;**
- **la présence obsédante d'une musique aux accents de jazz.**

TRAIN DE NUIT se présente d'abord comme un film policier. Effectivement, l'intrigue — mystérieuse et pleine de rebondissements — est passionnante à suivre. Pendant deux heures, nous vivons dans un train. Bien vite, la mise en scène nous fait partager le sentiment de « claustration » qu'éprouvent certains voyageurs.

Mais Kawalerovicz, peu à peu, nous conduit à admirer autre chose qu'un film policier. Il nous fait pénétrer dans le monde des sentiments, exprimés par quelques gestes seulement. Pas de psychologie romanesque, donc. De plus, l'auteur nous empêche de nous identifier à l'un quelconque des personnages. Nous ne savons pas, au début, qui sont Georges, Marthe et Stachek. Ils peuvent très bien être l'assassin ou son complice. Or, le spectateur ne peut s'identifier à un présumé coupable, ni à un enquêteur.

Les voyageurs, que Kawalerovicz montre, sont d'abord des individus : une blonde mal mariée, un insomniaque qui refuse de s'étendre sur une couchette qui lui rappelle Buchenwald, un avocat qui rêve de plaider avec brio, et d'autres, vite dénoncés dans leurs petits travers médiocres. C'est d'abord, comme l'un de ces voyageurs, que nous participons au film. Nous cherchons pourtant plus à savoir qui sont Georges, Marthe et Stachek plutôt que de découvrir l'assassin.

Mais cette position de voyageur va, elle aussi, devenir inconfortable. Les individus deviennent soudain foule. Ils poursuivent l'assassin, le jugent sans le dire et tentent de le lyncher. L'addition des individus crée une nouvelle unité, la foule, vite emportée par une aveugle passion, au nom d'une justice fort sommaire. Le film devient méditation sur la Justice ; et nous sommes mal à l'aise d'appartenir à cette foule.

Nous avons à peine commencé à dire ce qu'est ce très grand film. Il demande de notre part une participation lucide et active et refuse de nous offrir un plaisir passif. N'est-ce pas là une définition possible de ce que l'on pourrait nommer « cinéma-adulte » ?

Un détail pour terminer : la profession de Georges est dévoilée à la fin du film seulement. Mais la mise en scène, dès les premières images, nous montre des gestes qui permettraient de découvrir cette profession et les raisons de l'angoisse de Georges. Le spectateur peut donc chercher à découvrir cette profession le plus rapidement possible. Nous n'en dirons rien et signalerons la semaine prochaine les différents gestes qui « trahissent » Georges.

F. L.

Résumé du scénario

Une gare d'une ville du centre de la Pologne : différents voyageurs gagnent, qui leur place en classe touriste, qui leur couchette luxueuse. Georges voudrait bien être seul dans son compartiment-couchette, mais il doit finalement le partager, contre son gré, avec Marthe, qui vient d'acheter un billet à un inconnu. Stachek poursuit Marthe de ses assiduités. Elle lui fait comprendre que leur amour a pris fin. Les voyageurs discutent d'un crime : un homme a tué sa femme. Des miliciens arrêtent le train, à la recherche de l'assassin qui devrait s'y trouver. Ils arrêtent Georges, mais Marthe l'innocente. Elle reconnaît l'assassin qui s'enfuit, fait arrêter le train. Il s'évade mais est poursuivi par les voyageurs qui tentent de le lyncher avant son arrestation. Le train poursuit sa route et parvient, au petit matin, dans une station balnéaire où Marthe et Georges se séparent.

Nous ne mentionnerons ici que les films qui nous semblent dignes d'intérêt sur le plan culturel. Cette chronique n'est donc pas destinée à nos lecteurs qui vont au cinéma uniquement pour se « délasser ». Des films non mentionnés peuvent retenir leur attention : nous les renvoyons au « Carnet du jour ».

Nos nouvelles cotations :

****** : chef-d'œuvre.**
***** : à ne pas manquer, ou grand film, ou si vous allez au cinéma une fois par mois.**
**** : à voir, ou bon film, ou si vous allez au cinéma une fois par semaine.**
*** : à voir à la rigueur, ou film intéressant en partie, ou si vous allez souvent au cinéma.**

*** à **** TRAIN DE NUIT, de Jerzy Kawalerovicz. Du cinéma adulte. (Studio, 5 à 7).

** à *** LES AFFAMEURS, d'Anthony Mann. Un western. (Bio).

** AILLEURS L'HERBE EST PLUS VERTE. Un générique intéressant. (Bio, Bon film).

** à *** IRMA LA DOUCE, de Billy Wilder. Le vert est mis ou Breffort à l'américaine (Arcades).

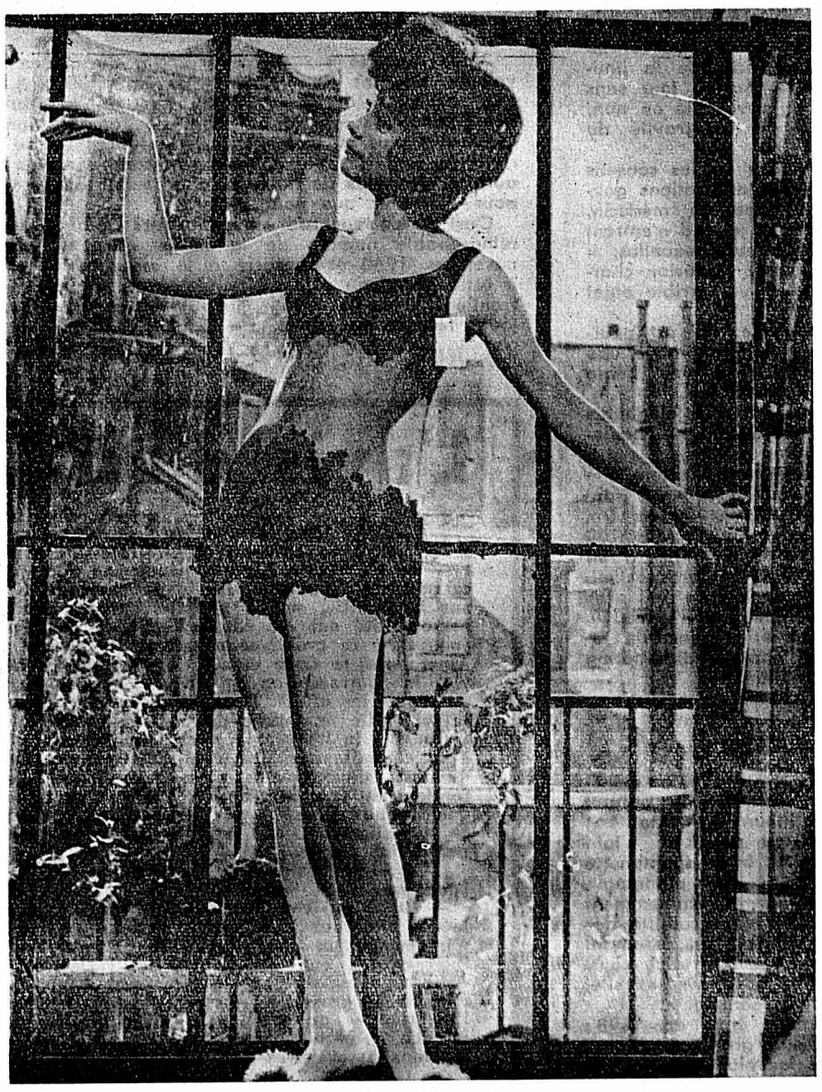

Entre Pigalle et Broadway

Irma la Douce a pris des grains de soleil

Certains Américains succombent encore au charme des taches de rousseur habilement mises en valeur par les maquilleurs et les... publicistes de Mme Doris Day. Certains Européens, également, ne résistent pas à une affiche en « dayscope » et « diriscolor ». D'autres heureusement, qu'ils habitent le premier ou le second continent, ont découvert et préféré les « grains de soleil » mutins de Shirley Mac Laine. M. Billy Wilder a, il est vrai, énormément contribué à ce regain de bon goût. Alexandre Breffort aussi. D'une certaine manière, puisque Irma la Douce son héroïne très parisienne qui avait fait les beaux jours des amateurs d'opérettes en France traversait l'Atlantique et renaissait sous les traits de la talentueuse et farfelue Shirley Mac Laine. Et c'est peut-être les malicieuses taches de rousseur de Shirley Mac Laine qui ont fait oublier aux Français que leur Pigalle avait été accommodé à la sauce de Broadway !

(AGIP)

Les coulisses de l'image

MALGRÉ SES COULEURS LA TV FRANÇAISE A MAUVAISE MINE

Nous l'avons dit la semaine dernière, M. Claude Contamine, second directeur adjoint de l'O.R.T.F., a décidé de laisser tomber sur « La Caméra explore le temps », le couperet de la guillotine.

Si nous avons cru bon de mettre l'accent sur cette décision, c'est que, dépassant de bien loin la dimension d'un fait, elle a acquis d'un coup, celle d'un symbole.

* *, *

Auréolée d'un succès mérité, la TV française s'est pavanée tout récemment à Vienne, arborant de très enviables couleurs...

Oui, mais... gardons-nous de juger trop vite sur cette bonne mine...

A gratter très légèrement ces couleurs, on s'aperçoit qu'il ne s'agit là que d'un maquillage, lequel dissimule de façon bien malhabile, la mine cadavérique de la Télévision française. Et sa mine, chacun le sait, ne fait que refléter le mal mortel qui, rapidement, la ronge.

Cette triste misère qui, depuis trois mois, s'est emparée des programmes français, est des plus alarmantes. Chose curieuse, son avènement a très exactement coïncidé avec celui de la qualité qui semble avoir pris ses quartiers du côté de la TV suisse.

* *, *

Lorsque la nouvelle direction de l'O.R.T.F. a pris les rênes du pouvoir au début de la saison 1964-1965, elle a bénéficié de ce que la précédente avait « engrangé ». Le très brillant programme qui nous a été proposé lors des fêtes de fin d'année, illustre parfaitement ce propos.

A cette prise de commandement, succédèrent les mois d'attente. On allait voir ce qu'allaient faire ces hommes nouveaux.

Tout en leur accordant le handicap qu'ils méritaient et qu'on leur devait, à eux qui avaient brusquement pour tâche de réorganiser, on ne manquait pas de se dire : « On va voir ce qu'on va voir ! »

On a vu certes, mais en aucune façon ce à quoi on s'attendait...

On a vu fondre sur l'O.R.T.F. la grève des réalisateurs, porteuse de rancœur et d'hostilité. Ce fut là, le premier pas en avant de cette gangrène qui devait très rapidement évoluer.

Depuis, le navire « donne de la gîte », et, certains signes avant-coureurs laissent présager l'abandon très prochain de l'équipage.

Cette télévision ne satisfait plus personne, ni ici, ni en France.

La décision prise par l'avocat général Contamine, d'abattre « La Caméra explore le temps », a ouvert définitivement la brèche aux microbes assassins.

Leurs armées bien organisées ont eu d'ores et déjà, raison d'une télévision « PERSONNALISÉE ». Seul subsiste un magma de programmes directement issus d'une usine à distraire. Les producteurs et les réalisateurs n'étant plus que de petits fonctionnaires assujettis à une politique d'unification, la seule tâche qui leur est maintenant dévolue, consiste seulement à exécuter aveuglément un travail « maison ». Les réalisations ne seront plus signées Lorenzi, Bluwal ou Mitrani, mais tout bonnement O.R.T.F.

M. Contamine, exécuteur des hautes œuvres, ayant signé l'arrêt de mort de la concurrence et de l'enthousiasme, a signé du même coup celui de la qualité.

* *, *

Vous aviez le choix, M. Contamine : soit garder à votre service des réalisateurs « tumultueux » et « chers », mais incontestablement doués, soit, les ayant chassés, vous assurer le concours de « matricules » bon marché, serviles, travaillant aux pièces sans jamais rechigner.

Vous avez choisi ces derniers...

Souvenez-vous M. Contamine d'un film signé Charlot, qui s'intitule « Les Temps modernes ».

Si votre TV « couleurs » ou pas, doit y ressembler le moins du monde, il ne restera pour l'admirer, qu'un seul téléspectateur : VOUS...

J. B.

Télévision suisse

EN VOTRE ÂME ET CONSCIENCE

L'AFFAIRE LANDRU

Il n'y a pas de fumée sans feu... (Archives)

24 avril à 20 h 35

Il est un souvenir qui m'est toujours resté « vissé » au plus profond de la mémoire : celui d'avoir « essayé » les menottes que le commissaire Belin avait un jour passées aux poignets meurtriers et immortels de Landru.

Lorsque tous les journaux français annoncèrent à la « une », en sinistres caractères, que le barrage de Malpasset, cédant sous la poussée des eaux, avait engendré la tragédie de Fréjus, Pierre Bellemare se fit un devoir d'organiser à la Télévision, une vente aux enchères d'objets rares, afin de venir en aide aux populations sinistrées.

Au nombre de ces objets, figuraient les menottes qu'avait un jour passées aux poignets de Landru, le commissaire Belin. Ce dernier nous en ayant fait don, nous n'avions rien trouvé de mieux au terme de l'émission, que de nous les « passer » les uns aux autres !

Il arriva ce qui devait arriver. Ayant emprisonné de la sorte l'un de nos amis journalistes, il nous fut impossible de le libérer de ces « bracelets ».

L'affaire prit une allure de farce, lorsqu'en désespoir de cause, nous nous rendîmes en délégation jusqu'au plus proche commissariat de police pour demander au représentant de l'autorité de bien vouloir donner le tour de clé sauveur.

— Mais, monsieur le commissaire, il s'agit vraiment des menottes de Landru !

Le commissaire faillit bien ce soir-là prendre un coup de sang, et nous, nous frisâmes le violon pour insultes au représentant de l'ordre public !

Tout s'arrangea, Dieu merci, le mieux du monde !

* * *

Landru a 52 ans lorsque le commissaire Belin procède à son arrestation. L'homme à la barbe fleurie d'horreur est accusé d'avoir assassiné 11 personnes : 10 femmes et un jeune homme de 17 ans.

On a souvent raconté que l'indice le plus sérieux qui avait permis de confondre Landru, avait été fourni par les billets de chemin de fer. En effet, quand ce « gentleman » emmenait ses « conquêtes » jusqu'à Gambay, il leur « offrait » le billet. Seulement — et pour cause — il ne s'agissait jamais que d'un « aller simple »...

La police devait retrouver chez lui une abondante correspondance. Toutes les lettres traitant du même sujet : propositions de mariage. L'enquête devait établir que Landru était entré en contact avec 283 femmes qui furent toutes identifiées et retrouvées. En revanche, les onze victimes, on ne les retrouva jamais.

Bien des séquences de ce film macabre restent encore mystérieuses. Landru, excellent comédien, a su cacher jusqu'au bout bien des cartes qui composaient son jeu.

Le matin de son exécution, il dit à l'aumônier venu entendre sa confession : « J'aimerais bien, monsieur l'abbé, mais je ne voudrais pas faire attendre ces messieurs... »

* * *

Une excellente distribution assurera ce soir l'évocation de ce drame.

Les émissions vedettes du 24 au 30 avril en Suisse et en France

Télévision suisse

L'ART ET SON SECRET

LE RETABLE D'ISENHEIM

de Mathis GRUNEWALD

26 avril à 22 h 05

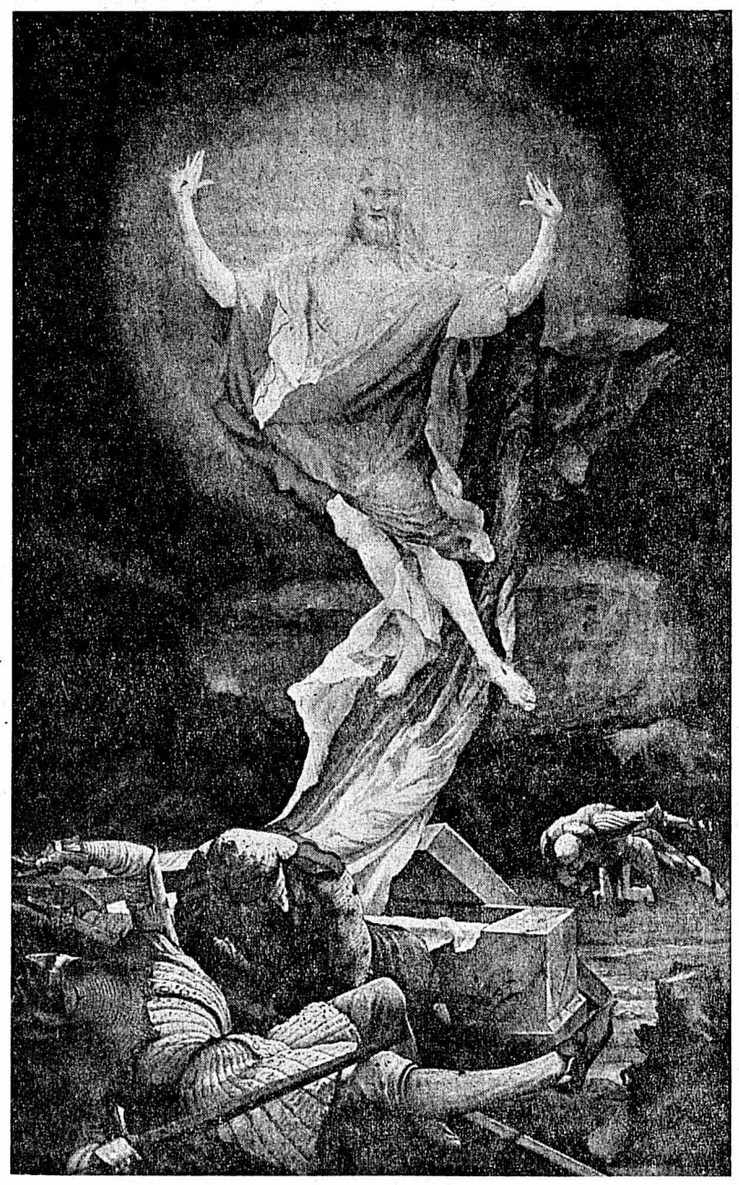

Le Troisième Jour... (TV SUISSE)

René Huyghe vous présentera cette œuvre qui est probablement la plus marquante du Moyen âge allemand. Exécuté vers 1510 pour les Antonites d'Isenheim, ce retable de Mathis Grunewald se trouve actuellement au musée de Colmar.

Grunewald, qui se situe comme le plus grand peintre germanique de la fin du XVe siècle a laissé une œuvre abondante. Sa pièce maîtresse est, à n'en pas douter, ce grand retable d'Isenheim, énorme composition où de multiples scènes peintes sur des volets représentent, la Tentation de saint Antoine, l'Annonciation, la Nativité et la Résurrection, enfin la Crucifixion et les Lamentations.

Elie Faure, dans son « Histoire de l'art » définit le peintre allemand dans un texte d'une grande poésie : « Mathis Grunewald est le grand dramaturge de cette école anarchique et méticuleuse, une d'esprit, et pourtant faite de pièces et de morceaux. Il pend à la croix, par ses deux bras presque arrachés, l'horrible corps du Christ, broie ses deux pieds avec un clou, le meurtrit, l'écorche, le souille. Il sait donner à sa couleur l'accent du drame, émouvoir, déchirer, terrifier par elle. Il est aussi tragique que trivial, il est cruel, sinistre, enivré de force et d'horreur ... »

Télévision française

LES LETTRES DE MON MOULIN

« L'Elixir du Père Gaucher »

Film de Marcel PAGNOL, d'après Alphonse DAUDET

25 avril à 17 h 20

A l'abbaye de Saint-Michel de Fréjolet, les moines meurent de faim.

Le père abbé (Robert Vattier) accepte que le frère Gaucher (Rellys) fabrique un élixir dont il a le secret. La vente de cet élixir fait rapidement la fortune de l'abbaye. Devenu révérend père, Gaucher, goûtant plus qu'il n'en faudrait les joies de son élixir, ne cesse de s'enivrer. Pour le sauver du péché, comme pour assurer les ressources de l'abbaye, dorénavant, chaque jour, à l'heure où Gaucher tombe dans les bras du démon, les moines resteront en prières pour obtenir le pardon de sa faute.

* *, *

Admirable interprétation, est-il besoin de le dire.

Télévision suisse

SPECTACLE D'UN SOIR

VERSION BROWNING

une pièce de Terence RATTIGAN

25 avril à 20 h 25

Cette pièce qui a déjà connu un succès considérable, a été réalisée par Raymond Barrat et bénéficie de l'interprétation de trois acteurs qui ont eu l'occasion de la jouer sur les planches : Raoul Guillet, Ellen Bernsen et Roger Rudel.

Contrairement aux apparences, il ne s'agit nullement d'une pièce policière, mais d'un drame psychologique qui saura vous tenir en haleine. Cette œuvre, de par son décor et sa conception dramatique, s'inscrit particulièrement bien dans les dimensions du petit écran.

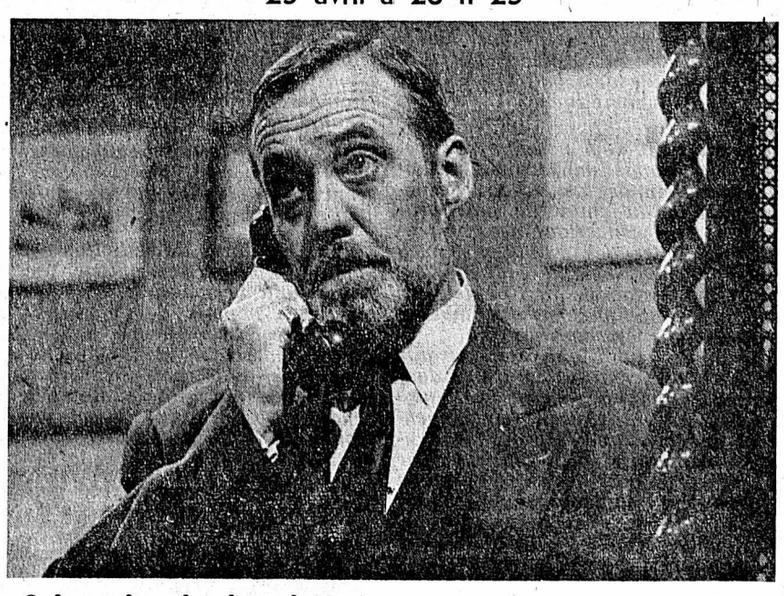

Oui... oui, oui... je vois... (TV SUISSE)

1056

Le printemps fait aussi pousser les chiffres !

RIGHI

Merci à M. Albert Weber et à ses dix-huit compagnons du quartier Grimoux à Fribourg, qui nous ont enfin débarrassé de ce 1037 « momie » !

PROGRAMME ● SÉLECTION ● PROGRAMME ● SÉLECTION ● PROGRAMME ● SÉLECTION ● PROGRAMME ● SÉLECT

REPORTAGES

Carrefour - L'ouverture de la Rose d'Or de Montreux	24 avril	20 h 20	Suisse
Le temps des loisirs : La Corse	25 avril	18 h 30	France
Cinématomobile	26 avril	19 h 40	Suisse
Le Magazine des explorateurs - (Au pays des sherpas)	26 avril	21 h 20	France
Le cinq à six des jeunes	28 avril	16 h 45	Suisse
Salut à l'aventure : Les vieilles racines - (les pionniers de l'aviation)	28 avril	21 h 15	France
Mussolini, d'André Gillois	28 avril	22 h 35	France
Continents sans visa : Le Dossier - La délinquance juvénile	29 avril	21 h 25	Suisse
Exposition nationale : Un an après	30 avril	21 h 20	Suisse

THÉATRE-CINÉMA

Remous	24 avril	17 h 00	Suisse
Vol 272	24 avril	19 h 25	Suisse
Cours de bonheur conjugal, d'après André Maurois	24 avril	20 h 30	France
En votre âme et conscience : L'affaire Landru	24 avril	20 h 35	Suisse
Cinépanorama - Raymond Devos	24 avril	22 h 05	France
Les Lettres de Mon Moulin	25 avril	17 h 20	France
Version Browning, pièce de Terence Rattigan	25 avril	20 h 25	Suisse
Si tous les amoureux du monde (film de Grégoire Brainin)	26 avril	20 h 35	Suisse
Vol 272 (8me épisode)	27 avril	19 h 25	Suisse
Le Rhinocéros - de Ionesco - Cie Barrault-Renaud)	27 avril	20 h 35	France
Haute fidélité - une enquête de l'inspecteur Leclerc	27 avril	21 h 05	Suisse
Cours de bonheur conjugal (7me émission)	27 avril	21 h 30	Suisse
Histoire de la guerre 14-18	28 avril	20 h 35	Suisse
Zaza (film de J.-C. Averty)	28 avril	21 h 20	Suisse
Vol 272 (9me épisode)	29 avril	19 h 25	Suisse

VARIÉTÉS

Discorama - Jean-Claude Pascal	25 avril	12 h 30	France
Douce France	26 avril	20 h 30	France

ARTS ET MUSIQUE

Le Boléro de Ravel	25 avril	21 h 45	Suisse
L'Art et son secret - Le retable d'Isenheim	26 avril	22 h 05	Suisse
Tribune des livres	27 avril	21 h 55	Suisse
Musique pous vous - piano - (Schumann, Schubert, Bartok)	27 avril	22 h 10	France

SCIENCES

Progrès de la médecine - La chirurgie du visage - émission de : Alexandre Burger et J.-C. Dizerens	28 avril	21 h 45	Suisse

SPORTS

Avant-première sportive	24 avril	22 h 15	Suisse
Finale du Grand prix d'Europe de karting	25 avril	17 h 15	Suisse

CONSULTEZ CHAQUE JOUR VOTRE PROGRAMME HABITUEL DANS VOTRE JOURNAL

La télévision suisse et la télévision française se réservent le droit d'apporter toutes modifications à leurs programmes

Cette page a été conçue et réalisée par Jérôme BELLAIGUE

Mark 2 ou Mark 10, «S» ou «E»?

Jaguar 1965 c'est, et de très loin, la qualité la plus haute pour le prix le plus bas... C'est votre meilleur choix possible, comme valeur et comme voiture.
Un coup de téléphone et nous vous le prouverons.

Garage des 3 Rois, 11, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel, tél. 5 83 01

4.2 ou 3.8? 3.4 ou 2.4?

JAGUAR

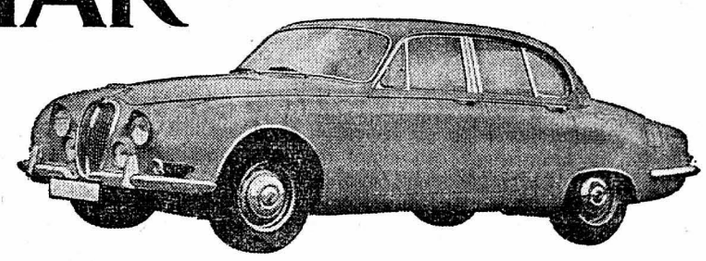

Mark 2, 2.4 l., dès Frs. 18.500.- Jaguar «S», dès Frs. 24.200.- E Type, 4.2 l., dès Frs. 26.500.- Jaguar Mk. Dix, 4.2 l., dès Frs. 31.900.-

Nous payons

5¾%

d'intérêt ferme

pour tous capitaux à partir de 2000 francs. Demandez renseignements détaillés sans engagement.

La Financière Industrielle S.A.
Talstrasse 82, 8001 Zürich Tél. (051) 27 92 93

Nouveau Kopit copie SEC

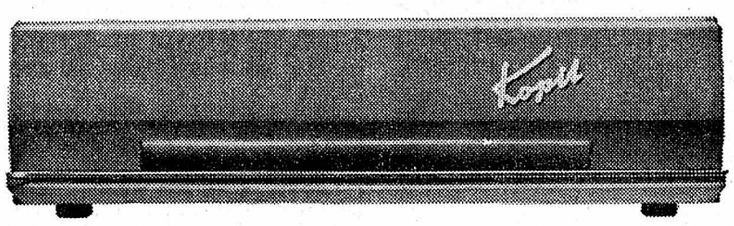

Kohler & Cie. Berne
Engehaldenstrasse 22 ✆ 031 23 60 06

Réseau de service: Bâle, Berne, Bienne, Lucerne, Zurich, St-Gall, Lausanne, Genève, Bellinzone et Lugano

Représentations par régions

Zurich, ville et environs:	J. H. Waser + Söhne, Limmatquai 122, 8023 Zurich,	✆ 051 24 46 03
Ct. Genève:	Photo-Centre, 3, rue du Marché, 1200 Genève	✆ 022 25 18 24
Ct. Tessin:	Dolina, Via Teatro 7, 6500 Bellinzona,	✆ 092 51 616
	Dolina, Corso Elvezia 10, 6900 Lugano,	✆ 091 36 737

A.S.M.T. - Association suisse de microtechnique

CYCLE DE CONFÉRENCES SUR LA
MICROTECHNIQUE

1. M. J. ENGDAHL, de la maison Ebauches S.A., sur les **« Quartz piézo-électriques et leurs applications »**, mercredi 28 avril 1965, à 18 h 15.

2. M. A CHAPPUIS, de la maison Paillard S.A., sur les **« Procédés d'écritures et problèmes touchant la machine à écrire »** mercredi 19 mai 1965, à 18 h 15.

3. M. Th. ERNI, de la maison Paillard S.A., sur les **« Problèmes de fabrication dans le domaine des appareils de cinéma »** mercredi 9 juin 1965, à 18 h 15.

Toutes les conférences auront lieu à l'Auditoire B-7, au rez-de-chaussée du bâtiment de l'EPUL, avenue de Cour 33, à Lausanne.

AGA RADIATEURS
vannes termostatiques et circulateurs pour chauffage
Paul Kolb SA 3000 Berne
73, Thunstrasse
Tél. 031 44 1411

A vendre beaux

BANCS DE JARDIN

1 m 80 de long, cintrés, à lamelles, bois de premier choix, pieds en fer forgé, robustes et spacieux ; prix 105 fr., vernis 115 fr., couleur sur demande.
Robert Thévenaz, constructeur, chalet « Les Grillons », Concise (VD), tél. (024) 4 54 21.

Retard des règles?
PERIODUL est efficace en cas de règles retardées et difficiles. En pharm.
Th. Lehmann-Amrein, spécialités pharmaceutiques. Ostermundigen/BE

Nouveau : contre

la toux des fumeurs

FUMASAN, Fr. 2.70

Toutes pharmacies et drogueries

Timbres-poste de Ceylon

5 et 10 roupies, valeur de catalogue Fr. 17.— sont expédiés comme cadeaux contre l'envoi de 20 c. de port. En même

temps on peut envoyer 35 diverses nouveautés de l'Amérique du Sud, neuves de la poste grand format, comme éclaireurs, Malaria, football, etc. pour Fr. 2.— en timbres-poste, ainsi que choix soignés en timbres. Seulement pour adultes.
PHILATÉLIE A.G., Steinwesstrosse 18, Zurich

Avril au Portugal...

par avion, séjour au bord de la mer, à partir de Fr. 645.—
séjour pour automobilistes 6 nuitées Fr. 110.—
Programmes et inscriptions :

VOYAGES naturel
Saint-Honoré 2, Neuchâtel
Tél. 5 82 83

Plus de mauvaises odeurs, de vapeurs gênantes, de dépôts de condensation gras avec le 150

XPELAIR AWAG

Ventilateur à encastrer GX 6. Montage des plus simples en vitrage simple ou double et mur. Débit horaire 300 m³. Vous recevrez d'intéressants prospectus contre envoi de cette annonce à A. Widmer SA, Sihlfeldstr. 10, 8036 Zurich, Tél. 051 33 99 32-34.

PRÊTS
depuis 50 ans
discrétion
complète garantie

- Sans caution jusqu'à Fr. 10,000.—
- Pas d'enquête auprès du propriétaire ou de l'employeur.
- Nous avons de la compréhension pour votre situation.

A la **Banque Procrédit, Fribourg**
Veuillez m'envoyer la documentation sans engagement et sous enveloppe fermée.

Nom
Prénom
Rue No
Localité
Canton

PREMIÈRE FÊTE DE LA JEUNESSE JURASSIENNE

14 - 15 MAI PORRENTRUY RETRAITE AUX FLAMBEAUX HALLE - CANTINE

Service rapide et discret
Banque de Crédit
1200 Genève, 11, rue d'Italie
Tél. 022 25 62 65
PRÊTS

Entreprises et promesses de la science

Les vols prolongés dans le cosmos ne sont pas sans dangers!

MOSCOU (UPI). — L'agence Tass a diffusé un article de ses correspondants scientifiques Vladimir Antipov et Mikhail Nikitine sur le dernier vol spatial des deux cosmonautes soviétiques.

Les auteurs de cet article écrivent qu'il est déjà possible de prévoir les grands dangers qui attendent un homme lancé dans l'espace, surtout au cours de vols prolongés. La protection des cosmonautes contre les radiations aura inévitablement comme conséquence une augmentation de poids des vaisseaux spatiaux et des modifications dans leur construction.

Il a été établi que les courants de particules lourdes sont très dangereux parmi les rayons cosmiques primaires. Des noyaux lourds peuvent produire une très grande densité d'ionisation au terme de leur course, en d'autres termes ce qu'on appelle le « phénomène de choc ». L'étude de ce phénomène, qui est une nouvelle forme d'action radiobiologique, a à peine commencé.

Un effet nuisible sur la structure héréditaire

Il a également été établi que les vols dans l'espace ont un effet nuisible sur la structure héréditaire de certains organismes. Il est probable que ces changements sont produits non seulement par les radiations ionisantes, mais aussi par les phénomènes d'accélération, de vibration et de gravité zéro.

Toutefois, aucun changement important n'a été observé dans les fonctions vitales des organismes, suite de vols spatiaux.

Les ceintures de radiation récemment découvertes autour de la terre sont beaucoup plus dangereuses. Les noyaux des atomes d'hydrogène et les électrons de ces ceintures pourraient produire, chez des personnes non protégées, des doses de plusieurs milliers d'unités de radiation, alors que le corps humain ne peut supporter que 600 unités.

Une couche protectrice d'aluminium ou de carbone, épaisse de quelques millimètres, réduira cette dose à environ 10 unités par heure. Le fait d'augmenter l'épaisseur de la couche à 2 ou 3 centimètres ne réduit pas les doses de radiation dans une mesure notable.

Traverser sans traîner !

Ceci signifie que le séjour prolongé d'un vaisseau spatial dans les ceintures de radiation est fortement à déconseiller, mais que le fait de les traverser ne devrait pas rencontrer de difficultés insurmontables, pourvu que l'équipage soit protégé de façon appropriée contre les radiations.

Ainsi, avec une couche protectrice d'aluminium ou de carbone de 2 à 3 centimètres, les membres de l'équipage d'un vaisseau spatial ne recevront qu'une dose d'une ou de deux unités de radiation, ce qui ne présente aucun danger.

Leonov seul dans l'espace (Photopress)

Petite histoire des beaux enfants

Parents émus, enfants bichonnés... nous sommes à la séance des promotions. Jean-Jacques Nitram remonte trois fois sur l'estrade pour chercher ses nombreux prix. « Quelle chance vous avez, madame, d'avoir un enfant si beau et si intelligent ! » — Nous lui avons donné très tôt, chaque jour, un yoghourt JUNIOR.

JUNIOR, le yoghourt des enfants éveillés !

De nouvelles ondes (moins d'un millimètre) pourraient révolutionner la radio et la TV

Au moment où s'ouvre à Paris le Salon des composants électroniques qui est devenu l'une des plus grandes manifestations internationales de la conquête de l'électronique, les savants britanniques annoncent qu'ils sont parvenus à créer des ondes électromagnétiques dont la longueur est inférieure à un millimètre. C'est là une très importante nouvelle. Au début des recherches en radio, on travaillait avec ce qu'on appelle les « ondes longues » s'exprimant en milliers de mètres. Il y eut même des utilisations d'ondes « très longues » de plusieurs dizaines de milliers de mètres. Par la suite, les stations de radiophonie adoptèrent en majorité les ondes dites « moyennes », c'est-à-dire les ondes de 100 à 900 mètres. Pour les grandes portées, on préféra incorporer les programmes radiophoniques sur les ondes courtes, de 10 à 100 mètres. La télévision et la modulation de fréquence choisirent des ondes très courtes se mesurant en mètres. Le radar travaille sur des ondes ultra-courtes centimétriques. Pendant longtemps, les ondes centimétriques ont été le fin du fin, ce qu'on savait obtenir à la limite des moyens techniques. Voilà quelques années, les laboratoires sont parvenus à produire des ondes millimétriques. En France, à Lannion, le Centre national d'études des télécommunications qui dépend du ministère des postes et télécommunications a construit un circuit expérimental d'ondes millimétriques qui transportera à son stade définitif 200,000 communications radiotéléphoniques simultanées.

Votre cadran de radio

Plus les ondes diminuent de longueur et plus on peut charger d'informations dans une bande donnée. Regardez le cadran de votre récepteur de radio et vous verrez tout de suite que vous captez au plus cinq stations dans la bande des grandes ondes, alors que vous en recevez une trentaine dans la bande des ondes moyennes et une bonne centaine dans les ondes courtes. Pourtant le déplacement de l'aiguille indicatrice des stations est de même importance dans les trois cas. Cela signifie que l'on loge plus de stations, dans un même espace, au fur et à mesure que la longueur des ondes de transport diminue. A la limite, les ondes lumineuses perçues par notre œil, autrement dit les ondes visibles, seraient donc des véhicules pour les images et les sons possédant une fantastique capacité de charge. C'est pourquoi le « laser », qui n'est rien d'autre qu'un émetteur d'ondes lumineuses, promet de si grands services en matière de télécommunications. Mais en attendant une parfaite mise au point de la radio et de télévision par faisceaux de lasers canalisés dans des tubes spéciaux, des chercheurs britanniques ont décidé d'explorer les possibilités des ondes dites « submillimétriques ».

Le Tératron

Au « National Physical Laboratory » de Teddington, le docteur Hugh Alastair et ses collaborateurs ont mis au point un générateur qui émet des ondes d'une longueur d'un dixième de millimètre. Ces ondes se situent entre les ondes millimétriques déjà exploitées expérimentalement, et quelquefois pratiquement par la radio, et les ondes du rayonnement infrarouge. Baptisé du nom de « Tératron », le générateur de Teddington produit des ondes dont la fréquence est de l'ordre du milliard de cycles par seconde. Emises dans l'air, ces ondes sont presque intégralement absorbées par la vapeur d'eau. Il n'est donc pas intéressant de les utiliser pour véhiculer des programmes radiophoniques destinés à un large public. En revanche, certaines couches de l'atmosphère transmettent bien les faisceaux d'ondes submillimétriques, comme si dans l'atmosphère il y avait des canaux naturels qui acheminent bien ce genre d'ondes extrêmement courtes. Dans ces conditions, il suffirait de bien connaître ces canaux, pour y lancer des communications, sur ondes submillimétriques, dont on désirerait sauvegarder le secret. C'est pour ces qualités précises que les militaires s'intéressent à cette catégorie d'ondes.

Trop encombrant encore

En dépit des difficultés techniques, les savants britanniques croient en l'avenir des ondes submillimétriques, comme moyens hertziens de télécommunications à très grande distance. Le générateur d'ondes submillimétriques possède des avantages incontestables. Avec des puissances infimes de l'ordre du milliwatt, deux cent mille fois moins que la puissance d'un fer à repasser, on obtient des résultats analogues à ceux d'un générateur normal. Le générateur de type « Tératron » est simple et il aurait pu être construit voilà cinquante ans, du fait qu'il ne met pas en jeu de techniques particulièrement révolutionnaires. Hélas ! ces avantages s'accompagnent d'inconvénients. Tout d'abord, il faut éliminer des substances chimiques qui participent à la génération des ondes ; ensuite, il est volumineux. Dans sa plus petite taille, le « Tératron » se présente sous la forme d'un tube de un mètre de longueur. C'est beaucoup pour l'embarquer à bord d'un avion ou d'un engin spatial.

Contre l'embouteillage du ciel

Précisons bien que le « Tératron » et l'une de ses variantes, le « Teaser », sont encore loin de pouvoir passer au stade de l'utilisation pratique. Mais d'ores et déjà les techniciens s'y intéressent, car ils voient en ces nouveaux générateurs peut-être un moyen de tourner le redoutable embouteillage du ciel qui est arrivé aujourd'hui à une dangereuse surcharge en messages radio de toutes sortes. Les interférences entre émissions différentes ont déjà causé plusieurs accidents fort graves, des catastrophes aériennes par exemple. Si l'on pouvait effectivement domestiquer une autre variété d'ondes radio-électriques, ce serait un sursis de plusieurs dizaines d'années qui serait ainsi accordé à ceux qui se préoccupent de trouver un peu de place pour ces milliards de canaux radio-électriques qui s'étirent à chaque seconde au-dessus de nos têtes.

Lucien NERET

l'ami de votre peau :
le Lait de Vichy

Doux comme un baume, très riche en éléments naturels bienfaisants pour la peau, le LAIT DE VICHY a sa place dans chaque foyer. Il assure l'hygiène et la toilette quotidienne du nourrisson, de l'enfant et de l'adulte. Il combat les irritations (dartres, piqûres d'insectes, brûlures légères) et rend à la peau souplesse et douceur.

LE LAIT DE VICHY est pour la femme un excellent démaquillant. Il convient à tous les épidermes qu'il fait respirer et revivre. C'est un produit des Laboratoires Dermatologiques de VICHY. Il est en vente exclusive chez votre pharmacien.

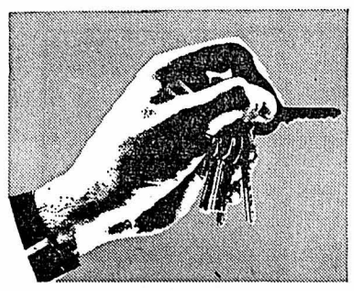

A CHACUN SON ORIGINALITÉ!

LE PARTI LIBÉRAL EMPRUNTE SON SLOGAN AUX CFF
LE PARTI RADICAL EMPRUNTE SON SLOGAN AUX PTT

LE PARTI SOCIALISTE DÉVOILE LES ARRIÈRE-PENSÉES RADICALES-LIBÉRALES

VOTER LIBÉRAL = N'Y VOIR QUE DU FEU (VERT)
VOTER RADICAL = CONSEIL CAPITAL...ISTE

UN CONSEIL AMICAL = VOTER SOCIALISTE

(Citoyens sérieux, ne pas s'abstenir)

Parti socialiste
F. Houriet

A vendre un lot de palettes

pour transport CFF, en très bon état. Adresser offre écrite sous chiffres W. D. 1217 à l'administration du journal.

Mesdames
votre coiffeur

AU BEL ÉTAGE

Moulins 25

Tél. 5 49 20

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES D'ACTIONNAIRES

MM. les actionnaires des sociétés ci-après, sont convoqués en assemblées générales pour le **jeudi 6 mai 1965**, aux heures indiquées ci-dessous, en l'Etude de Mes Ch.-Ant. Hotz & /B. de Montmollin, 2, rue du Seyon, avec l'ordre du jour suivant :

opérations et nominations statutaires

Société immobilière du Bois de l'Hôpital 10 h 00

Société immobilière de la rue Bachelin 10 h 30

Société immobilière de la rue de la Côte 11 h 00

Les bilans, les comptes de profits et pertes, les rapports des conseils d'administration et des contrôleurs sont à la disposition des actionnaires au siège social.

Pour participer aux assemblées, les actionnaires devront être porteurs de leurs titres d'actions ou d'un récépissé de ceux-ci.

Neuchâtel, le 15 avril 1965.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE NEUCHÂTEL

Reprise des cours

LUNDI 26 AVRIL 1965

Renseignements et inscriptions :

secrétariat du Conservatoire
Fbg de l'Hôpital 106, tél. 5 20 53

ACHAT DE :

ferraille et tous vieux métaux

VENTE DE :

Déchets de coton et chiffons pour essuyages

MATÉRIEL D'OCCASION

NEUCHATEL ÉCLUSE 80 — F. BRUGÈRE — Tél. 5 12 19

Après un bon repas un savoureux café s'impose

au bar

Le PUCK

à Saint-Blaise

dans un cadre chaud et sympathique

VOYAGES EN U.R.S.S.

Voyages accompagnés
en chemin de fer de Zurich à Vienne et retour
en avion dès Vienne à Vienne

MOSCOU - KIEV
10 jours, classe économique. Fête du travail : départ 27 avril. Visites d'usines : départ 23 juillet. Révolution d'octobre : départ 2 novembre.
Fr. 890.—

MOSCOU - LENINGRAD - KIEV
13 jours, classe économique . . . . . **Fr. 1105.—**
13 jours, classe touriste **Fr. 1235.—**
Départs : 6 juillet, 3 août et 31 août.

MOSCOU - LENINGRAD - NOVGOROD - KIEV
17 jours, classe économique . . . . . **Fr. 1235.—**
17 jours, classe touriste **Fr. 1435.—**
Départs : 16 juillet et 13 août.

MOSCOU - TACHKENT - SAMARCANDE - BOUKHARA - TBILISSI - KIEV
20 jours, classe touriste **Fr. 2245.—**
Départ : 3 août.

Nombreux autres itinéraires au départ de Moscou. Voyages d'affaires, séjours de repos et de cure, et voyages avec votre propre voiture.

Programmes détaillés, renseignements et inscriptions :

ASUCO

Lausanne, 2, Ancienne-Douane
Tél. (021) 23 75 66
Genève, 12, Montbrillant
Tél. (022) 33 46 10

VOYAGES LAVANCHY S. A.
Lausanne, 15, rue de Bourg
Tél. (021) 22 81 45
Vevey, 18, rue du Simplon
Tél. (021) 51 50 44
Morges, 7, place Saint-Louis
Tél. (021) 71 21 91

ou votre agence de voyages habituelle

MARIAGE

Nombreuses occasions de mariage, rayon d'activité très étendu, expérience, conscience et intérêt apportés à chaque cas en particulier. Secret professionnel.
Mme J. de POURTALÈS, 26, parc Château-Banquet, Genève.
Téléphone (022) 32 74 13.

Torrepedrera-Rimini (Adria) Hôtel Trento

au bord de la mer ,vraiment confortable, chambres avec ou sans bains, balcon avec vue sur la mer ,cuisine réputée, parc pour voitures. Hors saison Lit. 1400 1600. Haute saison Lit. 2000 2500 tout compris.

Bellaria (Adriatico) hôtel Gioiella

au bord de la mer, chambres avec et sans douche, W.-C., balcons, garage, jardin, basse saison Lit. 1700 2200 ; haute saison Lit. 2300 3000 tout compris. On parle le français. Dirigé par le propriétaire. Lausanne, réf. M. Delessert, tél. (021) 26 38 44.

ITALIE

BELLARIA (Adriatique) - Pension BERTI De construction nouvelle - toutes les chambres avec eau chaude et froide, et balcon. Parc à autos - Cuisine abondante au beurre. Basse saison Lit. 1500.

Italie

BELLARIA (Adriatique)
Pension GINEVRA — à proximité de la mer — situation tranquille — chambres avec et sans bains — balcons — cuisine excellente — garage — parc à autos — tout confort. Basse saison : Lit. 1500/1700, haute saison Lit. 2000/2200 tout compris. On y parle l'allemand et le français.

HÔTEL MIRANDA - BELLARIA (Adria)

Maison moderne avec tout confort. - Parc ombragé pour voitures. - Chambres avec eau courante chaude et froide. - Balcon. Bains. - Situation tranquille, directement au bord de la mer. Basse saison, Lit. 1600-2200, toutes taxes comprises, service et plage privée.

ITALIE - BELLARIA (Adriatique)
Villa LOREDANA. A proximité de la mer, eau chaude et froide, parc à autos, cuisine au beurre, abondante. — Basse saison Lit. 1500 ; haute saison Lit. 2000/2400.

PRÊTS

sans caution de Fr. 500.— à 4000.— accordés depuis 30 ans à toute personne salariée. Remboursements selon possibilités.

Bureau de crédit S. A.
Grand-Chêne 1
Lausanne
✆ 021/22 40 83

PRÊTS
Fr. 1000 à 10 000
Discrètement !
Promptement !
Simplement !
Avantageusement !
Socialement !
BANQUE ABRI BERNE
Helvetiaplatz
Tél. 031 - 43 11 59

Travail à domicile

avec notre appareil à tricoter à main Strigo. Nous vous instruirons gratuitement et vous passerons des commandes de tricotage. Demandez, sans engagement, des renseignements ou une visite de notre représentant Fabrique de machines

OTTO GILGEN,
département 12,
4500 SOLEURE.
Tél. (065) 2 53 48.

Dem. d'emplois

JEUNE FILLE cherche place, si possible dans famille d'instituteur, avec enfants, ou dans magasin, où elle pourrait apprendre les travaux ménagers, le français, et où elle aurait la possibilité de suivre des cours. Vie de famille désirée. Adresser offres urgentes à F. Burla, Triemlistrasse 185, 8047 Zurich.

Jeune homme cherche place dans restaurant, pour le samedi et le dimanche, comme

sommelier

Tél. 8 26 54.

RÉCEPTIONNISTE

téléphoniste, 22 ans, possédant dactylographie, parlant le français, l'anglais et l'allemand avec notions d'italien, cherche place à Neuchâtel ou environs.
Faire offres sous chiffres 244-415 au bureau du journal.

Jeune fille demande place de

femme de chambre

pour entrée immédiate ou à convenir. Tél. 6 36 10.

Jeune

employé de commerce

ayant terminé son apprentissage, cherche place dans entreprise de la branche horlogère de la région.
Adresser offres écrites à JZ 1299 au bureau du journal.

Dessinateur pour construction au-dessus du sol

Suisse allemand, cherche place à Neuchâtel.

Prière d'adresser offres sous chiffres H 50761 à Publicitas, 9001 Saint-Gall.

SUISSESSE ALLEMANDE

16 ans, cherche place dans petite famille pour aider au ménage (bien installé). Vie de famille et bons traitements désirés.

Tél. (033) 9 10 46.

Jeune mécanicien

Suisse allemand, consciencieux, doué d'initiative, sachant prendre des responsabilités et possédant notions fondamentales de la langue française, cherche, pour entrée après son école de sous-officiers (environ juin), un poste intéressant en **Suisse romande** dans une entreprise de **mécanique de précision.**
Prière de faire offres à : Kpl. Schallberger Leo, Flt. Bttr. Art. RS 26. **Monte Ceneri (Ti).**

SECRÉTAIRE

21 ans, possédant bonne culture générale, connaissance de l'anglais, **cherche emploi** pour le 3 mai. Faire offres sous chiffres 3286-12 à Publicitas, 2610, Saint-Imier.

JEUNE LUCERNOIS

possédant un diplôme d'école de commerce et bonne culture générale, langue allemande et anglaise avec notions du français,

CHERCHE PLACE

dans entreprise commerciale en Suisse romande.
Ecrire sous **chiffres A 36087-23 à Publicitas, 6002 Lucerne.**

SECRÉTAIRE

bernoise ayant fait apprentissage d'administration cherche, pour le 1er mai, une place intéressante à Neuchâtel où elle pourrait se perfectionner en langue française. Bonnes connaissances de français et d'anglais. Faire offres à Elisabeth Kunz, 3308 Grasenfield Berne.

Dem. à louer

On demande à louer, à Neuchâtel ou dans localité au bord du lac,

appartement meublé

1 chambre et cuisine, durant le mois d'août. Faire offres à **Charles Poulain,** 83, rue de Tolbiac, **Paris 13me.**

Deux Suissesse allemandes cherchent

places

dans tea-room pour le service. Entrée 1er juillet. Prière faire offres sous chiffres **OFA** 723 Zz à Orell Füssli-Annonces S. A., 8022 Zurich.

Deux jeunes Suisses allemands cherchent, pour le 1er mai,

grande chambre

à 2 lits, indépendante et meublée, à Saint-Blaise, Hauterive ou environs. Tél. 7 57 01, interne 21, aux heures de bureau.

Jeune

employée de commerce

Suissesse allemande, cherche place pour entrée immédiate. Faire offres sous chiffres P 10491-40 W à Publicitas, 8401 Winterthour.

On cherche un petit

appartement

meublé, avec confort, dans la région de Neuchâtel pour quelques semaines à partir du 10 juin. Tél. 5 70 82.

Monsieur, 32 ans, cherche emploi le matin,

occupation indifférente

Adresser offres écrites à OF 1316 au bureau du journal.

BAUX A LOYER

à l'imprimerie de ce journal

DEMANDES À ACHETER

Je cherche à acheter

tournée de lait

pour le portage à domicile (sans magasin). Payement comptant.
Adresser offres sous chiffres CU 1320 au bureau du journal.

Je cherche

tente

4 à 6 places et accessoires de camping.
Tél. 8 21 70.

Je suis amateur de timbres-poste en vrac, sur lettres, de collections abandonnées ou lots importants. Prière de téléphoner au (039) 2 39 35 de 18 à 20 h, ou d'écrire à Théo Vuilleumier, Jardinière 13, la Chaux-de-Fonds.

BORER

NEUCHATEL
Draizes 61
Tél. 8 23 28

Achats de tous déchets industriels

vieux métaux ferrailles fontes

Camping

Qui, renonçant au camping, céderait d'occasion une tente de 4 à 5 places avec matériel ? Le tout en bon état. Paiements comptants.
Tél. 5 47 13.

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre

Morris Cooper

modèle 1962, état impeccable
Tél. 8 15 96 ou 8 15 12.

Particulier vend

2 CV

Prix intéressant.
Tél. 5 22 33.

A vendre

vélomoteur

Rix, à l'état de neuf, 3000 km, 800 fr.
Tél. (038) 6 43 20.

Fr. 800.—

Dauphine 1957-58, expertisée ; bon état de marche et d'entretien. Tél. 4 18 66.

A vendre

MGA 1600

Superbe cabriolet sport 2 places, de première main. Parfait état de marche.

Fr. 4200.—

Essais sans engagement.
Facilités de paiement.

Garage R. Waser
Rue du Seyon 34-38
Neuchâtel

Agence MG Morris Wolseley

On achète voitures

pour démolition
Ferraille - Métaux
Chiffons
Anker
Tél. (038) 7 16 76

A vendre

Austin 850

modèle 1964, 33,000 km, en parfait état.
Tél. 5 58 64.

A vendre

VESPA GS

30,000 km, 600 fr.
Tél. 5 26 40.

A vendre

Florett

1964, en parfait état. Tél. 6 52 60.

A vendre une

moto Gilera

1961, 250 cm³, état de neuf. Prix intéressant. Tél. 5 30 18.

A vendre

Vauxhall Cresta 1963

15,000 km, automatique, état de neuf. Tél. (038) 8 28 78, le soir.

A vendre

Mercedes 220

modèle 1962 excellent état. Prix très intéressant. Téléphoner, pendant les heures des repas, au 5 68 34.

A vendre

Abarth 850

coupé Allemano 1960, 64,000 km. Tél. 5 81 75.

A VENDRE

PEUGEOT 404

1963, couleur grise, 38,000 km, voiture avec 3 mois de garantie. Toit coulissant. Facilités de paiement. Prix très intéressant.
W. Stegmann, Bienne,
tél. (032) 4 12 80
heures de bureau.

Pour cause de double emploi, occasion unique,

Peugeot 404

1962, expertisée, grise, pneus X, batterie neuve, 60,000 km.
Tél. (038) 9 51 24.

A vendre

VW 1200

de luxe, modèle 1955, en très bon état de marche, expertisée, freins neufs, pneus à 80 %. Prix 980 fr
Tél. 7 50 34

Particulier vend

Fiat 1200 cabriolet

1963, 28,000 km, garantie sans accident, en parfait état, 7200 fr.
Tél. (038) 5 00 71

A vendre

2 CV Citroën

entièrement revisée, peinture neuve.
Tél. 6 48 08.

A vendre

Fiat 1500

modèle 1963, état impeccable.

Simca

modèle D. 60

Opel

modèle 1957.
Prix intéressants.
Tél. (039) 6 76 22.

A vendre canot pneumatique avec moteur 4 CV.
Tél. (039) 6 10 78.

A vendre

batterie

« Imperial ».
Tél. 5 76 73.

A vendre

Alfa Romeo

200 Spider avec hard-top. Prix intéressant.
Tél. 5 76 73.

A vendre, pour cause de double emploi,

joli bateau

longueur 4 m, largeur 1 m 50, motogodille 3 ½ CV, avec marche arrière. Excellente occasion. Téléphoner entre 12 et 13 h ou le soir dès 18 h au (038) 7 55 23.

A vendre

TRIUMPH TR 4

modèle 1963
Cabriolet deux places. Peu roulé. De première main. Parfait état de marche.

Essai sans engagement.
Facilités de paiement.

Garage R. Waser
Rue du Seyon 34-38
Neuchâtel

Privé cherche à vendre

VOLVO 122 S

Prix avantageux ; facilités de paiement. Tél. 6 61 35.

BELLES OCCASIONS

FORD Mustang	1965
JAGUAR 3,8 lit. MK 11	1963
ALFA ROMEO Giulia 1600	1963
ALFA ROMEO Giulietta T.I.	1962
LANCIA Flavia	1962
D.K.W. Junior Luxe	1962
CITROËN 2 CV break	1962

Garantie
Essais - Echanges

GARAGE HUBERT PATTHEY
1, Pierre-à-Mazel, Neuchâtel
Tél. (038) 5 30 16

A VENDRE

Oldsmobile Super 88

Très belle voiture de direction soignée, non accidentée, 45,000 km seulement. S'adresser sous **chiffres Y 40298 U à Publicitas S.A., rue Dufour 17, 2501 Bienne.**

FAN

Acheter, vendre, chercher, c'est l'affaire de nos

PETITES ANNONCES

Pensez-y et profitez-en!

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Belles occasions

Simca 1500, modèle 1964, rouge 20,000 km, intérieur tissu.
Simca 1500, modèle 1964, rouge, 22,000 km, intérieur cuir.
Simca 1500, modèle 1964, vert clair, 13,000 km, intérieur cuir.
Simca 1500, modèle 1964, vert foncé, 17,000 km, intérieur tissu.
Simca 1300, modèle 1964, bleu foncé, 12,000 km, intérieur cuir.
Prix très avantageux.
Avec garantie.
Reprises possibles.

Garage Paul Comment

Agence Simca
Courgenay. Tél. (066) 7 12 89

A vendre de particulier

Volvo 121

1963, 40,000 km, parfait état, 6,800 fr.
Tél. 8 11 58

Fiat 1800 B

familiale 1963, couleur rouge, intérieur simili beige, 47,000 kilomètres, en excellent état de marche et d'entretien.
SEGESSEMANN & FILS
Garage du Littoral
Pierre-à-Mazel 51,
tél. 5 99 91,
Neuchâtel

Autos d'occasions prix avantageux

Peugeot 404 modèle 1963, 53,000 km
Peugeot 403 modèle 1960, 78,000 km
Porsche Super 90, modèle 1960, 66,000 km, rouge, prix avantageux.
Renseignements : Hänni Frères S. A., Bienne, tél. (032) 2 12 32.

A vendre Station-Wagon

jeep Willys

traction sur 4 roues, parfait état, garantie

Bus camping

Fiat 1100 T, rehaussé, eau courante, aménagement complet, état de neuf, 5000 km

GARAGE DES JORDILS
A. Bindith - Tél. 6 43 95 - Boudry

A VENDRE, pour cause de double emploi,

CITROËN ID Break 1960

W. Monnet, rue Fritz-Courvoisier 17, tél. (039) 2 77 77, la Chaux-de-Fonds.

OCCASIONS AVANTAGEUSES

PEUGEOT 403, 1959, 8 CV, verte, toit ouvrant, simili, Jaeger.
PEUGEOT 404, 9 CV, 1961, turquoise, toit ouvrant, intérieur simili, houssée.
PEUGEOT 404, 9 CV, beige, toit ouvrant, intérieur drap.
DAF 600 Luxe, 3 CV, 1961, jaune, 2 portes, intérieur simili, revisée.
DKW Combi 1000, 5 CV, bleue, 3 portes, intérieur simili, radio.
OPEL RECORD, 8 CV, 1956, grise, 2 portes, intérieur simili.
CITROËN 2 CV, 1961, grise, 4 portes, intérieur drap.

Ces modèles sont expertisés
Facilités de paiement

SEGESSEMANN & FILS
GARAGE DU LITTORAL et GARAGE DES GOUTTES-D'OR
Tél. 5 99 91 - Neuchâtel

Exposition également en ville près de la place Pury, rue de la Place-d'Armes 3

REMERCIEMENTS

La famille de
Madame Laure SOGUEL
remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil.
Colombier, avril 1965.

Profondément émus par les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors de leur grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun,

Monsieur Emile STREIT

et ses enfants expriment leur reconnaissance et leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui ont fait preuve de générosité et qui les ont entourés par leurs messages, leur présence et leurs envois de fleurs.

Boudry, le 21 avril 1965.

H33

Austin 1100 Hydrolastic®

De la place en abondance pour 5 personnes avec bagages de vacances * parquer dans les plus petits coins un jeu d'enfants * tenue de route et stabilité dans les virages supérieures * confort de suspension Hydrolastic® unique en son genre * 4 portes * 6/50 CV * très économique et pour ainsi dire sans entretien * la carosserie un chef-d'œuvre de Pinin Farina. **Fr. 7580.—**

Austin 1100 «S», exécution plus puissante «Speedwell», Fr. 8180.—

Austin — un produit BMC. Plus de 250 agents et stations service BMC en Suisse. ® = marque déposée

Représentation générale: Emil Frey AG, Motorfahrzeuge, Badenerstrasse 600, 8021 Zurich, tél. 051 54 55 00

SAINT-BLAISE: Garage D. Colla, 14, route de Neuchâtel

BEVAIX : Otto Szabo, Garage de Bevaix, **DOMBRESSON** : Garage A. Javet & Fils, **FLEURIER** : Basset & Magg, garage, rue du Sapin 4, **MORAT** : Garage Théo Lutz, **NEUCHATEL** : Garage Comtesse, rue des Parcs 40, **PRAZ** : Garage du Vully, Paul Dubied, **LA CHAUX-DE-FONDS** : G. Châtelain, Garage de l'Etoile, **LA NEUVEVILLE** : Grand Garage S. A., M. Guélat, **CONCISE** : Garage Steiner et Sierro.

L'Ecole cantonale de Winterthour (Gymnase et Ecole normale) cherche places pour

JEUNES FILLES ET JEUNES GENS

de 15 à 19 ans, qui désirent travailler en Suisse romande pendant leurs vacances scolaires (10 juillet - 14 août) et participer à la vie de famille.

On cherche pour la même période des places au pair avec travail facile et des places avec pension dans des familles disposées à encourager les jeunes gens dans leurs études de français.

Prière d'écrire sous chiffres OFA 614 Zu, à Orell Füssli-Annonces S. A., 8022 Zurich.

A Neuchâtel et dans la région

Enseigner l'histoire

SÉANCE DU 4 FÉVRIER

Le professeur Eddy Bauer se présente plutôt comme essayiste que comme chercheur. N'en croyons rien! Car ce maître est de ceux qui se sont voués non seulement aux recherches érudites, mais aussi à l'éveil de vocations d'historiens. On lui saura gré d'avoir fait le tour des **Problèmes posés par l'enseignement de l'histoire** en une véritable profession de foi : celle d'un combat contre toutes les formes d'obscurantisme, pour une intelligence du présent capable de prendre ses responsabilités, dans la marge définie par le passé et engageant l'avenir.

Le bilan historiographique de M. Bauer embrasse l'extension des programmes et l'accélération de l'histoire — selon la formule de Daniel Halévy — les récentes conquêtes de l'archéologie, l'évolution de notre société et de ses modes de vie.

Le conférencier passe en revue les divers degrés de l'enseignement de l'histoire dans nos écoles et préconise, au lieu de morceaux ou de chapitres choisis, le maintien de la méthode cyclique, précisément parce qu'elle impose une discipline au maître. « Au Collège latin, M. Raoul Grosjean nous menait avec une incomparable autorité de la pyramide de Chéops à la bataille de Waterloo ; au Gymnase, M. Alfred Lombard reprenait ce cycle à partir de la chute de l'Empire romain pour nous conduire jusqu'à l'affaire Dreyfus, si je me souviens bien. Je ne ferai pas l'éloge de ces deux maîtres. Qu'il me suffise de dire que je constate que les camarades de ma volée, pasteurs, avocats, notaires, ingénieurs, ont conservé de l'histoire qui leur fut enseignée de la sorte un souvenir admirablement net, ce qui passe tout panégyrique. »

A l'Université, l'enseignement de l'histoire ne saurait conserver son caractère cyclique. Du sac de Rome à Yalta, l'histoire universelle serait une imposture. Le professeur a dû se faire spécialiste. A côté de l'enseignement narratif, il lui faut initier l'étudiant à la critique, aux disciplines historiques et à leurs branches annexes, l'archéologie par exemple. L'encombrement des charges, la diversification des matières, le besoin de cadres de haute qualité : autant de problèmes que la commission Labhardt permettra de résoudre dans cinq ou dix ans.

Quant à un troisième cycle : poursuite des hautes études historiques, la Suisse française manque de sources manuscrites du Moyen âge, d'archives concernant l'histoire de la Confédération, de monuments archéologiques assez nombreux et marquants. Grâce au fonds des jeunes chercheurs, il faut faire voyager nos étudiants, les faire aller prendre l'air à Paris, Vienne, Mayence ou Oxford. En ce qui concerne la récente institution de professeurs associés, rétribués par le Fonds national de la recherche, M. Bauer souhaite que le bénéfice du système s'étende aux bibliothèques et aux archives. La Suisse est en retard sur ce point, par rapport à la France et à la Belgique. Il nous reste de nombreuses publications à entreprendre : archives non classées, correspondances inédites, éditions fragmentaires ou périmées.

Dans le débat qu'ouvre le président Gern, M. Bernard Grandjean, professeur au Gymnase, insiste pour que la géographie prenne une place plus grande à côté de l'histoire, souci légitime que partage M. Bauer. Prenant aussi la parole, M. Jacques DuPasquier, commissaire à la réforme de l'enseignement secondaire, relève que la commission est divisée entre l'enseignement cyclique et l'enseignement par tranches. M. Bauer fait remarquer que l'Antiquité classique doit se conjuguer avec l'étude du grec et du latin. Mais la mythologie, par exemple, sera moins nécessaire à l'étudiant qui bifurquera sur l'Ecole supérieure de commerce pour embrasser la carrière de droguiste.

Neuchâtel et la charte fédérale

SÉANCE DU 4 MARS

Notre formation civique est-elle suffisamment assurée pour que le droit de vote en matière fédérale s'exerce toujours sans nonchalance, avec une conviction fondée? L'exposé de M. François Faessler sur **Neuchâtel et la Constitution fédérale, 1848-1874** a appris bien des choses aux plus de cinquante ans ! Au lieu d'accuser l'indifférence des jeunes pour la République, demandons-nous plutôt si ce n'est pas le fait de la désinvolture des pères, l'alibi d'un « à quoi bon » qui les empêche d'allumer la flamme du civisme chez ceux-là mêmes dont ils méconnaissent les vertus démocratiques disponibles : le courage, la générosité, la noblesse.

La conscience nationale des Neuchâtelois s'est pourtant traduite dans des institutions communes à tous les Suisses. Grâce à leurs accommodements successifs aux besoins de la société, ces institutions s'efforcent de soutenir les hommes. Et c'est l'originalité de l'analyse de M. Faessler que d'avoir marqué l'apport des Neuchâtelois à la nouvelle Constitution fédérale proclamée par le peuple suisse le 12 septembre 1848, ainsi qu'aux revisions adoptées de 1872 à 1874. Du 12 septembre 1814 à celui de quarante-huit, le vingt et unième canton a mis trente-quatre ans pour voir « l'ancienne Confédération se donner une constitution moderne conforme aux tendances qui venaient de triompher dans le pays ». La revision du Pacte occupa la Diète dès le 15 mai. La délégation de notre jeune république — le conseiller d'Etat Charles-Louis Jeanrenaud-Besson et le secrétaire du Grand conseil Gonzalve Petitpierre — fut cordialement accueillie à Berne, où elle sollicita du même coup la garantie fédérale pour la charte cantonale du 30 avril.

Le président du gouvernement, Alexis-Marie Piaget, pouvait déclarer au terme des travaux que l'œuvre était loin d'être parfaite, mais que, compte tenu de l'état des esprits et des nécessités de l'époque, « cette constitution était peut-être la seule combinaison convenable aujourd'hui », « une transition d'un passé dont on ne veut plus à un avenir qui ne se dessine pas bien nettement encore ». Le 17 août, le parlement se prononce à l'unanimité moins deux voix en faveur du texte de la Diète et le peuple neuchâtelois l'accepte le 27 août.

M. Faessler peut dire avec raison que les constitutionnels de 1848 ont « vu remarquablement juste, puisque ce sont les principes de cette charte qui nous régissent encore aujourd'hui, malgré la refonte de 1874 et malgré les nombreuses adjonctions qui sont venues la compléter au cours des dernières années ».

Sans pouvoir entrer dans les détails, notons que la majorité des constituants de quarante-huit, appuyée par la députation neuchâteloise, retint le nombre de sept conseillers fédéraux, demeuré sans changement. La question de l'enseignement supérieur étant reprise en 1873, le Conseil d'Etat de Neuchâtel propose la candidature de la ville de Neuchâtel comme siège d'une université fédérale. Elle ne vit pas le jour et l'on peut s'en féliciter aujourd'hui avec M. Faessler, « puisque ce fut au bénéfice des quatre universités romandes ».

Depuis la revision totale de 1874, le peuple suisse s'est prononcé sur 119 changements constitutionnels. Usant du droit d'initiative acquis en 1891, il l'a exercé douze fois pendant les trente premières années, mais quarante et une fois au cours des quarante années suivantes, de 1921 à 1960.

Sur l'ensemble des projets qui lui furent soumis, le peuple en a accepté 59 et repoussé 60. D'accord en général avec ses confédérés, le canton de Neuchâtel a cependant voté par seize fois contre l'avis de la majorité. L'opposition visait en particulier la réintroduction de la peine de mort (1879), l'interdiction de l'absinthe (1908) et celle des décorations (1931), le renforcement de la défense nationale (1939) et le régime financier de la Confédération de 1959 à 1964 (1958).

Parmi sept projets refusés, il acceptait un article sur la protection des inventions (1882), l'initiative pour la proportionnelle au Conseil national (1910), la suppression de la justice militaire (1921) et le suffrage féminin en matière fédérale (1959).

Le conférencier relève que l'électeur neuchâtelois s'est maintes fois prononcé par avance en faveur de projets qui finirent par triompher plus tard, et a refusé bien des projets de tendance fiscale ou limitant la liberté individuelle.

Quant à la participation neuchâteloise au scrutin, elle est au-dessous de la moyenne : 40,6 % contre 53,3 %. Sept fois seulement, sur les 112 votes, les Neuchâtelois furent plus nombreux que leurs confédérés. On est surpris d'apprendre enfin que les révisionnistes neuchâtelois ne se dérangèrent plus de la moitié que trente-deux fois pour aller voter.

M. Faessler conclut qu'au cours de l'élaboration et des mises à jour de la charte fédérale, « le canton de Neuchâtel a usé de son influence pour sauvegarder, dans toute la mesure du possible, le principe fédéraliste qui est à la base de notre Etat, tout en admettant les modifications inévitables commandées par l'évolution de la politique internationale et par les impératifs de la science et de la technique ».

Souhaitons que cette claire et pénétrante leçon d'instruction civique, par l'auteur de **l'Histoire de la ville du Locle**, soit répétée ailleurs et propagée comme elle le mérite ! Pour que la citoyenne et le citoyen formés dans nos écoles ne reprochent pas demain à leurs aînés d'avoir accentué l'hiatus entre hier et aujourd'hui.

Avec les tirailleurs de la garde

SÉANCE DU 2 AVRIL

Dans son **Histoire imagée du pays de Neuchâtel**, M. Marcel North cite un mot connu du **Mémorial de Sainte-Hélène** à propos du bataillon des « Canaris » du maréchal Berthier : « Si les Neuchâtelois ont le sens de la mesure, ils ont aussi celui du devoir et de la bravoure. » D'un service étranger à l'autre, de Napoléon à Frédéric-Guillaume dès 1814, ces qualités allaient se retrouver égales à elles-mêmes chez les tirailleurs de la garde, nouveau corps constitué par ce qui restait de l'ancien bataillon des « Canaris » rentré au pays.

Les attaches alsaciennes de M. Marcel North nous ont valu une nouvelle page imagée de notre histoire : la conférence de M. Paul Martin, conservateur du Musée historique de Strasbourg, connaisseur de notre passé militaire, sur **Le bataillon des tirailleurs neuchâtelois de la garde à Berlin, de 1814 à 1856.**

Dans la nombreuse assistance qui lui fit accueil à l'auditoire des lettres — où l'on notait en particulier la présence de M. et Mme M. North, MM. J. Béguin, conservateur du Musée militaire cantonal du Château de Colombier, F. Grether, intendant de l'Arsenal, D. Borel, E. et G. de Montmollin, A. et M. Perregaux — plus d'un avait en mémoire le brillant exposé que nous fit M. P. Martin il y dix ans sur **Les étendards et les bannières de Charles le Téméraire pendant les guerres de Bourgogne**, mettant en valeur les richesses du Musée de Saint-Gall. Rappelons aussi que M. Martin est l'auteur d'un **St-Galler Fahnenbuch** (1939).

Le souvenir des tirailleurs neuchâtelois de la garde prussienne demeure vivace à Neuchâtel. Le centenaire a été célébré en 1914 et l'on a fêté le cent cinquantième anniversaire à Berlin l'an dernier. M. Martin rapporte une anedocte qui remonte à 1912 :

L'empereur Guillaume se fait initier aux manœuvres de notre armée à Wyl (Thurgovie), entouré des colonels Wille et Sprecher von Bernegg. Pour ne point froisser certaines susceptibilités helvétiques et pour rappeler aussi les liens de la Prusse avec la principauté de Neuchâtel, S. M. s'est coiffée du shako des tirailleurs neuchâtelois de la garde. Inspectant des fusiliers, l'empereur s'adresse à un soldat :

— Mon garçon, si nous étions vingt mille Prussiens en ligne, et de votre côté dix mille Suisses, que feriez-vous ?

— Nous tirerions deux fois, Votre Majesté !

Sur le recrutement des 429 tirailleurs neuchâtelois, par ordre de Frédéric-Guillaume III du 19 mai 1814, au commandement du major Gustave de Meuron, et sur l'histoire du nouveau corps l'essentiel semble avoir été recueilli en 1902 dans l'ouvrage — qui n'a pas été refait depuis — du lieutenant vaudois Eugène Vodoz, **Le bataillon neuchâtelois des tirailleurs de la garde de 1814 à 1848**, avec une préface de Ph. Godet et six planches. L'auteur cite une page pittoresque du **Jean-Louis** (1882) d'Auguste Bachelin, mort en 1890, où est dépeinte l'activité des sergents-recruteurs dans le pays. Vodoz reproduit même un dessin de Dunki (3me édition), une de ces scènes d'auberge où le héros de Bachelin, empêché par sa mère d'épouser Louise, se laisse entraîner à signer son enrôlement, quitte à déserter en 1848 pour regagner Saint-Blaise et s'y marier. M. L.-Ed. Roulet a relevé qu'un certain Albert Nicoud, de Vaumarcus, pour avoir fait un enfant à Marianne Descombes, s'était engagé dans les tirailleurs de la garde et était parti pour Berlin en juillet 1834. « Le fait demeure, note à ce propos M. Roulet, que pour de nombreux Neuchâtelois (ce corps de troupe) fut une espèce de légion étrangère qui permettait d'enterrer le passé et de se refaire une vie (**L'Etonnante Aventure de Numa Descombes, 1856**, dans le **Musée neuchâtelois**, No 4, 1964). »

La Bibliothèque de la ville conserve un document intéressant que n'a pas utilisé Vodoz et qu'ignorait M. Martin : le **Service solennel célébré le 3 mai 1825 à l'occasion de la bénédiction du drapeau conféré par Sa Majesté le roi au bataillon des tirailleurs de la garde**, Berlin, chez E.S. Mittler, sans date, 18 pages. Dans le « Discours du Ministre » prononcé après le chant de l'assemblée et la liturgie, avant la bénédiction de la bannière et le chant final, nous lisons :

« Braves Neuchâtelois ! vous saurez apprécier la faveur distinguée dont le Roi vous honore en ce moment : elle prêtera une nouvelle force à cet attachement si vrai, si franc, si soutenu que tous les cœurs lui ont voué dans les contrées qui vous ont vus naître. Vous vous rappellerez que ce fut par un acte volontaire que vos pères, jadis, reconnurent les droits de la maison de Prusse à l'héritage de vos princes, et vous savez assez tout ce que la protection de cette auguste famille a valu à votre pays de prospérité et de bonheur. » Suit une exhortation à la régularité de la conduite et des mœurs, pour que la patrie « n'ait point à rougir de ses enfants ! »

M. Martin a fait plus que de s'inspirer, pour certains faits, de l'ouvrage de Vodoz : grâce à sa verve et à son humour alsaciens, il a su animer un propos qui se voulait moins érudit que pittoresque et coloré, recréant le milieu et le moment par des projections lumineuses et l'audition de marches militaires.

Il y a mis un goût passionné pour les formes, les couleurs et les sons, attributs si nécessaires au recrutement d'une troupe où les Neuchâtelois se firent de plus en plus rares.

Dès 1814, nos tirailleurs furent habillés par un tailleur militaire parisien, sur le modèle de l'uniforme des chasseurs de Silésie : tunique vert foncé avec épaulettes rouge ponceau, col et parements noirs (rouges chez les chasseurs), col galonné de jaune-orange, pantalon-guêtre de drap gris en hiver, de toile blanche en été, gants blancs pour la grande parade. Le tailleur donna à la patte de parement (extrémité de la marche), garnie de trois boutons de cuivre, la forme échancrée à la française qui a prévalu jusqu'en 1918. Le shako de carton recouvert de drap noir, très évasé par le haut (l'homme y glissait souvent sa grande pipe de porcelaine pour aller à l'exercice), protégé d'une toile cirée et muni d'une visière (sauf pour la IVe compagnie), portait l'étoile de l'ordre de l'aigle noir de Prusse et, pour la parade, le haut plumet de crins noir et blanc réservé aux seuls tirailleurs. En 1848, le shako de carton fit place au casque en cuir bouilli de l'armée prussienne.

Au début, l'armement consista en fusils de l'infanterie française, remplacés dès 1815 par la carabine prussienne à pierre à balle ronde. Le Musée militaire cantonal (Château de Colombier) conserve le fusil rayé à pierre et le long yatagan dont les tirailleurs s'armèrent de 1820 à 1830, ainsi que le couteau de chasse porté en 1843. On peut voir aussi au Musée militaire une estampe représentant un exercice de combat des tirailleurs neuchâtelois ; ce document provient de la famille du major de Merveilleux, officier du bataillon. Mais les airs de cors et de cornets de chasse que fit entendre M. Martin sont autant de marches entraînantes que nous avons moins oubliées en notre ère de l'arme atomique que l'armement des tirailleurs neuchâtelois de la garde prussienne (Enregistrement Ariola, 70588 IU, « Quatre siècles de musique militaire »). Et pour clore sur la souriante tonalité du charmeur strasbourgeois, tirons d'une de ses anecdotes — en gardant notre sens de la mesure — une leçon d'indépendance bien neuchâteloise et républicaine avant la lettre :

On raconte à table en présence du prince royal qu'un tirailleur, amoureux d'une belle lavandière employée sur l'autre rive de la Sprée, traversa l'eau à la nage un soir d'octobre et fut pris en flagrant délit. Le prince s'adressant au major de Meuron : « Et qu'avez-vous fait du délinquant ? » — « Je l'ai envié, Votre Altesse. »

Eric BERTHOUD

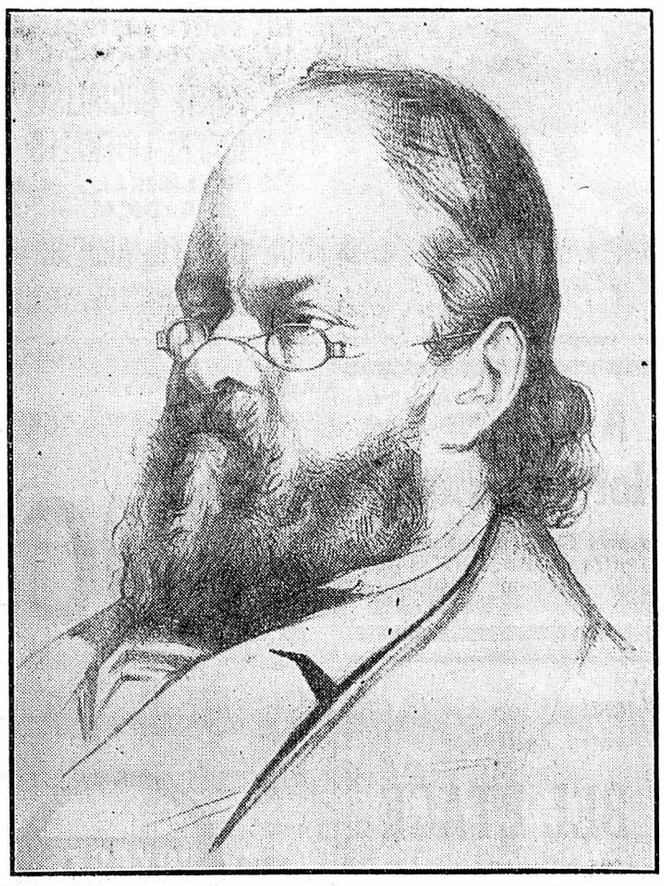

Alexis-Marie Piaget, père de la République neuchâteloise, disait de la Constitution fédérale de 1848 qu'elle « était peut-être la seule combinaison convenable aujourd'hui ».

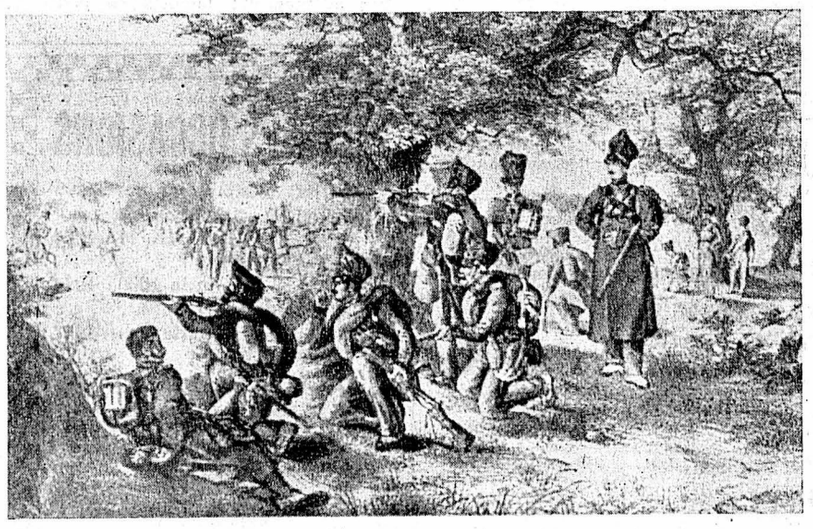

Un exercice de combat de tirailleurs. (D'après une estampe.)

La revue des tirailleurs neuchâtelois de la garde à Berlin. (Dessin de Dunki illustrant le roman « Jean-Louis » de Bachelin.)

L'actualité internationale

Où en est l'armée de la Chine populaire ?

Essayons d'y voir clair sur les principes militaires de Pékin et les thèses de Mao

Les informations relatives aux forces militaires de la Chine communiste sont rares et souvent tendancieuses. La plupart proviennent des autorités de Formose. Les services du Pentagone qui ont à traiter des affaires asiatiques recueillent ces informations et s'efforcent d'en vérifier l'exactitude.

La récente décision du gouvernement de Pékin concernant l'accroissement des forces armées est donc peu significative, puisque l'état de ces forces n'est pas précisément connu.

Il est toutefois établi que les conceptions du commandement chinois sont fondées sur l'emploi d'effectifs considérables. Cette stratégie paraît faire peu de cas des pertes humaines en raison des ressources numériques d'une population dont le développement est d'ailleurs constant.

On estime que l'armée de terre dispose de quelque 130 divisions, peut-être plus, dont deux ou trois seraient blindées. Une seule division serait aéroportée.

Ces effectifs ne seraient donc pas sensiblement supérieurs à ce qu'ils étaient il y a une dizaine d'années et comprendraient 2 millions et demi d'hommes. Les comparaisons avec les forces occidentales peuvent, cependant, engendrer des erreurs d'appréciation sur l'efficacité de l'armée chinoise, car celle-ci n'étant pas embarrassée par l'appareil logistique des unités modernes se compose de combattants.

Il convient d'ajouter à ces forces, celles dites de « district militaire » qui atteignent plus de 2 millions d'hommes. Quant à la milice qui comprend tous les hommes valides capables de porter les armes, sa valeur est des plus incertaines.

Elle constitue un auxiliariat de l'armée et de la police dans la fonction du maintien de l'ordre. Cependant, il est admis qu'elle pourrait tenir l'emploi d'une réserve dont les meilleurs éléments seraient mobilisés si les circonstances l'exigeaient. Son effectif doit atteindre près de 15 millions d'hommes, médiocrement et inégalement armés.

La marine demeure très faible. Son seul croiseur — du type « Kirov » — est pratiquement hors de service. Les petites unités (escorteurs, patrouilleurs, dragueurs, vedettes) sont nombreuses, mais ne permettent pas d'exécuter d'importantes opérations navales.

La flotte de sous-marins ne comprend qu'une trentaine de bâtiments, ce qui paraît dérisoire si l'on considère que celle de l'URSS en compte plus de 450, dont une vingtaine sont pourvus de fusées atomiques.

L'aviation est tributaire de la contribution soviétique. Les appareils en service sont des « Mig » de divers types. Les bombardiers légers « Il-28 » sont au nombre de 300, au plus.

Dans l'ensemble, les forces aériennes de la Chine communiste ne comprennent probablement pas plus de 2500 appareils.

×××

Rien ne permet de présumer le comportement de l'armée chinoise dans un conflit qui l'opposerait à des forces modernes considérables. Sa vocation est, en effet, « révolutionnaire », c'est-à-dire qu'elle fut conçue dans la perspective de la guerre civile.

Les ouvrages doctrinaires auxquels se réfèra longtemps le commandement chinois sont l'œuvre de Mao Tsé-toung.

Les deux plus importants concernent les « Problèmes stratégiques de la guerre révolutionnaire en Chine » et les « Questions de stratégie dans la guerre de partisans antijaponaise ». Le premier fut rédigé en décembre 1936, le second en mai 1938.

Mao Tsé-toung s'était alors affirmé un remarquable chef de guerre. Lorsque ses forces furent investies, en 1934, par les armées nationalistes qui les menaçaient d'une fatale destruction, il opéra audacieusement une retraite de 11,000 kilomètres ; ce fut la « Longue Marche » qui dura près d'un an et au cours de laquelle Mao Tsé-toung défit ses adversaires et parvint à percer quatre lignes de fortifications établies sur les plans du général von Seekt, ancien chef d'état-major de Mackensen.

Ayant atteint la province du Shansi, Mao Tsé-toung y rétablit ses forces armées éprouvées par un an de combats. Ce fut de là qu'il partit à la conquête de la Chine.

La stratégie des armées communistes chinoises devait donc procéder des conditions propres à la Chine. Ces conditions étaient géographiques, politiques et économiques.

Mao Tsé-toung fait volontiers état des fautes commises par certains de ses partisans et il s'élève contre ce qu'il nomme l'« aventurisme militaire ».

Le chef communiste ne doit pas craindre de replier ses forces lorsqu'il est combattu par un adversaire beaucoup plus puissant que lui.

« Dans un pugilat, écrit Mao Tsé-toung, le plus avisé recule fréquemment alors que le plus stupide se lance, tête baissée, en avant et dès le début se montre prodigue de ses forces, si bien que c'est souvent celui qui a reculé qui, finalement, l'emporte. »

×××

Dans son premier traité, Mao Tsé-toung traite de la guerre révolutionnaire proprement dite, c'est-à-dire de la guerre civile, mais dans le second, qui concerne la lutte contre les Japonais, il considère que la guerre de partisans ne tient plus qu'un emploi auxiliaire. Les forces régulières ont donc pour mission de combattre l'ennemi conformément aux principes classiques de la guerre mais elles sont assistées — et c'est là l'élément nouveau — par des partisans qui exécutent des attaques par surprise, se rassemblent et se dispersent promptement et s'appliquent avant tout à obtenir une décision rapide là où ils se sont engagés. « Le principe de la guerre de partisans, écrit-il, doit être l'offensive, laquelle doit s'accomplir plus énergiquement encore que l'offensive des troupes régulières. »

Les principes militaires de Mao Tsé-toung ont démontré leur efficacité puisque leur application a permis à plusieurs mouvements révolutionnaires de s'imposer dans des pays où les forces de l'ordre détenaient une prééminence contre laquelle la subversion ne semblait pas pouvoir prévaloir.

En ce qui concerne la Chine proprement dite, de nouveaux éléments sont toutefois intervenus depuis les années où Mao Tsé-toung exposait sa doctrine. Depuis le mois d'octobre 1964, ce pays dispose de l'arme nucléaire.

Sans doute, l'explosion expérimentale qui attestait les résultats obtenus en cette matière ne suffit-elle pas à faire considérer la Chine comme nouvelle puissance nucléaire.

Les travaux entrepris vont être cependant poursuivis et l'Occident doit d'ores et déjà compter avec une Chine capable d'engager un jour dans un conflit un appareil formidable de destruction.

Nous n'en sommes certes pas encore là mais il serait imprudent de répéter l'erreur de ceux qui sous-estimèrent la puissance de l'Union soviétique, dont le développement technique paraissait si inférieur, il y a vingt-cinq ans, à celui de l'Allemagne.

×××

La puissance militaire de la Chine peut être d'autant plus redoutable que ce pays n'a pas admis le principe de coexistence pacifique défini par Nikita Khrouchtchev et appliqué par ses successeurs. Le parti communiste chinois n'a pas renoncé à un éventuel recours aux armes pour vaincre l'« impérialisme ».

Pour justifier ses thèses, le parti communiste chinois se réfère d'ailleurs à Lenine, dont la pensée militaire doit être tenue pour exemplaire.

Cette pensée fut cependant conçue au cours des années 1905 et 1906. Nikita Khrouchtchev avait mis en garde les communistes contre le respect quasi superstitieux professé par certains à l'égard des propos léninistes. « Les camarades, avait-il dit en juin 1960, ne doivent pas affirmer mécaniquement l'inéluctabilité des guerres impérialistes tant que le socialisme n'aura pas universellement triomphé. »

Or, le parti communiste chinois affecte précisément de tenir ces guerres pour inéluctables. Tant que la Chine ne disposa pas de l'arme nucléaire, ses vitupérations envers l'« impérialisme » pouvaient paraître sans grand danger. Ses dissentiments avec l'URSS pouvaient d'ailleurs la priver du seul concours susceptible, disait-on, de lui permettre d'accéder au rang des puissances atomiques.

Dès 1958, en effet, M. Khrouchtchev avait laissé entendre que la Chine ne devait pas compter, à cet égard, sur son pays qui s'efforçait de parvenir à un accord avec les Etats-Unis. Cette politique se trouvait confirmée en 1960 par le retrait des « experts » scientifiques mis à la disposition de la Chine par l'Union soviétique.

C'est parce qu'il croit à l'inéluctabilité des guerres « impérialistes » que Mao Tsé-toung prêche la défense de la Chine sur le sol national, défense dans laquelle les fonctions assignées aux partisans sont fort importantes.

Mais c'est aussi parce qu'il admet l'éventualité d'une guerre mondiale dans laquelle le « camp socialiste » porterait les opérations sur les territoires ennemis qu'il entend pourvoir son pays de l'arme nucléaire.

C'est une perspective qui n'est pas à négliger. M. Khrouchtchev ne disait-il pas en célébrant, le 7 novembre 1963, l'anniversaire de la Révolution d'octobre : « Notre désaccord principal est avec les pays capitalistes, non avec la Chine. Nous sommes avec elle contre le capitalisme, pour le communisme. »

H.E.A.

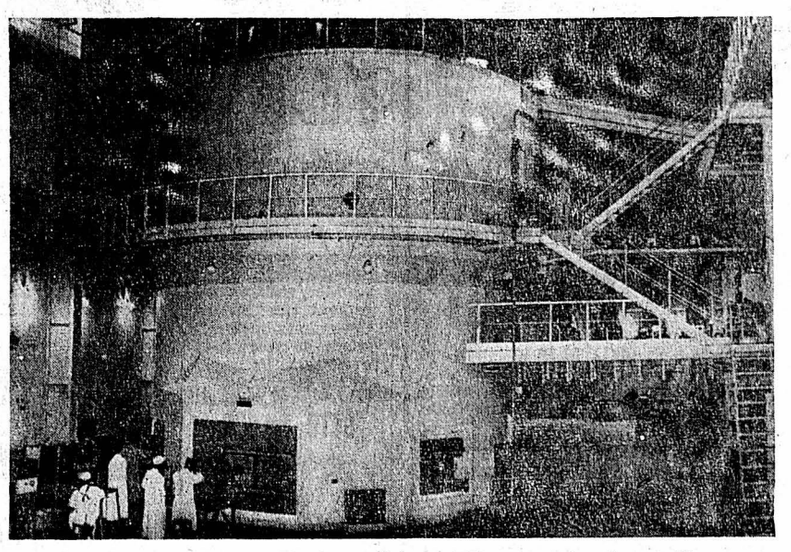

La Chine fait désormais partie du « Club atomique » qu'on le veuille ou non. Ci-dessus : l'un des réacteurs construits par les Chinois.

(Archives)

AULA DE L'UNIVERSITÉ - NEUCHÂTEL

sous les auspices du C.A.S., section de Neuchâtel

Mercredi 28 avril 1965, à 20 h 30

Tristan Davernis

présentera, avec dias-couleurs Ferrania

Zermatt

le village, la vallée et le pays environnant en commémoration de la première ascension du Cervin en 1865

Prix d'entrée : Fr. 3.— et 4.— ; réduction aux membres du C.A.S. et aux étudiants

Location : Agence STRUBIN, Librairie Reymond, ✆ 5 44 66

Ecole Nouvelle de Musique

Dir. : Théo Loosli

REPRISE DES COURS : 21 avril

Bébé-orchestre : classes de violon et violoncelle pour enfants dès l'âge de 5 ans
Madeleine JOST
1 mois gratuit pour les débutants (période d'essai)

Classes de violon :
degré moyen
Pia SCHŒNENBERGER
degré avancé
Théo LOOSLI

Classes de piano : pour tous les âges et pour tous les degrés
Daisy PERREGAUX - Tél. 5 58 52

Classes de guitare : pour tous les âges et pour tous les degrés
Madeleine Jost

Classe de guitare classique

Ouverture de nouvelles classes :

Flûte douce : enseignement par groupes

Classe de piano : degré supérieur
Oscar SCHMID
diplômé S.S.P.M. Médaille d'or du concours Pozzuoli. Soliste

Renseignements et inscriptions (le matin) :

Tél. 8 19 37

Secrétariat : Parcs 53

Enseignement par groupes : prix populaires

Classes d'amateurs et de professionnels

Ecole Nouvelle de Musique

Dir. : Théo Loosli

REPRISE DES COURS :

Bébé-orchestre : classes de violon et violoncelle pour enfants dès l'âge de 5 ans
Madeleine JOST
1 mois gratuit pour les débutants (période d'essai)

Classes de violon
degré moyen
Pia SCHŒNENBERGER
degré avancé
Théo LOOSLI

Classes de piano : pour tous les âges et pour tous les degrés
Daisy PERREGAUX - Tél. 5 58 52

Classes de guitare : pour tous les âges et pour tous les degrés
Madeleine JOST

Classe de guitare classique

Ouverture de nouvelles classes :

Flûte douce : enseignement par groupes

Classe de piano : degré supérieur
Oscar SCHMID
diplômé S.S.P.M. Médaille d'or du concours Pozzuoli. Soliste

Renseignements et inscriptions (le matin) :

Tél. 8 19 37

Secrétariat : Parcs 53

Enseignement par groupes : prix populaires

Classes d'amateurs et de professionnels

HÔTEL DES PLATANES

Chez-le-Bart (NE)

Tél. (038) 6 79 96

QUELQUES SPÉCIALITÉS
de notre chef

Pâté maison
Saucisson brioché
Fondue bourguignonne
Filets de perches au gratin
Palée du lac, sauce neuchâteloise
Soupe aux poissons

PRÊTS

- Sans caution
- Formalités simplifiées
- Discrétion absolue

Banque Courvoisier & Cie

Téléphone (038) 5 12 07 - Neuchâtel

FESTIVAL INTERNATIONAL

Lausanne - Théâtre de Beaulieu

LA FLUTE ENCHANTÉE	Samedi 8 mai
TRISTAN ET YSEULT	Samedi 5 juin
London's Festival Ballet	Samedi 12 juin

Départ 18 h - Autocar : Fr. 10.—
Billets d'entrée à disposition

WITTWER

St-Honoré 2, tél. 5 82 82, Neuchâtel

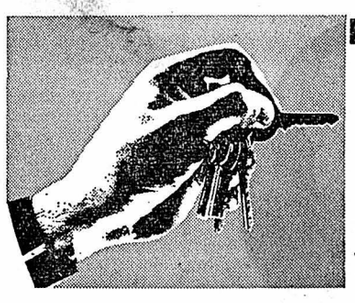

Clefs en main pour l'avenir

JOUEZ LE JEU JUSQU'AU BOUT !

(suite et fin de notre suite d'annonces)

7 « L'actuelle majorité radicale-libérale, active, lucide, efficace, a-t-elle fait ses preuves ? »

Réponse bourgeoise : OUI !

Réponse socialiste : Oui, mais... il faut en rappeler quelques-unes :

- PÉNURIE DE LOGEMENTS
- CRISE DE L'ENSEIGNEMENT : PAS ASSEZ DE MAITRES, PAS ASSEZ DE LOCAUX
- INSÉCURITÉ SOCIALE : AIDE INSUFFISANTE AUX PERSONNES AGÉES ET AUX MALADES DE CONDITION MODESTE, MANQUE DE PLACE DANS LES HOPITAUX
- INÉGALITÉ DU SALAIRE DE BASE ENTRE HOMMES ET FEMMES
- POLLUTION DU LAC

BELLES PREUVES D'EFFICACITÉ, VOUS NE TROUVEZ PAS ?

D'ACCORD AVEC NOUS ? ALORS, CITOYENNES ET CITOYENS SALARIÉS, VOUS QUI DEMANDEZ AUX AUTORITÉS DES ACTES ET NON DES PAROLES, VOUS NE VOUS RÉFUGIEREZ PAS DANS L'ABSTENTION, MAIS VOUS PASSEREZ AUX ACTES AVEC VOTRE PARTI SOCIALISTE,

VOUS VOTEREZ LES 2 LISTES BLEUES

aujourd'hui samedi et **demain dimanche**

PARTI SOCIALISTE DE NEUCHATEL
F. Houriet

(Si vous avez égaré votre carte civique, vous pouvez sans autre aller voter en présentant votre permis de domicile.)

AUJOURD'HUI ET DEMAIN !

Lyceum-club Neuchâtel Ecluse 40

Mardi 27 avril 1965, à 20 h 30

CONFÉRENCE PUBLIQUE

Le clown dans la littérature

par M. JEAN STAROBINSKI
professeur à l'Université de Genève

Entrées : Fr. 3.50 Etudiants et lycéennes : Fr. 2.—

---

la boutique

Les céramiques du Pérou
Trésor 2

DANSE

Lion d'Or Coffrane

Samedi 24 et lundi 26 avril
Orchestre « Medley »
(3 musiciens)
Le tenancier : G. Gretillat

Excursions FISCHER

NOS PROCHAINS VOYAGES :

Ascension 1965
du 27 au 30 mai 4 jours
Gênes - Pise - Milan
Tunnel du Saint-Bernard - Col du Simplon - Riviera du Levant,
Fr. 220.— par personne, tout compris

Pentecôte 1965
du 5 au 7 juin 3 jours
Ile de Mainau - Appenzell
chutes du Rhin - le Liechtenstein
Fr. 140.— par personne, tout compris

Les 6 et 7 juin 2 jours
Col du Simplon - Stresa
Les îles Borromées
Tunnel du Saint-Bernard
Fr. 110.— par personne, tout compris

Demandez nos programmes !
Renseignements et inscriptions :
Autocars FISCHER Marin Tél. 7 55 21 (sous les Arcades)
ou Voyages & Transports

LE REPOSOIR
CAFÉ-RESTAURANT
NEUCHATEL

Saint-Nicolas 26 Tél. 5 91 77
Parc pour autos

Excursions FISCHER

Dimanche 25 avril

NODS (jonquilles)
Gorges de Douanne - lac de Bienne
Départ : 13 h 30 — Fr. 8.50

Le LOCLE
Match : Le Locle - Cantonal
Départ : 13 h 15 — Fr. 7.50

Renseignements et inscriptions :
Autocars FISCHER Marin Tél. 7 55 21 (sous les Arcades)
ou Voyages & Transports

Dimanche 25 avril 1965

FÊTE DES JONQUILLES A GERARDMER

Grand corso fleuri avec la participation d'un char de Neuchâtel et de la fanfare de Boudry

Dép. de la gare à 6 h - Fr. 27.-

WITTWER

St-Honoré 2, tél. 5 82 82, Neuchâtel

VACANCES 65

NOS BEAUX VOYAGES :

DOLOMITES - VIENNE - PRAGUE - BAVIÈRE
12 jours, 19 - 30-7-65 **Fr. 740.—**

BELGIQUE - HOLLANDE - RHÉNANIE
8 jours, 25-7 - 1-8-65 **Fr. 465.—**

COTE-D'AZUR et RIVIERA ITALIENNE
6 jours, 26 - 31-7-65 **Fr. 330.—**

Programmes - Inscriptions

WITTWER

St-Honoré 2, tél. 5 82 82, Neuchâtel

A vendre
frigo
Bauknecht encore sous garantie, 150 l. Tél. 8 24 17.

A vendre
cuisinière électrique
150 l. Tél. 8 24 17.

A vendre bi-bouteille pour plongée, 10 litres, 200 atm., avec détendeur. Tél. 8 41 43.

A vendre :
poudrettes
longs pieds, blanc, sur 3309 ; G1, 3/4 blanc, sur 3309 ; un char de foin. Rossel, vins, Hauterive. Tél. 7 51 93.

A vendre
vélo
en très bon état, pour garçon de 8 ans. Tél. 5 90 82 après 18 heures.

A vendre
fenêtres portes-fenêtres
de démolition. Tél. 5 16 78 ; en cas de non-réponse 7 41 78.

A vendre
poussette
Wisa-Gloria bleu ciel, parfait état. S'adresser à E. Ferro, Crêt-Taconnet 6.

En application des articles 231 et 232 du règlement sur la police du feu, la révision des citernes à mazout doit être effectuée tous les cinq ans.

Nous nous chargeons de tout

nettoyage ou révision de citerne aux meilleures conditions

Faites exécuter ce travail avant le remplissage d'été !

Service des combustibles CO-OP, Portes-Rouges 55

Téléphone (038) 5 37 21

coop

Vous retrouverez force et santé avec les cures d'oxygénothérapie Bio - Catalytique

Bol d'Air Jacquier

Cures naturelles, fortifiantes et reconstituantes. Démonstrations, renseignements et références sans engagement ◘ Possibilité de cures à domicile. Cures sous contrôle médical, payées par les caisses maladie.

Ouvert tous les jours de 15 h à 19 h, samedi 17 h 30. Saint-Honoré 2, 3me étage, 2001 NEUCHATEL. Tél. (038) 5 01 95.

A vendre,
GUITARE
faute d'emploi, marque « EKO », neuve, jamais utilisée. Valeur 120 fr., cédée à 100 fr.
Tél. (038) 7 18 66.

A vendre jolie
chienne
fox terrier, 3 ans, pedigree. Prix à discuter. Tél. 7 04 74.

EXCURSIONS LA CAMPANULE
Dimanche 25 avril
CUEILLETTE DES JONQUILLES
Prés-d'Orvin
Départ 13 h 30 Prix : 10 fr. 50
Tél. 6 75 91

GRAVEUR-CISELEUR
BIJOUTERIE-ORFÈVRERIE
H.-C. MESSERLI
Atelier et magasin
Rue des Moulins 25
Tél. (038) 5 49 62
Neuchâtel

---

gastronomie

société des cafetiers hôteliers et restaurateurs

HOTEL - RESTAURANT
Vue-des-Alpes
E. Römer
Tél. (038) 7 12 93

votre relais gastronomique sur la route Neuchâtel la Chaux-de-Fonds

---

Restaurant
La Prairie
Ø 5 57 57
Grand-Rue 8
J. Robatel

La fondue bourguignonne toujours bien servie

RESTAURANT SAINT-HONORÉ NEUCHATEL Ø 038 5 95 95

Filets de sole « Bonne Femme »
La Fondue bourguignonne
Filets mignons aux morilles
Truite du lac pochée, sauce hollandaise
Filets de perches au beurre

Hôtel-Restaurant « Beaux-Arts »

Rue Pourtalès
Pour la réservation Ø 4 01 51

Nos bonnes spécialités :
Hors-d'œuvre - Soles - Coquilles Saint-Jacques - Truites au vivier - Pâté - Terrine - Chateaubriand - Tournedos Rossini - Mixedgrill - Cuisses de grenouilles
SALLES POUR BANQUETS

Les Halles

Tél. 5 20 13
NEUCHÂTEL

Chaque dimanche le menu des routiers

NOS SPÉCIALITÉS :
Filets mignons à la crème et aux morilles
Entrecôte Bordelaise
C. Casati
Grand-Rue 37
Tél. 8 40 40
P

Le Jura

Tél. 5 14 10
W. Monnier-Rudrich

Cuisses de grenouilles fraîches
Filets de perches
Entrecôte à ma façon
Chateaubriand, sauce béarnaise
Filets mignons, sauce curry
Tête de veau vinaigrette
Escargots - Fondue
et toujours notre service sur assiette

Tél. 7 51 66

Restaurant de la Couronne
Saint-Blaise
P Place de la Gare B. N.

Filets de perches aux amandes
Tournedos aux 3 champignons
Entrecôte café de Paris
Dimanche : un excellent menu

HÔTEL RESTAURANT du

Tél. 5 25 30
salle à manger au 1er étage

SAMEDI SOIR :
Hors-d'œuvre riche
Soufflé au fromage
Chiken-curry

DIMANCHE :
Carré d'agneau Provençale
Chateaubriand
Filets de soles aux nouilles et nos spécialités à la carte

HÔTEL DU MARCHÉ

Tél. 5 30 31
PLACE DES HALLES
NEUCHATEL

Notre service sur assiette et à la carte

Nos spécialités :
Cordon-Bleu, maison
Entrecôte « Jean-Louis »
Fondue bourguignonne
Escalope de veau au curry
Fondue neuchâteloise

Fermeture hebdomadaire :
dimanche dès 15 heures et lundi toute la journée

Restaurant de la Grappe
La Coudre
Neuchâtel
D. BUGGIA
Ø 5 16 54
Réservez votre table

SPÉCIALITÉS ITALIENNES
Fermeture hebdomadaire le mercredi

Vaumarcus
RELAIS DE LA MOUETTE

Nouvelles spécialités
Tournedos flambé Voronoff
Rognons flambés au Calvados
Fondue bourguignonne

Parc à autos
Tél. (038) 6 74 44
M. Huguenin, chef de cuisine

Nos spécialités habituelles

LE RHONNEGET

Il est prudent de réserver sa table

J. KOHLER, chef de cuisine
Croix-du-Marché, Neuchâtel Ø 5 28 61

HÔTEL DES

DEUX-COLOMBES
Colombier Ø 6 36 10

Toujours ses spécialités à la carte
Fondue bourguignonne
Entrecôte Café de Paris
Emincé au curry
Filets de perches
En semaine : Plat du jour sur assiette Fr. 3.—

DIMANCHE BEAU MENU

Huile de chauffage

Esso

nouveaux prix d'été

CARBURANTS SA.

2001 NEUCHATEL Tél. (038) 5 48 38

---

visitez A NEUCHATEL LE PARADIS DU MEUBLE

meubles meyer
Faubourg de l'Hôpital
✆ (038) 5 75 05

Choix grandiose sur 6 étages
200 chambres à coucher, salles à manger, studios - Plus de 1000 meubles divers.
30 VITRINES

NOIRAIGUE - HÔTEL DE LA GARE

Samedi 24 avril 1965, à 20 h 15, grand

MATCH AU LOTO

le dernier de la saison.
Premier tour gratuit.

Superbes quines :
sacs de sucre, estagnon d'huile, corbeilles garnies, filets, volailles, etc.

Se recommandent :
Société de tir, Club de boules

A vendre au plus offrant belle

chambre à coucher

complète, à l'état de neuf. S'adresser à M. Armand Maire, Boudevilliers (NE).

Restaurant de la Cigogne
Villars-le-Grand (Vully)
Restauration soignée
Charcuterie de campagne
Jambon à l'os
Tél. (037) 8 41 17
D. Bardet

6485

Machines à écrire et à calculer à louer chez REYMOND St-Honoré 5 Neuchâtel

La nouvelle elna ne connaît pas de limites!

Sa construction robuste et ses qualités exceptionnelles permettent de l'utiliser même dans l'industrie du pneu, pour la couture des toiles de renforcement.

La nouvelle **elna**
- championne toutes épaisseurs
- rapide et sûre
- extrême simplicité (2 seuls boutons à manipuler)
- points pratiques incorporés (faciles à choisir par une molette de sélection)
- ravissants motifs interchangeables.

Aujourd'hui encore plus que jamais: "Si vous trouvez une autre machine à coudre qui réalise tout ce que peut faire l'elna supermatic* nous vous la payons!"

BON pour 5 prospectus détaillé des nouveaux modèles **elna** démonstration **elna**, sans aucun engagement estimation gratuite de mon ancienne machine à coudre

NOM: .....
ADRESSE: .....

A envoyer collé sur carte postale à Tavaro Représentation S.A., Genève 13

elna centre de couture et de coupe

2, Saint-Honoré, Neuchâtel, tél. (038) 5 58 93

FRIGIDAIRE
PREMIÈRE MARQUE MONDIALE

CLAUDE DUCOMMUN

Electricité ✆ 5 28 00 *Orangerie 4*

ÉCOLE BÉNÉDICT
Neuchâtel 13, ruelle Vaucher

Cours de vacances en ALLEMAGNE et en ANGLETERRE

Nous organisons à nouveau cet été deux cours de vacances à l'étranger. Durée 4 - 6 semaines. Demandez les prospectus détaillés à notre secrétariat, téléphone (038) 5 29 81.

Deux formes pures et fonctionnelles...

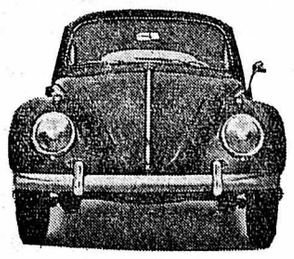

Est-il encore possible d'améliorer la forme de la VW? Elle résulte d'une patiente recherche de l'esthétique fonctionnelle.

Elle réalise une conception et répond à une quantité d'impératifs.

Par exemple: le capot permet une excellente visibilité jusqu'au plus près de l'avant du véhicule. Les ailes peuvent être changées individuellement.

La coque est étanche et lisse.

Dans cette voiture, tout est pratique, rationnel, judicieux.

Dès qu'une amélioration possible est décelée, elle est immédiatement apportée à la VW.

Jusqu'à ce jour, il y en a eu 2 072.

2 072 fois, la VW a été améliorée, à l'intérieur et à l'extérieur.

C'est pourquoi elle touche aujourd'hui à la perfection.

GARAGE HIRONDELLE
Pierre Senn - Pierre-à-Mazel 25
Tél. 5 94 12 - **NEUCHATEL** - Tél. 5 94 12

CERNIER : Garage Beau-Site, J. Devenoges - **FLEURIER :** Garage Léon Duthé - **LA COTE-AUX-FÉES :** Garage Piaget et Brugger - **COUVET :** Garage Hugo Vanello - **LE LANDERON :** Garage Avia, Félix Alzetta

Actualité suisse et romande

Une lacune comblée dans le système de D.C.A. terrestre :

Les canons de calibre moyen avec conduite de tir par appareil électronique

De notre correspondant de Berne :

Adapter nos moyens de défense aérienne aux conditions d'une guerre moderne, telle était l'une des exigences auxquelles le Conseil fédéral s'efforçait de répondre en présentant, le 30 juin 1960, un projet de nouvelle organisation des troupes.

A la majorité, chacun des deux conseils législatifs, après de mémorables débats, approuvait les propositions gouvernementales. Il fallait sans tarder mettre en œuvre les principes et les règles dès lors établis, en particulier dans le domaine de l'armement. On eut le programme de 1961 pour l'acquisition du matériel de guerre qui laissait ouverte toutefois une question importante : le renforcement de la défense terrestre contre avions, la D.C.A.

Ce sujet fit l'objet d'un message particulier, publié six mois après le programme général. Des considérations techniques, tactiques et stratégiques exposées dans le mémoire explicatif, on tirait l'enseignement qu'il importait de combler certaines lacunes. Dans l'organe officiel de l'Association suisse des fourriers, un collaborateur du département militaire fédéral montrait qu'en Suisse, la défense terrestre contre avions avait marqué le pas et qu'il était grand temps de la porter au niveau des autres catégories d'armes, en particulier pour la protection d'objectifs contre des attaques menées par des avions rapides volant à basse altitude, ou alors contre des buts aériens dépassant la portée efficace des canons de la D.C.A. lourde.

En décembre 1961, les Chambres accordaient les crédits pour l'acquisition d'engins guidés du type « Bloodhound » d'une part, de canons de D.C.A. de calibre moyen, d'autre part.

Dans le message, le Conseil fédéral avait justifié ainsi sa proposition sur ce second point.

« **Ce qui nous manque encore, c'est un moyen mobile et moderne, susceptible d'être engagé selon les besoins, pour la protection d'objectifs situés aux abords immédiats de la zone des opérations ou encore pour le renforcement des moyens engagés dans cette zone. Ce moyen doit pouvoir combattre avec succès des avions attaquant à basse et moyenne altitude et à grande vitesse, même si le temps de tir est extrêmement court.** »

En effet, le canon de D.C.A. de calibre moyen (34 mm) datant de 1938 était complètement démodé. En 1961, on avait le choix entre deux modèles, un canon à deux tubes d'un calibre de 35 mm et un canon à quatre tubes d'un calibre de 30 mm. C'est le premier qui eut la préférence.

DÉMONSTRATION A LA CASERNE

Jeudi après-midi, sur la place d'exercice de la caserne d'Emmen, la presse a pu assister à une démonstration de tir par une « unité de feu », c'est-à-dire deux de ces canons, entourés de tout l'appareil qui doit, en théorie du moins, assurer l'efficacité de chaque coup.

Car il s'agit d'armes entièrement automatiques, dont le tir est guidé par des moyens électroniques, une fois que le but — c'est-à-dire l'avion qui attaque — a été repéré par le radar qui le suit dans son approche. Un appareil peut être ainsi « perçu » alors qu'il se trouve encore à 60 km, lorsque les conditions sont favorables. A partir de 40 km, il est, pour ainsi dire « tenu à l'œil » et, dans la plupart des cas, même s'il met en action un émetteur de brouillage.

Il s'agit là de ce qu'on nomme le « radar d'acquisition » — le terme allemand est plus expressif et signifie littéralement le radar qui attribue les buts — qui, une fois un but découvert, « acquis » en un certain sens, attribue à telle ou telle unité de feu le soin de le prendre en charge, donc d'abattre l'avion ennemi.

Il y a en outre le « radar de tir » qui, comme son nom l'indique, conduit le tir, grâce à un appareil compliqué — il pèse d'ailleurs près de cinq tonnes et demie — desservi par cinq hommes : un opérateur, un calculateur, un pointeur, un chercheur, un aide de l'officier de tir, un surveillant du groupe électrogène.

Quant aux pièces, elles comprennent un affût sur quatre roues à pneus (les roues peuvent être placées à l'horizontale et la pièce prend assise sur le sol au moyen de larges pattes ; elle est mise à niveau automatiquement), et deux canons jumelés dont chacun des tubes peut tirer 550 coups à la minute. La vitesse initiale de l'obus est de 1175 mètres à la seconde.

LES PIÈCES EN ACTION

Comment se déroule l'action? Supposons un avion volant à 2800 m au-dessus de la position des canons. Sa vitesse est de 90 km/h et le radar l'a détecté à une cinquantaine de kilomètres de l'objectif. Dès que l'appareil s'est rapproché jusqu'à 12 km il doit être « attribué » à une unité de feu, qui a besoin, elle-même, d'environ 20 secondes pour l'intercepter. Cela signifie que le but se trouve alors à quelques sept kilomètres. En six secondes, le calculateur électronique détermine les éléments de tir et les pièces sont automatiquement dirigées vers le but. Dès que l'officier de tir a reçu par radio les renseignements nécessaires, il donne le commandement de « feu » et deux secondes après, les pièces tirent, alors que l'avion se trouve à un peu plus de cinq kilomètres. Le projectile met un peu moins de six secondes pour parcourir la distance efficace de 4 kilomètres.

Entre le moment où, par haut-parleur, nous entendions les premiers renseignements sur la position du but — entre 12 et 16 km — et les premières détonations, il ne se passait que quelques secondes.

Disons encore que, pour l'engagement tactique, l'unité de D.C.A. moyenne est le groupe de trois batteries, c'est-à-dire six unités de feu ou douze pièces, dont 24 tubes au total.

Pour protéger un objectif de petites dimensions, les six unités de feu entoureront cet objectif à des distances permettant d'entrer en action avant que les avions ennemis aient pu décharger leurs armes ou larguer leurs bombes. Pour les objectifs plus étendus, il faudra engager un régiment, qui comprend outre quatre batteries de D.C.A. moyenne, trois batteries de D.C.A. légère.

Encore une précision : la batterie est entièrement motorisée et peut donc transporter en une fois tout son matériel, y compris la munition.

Ce fut aussi l'occasion de constater l'excellente préparation des recrues, treize semaines après leur entrée à l'« école », une école qui exige, pour beaucoup de ceux qui la suivent, des connaissances sortant de l'ordinaire.

G. P.

Voici une des pièces maîtresses de la démonstration : le canon 35 mm, un modèle de puissance et de précision.

(ASL)

Après six jours passés dans un refuge

Les huit scouts sont enfin rentrés au bercail

Un hélicoptère a pu les ramener hier matin à Sedrun

Tout est bien qui finit bien, mais ils l'ont échappé belle ! Les « rescapés », la mine plutôt morne (la fatigue sans doute), posent maintenant pour les photographes. Les jours d'angoisse ne sont plus qu'un mauvais souvenir.

(Belino AP)

SEDRUN (UPI-ATS). — Les huit scouts que l'on a retrouvés jeudi dans un refuge du Mont-Bristen, après six jours de recherches, ont été évacués hier matin par hélicoptère.

L'appareil a pu se poser, vers 7 h 30, près de la cabane d'Estli, après avoir longuement survolé les vallées d'Estli et du Truezli.

Les parents, prévenus, attendaient les enfants à Sedrun et la joie des retrouvailles fit bien vite oublier les inquiétudes des jours passés.

Tous les « rescapés », six garçons et deux jeunes filles, sont en bonne santé. Dans leur refuge d'Etzli, ils suivaient à la radio les progrès de l'opération de secours entreprise pour les dégager.

RESTRICTIONS ALIMENTAIRES

Le premier à sortir de la machine fut M. Hans-Peter Ernst. Il déclara avoir bien supporté le séjour à la cabane d'Etzli, bien que tous aient eu un peu faim étant donné que les réserves alimentaires avaient été rationnées vu l'incertitude régnant quant à la durée du séjour dans la cabane.

A 8 h 22, le pilote Hubl est reparti une seconde fois de Sedrun en direction de la cabane d'Etzli. Lors de son vol de retour, il a pu transporter les sauveteurs du C.A.S. qui se trouvaient encore dans la cabane, où il atterrit à 8 h 40.

Ainsi s'achève heureusement le sauvetage entrepris dans la région de l'Oberalp, qui pendant de longs jours a suscité partout un intérêt passionné. Des journalistes italiens s'étaient joints à leurs collègues suisses, à Sedrun, pour suivre le dernier épisode de l'opération « Etzli ».

ILS ONT AGI COMME IL SE DEVAIT

Au cours d'une conférence de presse, M. Urs Diethelm, chef des éclaireurs, a décrit une nouvelle fois les événements. Il a précisé qu'avant de partir, le groupe avait demandé à un habitant de Bristen, compétent en ces matières, si on pouvait tenter l'excursion, et cette personne avait répondu que oui.

Tout le monde a insisté sur le fait qu'aucune faute ne peut être imputée aux éclaireurs, et des guides ont déclaré que les éclaireurs avaient agi comme il se devait.

L'hélicoptère vient de se poser à Sedrun. L'une des « rescapées », Mlle Geiger, se précipite dans les bras de son père.

(Photopress)

CONFÉDÉRATION

Le passage des militaires dans d'autres classes de l'armée

BERNE, (ATS). — Par une ordonnance publiée vendredi, et qui entrera en vigueur le 1er mai, le département militaire fédéral a fixé les nouvelles classes d'âge pour le service militaire.

Les soldats, appointés et sous-officiers nés en 1931 et en 1932 passeront dans la landwehr le 1er janvier 1966. A la même date, passeront dans le landsturm les soldats, appointés et sous-officiers nés en 1919, 1920 et 1921.

Les officiers sont transférés dans la landwehr ou le landsturm suivant les besoins.

Au 31 décembre 1965, les sous-officiers, appointés, soldats et complémentaires nés en 1909, 1910, 1911 et 1912 seront libérés du service. Il en va de même pour les officiers nés en 1907 et 1908.

Des dispositions spéciales règlent les transferts et libérations prématurés ou au contraire retardés.

VALAIS

AU GRAND-SAINT-BERNARD

Des guides ont redescendu le corps du skieur tué par l'avalanche

(c) Nous avons décrit à plusieurs reprises les difficultés rencontrées par les guides valaisans pour tenter de rendre à la famille le corps du jeune skieur zuricois Kurt Rossi, 30 ans environ, qui avait été enseveli par une avalanche, il y a une semaine et ramené près de la cabane du Valsorey.

Comme la situation ne pouvait durer, le président de Bourg-Saint-Pierre entreprit, avec l'aide du guide Robert Balleys et de spécialistes de sauvetage du Super-Saint-Bernard, de descendre ce corps, hier. L'opération a parfaitement réussi.

Après l'agression manquée de Lausanne

Les bandits voulaient s'emparer des paies de l'hôpital cantonal

(sp) L'agression qu'avaient projetée les onze membres d'une bande arrêtés hier à Lausanne et à Genève avant de pouvoir commettre leur coup était, à en croire les informations d'un quotidien vaudois, dirigée contre l'hôpital cantonal de Lausanne.

Un montant de paies d'environ 1 million 200,000 fr. devait être transféré de la Banque cantonale vaudoise à l'hôpital cantonal, jeudi matin, contrairement à l'habitude qui veut que ce transfert mensuel ait lieu plus tard. Comment les bandits ont-ils su que ce transfert important avait été avancé ? L'enquête en cours l'établira peut-être. Pour le moment, les six personnes arrêtées à Lausanne ne disent rien.

Transport bien gardé !

Chaque mois, la somme, répartie dans de grandes serviettes, est transportée de la banque à l'hôpital dans une voiture de la sûreté, où prennent place deux inspecteurs et deux employés de l'hôpital. Cela se fait toujours avant l'ouverture des bureaux de la banque.

On pense bien que la police avait mis son dispositif de surveillance en sachant longtemps à l'avance que la somme en question était visée. Ce n'est, bien entendu, pas le seul transfert de fonds qui se fasse à cette période du mois, mais on avait de bonnes raisons de le savoir particulièrement visé.

On comprend pourquoi les bandits avaient donné à l'une des voitures l'apparence d'une ambulance et s'étaient munis de blouses d'infirmiers, entre autres. Il s'agissait de commettre le coup une fois la voiture de la sûreté repartie de l'hôpital. L'ambulance, en fait de blessé, aurait servi à emporter les précieuses serviettes prises dans le bureau de l'hôpital à peine déposées. Les trois autres voitures devaient couvrir la fuite, en servant de relais.

C'est surtout grâce à la police de Lyon que l'affaire fut découverte. Lyon avertit Genève et Lausanne que quatre truands marseillais s'apprêtaient à entrer en Suisse pour y faire une « casse ».

On se sépare

C'est ainsi que les arrestations eurent lieu simultanément à Meyrin, près de Genève, et à Lausanne, la bande se divisant en deux groupes répartis dans ces deux villes. Deux des hommes planqués à Genève devaient conduire « l'ambulance » à Lausanne. Là, il s'agissait de suivre la voiture de la sûreté jusqu'à l'hôpital ou de rejoindre l'établissement peu après le passage de cette voiture, pour ne pas éveiller de soupçons. Mais on sait comment tournèrent les choses. Les bandits furent cueillis dans la rue ou alors qu'ils montaient en voiture, avenue de Morges et rue Saint-Roch, pour commencer le « grand jeu ».

L'identité des bandits

Il ressort de renseignements fournis par la police genevoise que le couple arrêté à Genève est un nommé Pierre Olivier, âgé de 42 ans, Genevois, et sa compagne. Ce sont eux qui avaient à bord de leur voiture un Italien, le nommé Enzo Portioli, 42 ans, matelassier, demeurant à Milan.

Olivier est déjà connu de la justice genevoise, pour brigandage. Il a déjà été condamné à une peine de sept ans de réclusion pour une attaque à main armée commise avec des Français dans le centre de la ville.

Les Français appréhendés sont: Albert Berrutti, 50 ans, tenancier de bar à Marseille, et André Rebecca, 31 ans, barman, de Marseille également. En ce qui concerne ce dernier, on n'est pas encore fixé à 100 % sur son identité. Albert Berrutti était fiché dans son pays pour banditisme.

Quant à la clé du casier de la consigne de la gare de Cornavin, trouvée sur l'un des Français, ces deux individus prétendent l'avoir trouvée sur la voie publique.

L'ambulance

En ce qui concerne la traction avant volée à Genève et transformée en ambulance, on suppose que les travaux de cette transformation ont été faits par le nommé Olivier. Tout avait été prévu, y compris des draps blancs à l'intérieur.

Enfin, au sujet du fusil d'assaut à canon coupé découvert par la police vaudoise à Lausanne, dans le butin des malfaiteurs, cette arme paraît provenir de Genève.

GENÈVE

Les statues des réformateurs de nouveau barbouillées

GENÈVE (ATS). — A peine le travail de remise en état des statues des réformateurs, au mur des Bastions, après le dernier acte de vandalisme dont elles avaient été l'objet, a-t-il été terminé que celles-ci viennent à nouveau d'être, dans la nuit de jeudi à vendredi et pour, la huitième fois, complètement barbouillées par du minium déversé du haut du mur et qui a coulé jusque sur le socle de ces statues.

Nouveautés Foire de Bâle 1965

GREINER ELECTRONIC

MUBA Stand 804, Halle 3

PRÉVENIR C'EST GUÉRIR !

Une grande partie du prix de revient du montage d'une montre est calculée par les pièces ne passant pas le cap du contrôle final et qui demandent une revision par un spécialiste.

Depuis de nombreuses années, GREINER ELECTRONIC s'est penché sur cette question et a le plaisir de présenter à cette 49me Foire de Bâle une série de machines uniques en leur genre et qui permettent de préparer les sous-ensembles dans une qualité limitant considérablement les ennuis ultérieurs ou éliminant automatiquement les causes d'échec.

A. SYSTÈME RÉGLANT

Pour la première fois au monde, GREINER présente le BALANCE-O-TEST, machine permettant le contrôle automatique des équilibres de balanciers de montre. La machine donne directement une valeur chiffrée de la grandeur du balourd avec une possibilité de classement.

B. MAGNÉTISME

Une fourniture est-elle magnétique ou non ? Un outil est-il magnétique ou non ? GREINER donne avec son MAGN-O-TEST la possibilité de le savoir immédiatement et de déterminer à quel niveau les pièces sont aimantées.

C. NETTOYAGES

La propreté est la « bête noire » de tous les fabricants d'horlogerie. Un tigeron gras, une pierre sale constituent une raison suffisante pour que l'huile disparaisse et que la montre s'arrête.

La reprise d'un stock, la réparation des mouvements utilisés posent également de gros problèmes de nettoyage.

GREINER vous propose son ULTRASON U qui, sous un encombrement des plus réduits, vous procure toutes les garanties d'un nettoyage parfait sans risque d'erreur ni de fausse manipulation. Plus qu'un nouvel appareil, l'ULTRASON U vous garantit une méthode rationnelle et unique de nettoyage. Une mise en service très simple, un automatisme absolu des réglages électroniques, un liquide de rinçage physiquement et chimiquement toujours pur, tels sont quelques avantages parmi tant d'autres, procurés par cet appareil unique au monde.

D. CONTROLE QUALITÉ

L'« antimagnétisme » devient un critère défini par une norme officielle.

Vos montres correspondent-elles à cette norme ?

GREINER ELECTRONIC met à votre disposition un nouvel instrument de mesure, le MAGN-O-NORM qui vous permettra non seulement le contrôle de vos montres, mais également le choix des fournitures pour satisfaire sans ennuis à ce nouveau critère technique.

E. ADJUSTOMATIC

L'ADJUSTOMATIC est entré dans les mœurs, mais dans certains cas bien précis, pour lui conserver son caractère hautement productif, il nécessite une alimentation automatique indispensable à une rentabilité maximum.

GREINER vous présente cet ensemble sous une forme définitive et complète. L'utilisation de l'ADJUSTOMATIC devient pratiquement gratuit, et de plus, les pièces mauvaises sont éliminées automatiquement.

BULLETIN BOURSIER

ZURICH

(COURS DE CLOTURE)

OBLIGATIONS	22 avril	23 avril
3½% Fédéral 1945, déc.	100.—	100.— d
3¼% Fédéral 1946, avr.	100.—	100.—
3 % Fédéral 1949	93.—	93.25
2¾% Féd. 1954, mars	92.90	93.—
3% Fédéral 1955, juin	91.95	91.95
3% CFF 1938	98.40	98.40 d
ACTIONS		
Union Bques Suisses	3090.—	3100.—
Société Bque Suisse	2305.—	2340.—
Crédit Suisse	2625.—	2640.—
Bque Pop. Suisse	1515.—	1530.—
Electro-Watt	1730.—	1760.—
Interhandel	4855.—	4910.—
Motor Columbus	1300.— d	1310.—
Indelec	1005.—	1040.—
Italo-Suisse	273.—	275.—
Réassurances Zurich	2030.—	2060.—
Winterthour Accid.	755.—	765.—
Zurich Assurances	4800.—	4810.—
Saurer	1375.— d	1380.— d
Aluminium Suisse	5650.—	5625.— d
Bally	1520.— d	1540.— d
Brown Boveri	1890.—	1915.—
Fischer	1520.—	1470.—
Lonza	1400.—	1400.—
Nestlé porteur	3040.—	3060.—
Nestlé nom.	1940.—	1950.—
Oursina	4525.—	4500.—
Sulzer	2940.—	2950.—
Aluminium Montréal	121.—	121.50
American Tel & Tel	299.—	299.—
Chesapeake & Ohio	303.—	303.— d
Canadian Pacific	260 ½	261.50
Du Pont de Nemours	1030.—	1035.—
Eastman Kodak	670.—	674.—
Ford Motor	251.—	253.50
General Electric	444.—	446.—
General Motors	465.—	466.—
International Nickel	382.—	382.—
Kennecott	449.—	448.—
Montgomery Ward	156 ½	157.—
Std Oil New-Jersey	343.—	349.—
Union Carbide	568.—	574.—
U. States Steel	232.—	233.50
Italo-Argentina	14 ¾	15.—
Philips	117 ½	179.—
Royal Dutch Cy	174 ½	179.50
Sodec	112 ½	113.—
A. E. G	470.— d	470.— d
Farbenfabr Bayer AG	645.—	644.—
Farbw. Hoechst AG	578.—	578.—
Siemens	536.—	534.—

BALE

ACTIONS		
Ciba	5340.—	5390.—
Sandoz	5810.—	5800.—
Geigy nom.	3870.—	3975.—
Hoff.-La Roche (bj)	57700.—	59000.—

LAUSANNE

ACTIONS		
B.C. Vaudoise	1050.— d	1060.— o
Crédit Fonc. Vaudois	840.—	835.— d
Rom. d'Electricité	520.—	580.—
Ateliers contr. Vevey	705.—	705.—
La Suisse-Vie	3850.— d	3850.— d

GENÈVE

ACTIONS		
Amerosec	114.—	114.—
Bque Paris Pays-Bas	293.—	297.—
Charmilles (At. des)	1025.—	1000.— d
Physique porteur	585.—	580.—
Sécheron porteur	430.—	420.—
S.K.F.	349.—	356.—

Cours communiqués, sans engagement, par la Banque Cantonale Neuchâteloise

Bourse de Neuchâtel

Actions	22 avril	23 avril
Banque Nationale	580.— d	580.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	650.— d	650.— d
La Neuchâteloise as.g.	1270.—	1300.— o
Appareillage Gardy	265.— d	255.— d
Câbl. élect. Cortaillod	10400.— d	10400.— d
Câbl. et tréf. Cossonay	3700.— d	3700.— d
Chaux et cim. Suis. r.	600.— d	595.— d
Ed. Dubied & Cie S.A.	3250.— d	3260.—
Ciment Portland	5500.— d	5600.— d
Suchard Hol. S.A. «A»	1525.—	1500.— d
Suchard Hol. S.A. «B»	9000.— d	9100.— d
Tramways Neuchâtel.	550.— d	550.— d
Sté navigation lacs Ntel - Morat, priv.	65.— d	65.— d
Obligations		
Etat Neuchât. 2½ 1932	95.50 d	95.50 d
Etat Neuchât. 3½ 1945	99.90 d	99.90 d
Etat Neuchât. 3½ 1949	97.50 d	97.50 d
Com. Neuch. 3½ 1947	94.50 d	94.50 d
Com. Neuch. 3% 1951	89.— d	89.— d
Chx-de-Fds 3½ 1946	—.—	—.—
Le Locle 3½ 1947	96.25 d	96.25 d
Forc m Chât. 3¼ 1951	94.75 d	94.75 d
Elec. Neuch. 3% 1951	88.50 d	88.50
Tram Neuch. 3½ 1946	94.— d	94.— d
Paillard S.A. 3½ 1960	91.— d	91.— d
Suchard Hold 3¼ 1953	96.— d	96.— d
Tabacs N Ser 3½ 1953	99.75 d	99.75 d

Taux d'escompte Banque nationale 2½ %

Cours des billets de banque étrangers

du 23 avril 1965

	Achat	Vente
France	87.25	89.75
Italie	—.6850	—.7050
Allemagne	108.—	110.—
Espagne	7.05	7.35
U. S. A.	4.31	4.36
Angleterre	12.—	12.25
Belgique	8.60	8.85
Hollande	119.25	121.75
Autriche	16.65	16.95

Marché libre de l'or

Pièces suisses	41.—	43.50
Pièces françaises	37.75	40.25
Pièces anglaises	42.—	44.—
Pièces américaines	180.—	187.—
Lingots	4900.—	4950.—

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâteloise

IMEFBANK

13, fbg de l'Hôpital

Neuchâtel

3 3/4 %

LIVRETS DE DÉPÔT

Tél. (038) 4 08 36

VOUS VOULEZ...

un gouvernement fort et sûr, appuyé par un parlement représentatif de toute notre population !

ALORS, VOTEZ...

la liste rouge No 11 (Conseil d'Etat)

la liste rouge No 1 (Grand conseil)

pour assurer l'avenir de notre canton, VOTEZ ROUGE

PROBLÈME D'AUJOURD'HUI

SOLUTION RADICALE

André Rougemont

Dernières dépêches de la nuit

LES IDÉES ET LES FAITS

Dernières réflexions sur le scrutin cantonal

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Et c'est parce que, soit dit entre parenthèses, le Conseil national s'est écarté de ce rôle naturel, en Suisse, pour se livrer trop souvent lui aussi à la démagogie et à la défense d'intérêts particuliers, que l'on a enregistré tant de mécomptes, ces dernières années, sur le plan fédéral.

Chez nous, en pays neuchâtelois, c'est l'extrême-gauche, on doit le dire, qui principalement a faussé le jeu. Pour elle, plus question d'être ménagère des deniers publics. Au contraire, de surenchère en surenchère, elle a fait les propositions les plus funestes à une saine gestion administrative qui, disons-le encore une fois, n'est pas incompatible avec les progrès sociaux puisqu'elle en est même le support authentique.

Un seul exemple suffira. Le hasard a voulu que, peu avant qu'ait lieu le forum de la Télévision romande où les représentants de nos divers partis furent appelés à s'exprimer, nous rencontrions un Suisse venu de Bulgarie. Le porte-parole du parti popiste critiqua vertement à la TV la politique du logement telle qu'elle est pratiquée en pays neuchâtelois. Et notre compatriote venait de nous raconter dans quelles effroyables conditions d'habitation on continue à vivre de l'autre côté du Rideau de fer. L'imposture était donc flagrante. Ceux qui s'en font, consciemment ou inconsciemment, les agents, il faut les éliminer dans la mesure du possible de notre petit parlement.

xxx

Un dernier mot pour finir. Des femmes figurent sur les listes des divers partis, et à peu près dans chaque district. Naguère, nous n'étions guère partisans du suffrage féminin. Non, certes, parce que nous voulions écarter nos compagnes des affaires publiques en ce qui les concerne. Mais parce que nous estimions que, lors du scrutin qui leur apporta le droit de vote et d'éligibilité, l'occasion eût été rêvée pour rétablir la famille tout entière dans la dignité à laquelle elle a droit en tant que communauté naturelle au sein du pays.

Expérience faite, convenons que les représentantes du beau sexe, à quelques exceptions près, ont présenté souvent des suggestions heureuses au Grand Conseil. Il ne convient pas de laisser ce monopole à la gauche. Des candidates remarquables sont en lice dans les partis de la majorité. Sachons voter pour elles.

René BRAICHET.

RENATIONALISATION DE LA SIDÉRURGIE

«Livre blanc» de Wilson

LONDRES, (UPI). — De source bien informée, on indique que le livre blanc dans lequel M. Wilson doit annoncer son intention de renationaliser 90 % de l'industrie sidérurgique, ne sera publié que mercredi matin au plus tôt, et non pas lundi, comme on l'avait récemment annoncé.

En effet, c'est lundi que le cabinet doit se réunir pour approuver ce document de dix pages. Au mieux, il paraîtrait donc le surlendemain. Si des retouches sont nécessaires, sa publication pourrait être retardée d'une semaine.

De toute manière, on pense qu'il sera publié à une heure suivant la clôture de la Bourse.

Candidat ou non, élu ou non, De Gaulle d'ores et déjà fait cadeau à la France d'un véritable régime présidentiel...

La campagne électorale présidentielle du général De Gaulle commencera bien par l'allocution radiotélévisée de mardi prochain. Le premier ministre l'a confirmé.

Mais, pendant longtemps, ce sera une campagne « impersonnelle ». De Gaulle ne parlera pas de De Gaulle candidat. Il ne dira d'ailleurs qu'au dernier moment s'il se représente. Mais le premier ministre estime qu'on peut « l'espérer, le penser et le croire ».

Confidences à Pompidou

Depuis sa retraite de Pâques à Colombey, De Gaulle a certainement fait des confidences à son premier ministre ; ce dernier en a fait aussitôt aux députés de la majorité, et on peut dès maintenant avoir une idée de la technique qu'emploiera le chef de l'Etat.

Il ne demandera pas aux Français de

Notre téléphone de Paris

voter pour lui, ne présentera pas de programme. Il expliquera aux électeurs qu'ils ne devront pas choisir un homme parmi d'autres hommes, un candidat parmi d'autres candidats, mais en élisant un président de la République choisir une certaine forme de l'Etat, un certain régime.

« A la française... »

La Ve République, pour De Gaulle, aura été un régime de transition, un moyen de remplacer progressivement l'ancien régime, l'ancien « système » de la démocratie parlementaire, par un régime présidentiel « à la française »...

Lorsqu'il a demandé aux Français de décider lors des référendums d'élire dorénavant au suffrage universel « direct » le président de la République, il opérait la dernière mutation qui doit permettre, en décembre, d'installer pour sept ans au pouvoir un président qui gouvernera seul, sans les partis et au-dessus du parlement.

Par le fait que les Français choisiront directement le président de la République, ce dernier, en effet, selon De Gaulle, non seulement « représentera » la souveraineté nationale, mais « l'exercera ».

Sans qu'ils s'en doutent

Autrement dit, les électeurs français, en répondant « oui » à la réforme constitutionnelle sur le mode d'élection du président ont, sans s'en douter, dit « oui » à un régime dans lequel le président n'est plus un arbitre, mais réellement le « chef de l'Etat ».

Pauvre parlement !

Le parlement, certes, lui aussi élu au suffrage universel, représente le peuple, mais déjà les Français, en votant la constitution de 1958, ont accepté qu'il ne gouverne plus que par l'intermédiaire d'un président du conseil choisi par lui et responsable devant lui puisque le premier ministre est choisi par le président de la République. Le premier ministre responsable devant le parlement, ne l'est en réalité que devant le président de la République, puisque ce dernier renvoie les députés devant leurs électeurs lorsqu'ils ne sont pas d'accord avec son premier ministre.

Comme le fait remarquer l'éditorialiste d'un quotidien catholique du soir, il y a une « escalade » dans l'action politique de De Gaulle depuis 1958.

Plus de trois mois de réflexion...

Pas de mines atomiques en Allemagne de l'Ouest assurent Washington et Bonn

MOSCOU (UPI). — Les Etats-Unis ont fait parvenir, hier, à l'URSS une note qui dément les accusations soviétiques selon lesquelles il serait question d'installer un rideau de mines atomiques à travers l'Allemagne.

La note américaine, qui répond à une note soviétique du 18 janvier, affirme que les informations sur lesquelles se fonde le gouvernement soviétique sont « tout à fait inexactes » et « dénuées de fondement ».

« Il n'est pas question, et il n'a jamais été question, déclare Washington, d'établir, en temps de paix, une ceinture de mines nucléaires à travers l'Allemagne, ou le long de la frontière tchécoslovaque. »

MÊME SON DE CLOCHE A BONN

En même temps, le gouvernement fédéral allemand a remis au gouvernement soviétique une note démentant ces allégations.

« Les seuls champs de mines qui sont un danger pour la paix en Allemagne, sont du côté oriental, et non du côté occidental de la ligne de démarcation », dit la note de Bonn.

EN STOCK...

On rappelle à ce sujet que la présence de mines atomiques américaines en Allemagne occidentale fut révélée à la fin de l'année dernière par un chroniqueur militaire, qui laissa l'impression qu'elles pourraient sauter accidentellement sous les pas d'une troupe avançant. Il fut précisé par la suite, aussi bien du côté américain que du côté allemand, qui les engins étaient stockés en Allemagne occidentale, mais non disposés dans des positions opérationnelles.

« ENFANT TERRIBLE » DU BRÉSIL

Lacerda quitte ses fonctions pour briguer la présidence

RIO-DE-JANEIRO (AFP). — Le gouverneur de l'Etat de Guanaraba, M. Carlos Lacerda, a renoncé officiellement, vendredi, à ses fonctions. Son successeur à la tête de l'Etat de Guanaraba ne sera désigné qu'en octobre, lors des nouvelles élections.

C'est M. Lacerda lui-même qui a présenté sa demande de mise en congé afin, a-t-il précisé, de se consacrer plus activement à la vie politique brésilienne au cours de la prochaine saison électorale 1965-1966.

OUVERTURE DE SA CAMPAGNE

Les observateurs estiment que ce geste ouvre en fait la campagne que M. Lacerda entend mener pour l'élection présidentielle en octobre 1966 où il présentera sa candidature.

L'« enfant terrible » de la révolution, comme on a coutume d'appeler M. Lacerda, est d'ores et déjà un candidat de poids à la présidence de la République, mais ses « ambitions personnelles », relèvent les observateurs, causent quelques appréhensions dans l'entourage direct du maréchal Castelo Branco. Les vives critiques qu'il a récemment adressées au régime du président Branco pour sa politique économique permettent toutes les hypothèses, même celle de l'ouverture d'une nouvelle crise.

Un nouveau complot a été découvert au Brésil dans l'Etat de Rio-Grande-Do-Sul, a annoncé hier le gouverneur de cet Etat, M. Meneghetti.

Ce complot, a précisé le gouverneur, devait éclater, le Vendredi saint, par un débarquement de guerilleros dans la lagune de Dos-Patos, au sud de Porto-Alègre.

RELATIONS ENTRE BONN ET ISRAËL

Ultimatum des Arabes si elles sont établies

AMMAN, Jordanie (UPI). — « Les Arabes ont exposé de façon explicite leur attitude vis-à-vis de l'Allemagne de l'Ouest et ils attendent maintenant une réaction favorable de Bonn. Mais les Arabes sont prêts à recourir à des mesures extrêmes si l'Allemagne ignore le point de vue arabe », a déclaré hier, au cours d'une conférence de presse à Amman, M. Abdel Khalek Hassouna, secrétaire général de la Ligue arabe.

D'autre part, M. Hassouna s'est refusé à commenter les suggestions faites par le président Bourguiba en vue d'un règlement de la question palestinienne, mais il a indiqué que les premiers ministres arabes discuteraient du problème lors de leur réunion le 28 mai prochain.

Les eaux du Jourdain

Il a précisé que les projets d'exploitation des eaux du Jourdain avaient déjà commencé à être mis en œuvre en accord avec les résolutions adoptées à la conférence arabe au sommet.

Dimanche ?

D'autre part, on laissait entendre, de sources bien informées, hier à Jérusalem, qu'une déclaration commune israélo-allemande, annonçant l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays, serait diffusée dimanche prochain.

Ce communiqué serait bref et des notes seraient échangées par la suite entre le premier ministre israélien et le chancelier Erhard.

LA FRANCE ABSENTE DE L'OTASE :

Manille désapprouve Le Caire se réjouit

MANILLE, (UPI). — M. Librado D. Cayoo, sous-secrétaire au ministère philippin des affaires étrangères, qui va diriger la délégation de son pays à la prochaine réunion ministérielle de l'OTASE à Londres, a déclaré hier que l'organisation se devait de rester forte et unie, car tout signe d'affaiblissement ne profiterait qu'aux communistes.

En ce qui concerne la décision française de n'envoyer qu'un observateur à la prochaine réunion, M. Cayoo a dit qu'il n'en était pas surpris, mais qu'il avait bon espoir que ce ne serait pas une mesure permanente.

Une certaine indépendance

Par contre, le journal cairote « Al Akbar » approuva l'intention que l'on prête à la France de quitter l'OTASE.

Dans son éditorial, le journal écrit notamment : « Si la France quittait l'OTASE, cela servirait la cause de la paix mondiale et contribuerait à freiner les alliances militaires aux buts agressifs. Cela marquerait une extension de la politique d'indépendance du président français par rapport aux Etats-Unis. »

Silence à Sofia

SOFIA, (AFP). — Le communiqué de l'agence télégraphique bulgare « à propos de certaines rumeurs sur la Bulgarie », distribué aux correspondants étrangers à Sofia, n'a pas été rendu public en Bulgarie ; ni la presse, ni la radio, ne l'ont diffusé.

Johnson ne change pas son cap d'un seul degré

Washington peut renforcer à tel point Saigon qu'Hanoï serait alors forcé de discuter

SAIGON, (UPI). — Washington est déçu, mais Washington persévérera, ce sont les deux impressions que l'on peut retirer en cette fin de semaine de la position américaine vis-à-vis du Viet-nam.

Déçu parce que la paix semble s'éloigner encore, malgré les propositions Johnson ; certes on ne pensait pas que l'Est les accepterait, mais on espérait que l'adversaire ne rejetterait pas complètement cette perche tendue.

Persévérant : le Pentagone n'exclut pas l'emploi d'armes nucléaires au Viet-nam. Toutefois Johnson et ses conseilers sont persuadés qu'ils sont dans la bonne voie : à preuve qu'ils vont augmenter leur aide à Saigon, jusqu'à ce qu'Hanoï accepte de « causer ».

Hier, les raids de routine se sont poursuivis au-delà du 17me parallèle ; les Américains ont détruit sept ponts, et leurs 190 appareils n'ont pas déversé moins de 300 tonnes de bombes. En même temps des opérations aériennes ont eu lieu au Viet-nam du Sud, spécialement contre les concentrations de troupes vietcongs près de Danang.

A Danang, pour la seconde fois, une patrouille de « marines » a été accrochée par le Vietcong. Les Américains ont demandé l'appui de leur artillerie et les rebelles se sont dispersés.

Un porte-parole militaire américain a annoncé que trois hommes-grenouilles américains ont été tués par le Vietcong, à 600 km au nord de Saigon.

D'autre part, un officier américain des « forces spéciales » a été tué dans un accrochage. Un cinquième Américain est mort lorsque l'avion qu'il pilotait s'est écrasé au décollage à Phu cat.

Enfin, on apprend que le lieutenant américain grièvement blessé lundi dernier près de Danang, est mort de ses blessures.

En neuf mois 230 avions américains auraient été abattus

L'agence « Chine nouvelle » citant un communiqué d'Hanoï dans une émission captée à Londres, annonce que neuf avions américains ont été abattus mercredi et jeudi au-dessus du Viet-nam du Nord.

Le communiqué ajoute que le total des appareils américains abattus entre le 5 août 1964 et le 22 avril 1965 atteint maintenant 230.

Communistes italiens en route pour Hanoï

Une délégation du parti communiste italien, conduite par M. Pajetta a quitté hier Rome par avion pour Hanoï, où elle doit discuter de la façon d'apporter une « aide concrète » au Viet-nam du Nord, selon la déclaration faite par M. Longo devant le comité central du parti communiste italien.

Une opinion japonaise

« Le Vietcong est essentiellement un front national et, bien que soutenu par Hanoï, il n'est pas exclusivement composé de communistes ». Cette opinion a été formulée hier à Tokio par M. Matsumoto, envoyé spécial du premier ministre M. Sato, à son retour d'un voyage au Laos, au Cambodge et au Viet-nam du Sud

M. Gordon Walker à Saigon

Venant de Bangkok, M. Patrick Gordon Walker, chargé de mission du gouvernement britannique en Asie du Sud-Est est arrivé vendredi après-midi à Saigon, où il fera un séjour de 48 heures.

Moscou : « Assistance réelle »

Le gouvernement soviétique a exprimé hier l'opinion que c'est le devoir de tous les pays communistes d'apporter une « assistance réelle » au Viet-nam du Nord.

Cette phrase est contenue dans le communiqué conjoint soviéto-mongolien, publié à l'issue des entretiens que la délégation mongolienne mène à Moscou depuis quelques jours.

LES RATS QUITTENT LE NAVIRE...

Le Caire aurait cessé ses envois d'armes aux rebelles congolais

LE CAIRE, (UPI). — Selon les milieux bien informés, l'Egypte a cessé, depuis quelque temps, d'envoyer des armes aux rebelles congolais. Motif : les armes expédiées tombaient aux mains des forces gouvernementales.

C'est en décembre que la RAU et l'Algérie avaient commencé à fournir des armes aux rebelles, à la suite de l'opération belgo-américaine à Stanleyville. Les armes étaient expédiées via le Soudan. Cependant, les nouvelles de ces dernières semaines indiquent que la rébellion congolaise est en perte de vitesse, et que l'armée nationale congolaise contrôle une grande partie des frontières du Congo avec l'Ouganda et le Soudan. Dans le même temps, la direction politique de la rébellion est divisée en deux factions, l'une dirigée par Soumialot et l'autre par Gbenye, qui se disputent la prééminence. Une conférence des rebelles qui devait se tenir ce mois-ci au Caire, a été annulée en raison de ces divisions.

On ignore quelle est l'attitude actuelle de l'Algérie pour les fournitures d'armes aux rebelles congolais, mais on peut supposer que si la RAU a décidé de cesser son aide, elle a pris sa décision après avoir consulté Alger.

Le prince Sihanouk :

Pas de conférence «prétexte» sur le Cambodge

PHNOM-PENH, (UPI). Le prince Norodom Sihanouk, premier ministre cambodgien, a déclaré que les chefs des gouvernements chinois et nord-vietnamien lui avaient dit ne pas vouloir négocier le règlement de la crise vietnamienne, ajoutant que, pour sa part, il n'assisterait pas à une conférence sur le Cambodge qui ne serait qu'un prétexte pour parler du Viet-nam.

« Mon pays, a dit notamment le prince, refuse catégoriquement d'assister à une conférence sur le Cambodge qui ne serait qu'un prétexte pour des conversations sur le Viet-nam du Sud. La survie et les progrès du Cambodge constituent le dernier des soucis de l'impérialisme. »

Réunion à Londres de l'Internationale socialiste

LONDRES (AFP). — Le bureau de l'Internationale socialiste s'est réuni hier à Londres sous la présidence de M. Bruno Pittermann, vice-chancelier d'Autriche. Participent à cette réunion des représentants des partis socialistes des pays suivants : Autriche, Belgique, Canada, Finlande, France, Grande-Bretagne, Italie, Israël, Norvège, Pays-Bas, République fédérale allemande, Suède et Suisse.

L'ordre du jour prévoit notamment la discussion d'une déclaration sur « la politique économique socialiste pour les pays en voie de développement ».

A l'entrée de Tunis deux trains se tamponnent sous un pont

7 MORTS — 53 BLESSÉS

TUNIS, (AFP). — Un grave accident ferroviaire s'est produit hier soir, à 18 h 20, à Tunis.

Ce sont deux trains de banlieue, l'un desservant Sidi-Fathallah, et l'autre Hamman-Lif, qui sont entrés en collision. La catastrophe s'est produite à la sortie sud de Tunis, sous le pont de Bab Aleoua.

Le bilan officiel, communiqué par les services de la Société nationale des chemins de fer tunisiens, est de 7 morts et de 53 blessés.

Seuls, les ouvriers des ateliers des chemins de fer de Sidi-Fathallah, qui se trouvaient dans les deux derniers vagons du convoi tamponné par le train venant d'Hamman-Lif, figurent parmi les morts et les blessés.

Selon une source privée, l'accident aurait été provoqué par une faute du conducteur du train d'Hamman-Lif, qui aurait brûlé le signal d'arrêt.

Blocus levé à Nicosie pour ravitailler les Turcs

NICOSIE (UPI). — Le quartier cypriote turc de Nicosie est toujours « bouclé ». Hier, cependant, le blocus a été provisoirement levé pour permettre l'entrée dans le quartier bloqué d'importantes quantités de ravitaillement. Des camions conduits par des Cypriotes turcs ont amené des pommes de terre, des légumes verts, des fruits et de la viande.

« Nous avons des missiles et des Cypriotes sont entraînés à les utiliser », aurait déclaré le président Makarios, suivant la presse cypriote grecque qui ne donne aucune précision sur cette déclaration. Le journal « Mahi » déclare de son côté que des missiles soviétiques ont déjà été installés sur leurs rampes de lancement.

M. Thant en Europe

NATIONS UNIES (UPI) — M. Thant, secrétaire général de l'ONU part, lundi, pour un voyage de dix jours en Europe, au cours duquel il examinera avec le gouvernement suisse la possibilité d'installer à Genève le siège du nouvel office de l'ONU pour le commerce et le développement.

M. Thant fera d'abord escale à Londres puis il se rendra à Vienne où il assistera à une réunion de la commission consultative de coordination de l'ONU. Le 30 avril il partira pour Genève où il restera jusqu'au 5 mai, puis il rentrera directement à New-York.

EN PELEMELE

LE PREMIER INDIEN IRA AU CANADA. — « Je me rendrai au Canada le 11 juin », a déclaré M. Shastri, premier ministre indien.

Après sa visite officielle au Canada, qui durera 4 jours, M. Shastri se rendra à Londres pour participer à la conférence des premiers ministres du Commonwealth.

LA GRANDE-MALAISIE A ALGER. — Au cours d'une conférence de presse tenue au Caire, M. Senu Bin Abdul Rahman, ministre malaisien de l'information, a déclaré qu'il n'y avait « aucun doute » sur le fait que la Grande-Malaisie participera à la conférence afro-asiatique qui doit s'ouvrir le 29 juin prochain à Alger.

LES ÉTUDIANTS CORÉENS MANIFESTENT. — Un millier d'étudiants des deux collèges de Taegu ont manifesté pour protester contre la normalisation des relations entre la Corée du sud et le Japon. La police est intervenue avec énergie pour les disperser et 150 manifestants ont été appréhendés.

L'ONU et le Congo

Une note plutôt salée

NATIONS UNIES (UPI). — Malgré le départ des « casques bleus », le 1er juillet, les opérations de l'ONU au Congo ont coûté 17 millions de dollars (85 millions de francs) en 1964, apprend-on à New-York. Sur ce total, près de 40 % ont été versés par le gouvernement congolais. Les Etats-Unis ont versé le tiers du reste.

En 1964, 570 experts et techniciens, 80 professeurs venus de 47 pays ont servi dans la mission civile de l'ONU au Congo. Parmi eux, il y avait 105 Français, 50 Suisses, 45 Anglais, 38 Belges et 33 Espagnols.

Les pêcheurs à la TV russe

(Suite de la première page)

MOSCOU (UPI). — L'agence Tass a annoncé, hier, que l'Union soviétique a réalisé avec succès son premier relais par satellite d'un programme de télévision.

Le satellite de télécommunication mis en orbite par les techniciens soviétiques est un relais actif, baptisé « Moniya 1 » (Eclair I). Le programme télévisé a été relayé de Moscou à Vladivostok, soit sur une distance de 6500 km.

Intitulé « L'Océan », le programme de télévision qui a été transmis par l'intermédiaire du satellite «Moniya 1» (« Eclair 1 ») a permis aux Moscovites de voir sur leurs petits écrans des pêcheurs en plein travail sur l'océan Pacifique, au large de Vladivostok.

Le satellite, lancé dans le cadre du programme de développement des communications à longue distance, tire son énergie de batteries solaires et de sources chimiques. Tous les instruments qui se trouvent à bord fonctionnent normalement.